TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 906 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 21 FÉVRIER 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le gouvernement va renforcer l'encadrement du crédit et renchérir les taux d'intérêt

LIRE PAGE 31

L'évolution des crises d'Asie centrale

Les Neuf, l'U.R.S.S. et l'Afghanistan

C'est ce mercredi 20 février qu'expirait l' « ultimatum » qui avait été fixé par M. Carter pour tenter de convaincre les Soviétiques d'évacuer l'Afghanistan. Comme on pouvait le prévoir facilement, Moscou n'a tenu aucun compte des menaces américaines : *loin d'alléger les effectifs stationnés en Afghanistan, le Kremlin les aurait plutôt renforcés pour tenter de mater une révolte qui prend de l'ampleur. L'arme des* Jeux olympiques, brandie tout de suite après l'arme alimentaire, n'a donc pas suffi à faire reculer l'U.R.S.S. Cela aussi était prévisible, puisque les dirigeants soviétiques — qu'on a tort de présenter comme divisés entre « faucons » et « colombes » — sont persuadés d'être intervenus en Afghanistan pour protéger leurs intérêts.

Dans ces conditions, l'initiative des ministres des affaires étrangères des Neuf, qui ont pris position mardi à Rome en faveur d'un Afghanistan « neutre (...) à l'écart de la compétition des puissances », pourrait offrir une porte de sortie honorable à Moscou. Les ministres ont paru cependant *singulièrement* manquer de conviction. Leur démarche, qu'ils n'ont même pas osé qualifier de proposition ou de recommandation, risque donc d'être interprétée par le Kremlin comme un geste purement symbolique.

Il est certain que l'armée soviétique ne quittera pas l'Afghanistan simplement parce que l'Occident ou le monde islamique lui auront répété qu'il est inadmissible — voire inacceptable — *qu'elle y soit entrée.* Les vœux pieux ne peuvent pas être plus efficaces que la menace de boycottage des Jeux de Moscou ou la limitation des livraisons de céréales. Des actions mal ajustées peuvent même provoquer en U.R.S.S. des réactions inverses à celles qui sont recherchées : un regain nationaliste et patriotique, par exemple, qu'on aurait tort de sous-estimer et qui pourrait virer à la xénophobie.

Si, en revanche, les Soviétiques ne venaient pas à bout de la résistance afghane — et ce sera, à l'évidence, l'élément décisif dans toute évolution de cette affaire, — l'initiative des Neuf mériterait d'être reprise avec plus de vigueur et pourrait alors favoriser une *solution* pacifique de la crise.

Qui ne peut en effet souhaiter un *Afghanistan* neutre ? Tel était le cas avant la « révolution » de Kaboul d'avril 1978. Peut-on prétendre que les intérêts nationaux de l'U.R.S.S. en aient souffert jusqu'alors ? *C'est* bien là que résident la grande responsabilité de Moscou dans la crise et l'origine des inquiétudes légitimes apparues en Occident : sera-t-il dit, pour toujours, que l'U.R.S.S. ne considérera des relations de bon voisinage et de coopération avec un pays frontalier que comme une étape sur la voie de la *domination,* voire de l'annexion ?

Deux indices récents permettent un très léger *optimisme* : on paraît craindre au Kremlin une généralisation de la tension, comme si on avait mal évalué les réactions consécutives à l'invasion de l'Afghanistan ; on paraît aussi s'inquiéter des difficultés militaires rencontrées sur le terrain. Au début de la semaine, M. Zamberletti, sous-secrétaire d'Etat du gouvernement de Rome, *s'est rendu* à Bucarest, à la demande de M. Ceausescu. Le numéro un roumain, qui s'est entretenu il y a peu de temps avec M. Gromyko, aurait demandé à son interlocuteur italien quelles garanties de non-ingérence pourraient être données aux Soviétiques en cas d'évacuation de l'Afghanistan.

La déclaration des Neuf constitue une ébauche de réponse. Reste à savoir si l'on est en présence d'un début de prise de conscience à *Moscou* ou d'un ballon d'essai du seul M. Ceausescu.

Les membres de la commission d'enquête sur l'ancien régime impérial s'apprêtent à gagner Téhéran

Le Conseil de révolution iranien ayant confirmé — dans un télégramme adressé à M. Waldheim le mardi soir 19 février — son approbation de la composition de la Commission internationale chargée d'enquêter sur les « griefs des Iraniens contre le chah et les Etats-Unis », les cinq membres de cette commission, nous signale notre correspondante à Genève, se sont retrouvés dans cette ville mercredi matin. Ils s'apprêtent à gagner Téhéran.

A en juger par les déclarations des responsables iraniens, il semble toutefois que la libération des otages américains n'interviendrait pas avant la fin des travaux de la commission. L' « expulsion » d'Iran des diplomates dépend — le président Bani Sadr l'a répété mardi — de l' « autocritique » exigée du gouvernement des Etats-Unis et d'un engagement formel de celui-ci de ne pas faire obstacle à l'extradition du chah de Panama.

D'autre part, l'Afghanisan a donné lieu à une initiative commune des Neuf réunis à Rome. Ils souhaitent que soit trouvée une « formule permettant à ce pays, neutre, de se placer à l'écart de la compétition des puissances ». Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, qui engage ce mercredi à Bonn un voyage devant le conduire également à Rome, Paris et Londres, examinera avec ces capitales cette attitude qu'il semble ne pas désapprouver. M. Hodding Carter, porte-parole du Département d'Etat, qui accompagne M. Vance, a confirmé que les Etats-Unis ne participeront pas aux Jeux olympiques de Moscou.

Droits de l'homme et droit international

par JACQUES ROBERT (*)

La réunion de la commission internationale d'enquête sur les crimes imputés à l'ancien chah d'Iran *ne réglera pas, par elle-même,* le délicat et angoissant problème des otages de Téhéran. Elle n'est qu'un premier pas vers une solution. Mais sa création pose un certain nombre de questions :

— S'agit-il d'une véritable commission d'enquête sur des violations caractérisées des droits de l'homme ou d'un organisme politique chargé indirectement de dénouer une situation *complexe,* voire *d'exercer une* quelconque médiation ?

— Y a-t-il eu déjà, dans le passé, des initiatives analogues ?

— Que risquerait-on, dans l'avenir, à généraliser l'emploi d'une semblable technique pour résoudre des conflits apparemment insolubles ?

Il existe dans la société internationale une grande variété d'institutions chargées de la *protection* des droits de l'homme et de la dénonciation de leur violation ; certaines, non gouvernementales, d'autres, internationales (1).

— Les premières, privées, qui constituent de véritables groupes de *pression, sont extrêmement nombreuses.*

Les unes, temporaires, ont en principe un objet ponctuel et spécialisé : défendre une personne ou un groupe de personnes. Leur action repose principalement sur l'appel à *l'opinion publique internationale.* Leur forme est soit individuelle, soit collective. Ce peut être l'appel d'une personnalité prestigieuse en faveur de tel persécuté ou contre tel gouvernement persécuteur. Ce peut être aussi la constitution par des personnes privées, internationalement connues et respectées, d'une sorte de « tribunal ». On se souvient à ce *propos du fameux « tribunal Russell »* qui se prononça successivement sur les crimes de guerre américains au Vietnam, puis sur les mécanismes de répression en Amérique latine. Le Brésil, la Bolivie, le Chili et l'Uruguay furent ainsi déclarés officiellement et publiquement « coupables de violations systématiques des droits de l'homme constitutives de crimes contre l'humanité » et condamnés.

(Lire la suite page 7.)

(*) *Professeur de droit public,* président de l'université de Paris-II.

(1) Yves Madiot, *Droits de l'homme et libertés publiques,* Paris, Masson, 1976, pages 94 et suivantes.

Point de vue

LIGNE DE CRÊTE

par JEAN LECANUET (*)

Les idées fausses ont la vie dure. *Les clichés résistent* à l'usure. Le premier réflexe de beaucoup, devant des réalités nouvelles, est de les ranger dans les tiroirs poussiéreux qui servent depuis des décennies au classement des slogans politiques.

L'attitude de l'opinion française à l'égard de la crise internationale, certains commentaires sur notre politique extérieure, illustrent bien ce penchant pour l'idéologie et cette prédilection pour l'archaïsme.

Au lieu d'analyser objectivement les faits, on s'est livré à des spéculations. On a développé des controverses, qui prenaient quelquefois l'allure d'une guerre de religion : les uns ont condamné globalement la « détente », ses illusions et ses dangers, oubliant à la fois ses limites, bien visibles dès l'origine, et ses résultats positifs en Europe, bien modestes en vérité. Les autres *ont* dénoncé le retour à la « guerre froide », auquel la riposte des Etats-Unis devait immanquablement nous conduire. Comme si l'invasion de l'Afghanistan n'était pas en elle-même l'atteinte la plus grave à la détente !

C'était là mal poser le problème. Le choix n'est pas entre la détente et la guerre froide. Mais entre une fausse détente, à sens unique, et une détente réelle, fondée sur la limitation des armements, sur le respect d'un code de non-agression et de tolérance *mutuelle, sur la réciprocité* des concessions. A l'objectif soviétique de la victoire sans guerre — ou de guerres sans riposte — il nous faut opposer une politique tendant à la paix sans victoire. Quelle serait la signification de la détente si elle reconnaissait à l'Union soviétique le droit d'avancer et d'attaquer pour ne laisser à l'Occident que celui de reculer *sans résister ? Il ne peut y avoir* de détente sans équilibre des forces et des volontés.

On a dit ensuite que l'appel à la fermeté lancé par les Etats-Unis à leurs alliés nous faisait revenir à la « politique des blocs ». Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il est bien regrettable qu'il y ait un bloc soviétique, maintenu par le ciment d'une idéologie déclinante et par la force brutale.

(Lire la suite page 2.)

(*) Président de l'U.D.F.

AU JOUR LE JOUR

Bas le masque

Pour M. Barre, il est « dérisoire » de chercher à expliquer notre économie si l'on ne part pas de la facture pétrolière comme d'un fait central. Autrement dit, notre balance des comptes est déficitaire, l'inflation bat son plein, notre niveau de vie baisse et le chômage atteint des records, mais le responsable se nomme pétrole et non Raymond Barre.

Le premier ministre va d'ailleurs plus loin dans sa recherche d'absence de responsabilités, puisqu'il a dit en s'adressant aux salariés que « l'inflation est de la responsabilité des travailleurs », *propos énormes, mais tenus, c'est vrai, un mardi gras, ce qui incite à s'interroger pour savoir s'ils n'auraient pas été articulés par un masque plutôt que par M. Barre lui-même.*

MICHEL CASTE.

La C.E.E. et les États-Unis

De sérieuses difficultés surgissent à propos de l'acier et des fibres synthétiques

Sans qu'on puisse vraiment parler de « guerre commerciale », les difficultés s'accroissent entre l'Europe des Neuf et les Etats-Unis en matière d'échanges. Le dépôt prochain par le « géant » *sidérurgique* américain U.S. Steel d'une plainte pour dumping contre les producteurs européens d'acier inquiète les milieux industriels. U.S. Steel reproche, en particulier, à ses concurrents la vente du métal à des prix inférieurs aux barêmes officiels ainsi que la multiplication des aides financières publiques, dont ils bénéficient (en France notamment). Si Washington ne réussit pas à dissuader les autres sidérurgistes américains de suivre l'exemple de U.S. Steel, il y aura « casus belli », dit-on à Bruxelles.

Le dossier de l'acier n'est pas le seul à faire problème entre les Etats-Unis et l'Europe. Les *fabricants* européens de fibres synthétiques, s'inquiètent, depuis plusieurs mois, de la concurrence des producteurs américains, qui bénéficient d'un avantage considérable du fait des prix du pétrole et du gaz produits aux Etats-Unis. La Commission européenne s'est, jusqu'à présent, refusée à prendre les mesures de protection réclamées *par les* industriels du Vieux Continent. *Elle vient,* cependant, d'autoriser la Grande-Bretagne à contingenter les importations de certaines fibres.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Il est à peu près *acquis que le « géant » sidérurgique,* l'U.S. Steel, mettant ses menaces à exécution, va déposer avant la fin de la semaine prochaine une plainte pour dumping contre les producteurs européens d'acier. C'est ce que M. Askew, le représentant spécial du président Carter pour les négociations commerciales, a annoncé au cours des entretiens qu'il a eus avec des membres de la Commission européenne les 18 et 19 *février.* Ainsi le danger qui pèse sur les exportations communautaires d'acier vers les Etats-Unis *se* précise-t-il.

On espère cependant à Bruxelles que les dégâts pourront être circonscrits. On y considère en *effet,* et *les* propos de *M.* Askew ont confirmé ce sentiment, que le gouvernement américain est *attentif, comme* l'est la Communauté, à ne pas créer de contentieux entre les deux parties. *« Cependant, nous ne nous faisons pas d'illusions,* a déclaré M. Denman, le directeur général des relations extérieures de la Commission européenne à l'issue des entretiens. *Il est bien évident que 1980 sera une année difficile pour le commerce ; tout ce que nous pouvons faire, c'est maintenir ouvert le téléphone direct entre les deux rives de l'Atlantique et nous consulter fréquemment pour éviter toute action précipitée qui pourrait élargir nos différends. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 32.)

PAGE 10

Guerre ou paix

Les deux « arcs » de crise

par JACQUES HUNTZINGER

Après le général François Maurin (« le Monde » daté 20 février) qui a inauguré la série de cinq articles « Guerre ou paix », M. Jacques Huntzinger, professeur à l'université de Nanterre, décrit ce qu'il appelle les « deux arcs de crise » actuels qui s'enchevêtrent : la crise des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et la crise du tiers-monde.

PAUL VI ET JEAN GUITTON

Les confidences d'un pape

Cet homme tout de blanc vêtu, assis dans un fauteuil de rotin, comme on en trouve dans les jardins, aux côtés de Jean Guitton — un *ami de vingt-sept ans,* — *c'est* Paul VI. La photo l'a surpris, gauche et méditatif, dans les allées de Castelgandolfo ; il ne sourit pas tandis que le philosophe *français* semble plus serein.

Voilà une belle couverture pour *un Paul VI secret. Plus ou moins* arrivés au soir de leur existence, les interlocuteurs parlent à cœur ouvert de leurs préoccupations intimes. La part de la réserve, de la distance ou du mystère d'une personnalité habituée à voir et à juger des choses du plus haut n'a pas été escamotée. C'est ce qui donne à cet ouvrage sa grandeur et sa véracité ; mais tout autant la familiarité entre deux amis qui ne s'en content pas.

Avant d'arpenter le parc de sa résidence d'été, Paul VI a pensé à emporter de la mie de pain à l'intention des carpes d'un bassin. Mais ces « dames » s'effarouchent facilement, et à la vue de la tenue foncée de Jean Guitton elles se dérobent. Alors le pape, agenouillé devant la surface de l'eau, s'écria, déçu : « *Retirez-vous, vous faites peur à mes carpes !* »

De tels propos sont rafraîchissants. Ils rappellent que les grands de ce monde ne disent pas forcément plus de choses importantes que le commun des mortels, mais que leur conversation devient importante, parce que ce sont des grands : voilà qui aide à éviter les erreurs de jugement...

Ce récit, souvent à bâtons rompus, permet de vagabonder agréablement sur des thèmes fort variés. *La religion y prend naturellement* la part du lion, un humanisme de bon aloi, plus ou moins désuet, aussi, aux dépens de préoccupations typiquement contemporaines. Comme le temps passe ! Les explications concernant l'encyclique sur la régulation des naissances paraissent très dépassées. De même, à propos d'une France devenue moins catholique. Si *Paul VI est si vite entré* dans l'histoire c'est, pour une part, parce que l'histoire n'a jamais été aussi vite.

Il semble même que le portrait de Paul VI, tel qu'il apparaît ici dessiné par un orfèvre (1), soit plus conservateur qu'on n'aurait pu le croire. Le Paul VI teilhardien, grand voyageur, admirateur de Chenu et de Congar, s'estompe au profit d'un pape mainteneur *et admettant mal que l'Eglise* ait pu errer. On devine ce que le pape a dû souffrir pendant les aléas du concile et depuis... Et combien il *peut lui en coûter de reconnaître que* ce qui manque le plus au catholicisme d'aujourd'hui c'est la « cohérence ».

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 12.)

(1) *« J'aime lire du Guitton,* dit le pape. *Je trouve que vous écrivez le français sans préciosité. De sorte que personne ne remarque que vous êtes écrivain. »*

Le Monde

idées

LA TENSION INTERNATIONALE

La comédie américaine

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LA guerre, la guerre, la guerre : la guerre en tant que psychose, la guerre en tant qu'exutoire, la guerre en tant que menace, et la guerre en tant que possible effet incontrôlé de tous ces jeux dont la somme ne serait ni nulle ni positive, mais négative. Ils nous promettent tous l'Apocalypse parce qu'ils n'ont pas fait de grec, car en vérité les fabricants de psychose ne nous révèlent rien — sauf peut-être leur âme, déjà pour nous sans mystère.

C'est à croire que les Américains, parvenus à une puissance sans précédent dans l'histoire à la faveur de deux guerres mondiales, et sûrement pas innocents de la seconde, sont incapables de concevoir leur avenir, leur survie, leur vie même, autrement que par ce jeu tragique au bord du gouffre où ils ont le sentiment, sinon l'illusion, qu'ils ne sombreraient pas les premiers, en tout état de cause, et même d'effet. Et l'Occident se rassemble une fois de plus dans la bêtise, assoiffé d'être sauvé par qui ne cesse de le perdre depuis trente-cinq ans.

Qui dire que *cela suffit ?* Le pouvoir qui gouverne la France, même giscardien, le pourrait sans doute si ses hommes n'étaient si légers, s'il avait une fidélité derrière lui, s'il n'avait dilapidé en cinq ans, par seule sottise, l'héritage moral et le capital politique laissés par un homme exceptionnel *qui avait tout compris,* même l'inéluctable banalité de ses successeurs, à qui il avait pensé laisser les moyens de ne pas s'y enfermer par plaisir. Mais la France balbutie ce qu'elle devrait dire, accroissant la désolation générale que sa diplomatie souligne sans l'en préserver véritablement. Car, attention ! *la France giscardienne a une diplomatie.* Mais elle n'a pas de politique, parce qu'elle a choisi de ne pas avoir de mémoire. Et il faut beaucoup de mémoire pour avoir du courage.

Les Etats-Unis, quant à eux, sont parfaitement dans leur ligne. J'ai rappelé récemment le rapport, révélé il y a dix ans par Galbraith, sur *la Paix indésirable ?* (1) On peut relire avec profit l'ouvrage de Jacqueline Grapin et Jean-Bernard Pinatel sur *la Guerre civile mondiale* (2). Et quant aux origines de la guerre froide et de la division de l'Europe, l'ouvrage de Daniel Yergin (pur produit de la Harvard Business School), *la Paix saccagée* (3), nous donne aujourd'hui le dernier bulletin de mauvaise santé de ce qu'il est convenu d'appeler le monde libre. Un monde prisonnier à ce point de ses propres psychoses n'est pas libre, et sa politique ne peut être une politique de paix.

La constante rupture du monde

C'est par cette fatalité, qui leur est tout intérieure, que les Américains sont en train de nous précipiter dans un nouvel épisode de cette constante rupture du monde dont ils soutiennent tous leurs desseins depuis 1949, et qui a conduit le système des blocs à une fanatique course aux armements. L'essentiel pour eux n'étant jamais de faire reculer le bloc soviétique, dont ils savent qu'il est trop mauvais colonisateur et trop brutal ami pour les menacer d'une mainmise véritable ou durable sur le monde. Au contraire, l'existence de ce bloc soviétique, avec son idéologie désuète, avec ses menaces intermittentes et ses ambitions maladroites, est indispensable à la mise en œuvre du plan de domination de l'Amérique sur le monde, et plus particulièrement sur l'Europe occidentale et le Proche-Orient.

Car de quoi a besoin le complexe militaro-industriel américain ? Essentiellement de l'Europe comme marché. Accessoirement du Proche-Orient comme ressource énergétique : mais le contrôlé, afin qu'il ne puisse constituer à aucun moment pour l'Europe une aire d'approvisionnement directe, afin qu'aucune complémentarité ne puisse s'établir entre ces deux régions du monde que la Méditerranée devrait unir, devrait rendre l'une par l'autre indépendantes du courtier abusif et cupide.

C'est pourquoi les Américains sont en train de renouveler à notre encontre, et à l'encontre des pays du Proche-Orient, le coup de 1973. L'année 1973 avait été annoncée par Kissinger, on s'en souvient, comme devant être l'« année de l'Europe ». Ce fut, en effet, notre fête, et elle se termina par la guerre du Kippour. Le lien, évident dès lors pour quelques-uns, devrait l'être aujourd'hui pour tout le monde. Ne s'agissait-il pas d'édicter une « nouvelle charte de l'Atlantique », car, disait tout haut notre pseudo-Metternich, « *l'unité de l'Europe ne doit pas se faire aux dépens de la communauté atlantique* » ? Mais ne s'agissait-il pas aussi d'embrigader les Européens dans un front des pays consommateurs de pétrole qui les dissuaderait de toute velléité de s'entendre par eux-mêmes et, en fonction de leurs intérêts, avec les pays producteurs ? L'aboutissement de cette opération est la paix séparée de Camp David grosse de nouveaux conflits et que les Russes laissent apparemment se conclure dans l'indifférence. Mais c'est aussi l'assujettissement économique de l'Europe occidentale et sa dépendance institutionnalisée — ce dont les Russes se moquent encore davantage.

Qui est joué ?

L'ennui de telles tactiques, c'est qu'elles doivent être recommencées sans cesse, c'est qu'on n'en finit jamais avec leurs improvisations hâtives au service d'une stratégie immuable. Grignotés dans leurs pouvoirs souverains, atteints dans leurs monnaies, bafoués dans leur liberté politique, les Etats européens s'agitent. Car leur illusion est de croire que la détente est aussi pour eux. Non. Ce qui est bon pour les Etats-Unis n'est pas bon pour ses alliés. D'où les alternances constantes de tensions et de détentes internationales. On peut observer des cycles réguliers. Dès que l'Europe pense qu'elle va pouvoir tirer partie d'une période de détente afin d'exister par elle-même, on est comme par hasard replongé incontinent dans une période de tension, la « menace soviétique » reparaît dans les discours, on appelle aux armes, et nos partenaires européens se ralignent en traînant plus ou moins la botte. Le tour est joué ; nous sommes actuellement en pleine représentation de ce théâtre aux armées.

On pourrait discuter longuement des raisons et des effets de l'intervention soviétique en Afghanistan. Lorsque les Russes auront fait autant de morts et répandu autant de napalm que les Américains en Indochine, on pourra faire le bilan des bienfaits que le système des blocs apporte à l'humanité. Mais les analyses géopolitiques sont plus instructives. Compensation à l'accord de Camp David, prise de gage contre un éventuel réarmement de la Chine par les Américains, les explications ne manqueraient pas qui ne seraient pas des excuses, et qui ne mettraient pas non plus les Soviétiques à l'abri d'une erreur, voire d'un piège habilement tendu pour fixer en un point donné leur politique qui, elle aussi, voudrait bien être mondiale, afin d'autoriser la machine de riposte.

Mais qui est joué, en fin de compte ? Encore les Etats européens, encore les Etats du Proche-Orient. Constatation de toute première importance. Le système fonctionne à tous les coups. Et nous voilà gros-jean comme devant avec nos dialogues Nord-Sud, nos « trialogues » aussi sémantiquement discutables que politiquement avortés, nos « déclarations communes » à la manque et qui toujours s'inscrivent en contrepoint des décisions ou des foucades américaines. Il est vrai que quelques esprits supérieurs en Europe se haussent le col et considèrent ce Carter comme un grand maladroit. Mais c'est un grand maladroit qui les roule et leur fait faire tout ce qu'il veut.

Alors notre ministre des affaires étrangères se découvre des nostalgies gaullistes et ne supporte plus qu'on présente la France comme une puissance moyenne. Alors, un ancien ministre de l'intérieur, changé en ambassadeur itinérant, découvre avec vingt ans de retard que Washington et Moscou exagèrent. Dans le même temps, des gaullistes en demi-solde, des chroniqueurs du temps qui les dépasse, nous expliquent gravement que le général de Gaulle, en un tel cas de crise, n'aurait pas hésité « à marquer sa solidarité active avec le camp atlantique » (ceux-là étaient partout, sauf à Phnom-Penh, le 1er septembre 1966). A qui donc profitent la confusion des esprits et la dérive des âmes ?

Intégré dans la crise

Il est vrai que face à cette comédie américaine, et pour résister à la psychose générale qu'elle engendre, seule la France, de tous les Etats européens, pourrait raison garder. Mais après six ans de légèreté, d'incohérence, de faiblesse, le pouvoir giscardien est devant les moyens qui lui restent comme une poule devant un cure-dent. Il a accepté la doctrine de la commission trilatérale, il s'est intégré dans la crise sans y prendre garde, il a accepté de mettre en place une Assemblée européenne qui s'ingère dans ses affaires, il a cru fin d'affubler cette assemblée d'une présidente qui n'a pas attendu un an pour aller faire acte d'allégeance à Washington, il se trouve dans l'impossibilité de dire *non* aux Russes pour avoir désappris de dire *non* aux Américains.

Michel Jobert a donc raison de parler de double complaisance, comme Jacques Chirac a raison d'affirmer qu'il n'y a pas d'alternative à la politique de détente, mais que le renforcement et l'indépendance de nos armes de dissuasion demeurent les seules réponses de la France aux machinations des blocs (d'ailleurs, on se demande toujours ce que ces deux-là attendent pour mettre en commun leurs idées et leurs énergies inemployées). Le président de la République, quant à lui, semble découvrir un de ces paysages qui vous rappellent vaguement une vie antérieure, sa mémoire oubliée. C'est qu'on ne joue pas impunément à croire qu'on est sorti de l'Histoire.

Car si notre indépendance n'est plus vécue depuis six ans que comme une coquetterie sur fond d'entente cordiale entre deux grandes puissances, elle est perdue. C'est au Proche-Orient lié à l'Europe, c'est autour du conflit israélo-palestinien que la vraie guerre menace. Le conflit d'Afghanistan, comme hier la guerre civile libanaise, n'est provoqué ou monté que pour occulter cette réalité. Après les élections américaines, Washington reprendra et tentera d'étendre là-bas les accords de Camp David, que la commission des droits de l'homme des Nations unies vient de déclarer sans validité quant à la détermination de l'avenir du peuple palestinien. Et c'en sera fini pour dix ans, pour vingt ans peut-être, de la liberté de l'Europe comme de celle de ces nations d'outre-Méditerranée, tellement liées à notre histoire et dont l'indépendance est si nécessaire à la nôtre.

Il se trouve que le Proche-Orient est la seule région du monde où le prestige, l'audience, l'influence de la France soient à peu près intacts. A condition qu'elle y agisse avec détermination et pour son propre compte, elle peut encore y prévenir le complot qui menace la liberté de l'Europe, elle peut encore y déjouer la tragi-comédie américaine comme le vieux rêve tsariste. Il suffirait pour cela qu'elle prenne la tête d'une croisade destinée à refaire une Palestine, en conformité avec toutes les résolutions prises par les Nations unies depuis 1947 et avalisées tant de fois par toute la communauté internationale, mais toujours différées par des manigances américaines qui ont bien servi les intérêts soviétiques dans cette région. La « troisième voie » dont on parle si volontiers, et qui n'est pas le neutralisme, est là ; mais elle est étroite. La diplomatie la plus subtile n'y peut suffire ; elle exigerait une grande politique, ce mélange si rare d'imagination et de courage.

(1) Calmann-Lévy, 1970.
(2) Calmann-Lévy, 1976.
(3) Balland et France Adel, 1980.

Ligne de crête

(Suite de la première page.)

En face, il ne s'agit pas d'un « bloc » mais d'une association, d'une alliance de pays démocratiques, libres à tout instant d'y rester ou d'en sortir. Face au monolithisme de l'Est, n'est-il pas nécessaire de maintenir entre eux un minimum d'unité d'action ? Il peut être utile également d'aider les pays dits « non alignés » à le demeurer, lorsqu'ils en ont réellement la volonté.

Quand, venue de l'Est, une bise glaciale a soufflé sur l'Europe, quand les sautes de vent ont remué l'Atlantique, on a dit que la France était, comme un frêle esquif, ballottée d'Est en Ouest, et naviguait en zigzag.

Sur cette mer agitée, la navigation n'était pas facile. Contre vents et marées, notre pays a maintenu son cap. Il n'a jamais changé son objectif, qui était la paix *et* la sécurité, la détente *et* la défense. Objectifs complémentaires que, bien entendu, certains n'ont pas manqué de juger contradictoires.

A partir de schémas simplistes et d'*a priori* doctrinaux, on a bientôt fait à notre diplomatie un double procès d'intention.

Pour avoir réagi, aussitôt le coup de Kaboul, avec une modération que beaucoup ont jugée excessive, pour s'être refusée à des représailles inefficaces, pour n'avoir pas répondu à de soudaines convocations, pour n'avoir pas fait siennes toutes les initiatives américaines, elle s'est vue soupçonnée de « *neutralisme* »

Pour avoir solennellement réaffirmé son appartenance à l'alliance atlantique — que notre pays n'a jamais quittée, — pour s'être déclarée prête à respecter ses engagements en cas de besoin, elle a été reconnue coupable du crime d'« *atlantisme* », crime particulièrement atroce, on le sait.

Aurait-on donc perdu chez nous le sens de la mesure et de l'exactitude ? Entre un neutralisme illusoire et dangereux et un « suivisme » passif et servile ne voit-on pas que l'intérêt et la vocation de la France la portent à concilier sa volonté d'indépendance et sa nécessaire solidarité avec ses alliés et ses partenaires européens ? C'est là une voie étroite et difficile. C'est un chemin de crête. Pour s'y maintenir, sans tomber dans l'isolement ou dans l'alignement, il faut beaucoup de fermeté et de réalisme, de courage et de finesse. On s'expose à chaque instant aux attaques venues des extrêmes.

Envisagée dans cette perspective, la politique étrangère de la France apparaît claire et cohérente. Le fait est qu'elle a été parfois mal comprise, ici et ailleurs. A quoi faut-il attribuer ces malentendus ? A un excès de subtilité ? A une insuffisance d'explication ? La question mérite qu'on y réfléchisse, car la politique doit tenir compte de la psychologie. Il arrive que les apparences masquent la réalité et que la tactique fasse oublier la stratégie. La déclaration franco-allemande du 5 février me paraît avoir mis provisoirement un terme à cette querelle. Elle devrait normalement dissiper les doutes qui subsistaient encore dans quelques esprits.

Quoi qu'il en soit, c'est à l'avenir qu'il nous faut maintenant songer, en prévision de crises futures. Pour y faire face nous devrions, je crois, avancer dans trois directions : l'action propre à la France, la concertation avec nos alliés, l'union politique de l'Europe.

Un rôle particulier

Nation indépendante, responsable, dotée de l'arme nucléaire, liée à tant de pays du tiers-monde, prestigieuse par son histoire, sa langue et sa culture, la France a un rôle particulier à jouer pour la préservation de la paix : rechercher inlassablement les moyens de réduire la tension internationale.

Ce rôle spécifique, notre pays ne saurait, bien évidemment, le remplir en se posant en arbitre « équidistant » entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Ce serait s'éloigner de la réalité. La France a choisi son camp, qui est celui de la liberté. Elle se situe dans la solidarité de l'Occident.

Alliée sûre, fidèle et fière, partenaire solide et incommode, elle n'a pas à s'aligner, en tous points et systématiquement, sur les Etats-Unis. Ceux-ci doivent le comprendre : on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Mais l'alternative à l'alignement n'est pas l'éloignement. C'est la concertation pour la mise en œuvre de politiques différenciées que, par ces temps troublés, il y aurait grand avantage à coordonner.

Il reste que, pour « faire le poids », la France a intérêt à promouvoir l'unité de l'Europe à partir d'une bonne entente franco-allemande. Ce qu'elle fait, avec ténacité, à travers bien des obstacles. Espace économique régional, la Communauté européenne, actuellement aux prises avec de sérieuses difficultés, ne pourra se développer, voire se maintenir, qu'en devenant une puissance politique capable de jouer son rôle propre dans le monde et de mener sa propre politique. L'Europe unie, dès lors qu'elle existera, se voudra indépendante.

C'est dans la mesure où elle apparaîtra comme une force politique distincte des Etats-Unis qu'elle répondra à l'attente du tiers-monde. Méfiantes ou hostiles à l'égard des superpuissances, les jeunes nations se tournent plus que jamais vers elle. Il serait grave de les décevoir.

Il faut donc faire l'Europe *à côté* des Etats-Unis, tout en sachant bien qu'on ne peut la faire *contre* eux. A ce niveau également, le bon sens nous invite à développer la concertation — notamment pour le traitement des crises.

Mais pour devenir le partenaire égal de sa puissante alliée, pour assumer pleinement ses responsabilités au service de la paix, l'Europe ne devrait-elle pas se doter d'une capacité propre de défense, qui constituerait le pilier européen de l'alliance atlantique ? C'est ma conviction de toujours. Aussi longtemps que leur sécurité dépendra, pour l'essentiel, de la protection américaine, les nations européennes flotteront entre la subordination aux Etats-Unis et la tentation de la neutralité. Qui n'a pas de politique de défense n'a pas de politique.

Je n'ignore pas l'extrême difficulté de ce problème. Et je ne me berce pas de l'illusion qu'il sera aisément et rapidement résolu. Mais le moment n'est-il pas venu de l'examiner entre Européens ? L'accord franco-allemand est un premier pas dans cette voie. D'autres suivront, je l'espère.

Le monde évolue vite. Il ne nous attendra pas. Charles Péguy distinguait dans l'histoire les « périodes », où rien ou presque ne change, et les « époques », où tout change. Nous sommes entrés dans une de ces époques où les événements se précipitent et risquent d'entraîner des mutations non maîtrisables. Puissent les Français et les Européens en prendre conscience avant qu'il ne soit trop tard : seule une action commune et concertée avec leurs alliés peut encore les rendre maîtres de leur destin.

JEAN LECANUET.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	308 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	293 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

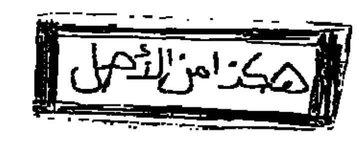
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Canada

LES RELATIONS ENTRE LE QUÉBEC ET LE POUVOIR FÉDÉRAL

M. René Lévesque s'apprête à livrer un « match impressionnant » à M. Trudeau

De notre correspondant

Montréal. — Commentant la très nette victoire de M. Trudeau aux élections du 18 février, et plus particulièrement les résultats exceptionnels du parti libéral au Québec (soixante-treize sièges sur soixante-quatorze), le premier ministre québécois, M. Lévesque, a exprimé le souhait que les *électeurs québécois fassent preuve « d'une aussi grande cohésion dans quelques mois »*, lors du référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada).

M. Lévesque estime que les Québécois ont voté plus pour M. Trudeau lui-même qu'en faveur du fédéralisme : ce vote *« constitue un immense plébiscite en faveur de M. Trudeau »*, a-t-il déclaré. C'est pourquoi *« le retour de M. Trudeau, qui s'est toujours prononcé pour un gouvernement fédéral fort, devrait inciter les Québécois à voter oui au référendum »*, s'ils veulent éviter une *« longue paralysie »* du système politique dans sa forme actuelle.

Ces propos semblent indiquer que le gouvernement québécois a l'intention d'exploiter à son profit le climat de confrontation qu'il estime inévitable avec la présence de M. Trudeau à Ottawa. M. Lévesque a même parié d'un *« match impressionnant en perspective »*.

Pour sa part, le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée du Québec, M. Claude Ryan, a donné une interprétation exactement inverse de la victoire de M. Trudeau. Selon M. Ryan, le vote massif des Québécois en faveur de M. Trudeau est une *« nouvelle expression de leur préférence pour l'option fédéraliste (...). Ils ont estimé qu'il était l'homme le plus capable de défendre le fédéralisme »*.

M. Ryan voit dans cette élection la preuve que M. Lévesque s'était trompé en affirmant, après le scrutin du 22 mai 1979, que le Canada anglais avait élu le conservateur Joe Clark contre la volonté du Québec, qui venait de se prononcer très majoritairement (67 sièges sur 75) en faveur de M. Trudeau. M. Lévesque avait alors déclaré que l'époque du « *french power* » à Ottawa était définitivement révolue et, avec elle, l'illusion que les Québécois avaient leur place dans la fédération canadienne.

« Normands d'Amérique »

Le retour en force de M. Trudeau pourrait cependant poser des problèmes, autant pour le parti québécois de M. Lévesque que pour M. Ryan lui-même. Ce dernier craint, en effet, que M. Trudeau ne s'arroge une trop grande place dans la campagne référendaire et ne cherche à imposer sa position constitutionnelle centralisatrice aux dépens de la conception plus régionaliste des libéraux québécois. M. Ryan a répété ce qu'il a déjà dit à plusieurs reprises, à savoir qu'il dirigerait lui-même le « comité du non » au référendum, mais que M. Trudeau pourrait participer à la « direction morale » de la campagne.

Encore une fois, la presse s'interroge sur l'apparente contradiction qui fait que les Québécois votent pour le plus centralisateur des partis à l'échelon fédéral, alors qu'ils ont élu un gouvernement indépendantiste à l'échelon provincial en 1976 et qu'ils s'apprêtent à se prononcer sur leur appartenance au Canada.

Rejetant l'explication traditionnelle qui veut que les Québécois, *« vrais Normands d'Amérique, votent de façons opposées aux deux niveaux de gouvernement pour pouvoir gagner sur tous les tableaux »*, un sociologue écrit dans un journal montréalais : *« Le nationalisme québécois n'est pas encore sorti de la problématique canadienne et le comportement électoral des Québécois* (au cours des deux derniers scrutins) *en est une illustration exemplaire. (...) Dans la mesure où la souveraineté-association n'est pas l'indépendance du Québec, elle ne remet pas en cause l'Etat canadien : elle vise seulement à réaménager cet Etat et à redistribuer certains pouvoirs secondaires. »*

C'est pourquoi, conclut l'auteur, il n'est pas si paradoxal de voir les Québécois voter massivement pour le parti libéral fédéral, d'autant plus que celui-ci s'est toujours présenté comme le *« défenseur des droits de la minorité française »* et qu'il est dirigé par un des leurs.

La presse, qui, à l'exception du *Toronto Star* et du quotidien montréalais *la Presse*, avait mené une campagne contre M. Trudeau, a fait contre mauvaise fortune bon cœur devant l'ampleur de la victoire de ce dernier. Le quotidien montréalais *The Gazette* reconnaît les qualités remarquables du chef libéral et espère qu'il saura utiliser la confiance « extraordinaire » des électeurs pour réussir sa sortie politique. Les journaux de la capitale fédérale sont plus amers, tandis que *le Devoir*, qui s'était prononcé en faveur du social-démocrate, M. Ed. Broadbent, écrit : *« Les ressources* (de M. Trudeau) *sont sans limite : son aptitude à encaisser les revers, à surmonter les obstacles, à recommencer le combat, force l'admiration »*.

Pour leur part, les milieux d'affaires, qui souhaitaient le maintien des conservateurs au pouvoir et avaient bien accueilli leur budget, sont finalement soulagés d'avoir affaire à un gouvernement majoritaire, plus stable par définition. Enfin, les gouvernements provinciaux dirigés par les conservateurs dans sept cas sur dix, ont tous émis des réserves à propos du nouveau cabinet libéral, l'Ontario se déclarant même « *déçu* », tandis que l'Alberta a reporté ses commentaires à plus tard (1).

La cérémonie de passation de pouvoirs pourrait avoir lieu au début de la semaine prochaine, après que M. Clark aura présenté sa démission au gouverneur général, *M. Ed Schreyer, qui représente la couronne britannique au Canada.* M. Trudeau pourrait connaître les mêmes difficultés *que M. Clark l'année dernière s'il* veut former un gouvernement représentatif de l'ensemble du pays.

Contrairement à la tradition qui veut que les ministres soient des élus du peuple, les conservateurs avaient été obligés de faire appel à des sénateurs (désignés par le premier ministre) pour faire entrer des Québécois dans le gouvernement, car le Québec n'avait élu que deux députés conservateurs. Les libéraux, pour leur part, n'ayant aucun député dans les trois provinces situées à l'Ouest du Manitoba, M. Trudeau pourrait être amené à recourir au même procédé s'il veut s'attirer la sympathie de l'Ouest, qui éprouve un profond sentiment de frustration à la suite de la défaite de « son » premier ministre, M. Clark.

La Chambre des Communes pourrait se réunir dès le 8 avril et le gouvernement présenterait un nouveau budget dans les semaines suivantes.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Sept provinces, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve, l'Alberta et le Manitoba, sont dirigés par des conservateurs. La Saskatchewan a un gouvernement social-démocrate (Nouveau Parti démocratique). La Colombie-Britannique est dirigée par le parti du Crédit social (droite populiste) et le Québec par la formation indépendantiste de M. René Lévesque, le parti québécois (P.Q.).

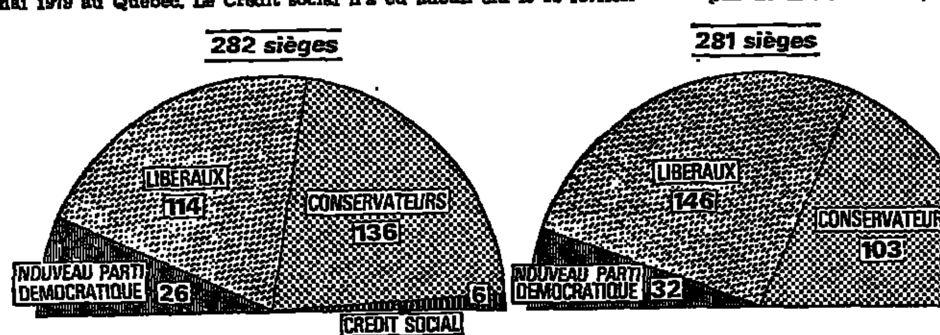
● *La Pravda commente* [illegible] *favorablement mercredi la victoire de M. Trudeau* et critique vivement la politique menée par l'ancien premier ministre conservateur canadien M. Clark. *« Les conservateurs ont été incapables de résoudre aucun des problèmes économiques et sociaux (...) et ont utilisé au cours de la campagne électorale les inventions provocatrices sur la menace soviétique »*, écrit l'organe du P.C. soviétique.

RÉPARTITION DES PARTIS PAR PROVINCE

(entre parenthèses les sièges obtenus le 22 mai 1979)

	Conservateurs	Libéraux	Nouveau parti démocratique
Ontario	38 (57)	52 (32)	5 (6)
Québec (1)	1 (2)	73 (67)	0 (0)
Nouvelle-Ecosse	6 (8)	5 (2)	0 (1)
Nouveau-Brunswick	3 (4)	7 (6)	0 (0)
Terre-Neuve	2 (2)	5 (4)	0 (1)
Ile du Prince-Edouard	2 (4)	2 (0)	0 (0)
Manitoba	5 (7)	2 (2)	7 (5)
Colombie britannique	16 (19)	0 (1)	12 (8)
Saskatchewan	7 (10)	0 (0)	7 (4)
Alberta	21 (21)	0 (0)	0 (0)
Yukon	1 (1)	0 (0)	0 (0)
Territoires du Nord-Ouest	1 (1)	0 (0)	1 (1)
	103 (136)	146 (114)	32 (26)

(1) Six députés du Crédit social (droite populiste) avaient été élus le 22 mai 1979 au Québec. Le Crédit social n'a eu aucun élu le 18 février.



CHAMBRE DES COMMUNES élue le 22 mai 1979 et dissoute le 13 décembre dernier.

CHAMBRE DES COMMUNES élue le 18 février 1980.

Il y avait 281 sièges à pourvoir le 18 février, au lieu de 282 le 22 mai 1979. En raison du décès d'un candidat quelques jours avant le scrutin, une élection partielle aura lieu en mars au Québec pour l'attribution du dernier siège.

Le nouveau parti démocrate veut être la « conscience du Parlement »

Un ancien premier ministre libéral disait des néo-démocrates qu'ils étaient des « libéraux pressés ». Il voulait dire par là qu'un gouvernement libéral pouvait réaliser les objectifs du nouveau parti démocratique, surtout dans le domaine social, sans *prendre le risque de* bousculer l'économie et de provoquer l'inquiétude des milieux d'affaires. Il est vrai que, depuis 1945, les gouvernements libéraux successifs ont abondamment pillé le programme de ce parti, *en créant* les allocations familiales, l'assurance chômage et la Sécurité sociale. Cette tendance s'est encore accélérée lorsque le N.P.D. a soutenu le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau entre 1972 et 1974. C'est notamment à cette époque que fut créée la Société nationale des hydrocarbures Pétro-Canada.

Créé en 1935 sous le nom « Coopérative Commonwealth Federation », le parti qui allait devenir plus tard le N.P.D. répondit d'abord aux besoins de la population de l'ouest, qui avait l'impression d'être abandonnée *à son sort par* le gouvernement fédéral alors que la crise des années 30 la frappe durement. Aujourd'hui avec M. Ed. Broadbent, qui a remplacé M. David Lewis à la tête du parti en 1975, le N.P.D. reste *bien* implanté dans l'ouest, il a cinq députés en Ontario et a disparu dans l'est, où il avait pourtant réussi à faire élire deux députés en 1979. *Son bastion* reste la Colombie Britannique dont il a dirigé le gouvernement provincial néo-démocrate, celui de M. Blakeney, au Saskatchewan.

Très proche des syndicats qui lui fournissent le gros de ses militants, le N.P.D. défend un socialisme assez édulcoré et peut être considéré comme le plus nationaliste des partis canadiens. Son programme prévoit un contrôle plus étroit des sociétés multinationales qui exploitent les richesses naturelles du pays et une participation accrue de l'Etat dans ce domaine.

Le N.P.D. s'oppose à l'exportation d'hydrocarbures vers les Etats-Unis, souhaite un réaménagement de la fiscalité en faveur des petits salariés et préconise la mise sur pied d'un programme de plein emploi. *Son chef*, M. Broadbent, est un professeur d'université de quarante-quatre ans, originaire de l'Ontario, qui a réussi à s'imposer à ses militants et à la presse. Les succès de la dernière campagne électorale *ont amené* le N.P.D. à réviser ses positions sur plusieurs points, ce qui permet à certains de parler d'opportunisme. *Il est notamment question* d'abandonner la position adoptée en 1969, sur le retrait du Canada de l'OTAN, M. Broadbent estimant que la situation internationale a évolué dans un sens défavorable à la détente.

Avec trente-deux députés, le N.P.D. veut continuer à assurer la fonction de « conscience du Parlement » ou encore de « chien de garde » pour rappeler à l'ordre les libéraux lorsque ceux-ci chercheront à adopter des *mesures antisociales* ou contraires, selon eux, à l'intérêt national. — B. d. L. G.

L'agitation s'étend au Mexique et en Amérique centrale

L'agitation sociale et politique s'étend au Mexique et en Amérique centrale. Le durcissement des positions prises par les forces en présence dans plusieurs pays de la région et la préoccupation croissante du gouvernement des Etats-Unis témoignent de l'importance d'une crise chaque jour plus préoccupante.

● A MEXICO, des négociations ont commencé entre les occupants des ambassades du Danemark et de Belgique et un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur. Les paysans qui se réclament du Front national démocratique populaire (F.N.D.P.), exigent la libération de cent vingt prisonniers politiques et des informations sur le sort de six cents disparus. Ils protestent contre le vol de terres leur appartenant et les mauvais traitements auxquels les soumettent les grands propriétaires terriens et les autorités. La police, qui a fermé les rues menant aux deux ambassades, ne semblait pas, mardi 19 février, disposée à donner l'assaut.

Il semble que les occupants se soient emparés des chancelleries sans armes et même sans vivres. Un des leurs a lancé, par l'intermédiaire des journalistes, un appel au peuple mexicain *« pour qu'il nous apporte de la nourriture, car parmi nous il y a des enfants qui ont peu de résistance »*. Les diplomates belges et danois sont libres de leurs mouvements. L'ambassadeur de Belgique serait rentré chez lui dans la soirée de mardi, mais son collègue danois a déclaré qu'il ferait *« ce que font les capitaines de navire et n'abandonnerait pas son ambassade »*.

● A SAN-SALVADOR, deux bombes de forte puissance ont explosé, mardi matin 19 février, détruisant totalement, l'une la radio de l'évêché et l'autre la bibliothèque de l'université centro-américaine. Les actions ont été revendiquées par le Front pour libérer l'Amérique centrale du communisme, qui affirme avoir voulu *« punir l'archevêque criminel »*. Un groupe de quarante avocats a, d'autre part, demandé à la junte de faire condamner, conformément au code pénal salvadorien, tous les occupants d'édifices publics à des peines allant de quinze ans à vingt ans de prison.

Les militants révolutionnaires ont, quant à eux, libéré, mardi, cent soixante des trois cent soixante-dix otages qu'ils détenaient. M. Julio Florez, secrétaire de l'organisation du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), a déclaré que le gouvernement avait accepté de réduire de 25 % le prix des fournitures nécessaires à l'agriculture et s'était engagé à fournir une eau potable « bon marché » aux habitants des taudis qui entourent la capitale.

● A WASHINGTON, un porte-parole du département d'Etat a déclaré, pour sa part, que les Etats-Unis *« partageaient les préoccupations de la junte concernant la violence, d'où qu'elle vienne, et son intention d'y mettre fin ». « Le programme d'assistance que nous étudions en ce moment devrait permettre d'atteindre cet objectif »*, a-t-il ajouté.

● A MANAGUA, le gouvernement nicaraguayen a décidé mardi de nationaliser plusieurs milliers d'hectares de nouvelles terres et d'accepter la demande des paysans de ne pas restituer « un pouce » des terres déjà confisquées.

Un membre de la junte de gouvernement, M. Sergio Ramirez, a précisé qu'un décret en ce sens était en préparation par lequel toutes les terres non exploitées seraient nationalisées ainsi que celles ayant appartenu à des propriétaires liés avec l'ancien régime somoziste.

Ce décret, fait-on remarquer, revient sur une décision antérieure stipulant que les anciens propriétaires disposaient de soixante jours pour s'opposer à la *confiscation s'ils pouvaient* prouver qu'ils n'avaient pas été des partisans de l'ancien dictateur et que leurs terres avaient été obtenues légalement.

● A SAN-JOSE-DE-COSTA-RICA, le communiqué final de la *seconde assemblée générale de* défense des droits de l'homme en Amérique centrale recommande la création d'un « tribunal *permanent » en Amérique Centrale*, chargé de juger, selon le droit international, les personnes commettant des « crimes de guerre » contre les organisations combattantes ou les populations civiles de la région.

Le document dénonce également l'« immixtion ouverte » des Etats-Unis dans les affaires du Salvador et l'appui donné par l'armée et le gouvernement guatémaltèques à une seule partie dans la crise que connaît ce pays.

Enfin, le coordinateur de la *commission permanente des droits* de l'homme en Amérique centrale, le prêtre salvadorien Higinio Alas, souhaite, dans une déclaration à l'A.F.P., qu'un mouvement d'opinion international réclame pour les personnes arrêtées dans ces pays le statut de prisonniers de guerre. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● M. ANTHONY HYDE, président du comité démocrate des Américains vivant à l'étranger a annoncé mardi 19 février à Washington qu'il soutenait le président Carter comme candidat démocrate à l'investiture pour l'élection présidentielle de novembre prochain. Les Américains établis hors des Etats-Unis disposent de 8 voix à la convention démocrate qui aura lieu en août à New-York. — *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT DU KENYA, *M. Daniel Arap Moi est arrivé* mardi 19 février à Washington pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle *il devait rencontrer M. Carter*, et, en l'absence de M. Vance en voyage en Europe, M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint. *Le Kenya est l'un des* trois pays de l'océan Indien où les Etats-Unis souhaitent obtenir des facilités militaires à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, les deux autres étant la Somalie et Oman. — *(A.F.P.)*

● M. RONALD SPIERS, ancien ambassadeur en Turquie, a été nommé à la tête du bureau de renseignements et de recherches du département d'Etat. Agé de cinquante-quatre ans, M. Spiers est un diplomate de carrière. *Le bureau qu'il va* diriger est chargé de faire la synthèse des informations recueillies par les représentations américaines à l'étranger. — *(U.P.I.)*

ERRATUM. — La convention chargée de désigner le candidat du parti républicain à l'élection présidentielle de novembre aura lieu le 14 juillet, et non pas en août, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté 17-18 février.

Namibie

● LE GENERAL PREM CHAND, nommé commandant des troupes des Nations unies en Namibie, est arrivé lundi 18 février à Windhoek après s'être rendu en Angola, au Botswana et en Zambie. Il se rendra ensuite en République Sud-Africaine. — *(Reuter.)*

Saint-Kitts

● LES ELECTIONS DU 18 FEVRIER ont entraîné un changement de majorité dans cet *Etat associé à la couronne britannique, dont* les cinquante mille habitants sont répartis entre les deux îles de Saint Kitts et de Nevis, dans les Caraïbes. *Le premier ministre* sortant, M. Lee Moore, dirigeant du Labour Party, n'ayant gagné que quatre des neuf sièges du *Parlement, a été* remplacé par le Dr Kennedy Simmonds, secrétaire général du People's Action Movment (PAM). *Une coalition a été* formée entre le PAM, qui compte trois députés, et les deux élus du Nevis Reformation Party, qui ont l'intention de demander l'autonomie de leur île après que le pays aura accédé à l'indépendance, à la fin de l'année. — *(U.P.I.)*

AFRIQUE

Algérie

LA MORT ACCIDENTELLE D'UN COOPÉRANT A EL ASNAM

La communauté française demande la mise en place de services de secours d'urgence efficaces

El Asnam. — La colère gronde dans la petite communauté française d'El Asnam (l'ancienne Orléansville), à 200 kilomètres à l'ouest d'Alger, après la mort, le 2 février, d'un jeune coopérant militaire, M. Jean Cottet, qui accomplissait son service national comme enseignant dans un centre de formation professionnelle des travaux publics et du bâtiment.

Victime d'un accident à son domicile, il avait été immédiatement transporté à l'hôpital de la ville et examiné par un médecin irakien qui diagnostiquait une commotion cérébrale et l'avait jugé intransportable, du moins par la route. L'ambassade fut alors prévenue par les amis de la victime. L'état du blessé s'aggravant pendant la nuit, le directeur du centre de formation intervient auprès du ministère algérien de la santé pour demander l'envoi d'un neurochirurgien à El Asnam. L'ambassade de France agit de même. A 11 heures, une équipe algérienne quitte en voiture particulière l'hôpital Mustapha à Alger. Elle arrive à 16 heures à El Asnam. Elle décide d'évacuer M. Cottet sur la capitale. Ce dernier est alors placé dans l'ambulance. Ce véhicule non chauffé ne contient pas de bouteille d'oxygène. Quand il atteint Alger, le blessé a succombé en dépit des efforts déployés par ses accompagnateurs qui ont pratiqué sans relâche massage cardiaque et respiration artificielle.

Les camarades du jeune homme, qui nous expriment leur « *indignation* », ont rédigé une pétition et recueilli, en quelques heures, cinquante-sept signatures.

« *Le très officiel guide du coopérant qui nous a été remis à notre arrivée en Algérie*, nous dit l'un d'entre eux, *porte en toutes lettres que nous pouvons, « dans les cas » graves », obtenir l'envoi immédiat d'une ambulance pour le transport gratuit d'un malade ou d'un blessé vers Alger, « quel que » soit le lieu du territoire algé- » rien où se trouve la personne » à transporter ». Il suffit, nous précise ce guide, d'appeler au téléphone le « service d'urgence » installé au consulat général de France à Alger.* » Des assurances du même ordre sont données aux

De notre envoyé spécial

V.S.N.A. (volontaires du service national actif).

« *Lorsque nous téléphonons pour des cas de ce genre*, ajoute un enseignant, *on nous répond que nous ne sommes pas qualifiés pour évaluer l'état réel de la victime. Mais l'ambassade n'a envoyé personne de compétent. Lorsque nous insistons, on nous rétorque que l'ambassade ou le consulat ne peuvent interférer avec les services sanitaires algériens. Pourquoi alors nous entretenir dans la fausse illusion que des moyens français existent pour nous évacuer alors que l'on se refuse à les utiliser ?* »

Un système d'alerte

Les coopérants d'El Asnam ont vivement ressenti ce drame, et la violence de leur réaction a été encore amplifiée par une psychose permanente de l'accident et de la maladie, commune à tous les coopérants en Algérie. La gravité de certaines accusations a été accueillie avec quelque amertume par les services de l'ambassade et du consulat, qui doivent faire face, en moyenne, à deux « affaires » par semaine et dont l'intervention efficace a débouché, dans de nombreux cas, sur une issue heureuse. Dans le cas de M. Cottet, l'ambassade fait remarquer que le blessé ayant été déclaré intransportable, elle avait fait le nécessaire auprès des autorités algériennes pour qu'une équipe médicale soit envoyée à El Asnam, ce qui a été fait.

Au-delà de ces polémiques, il semble que ce soit un système qui soit en cause et non des hommes dont la bonne volonté n'est pas à démontrer. L'ambassade et les consulats ont en charge une population de plus de quarante mille ressortissants ; aux quelque trois mille coopérants civils et aux mille trois cents V.S.N.A., il faut ajouter les techniciens œuvrant dans le cadre de contrats privés et les trois à quatre mille Français restés en Algérie après l'indépendance. Cette population est éparpillée sur un territoire grand comme quatre fois la France. Dans ces conditions, l'insuffisance des moyens contraste avec les assurances données qui entretiennent les ressortissants français dans un climat de fausse sécurité.

L'insuffisance du dispositif médical français en place est évidente. Ainsi, les consulats de Constantine et d'Oran ne disposent toujours d'aucun médecin. Il paraît cependant difficile de le développer, faute de crédits, mais aussi parce qu'il ne semble guère possible de créer en marge de la médecine algérienne un système parallèle. Le problème apparaissant, peut-être à tort, insurmontable, l'ambassade n'a pas voulu ou pas pu engager sur ce point un dialogue avec les autorités afin de discuter ensemble de la façon de satisfaire les besoins d'une population de coopérants habituée en matière de soins médicaux à des prestations d'un niveau plus élevé que celui offert actuellement par l'Algérie qui met d'abord, et c'est légitime, l'accent sur une médecine de masse.

La meilleure solution consisterait le plus souvent en une évacuation rapide vers la capitale ou vers la France. Cela implique la mise en place d'un système d'alerte bien organisé, couvrant vingt-quatre heures sur vingt-quatre l'ensemble du territoire et doté de consignes précises, ce qui n'existe pas vraiment actuellement. Cela demande aussi des moyens. Ceux-ci existent déjà dans le cadre de sociétés privées d'assurance. L'une d'entre elles couvre ainsi les coopérants français au Maroc. Cette solution ne pourrait-elle être appliquée à l'Algérie ? Nombreux sont les coopérants qui accepteraient sans doute de participer au financement d'un tel système. Reste le cas des V.S.N.A., cette infanterie de la coopération, envers lesquels les autorités françaises ont des devoirs particuliers. Là encore, c'est un sujet dont il est possible de discuter avec les autorités algériennes et notamment avec l'armée qui n'a jamais refusé son assistance lorsqu'elle lui était demandée et qui ouvre déjà aux V.S.N.A. les portes de l'hôpital militaire d'Alger. Encore faut-il qu'ils y parviennent...

DANIEL JUNQUA.

LES SUITES DE L'ATTAQUE DE GAFSA

D'importants détachements militaires auraient pris position des deux côtés de la frontière tuniso-libyenne

La campagne antifrançaise se poursuit en Libye où l'agence Jana accuse les autorités tunisiennes d'avoir « confié à des spécialistes français la direction des services de renseignements à la suite de défections constatées dans les rangs de la police tunisienne ». D'autre part, l'agence de presse libyenne dénonce le rappel des travailleurs tunisiens en Libye par les autorités de Tunis et dément « qu'ils sont l'objet de brimades ou qu'ils sont expulsés ou emprisonnés ». Elle affirme, en revanche, « qu'ils ont le droit de demeurer à leurs postes de travail et qu'aucun mal ne leur sera fait ».

Tandis que les Tunisiens redoutent une nouvelle « machination » de Tripoli, Alger n'a pas réagi aux déclarations, prêtées par l'agence Jana à l'émissaire du président Chadli Bendjedid, concernant une éventuelle fusion entre la Libye et l'Algérie. Selon notre correspondant en Algérie, M. Benhamouda, ministre de l'intérieur, était simplement porteur d'un message du chef de l'Etat, et l'on estime, dans les milieux informés à Alger, que les propos qu'il aurait pu tenir ont été « sollicités » et que le silence observé à ce sujet par la presse et les autorités équivaut à un démenti.

Tunis. — Selon des voyageurs arrivés mardi 19 février à Tunis, une nette tension est perceptible depuis quelques jours dans le sud du pays où d'importants détachements militaires seraient en position de part et d'autre de la frontière tuniso-libyenne. Toutefois les rumeurs d'accrochages entre les deux armées qui circulent depuis vingt-quatre heures dans la capitale sont catégoriquement démenties par les milieux gouvernementaux.

Le territoire a été récemment survolé, non seulement dans le Sud mais aussi dans la région de Bizerte, par des appareils non identifiés ; en outre, selon certaines informations la Libye rappellerait actuellement les groupes armés qu'elle avait entraînés dans ses camps et qu'elle a envoyés ces derniers temps au Liban. Ces éléments renforcent les craintes des Tunisiens de subir une nouvelle agression après l'attaque de Gafsa.

Se référant à « *des sources bien informées* », la presse tunisienne fait état d'une machination qui se préparerait à Tripoli et que l'on semble prendre très au sérieux dans les sphères officielles. Selon ce scénario, on ferait endosser des uniformes de l'armée tunisienne à des Tunisiens, entraînés en Libye, pour qu'ils simulent une attaque contre le territoire libyen dans une zone proche de la frontière. La manœuvre aurait deux objectifs : justifier une opération « de représailles » de l'armée libyenne en Tunisie et, grâce aux aveux des pseudo soldats tunisiens faits prisonniers, démontrer à l'opinion publique internationale que c'est à Tunis que se trament les complots.

De notre correspondant

Autre sujet de préoccupation pour les dirigeants tunisiens, même s'ils se refusent à le reconnaître : l'annonce par l'agence de presse libyenne Jana que la visite, lundi et mardi, à Tripoli, de M. Boualem Ben Hamouda, ministre algérien de l'intérieur, s'inscrirait « *dans le cadre de la fusion des deux révolutions* ».

En repartant pour Alger, après avoir rencontré le colonel Kadhafi, M. Boualem Ben Hamouda aurait déclaré que les deux pays avaient décidé de réaliser leur union et que la prochaine session de la commission mixte algéro-libyenne « *aura à fixer les étapes de l'unification* ». Le ministre aurait également souligné les « *point de vue concordants des deux pays sur tous les sujets évoqués, notamment sur la situation dans le monde arabe* » et « *condamné l'intervention franco-américaine dans la région arabe* ».

Comme ils se sont évertués depuis trois semaines à mettre hors de cause les autorités algériennes dans l'opération de Gafsa, malgré les preuves qu'ils détiennent de la complicité de certains membres du F.L.N., les milieux politiques feignent aujourd'hui de n'attacher aucune importance aux informations de l'agence de presse libyenne, souvent fantaisistes (1). Mais l'on s'étonne cependant quelque peu du silence d'Alger après les propos qui sont prêtés à l'émissaire du président Bendjedid.

De même, une mise au point serait sans doute appréciée ici après que Tripoli a affirmé que « *les deux révolutions* (libyenne et algérienne) *adoptent une position commune pour soutenir le peuple tunisien frère dans sa juste lutte en vue de la libération de sa patrie des forces françaises d'invasion* ».

Cette « *invasion* » française est encore évoquée par quelques groupes d'étudiants se réclamant du comité universitaire provisoire (CUP), de tendance gauchiste, qui continue à empêcher le déroulement normal des cours à l'université de Tunis, principalement à la faculté de droit. Cette situation, qui se prolonge depuis plus d'une semaine, a amené mardi le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à avertir les étudiants que toute absence des cours entraînerait — sans préjudice d'autres mesures universitaires — la suppression des bénéfices de la bourse et des cités et restaurants universitaires.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'Agence de presse libyenne s'en est pris personnellement mardi, en termes très vifs, à M. Giscard d'Estaing, et a annoncé « une tension grandissante » en Corse. Elle indique, dans une dépêche que, « *malgré la répression* », « *les masses populaires, qui aspirent unanimement à l'indépendance, ont pris le contrôle des municipalités et des services publics dans les principales villes de l'île.* »

Maroc

LES ÉTUDIANTS GRÉVISTES SERONT PRIVÉS DE LEURS BOURSES D'ÉTUDES

Rabat (*A.F.P.*). — Le gouvernement marocain vient de décider la suspension des bourses à tout étudiant qui participerait dorénavant à des grèves des cours, indiquait-on à Rabat, mardi 19 février, à la suite des mouvements larvés déclenchés depuis quelques semaines à l'initiative de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM, progressiste), dont la plupart des revendications étaient d'ordre politique. Dans les milieux officieux, on affirme que « *le droit de grève est et demeure garanti par la loi* ». Toutefois, explique-t-on en substance, le gouvernement ne compte plus accorder de primes à une « *poignée de subversifs* » qui ne cessent de provoquer des troubles dans les établissements scolaires et d'empêcher leurs camarades de poursuivre normalement leurs études. Des bourses d'études sont actuellement octroyées à l'ensemble des quatre-vingt-huit mille étudiants marocains.

D'autre part, plusieurs étudiants appartenant au mouvement clandestin marxiste-léniniste ont été condamnés ces derniers jours, notamment à Rabat et à Casablanca, à des peines allant jusqu'à cinq années de détention pour « *activités subversives et diffusion de tracts pouvant porter atteinte à l'ordre public* ». Les journaux d'opposition, particulièrement ceux de l'U.S.F.P. et du Parti du progrès et du socialisme (communiste), qui accordent généralement une large place à toute atteinte aux droits de l'homme, sont restés muets sur ces procès, ces étudiants défendant depuis 1973 le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

● *L'augmentation du coût de la vie marocain* a été de 8,3 % en 1979 contre 9,76 % en 1978 et 12,5 % en 1977. Il s'agit d'une hausse moyenne tenant compte des variations saisonnières, précise le bulletin économique marocain *Cedies Informations*, qui estime que « *les éléments entrant en ligne de compte pour le calcul de l'indice officiel du coût de la vie gagneraient à être actualisés* ». — (*A.F.P.*)

ASIE

Inde

APRÈS LA DISSOLUTION DE NEUF ASSEMBLÉES LOCALES

Une partie de la presse accuse Mme Gandhi de n'avoir pas renoncé à user de méthodes autoritaires

New-Delhi. — Après la décision du gouvernement de dissoudre les Assemblées de neuf des Etats de l'Union, dans lesquels les partis vaincus lors du scrutin de janvier étaient encore au pouvoir, la volonté de Mme Gandhi d'en finir au plus vite se heurte à la difficulté d'organiser rapidement ce que le commissaire électoral en chef a qualifié de « mini-élection générale ». Compte tenu du fait qu'il faudra au moins deux mois pour mener à bien la révision des listes électorales et du temps requis pour la campagne, on estime que les Assemblées des Etats ne pourront être élues avant la fin mai, voire la mi-juin. Un tel délai obligerait le gouvernement à faire, d'ici à deux mois, ratifier sa décision par le Parlement.

Justifiant la décision du gouvernement, le ministre de la justice, M. Shankar, a expliqué que les partis d'opposition qui détenaient encore le pouvoir dans les Etats bloquaient ou retardaient l'adoption de la loi prorogeant de dix ans la disposition constitutionnelle qui réserve, dans les organes législatifs de l'Union, un certain nombre de sièges aux intouchables et aux populations tribales. Ce texte, adopté les 24 et 25 janvier par les deux Chambres du Parlement, avait été déféré aux Assemblées des Etats, invitées par le gouvernement à les ratifier le plus rapidement possible.

Or, a relevé M. Shankar, les Assemblées de l'Uttar-Pradesh et du Maharashtra ont ajourné récemment leurs travaux sans avoir adopté le fameux texte.

Face à ce qu'il considérait comme une volonté d'obstruction délibérée, le gouvernement, a expliqué M. Shankar, n'avait d'autre choix, s'il entendait tenir ses promesses et répondre à la confiance que l'électorat lui avait exprimée, que de dissoudre les Assemblées des Etats récalcitrants. D'autant, estimait-il, que ces dernières ne reflétaient plus la volonté de citoyens qui les avaient si massivement désavouées en janvier.

L'interprétation ainsi donnée

De notre correspondant

du scrutin de janvier est pour le moins contestable et plusieurs commentateurs le relevaient dès mardi. Certes, le parti de Mme Gandhi a emporté deux cent quarante-neuf des trois cent cinquante sièges attribués aux neuf Etats sanctionnés aujourd'hui pour défaut de confiance populaire. Certes, dans quatre d'entre eux (le Gujarat, le Maharashtra, l'Orissa et le Punjab) le Congrès (I) a obtenu non seulement la majorité des sièges (il n'a échoué que dans douze de leurs cent sept circonscriptions) mais celle des suffrages exprimés. Cependant, dans quatre autres, il a conquis cent trente-quatre sièges sur deux cent quatre sans obtenir la majorité des voix : 47,1 % au Madhya-Pradesh, 42,66 % au Rajasthan, 36,2 % au Bihar et 35,7 % en Uttar-Pradesh. Au Tamil-Nadu, il avait obtenu 31,62 % des voix et son allié, A.I.D.M.K., 23 %.

La loi du talion

Au-delà des chiffres, plusieurs commentateurs s'interrogent sur la logique de la démarche adoptée par le gouvernement. « *Jusqu'où va-t-on pousser l'argument de la volonté populaire ?* », demandait mardi le quotidien *Idian Express*, qui observait : « *Admettons que lors des prochaines élections quelques Etats persistent dans leur choix. Faudra-t-il alors estimer désavoués les députés du Congrès (I) élus en janvier et les renvoyer devant les électeurs ?* » Voilà qui serait absurde, estime le journal, mais pourtant dans la logique du respect rigoriste de la volonté populaire.

D'aucuns remarquent également qu'une telle logique méconnaît gravement l'esprit d'un système fédéral, qui admet qu'un parti soit au pouvoir dans un Etat et un autre au niveau central. De plus, rappelle-t-on aujourd'hui, c'est Mme Gandhi elle-même qui, en 1971, avait décidé de séparer l'élection du Lok-Sabha de celles des Assemblées d'Etat, estimant qu'il convenait de ne point mélanger les enjeux nationaux et les problèmes locaux.

Tout aussi contestable que l'argument de « *la volonté populaire trahie* » apparaît, en la circonstance, la référence au laxisme des Etats en matière de respect de la loi et de maintien de l'ordre, le fameux thème de « *Law and Order* », sur lequel, il est vrai, Mme Gandhi avait largement axé sa dernière campagne. Peut-être justifié dans le cas du Bihar et de l'Uttar-Pradesh, où de meurtriers incidents ont fait récemment plusieurs victimes, il ne s'applique aucunement aux sept autres Etats renvoyés aux urnes.

En fait, le seul parallèle incontestable qui existe entre les dissolutions de 1977, décidées par le Janata, et celles d'une légalité désormais indiscutable (1) de 1980 décidées par le gouvernement de Mme Gandhi, c'est, ainsi que l'écrit l'éditorialiste de *Tribune*, l'application de la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent... Dissolution pour dissolution.

Une constatation qui inquiète la plupart des analystes indiens. Ainsi, tout en jugeant prématurées et exagérées les craintes exprimées par certains d'un retour aux jours sombres de l'état d'urgence, l'éditorialiste de *Hindoustan Times* constate que ce qui fait plus que jamais défaut à la vie politique indienne, c'est un climat de compréhension mutuelle entre le pouvoir et l'opposition, un large consensus sur les fins et les moyens souhaitables et un souci commun de l'intérêt national.

Mme Gandhi ayant manifestement choisi la voie de la confrontation, sur laquelle elle reprochait pourtant à ses adversaires de s'être engagés, il n'est pas étonnant de voir à présent le débat politique virer à l'aigre et atteindre un rare degré de violence verbale.

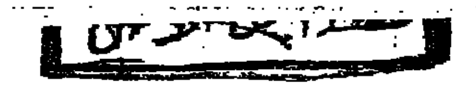
Il est vrai qu'en s'engageant, à peine arrivée au pouvoir, à bannir de sa conduite tout esprit de rancune et de vengeance et à assurer la stabilité politique du pays, Mme Gandhi a sans doute promis plus qu'elle ne pouvait tenir. « *Une fois de plus, elle a prouvé qu'elle n'avait aucune foi dans le multipartisme et qu'elle n'acceptait pas la contestation, c'est-à-dire la démocratie parlementaire* », écrit dans un éditorial-réquisitoire le *Financial Express*, qui se demande si la démarche de Mme Gandhi ne conduit pas directement à la dictature d'un parti unique.

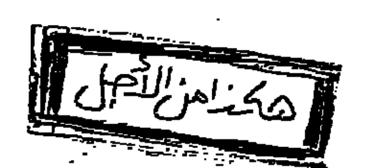
Un jugement que ne partagent pas, loin de là, tous les Indiens. Nombreux sont, en effet, ceux qui, par réalisme ou par fatalisme, partagent l'opinion exprimée, mardi, par le *Times Of India*. « *Si le parti de Mme Gandhi s'empare du pouvoir dans ces neuf Etats ou dans la plupart d'entre eux*, écrivait-il, *cela facilitera, sans aucun doute, sa tâche de gouverner le pays d'une main ferme* (ce qui est la seule façon de faire après la dérive des trois dernières années), *d'appliquer des mesures impopulaires mais nécessaires et d'imposer une certaine discipline.* »

Arrivée au pouvoir, il y a un peu plus d'un mois, Mme Gandhi a nettement privilégié la diplomatie par rapport à la politique intérieure. La situation internationale et la crise ouverte dans cette région du monde par l'intervention soviétique en Afghanistan s'y prêtaient effectivement. La tâche était aussi moins ingrate que la remise en ordre d'un pays en jachère depuis plusieurs mois. Consciente de l'ampleur du défi, Mme Gandhi a sans doute voulu faire politiquement table rase et se donner les moyens de sa future politique. Elle l'a fait à sa manière : sans scrupule.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Invitée à se prononcer, la Cour suprême avait rejeté en 1977 la requête des partisans de Mme Gandhi, qui contestaient la légalité de la démarche du Janata. Mardi 19 février, le ministre de l'intérieur de Mme Gandhi a reconnu, « rétrospectivement », que cette démarche était correcte.





AFRIQUE

Rhodésie

Londres ne juge pas opportune une mission de M. Waldheim à l'occasion des élections

Le gouvernement britannique a fait savoir à M. Waldheim qu'il jugeait inopportun que ce dernier effectue une mission d'enquête en Rhodésie, a indiqué, mardi 19 février, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies. Londres souhaite, en revanche, que l'ONU dépêche un observateur à l'occasion des élections du 27 au 29 février. Une mission sur place de M. Waldheim avait été réclamée par le président Nyerere de Tanzanie, au nom des Etats africains de la « ligne de front ».

D'autre part, le président Kaunda de Zambie a déclaré, mardi, qu'il était, à ses yeux, « impossible de croire à la volonté britannique d'organiser des élections libres et équitables » en Rhodésie. « Je dispose de la preuve irréfutable que les troupes sud-africaines ont été invitées en Rhodésie par le gouvernement britanniques », a-t-il ajouté, à propos du contingent sud-africain qui a évacué l'extrême sud rhodésien deux semaines après l'entrée en vigueur, le 4 janvier, du cessez-le-feu.

D'autre part, un prêtre suisse, le Père Kilian Huesser, est mort, mardi 19 février, des suites de ses blessures, à Berejena, dans le centre de la Rhodésie. Une bande armée d'une quinzaine d'hommes a enlevé les étudiants et le personnel africain de la mission, tuant le Père Huesser. C'est le second missionnaire assassiné depuis le cessez-le-feu du 4 janvier. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Visite à un district « chaud »...

Nuanetsi (sud de la Rhodésie). — A huit jours des élections, le district de Nuanetsi hésite encore entre la guerre et la paix. Dans cette région presque vide, coincée entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, le cessez-le-feu est sans doute plus fragile qu'ailleurs. D'un côté, d'immenses et maigres pâturages sont livrés à l'élevage extensif. De l'autre, deux Tribal Trust Lands (réserves africaines) — Matibi I au nord et Maranda à l'ouest — figurent parmi les plus pauvres du pays. Là, les unités de la guérilla se sont senties chez elles pendant deux ans.

Les combattants de la ZANLA, obéissant à M. Mugabe, y furent les plus nombreux. Celles de la ZIPRA, fidèles à M. Nkomo, étaient cantonnées à l'ouest de la frontière ethnique séparant les Ndebele des Shonas. A l'approche du cessez-le-feu, les deux groupes de guérilla ont réagi différemment. « Les combattants de la ZIPRA ont quitté la zone, peut-être pour gagner un point de rassemblement du Commonwealth, explique l'inspecteur de police Bryan Meekings. Les partisans de M. Mugabe ont fait de même. Mais ils sont revenus plus tard après avoir reçu des instructions de leurs chefs. Aujourd'hui, ils sont plus de deux cents

Les guérilleros ont, plus vraisemblablement, jugé bon, après l'ordre de redéploiement des forces de sécurité rhodésiennes le mois dernier, de rester maîtres du terrain conquis. « Aujourd'hui, ils sont en civil, circulent en groupes de deux et possèdent des cartes d'identité légales, ajoute l'inspecteur. Ils ont établi des caches d'armes et ordonnent aux habitants de voter pour Mugabe, faute de quoi, affirment-ils, la guerre se poursuivra. »

De notre envoyé spécial

Le district de Nuanetsi reste l'un des plus « chauds » de Rhodésie. Vingt-neuf violations du cessez-le-feu — « confirmées » par la commission de contrôle — ont été commises dans ce seul district (sur un total national d'environ deux cents) : embuscades, vols à main armée, réunions illégales, tentatives de sabotage. Les activités de la guérilla, admet tout de même l'inspecteur, ont diminué de moitié depuis la proclamation du cessez-le-feu, et les infiltrations en provenance du Mozambique ont pris fin. Aucun « auxiliaire », selon lui, n'opère dans le district. Les forces de sécurité se sont contentées de protéger, lors d'une mission ponctuelle, l'importante voie ferrée reliant Beitbridge à Fort-Victoria.

Une consultation « libre et équitable »

Maranda et Matibi sont sur la liste des vingt « zones tribales » où, selon les autorités britanniques, les partis autres que la ZANU-P.F. éprouvent beaucoup de mal à mener leur campagne en raison des intimidations dont leurs supporters font l'objet. Lord Soames a menacé d'y interdire le scrutin si les intimidations continuaient. Jusqu'à présent, il est vrai, seule la formation de M. Mugabe a pu tenir un meeting électoral. Quatre à cinq mille personnes y assistaient.

Tout en reconnaissant que les autres dirigeants n'osent pas se rendre dans certains secteurs, bastions de la ZANU-P.F., le contrôleur électoral britannique en charge du district, M. Neil Kay, se montre moins sévère que le gouverneur. « Tous les partis ont pu, dans l'ensemble, coller leurs affiches et distribuer leurs programmes, observe-t-il. Les habitants sont d'ailleurs mieux informés sur les partis en présence qu'il ne semble à première vue : on peut dire que les élections seront assez libres et équitables. » Pour sa part, M. Jim Collins, commissaire du district, souligne que les paysans, par crainte des représailles, n'osent pas se plaindre des menaces dont ils sont l'objet. Quatre d'entre eux, partisans déclarés de M. Nkomo, nous racontent pourtant leurs démêlés avec les guérilleros de la ZANLA, présents dans la zone tribale.

Noyée dans la brousse, la mission méthodiste de Lundi se trouve à une demi-heure d'hélicoptère. M. Andrew Ndebele y dirige l'une des rares écoles restées ouvertes dans la région. Il appartient à l'ethnie de M. Nkomo mais la plupart de ses élèves sont, comme M. Mugabe, des Shonas. Aucun responsable n'est venu faire campagne dans cette région isolée et sous-peuplée. Selon M. Ndebele, la situation est redevenue « presque normale ». Pour lui, la victoire de la ZANU-P.F. ne fait aucun doute, ni à Lundi ni dans l'ensemble du district. En avril 1979, lors des élections ayant porté au pouvoir l'évêque Muzorewa, 6 % seulement des inscrits avaient participé au scrutin. Les villageois ont-ils réellement conscience du caractère secret de leur choix ? « Bien sûr, répond M. Ndebele. Mais cela ne change rien. Ici, les gens sont très superstitieux. Ils votent comme la ZANU-P.F. leur demande. Ils croient dans les pouvoirs surnaturels et pensent qu'on pourra toujours savoir un jour à qui ils ont accordé leur préférence. »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Centrafrique

CONDAMNATION A MORT D'UN ANCIEN LIEUTENANT-COLONEL ACCUSÉ DU MEURTRE DE DEUX ENFANTS

Bangui (A.F.P.). — La cour criminelle de Bangui a condamné, mardi 19 février, à la peine capitale M. Jean-Pierre Inga, ancien lieutenant-colonel, pour assassinats, tentative de meurtres et complicité de coups et blessures.

Le 20 janvier 1979, au cours de manifestations de lycéens et d'étudiants, il avait trouvé sa maison pillée et dévastée. En représailles, il était retourné, accompagné de trois soldats, quelques heures plus tard, près de son domicile, et, selon l'accusation, il avait tué sur place deux enfants et blessé une dizaine de personnes à coups de pistolet mitrailleur. Une vingtaine de témoins — pour la plupart des voisins de M. Inga — ont confirmé, devant la cour, sa participation directe à ces exactions.

C'est la deuxième condamnation à mort prononcée par la cour criminelle depuis le début, lundi, du procès de trente-quatre collaborateurs de Bokassa.

République Sud-Africaine

UN AVERTISSEMENT AU MOZAMBIQUE A LA SUITE D'INFILTRATIONS DE GUÉRILLEROS

Dans une note publiée mardi 19 février, Pretoria a lancé un avertissement au gouvernement du Mozambique, lui signifiant la possibilité d'une riposte sud-africaine « à n'importe quel moment et n'importe où » au cas où Maputo persisterait à abriter des militants du Congrès national africain (ANC), banni en République Sud-Africaine, qui seraient engagés dans des actes de « sabotage » et de « meurtre » en territoire sud-africain. Pretoria a aussi annoncé le déploiement en cours, sur la frontière, de forces militaires afin de contrôler d'éventuelles infiltrations de guérilleros de l'ANC à partir du Mozambique. La note rend Maputo « entièrement responsable de la présence sur son territoire de ces terroristes et de leurs actions ».

Les mesures prises par Pretoria, dans le nord de l'Etat de Natal, bordé à l'ouest par le Swaziland et au nord par le Mozambique, sont les premières d'une telle ampleur sur cette frontière. Elles font suite à la découverte, la semaine dernière dans ce secteur, d'un important dépôt d'armes légères et d'explosifs d'origine soviétique, qui aurait été constitué, selon la police sud-africaine, par des guérilleros infiltrés à partir du Mozambique. Ces derniers auraient attaqué pendant le week-end un magasin proche d'Ingwawuma, du côté sud-africain de la frontière. (A.F.P.)



EUROPE

La défense des droits de l'homme éclipse la science au Forum de Hambourg

Au Forum scientifique de la C.S.C.E., à Hambourg, le dialogue de sourds entre les représentants des pays occidentaux et ceux de l'U.R.S.S. et de ses alliés, sur la défensive, s'est poursuivi lors de la deuxième journée, le mardi 19 février. Après le professeur Lwoff, prix Nobel de médecine, les représentants de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg, de la Norvège et du Canada se sont prononcés pour la défense des libertés. Le physicien italien Amaldi a été très sévère pour l'U.R.S.S. et a exprimé très crûment son opinion sur le comportement de la police soviétique à l'égard d'André Sakharov et de sa femme, dont on venait d'apprendre qu'ils avaient été battus par la milice. Les délégués tchèque et est-allemand ont rétorqué que ces questions n'étaient pas au programme.

A partir de ce mercredi, les séances du Forum ne sont plus publiques et le résultat des travaux ne sera précisé qu'à la réunion finale.

« Happening musical » pour Sakharov

● A PARIS, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch et sa femme, la cantatrice Galina Vichnevskaïa, ont annoncé qu'ils avaient loué la salle Pleyel pour y organiser, le 27 février, un concert gratuit, en hommage à M. André Sakharov. Le virtuose a lancé un appel à ses amis, artistes et musiciens, pour qu'ils participent à ce concert qui sera une sorte de « marathon » improvisé de 20 h. 30 à 23 h. 30. Ce ne sera pas une manifestation politique a-t-il dit, mais bien *« une prière dite à travers la musique pour la santé et la liberté d'un des plus grands hommes du monde et dont l'amitié fut un honneur pour nous »*.

Les billets gratuits pourront être retirés, salle Pleyel, à partir du 22 février.

A WASHINGTON, le Sénat américain a adopté mardi à l'unanimité une résolution réclamant la libération du physicien. Les sénateurs demandent au président Carter de protester *« dans les termes les plus vigoureux et aux niveaux les plus élevés »* contre l'envoi en exil du prix Nobel de la paix. Ils appellent les pays signataires des accords d'Helsinki à appliquer des sanctions économiques contre l'Union soviétique. Un texte semblable avait déjà été approuvé par la Chambre des représentants.

A l'Académie des sciences morales et politiques

OU VA LE ROYAUME-UNI ?

Le déclin du Royaume-Uni, naguère la première puissance économique de la planète (au moins avant 1914), et sa coexistence avec une lente mutation intérieure et extérieure (surtout depuis 1960) ont été clairement analysés par M. René Dabernat, lundi, devant l'Académie des sciences morales et politiques.

L'auteur de *Messieurs les Anglais* a d'abord insisté sur les conséquences économiques du démembrement d'un immense empire colonial, survenant après la première guerre mondiale, et ses séquelles sur le plan monétaire et social, aggravées par l'apparition de nouveaux concurrents sur le marché mondial et la guerre de 1939-1945. Il a souligné également le vieillissement de l'industrie britannique (charbon, sidérurgie, chantiers navals, textile) qui se traduit par une véritable crise économique. Ce qui n'empêche pas la poursuite d'une grande ambition sociale matérialisée dans l'« Etat-providence » : nombreuses garanties accordées aux travailleurs, nationalisations à outrance de larges secteurs productifs, super-fiscalité redistributive, etc., mais l'économie de marché est compromise par le pouvoir syndical et la productivité freinée par le protectionnisme social.

M. René Dabernat étudie ensuite la lente mutation qui s'amorce à partir de 1960 et se poursuit, tandis que la crise s'aggrave, jusqu'à l'arrivée de Mme Thatcher.

La société se transforme, se libéralise et des changements de structure se dessinent. Avec des aspects positifs : le Royaume-Uni est le premier pays européen à passer aux applications industrielles et militaires de l'énergie nucléaire (il sera souvent dépassé ou supplanté, il est vrai), mais l'exploitation des gisements d'hydrocarbures de la mer du Nord est en passe de lui assurer une totale autonomie énergétique. Enfin, on observe une restructuration des implantations industrielles.

En même temps, les gouvernements successifs du Royaume-Uni, qu'ils soient travaillistes ou conservateurs tentent de redresser la situation, en décidant de se tourner vers l'Europe, en abandonnant plusieurs bases de la « route des Indes », en réduisant le budget militaire et en demandant l'adhésion au Marché commun. Finalement, après les péripéties du « stop-go » (stop = récession, go = relance) viennent, de 1976 à 1979, trois ans d'austérité dont les effets sont positifs, mais compromis par les dures grèves de l'hiver 78-79. C'est l'arrivée au pouvoir de M. Thatcher qui renverse la vapeur.

Dans ce contexte, M. Dabernat étudie les rapports souvent épineux de la Grande-Bretagne avec la Communauté : « Le Royaume-Uni, dit-il, *ne pouvait facilement passer d'un système extra-européen, animé de Londres et conçu à son image, à un système européen créé par d'autres que lui et qui, de ce fait, n'est pas à son image.* »

En conclusion, l'orateur envisage deux issues, qui dépendront du choc entre les tenants de la lutte des classes et ceux qui veulent démocratiquement restaurer les traditions anglo-saxonnes de responsabilité et d'effort.

Nouveau ministre-délégué français

M. GASCHIGNARD A PRIS SES FONCTIONS A BERLIN

M. Paul-Henri Gaschignard, nouveau ministre-délégué, adjoint au général chef du gouvernement militaire français et commandant du secteur français de Berlin, est arrivé lundi 18 février dans l'ancienne capitale allemande. Il succède à ce poste à M. Pierre Landy, qui occupait cette fonction depuis décembre 1975 et a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 6 février 1923, ancien élève de l'ENA, M. Gaschignard a notamment été en poste au Maroc, en Afrique du Sud, au Ghana, aux Nations unies et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur au Niger (novembre 1972) puis au Pérou (novembre 1975).]

Turquie

L'ÉTAT DE SIÈGE EST ÉTENDU A DEUX NOUVELLES PROVINCES

Ankara *(A.F.P.)*. — Le conseil des ministres turc a décidé, le 19 février au soir, de prolonger de deux mois l'état de siège déjà en vigueur dans dix-huit provinces et d'étendre ce régime aux provinces d'Izmir et du Hatay, qui ont été récemment le théâtre d'incidents sanglants.

Cette décision, qui a été prise sur la recommandation du conseil national de sécurité (organe consultatif groupant les plus hauts responsables civils et militaires du pays), sera soumise prochainement à l'approbation du Parlement.

Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres souligne que l'ensemble des mesures adoptées pour rendre *« plus efficace la lutte contre l'anarchie, le terrorisme, le séparatisme et la subversion seront appliquées sans perte de temps »*.

Enfin, le conseil national de sécurité a également recommandé l'élaboration à bref délai d'une loi sur l' *« état d'exception »*. — *(A.F.P.)*

● *Le Père Alain de la Morandais*, coresponsable de l'église Saint-Merri, près du Centre Pompidou, a décidé de n'accorder que jusqu'au 20 février à midi l'hospitalité à une vingtaine de personnes, notamment de nationalité turque, qui font la grève de la faim illimitée dans l'église pour protester contre les *« graves menaces »* pesant dans leur pays sur les libertés (*le Monde* du 20 février).

Le responsable de la paroisse a, en effet, estimé que les étudiants et ouvriers turcs, kurdes, arméniens et afghans qui s'étaient installés dans une chapelle désaffectée, ont violé *« le protocole d'accord entre les deux parties »*, qui stipulait notamment que les grévistes ne devaient se livrer à aucune intervention de nature politique. Or, selon le Père de la Morandais, les grévistes de la faim ont fait preuve de *« prosélytisme politicien »* et se sont *« immixés dans les affaires intérieures françaises en distribuant des tracts contre l' « intervention » française en Tunisie »*.

● *La tentative d'assassinat de l'ambassadeur de Turquie en Suisse.* — M. Kilindjian, quarante ans, écroué à Marseille, vendredi 8 février, après avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt international de la justice helvétique, a été inculpé, mardi 19 février, par M. Denis Ardisson, juge d'instruction au tribunal de Marseille, de *« tentative d'assassinat »* sur la personne de M. Dogan Turkmen, ambassadeur de Turquie en Suisse. L'attentat avait été commis mercredi 6 février, à Berne, contre la voiture du diplomate, qui ne fut que légèrement atteint (*le Monde* du 7 février).

Les religions en Yougoslavie

III. — L'Église catholique à la pointe de la contestation et de la collaboration

De notre envoyé spécial HENRI FESQUET

La plus importante religion en Yougoslavie est l'Eglise orthodoxe dont le patriarcat de Belgrade est autocéphale et dont les nombreux monastères perpétuent une longue tradition spirituelle (le Monde des 19 et 20 février). L'Eglise catholique avec laquelle le régime de Tito a signé un protocole est solidement implantée.

Belgrade. — Des trois confessions principales, en Yougoslavie, l'Eglise romaine est celle qui a la nuque la plus raide. Elle le dit explicitement : *« Nous refusons de nous agenouiller devant le pouvoir. »* Numériquement moins importante que sa sœur orthodoxe, l'Eglise catholique, avec 6 500 000 fidèles dont 500 000 sont émigrés (1), 24 diocèses et 34 évêques, est massivement structurée et cléricale (2). Sa référence à Rome est capitale dans un pays abreuvé de tant de malheurs (3). Tandis qu'en 1953, Pie XII le faisait cardinal (héros pour les uns, traître pour les autres), le cardinal Stepinac demeure la figure ambiguë d'une époque qui opposa deux fanatismes.

De ces temps de cauchemar, reste une sorte de rudesse dans l'art de vivre son christianisme, une certitude de son bon droit. L'Eglise de Yougoslavie n'a pas refusé Vatican II, mais elle ne badine pas avec la doctrine ; elle a gardé le style d'autrefois correspondant à son passé mouvementé. La centaine d'étudiants que l'on croise dans tel ou tel séminaire et auxquels toute sortie est interdite, sauf autorisation motivée, les *Benedicite* majestueux récités avant le repas rappellent que les Eglises nationales ne sont pas contemporaines les unes des autres. Le niveau d'études est bon, les professeurs souvent ouverts. L'omniprésence du marxisme fouette l'intelligence quand elle n'est pas prétexte à se barricader dans une théologie désuète, ainsi qu'en donne l'exemple tel ou tel évêque batailleur dont le nom et l'activisme reviennent dans les conversations.

Particulièrement en Bosnie-Herzégovine, les franciscains, dont la puissance fut jadis démesurée, *« continuent à vivre*, dit-on, *avec soixante ans de retard »* et ne sont pas des modèles d'obéissance aux évêques. Quelques religieux universitaires s'embarquent sur la pente d'une théologie de l'autogestion prétendument source d'aliénation pour la religion, ce qui ne convainc que les convaincus...

A Ljubljana (Slovénie, terre catholique par excellence) comme à Zagreb (Croatie), les deux facultés de théologie sont bien vivantes. Quelques religieuses en suivent les cours. Le Père capucin Tomislav Sagi-Bunic, patrologue et œcuméniste, qui fut expert conciliaire du cardinal Seper, ancien archevêque de Zagreb et maintenant préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, est membre de l'Académie des sciences et arts de Yougoslavie, exemple unique d'une présence ecclésiastique dans cet aréopage officiel.

Œcuménisme, il faut bien le dire, dont les progrès ne sont pas foudroyants... On ne s'aime guère de confession à confession et on ne fait pratiquement rien ensemble sauf le minimum vital et encore... La semaine de prière pour l'unité du mois de janvier ne réussit pas partout à favoriser les rencontres entre catholiques et orthodoxes.

Des micros doublement clandestins

Mais si le dialogue entre chrétiens séparés ne passionne guère, le contact permanent avec la réalité du communisme ne laisse évidemment personne indiff... :t et alimente les polémiques entre ceux qui détestent le régime et ses brimades — et le disent courageusement — et ceux qui estiment la cohabitation Eglise-Etat tout à fait supportable et même, sur certains points, bénéfique. Pour prendre un cas extrême, Mgr Vekuslav Grmic, évêque auxiliaire de Maribor (Slovénie), qui depuis la mort de l'évêque en titre dirige en fait le diocèse, n'y va pas par quatre chemins. Il estime que le socialisme garantit la liberté chrétienne beaucoup mieux qu'un régime clérical et que le marxisme oblige à un approfondissement de la foi. L'appauvrissement résultant de la spoliation des biens ecclésiastiques est à ses yeux une « chance ». Un tel langage n'apparaît pas scandaleux à des oreilles françaises qui ont entendu d'autres propos aussi « décapants ». Mais en Yougoslavie... Un prêtre m'a affirmé, à voix basse, que cet évêque avait été jadis envoyé au séminaire par le parti et que ce cas n'était pas unique. Bof ! On a bien dit en France que Paul VI s'était entouré de francs-maçons !

En tout cas, voici un fait certain et récent : en été 1978, dans la résidence d'été de l'évêque de Ljubljana — qui la prêtait assez souvent au prononce, — on a découvert des micros clandestins. Ils auraient été installés huit ans plus tôt. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, cette affaire a été étouffée, mais on la répète sous le manteau en Slovénie ; en revanche, dans les républiques voisines, personne ne la connaît, même dans les milieux de presse. Pourtant, l'information a été donnée en son temps dans *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Autocensure ? Il y avait jadis des micros clandestins un peu partout dans les chancelleries ecclésiastiques. Encore aujourd'hui nous avons pu constater que les chrétiens qui téléphonent se méfient des tables d'écoute.

A Zagreb, le sujet principal des conversations depuis deux ou trois ans est la création par des hommes de premier plan d'une association de théologiens, de droit public, formule qui permet de bénéficier d'un régime fiscal avantageux par rapport aux associations privées. De fait, la nouvelle association a permis l'essor d'une maison d'édition de grande envergure (soixante livres par an, vingt collections, sept périodiques, cinq cent mille textes bibliques, etc.). *A priori* quoi d'alarmant ? Pourtant cette création a été aussitôt ressentie comme une arme dangereuse permettant à l'Etat d'avoir barre sur des hommes d'Eglise, d'introduire une division entre les prêtres, de faire en sorte que les ecclésiastiques se mettent à appliquer l'autogestion tant décriée par les conservateurs.

Dans les années 50, il y avait déjà eu des associations de prêtres suscitées par l'Etat dont la fortune fut diverse, mais leur nocivité, malgré les craintes de la hiérarchie *(« non expedit, non licet »)*, se révéla quasi nulle. Aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose, d'un acte de collaboration professionnelle, d'une volonté de sortir du ghetto ecclésial pour jouer le jeu civique et stimuler la création et la diffusion d'ouvrages de toute sorte.

Sur le plan culturel, les bienfaits de cette association sont incontestables. C'est la fin d'une attitude de bouderie et un essai pour élargir la place de l'Eglise dans la société. Il est trop tôt pour en juger les fruits, mais l'archevêque de Zagreb, premier diocèse intéressé, a accepté cette formule à titre expérimental, tout en demandant aux théologiens de l'association de veiller à garder les mains libres. De vives discussions se sont élevées au sein de l'épiscopat, qui a procédé à plusieurs votes assez confus. Il y eut beaucoup d'abstentions. L'archevêque de Split, quant à lui, farouchement hostile, a brandi la menace de graves sanctions canoniques.

Des risques raisonnables

Cette expérience prend une valeur symbolique : est-il possible aux croyants, moyennant des garanties raisonnables, de se considérer comme des partenaires d'une société communiste (dont de toute manière ils font partie), de se présenter pour ce qu'ils sont — des citoyens — au sein d'un système politico-économique réputé hostile, d'apprendre à travailler avec les incroyants et de profiter des avantages octroyés à tous par le régime ? Cheval de Troie ? Cinquième colonne ? On l'a murmuré. Il ne semble pas. N'y a-t-il pas des risques qui valent d'être courus et qui administrent la preuve que la foi perd à être frileuse, recroquevillée ? L'Eglise est-elle créée pour le monde, ou l'inverse ?

Si en Yougoslavie le dialogue reste figé entre les Eglises, le dialogue avec le marxisme apparaît davantage tabou. En 1967, pour la première fois, une assemblée publique a réuni à Zagreb un théologien jésuite et un professeur d'université. La salle était comble. Mais ce fut la dernière fois ; peut-être, pour une part, parce que les auditeurs manifestaient trop de sympathie à l'orateur croyant (il est devenu depuis évêque !). La presse, quant à elle, évite généralement ce sujet, qui est pourtant la toile de fond des préoccupations quotidiennes des gens. Il n'y a plus, nous a-t-on affirmé, de revues de philosophie proprement dite dans le pays.

Tout cela n'empêche nullement le corps enseignant officiel, depuis la maternelle jusqu'aux plus hauts degrés universitaires, de distiller, avec ou sans ménagements, la doctrine athée du communisme. L'enseignement religieux a bien du mal à faire contre-poids pour les plus jeunes, comme plus tard dans les colloques de théologie organisés pour les étudiants laïcs (4).

Lorsqu'un adolescent entre dans un petit séminaire, il a déjà derrière lui huit à dix ans d'études dans des écoles athées. Un prêtre yougoslave n'est donc jamais né dans ce sérail, compte non tenu des convictions de ses parents.

Les dirigeants communistes reconnaissent loyalement que s'ils souhaitent la disparition du phénomène religieux, il n'est pas normal que les enfants baptisés soient parfois ridiculisés par des professeurs sectaires parce qu'ils vont au catéchisme : *« Péché de jeunesse*, dit-on, *et qui passera ! »*

Des responsables officiels communistes n'ont pas très bien su nous dire s'il y avait une différence entre la laïcité actuelle « à la française » et l'athéisme d'Etat. La tendance serait de dire que l'école devrait être neutre ou en tout cas si respectueuse des croyances qu'il ne devrait plus être possible de parler de propagande athée. Mais on n'en est pas là, encore qu'à se frotter les uns aux autres, croyants et incroyants finissent par mieux s'accepter.

Pour l'instant, on rencontre encore des prêtres de choc qui n'hésitent pas, à leurs risques et périls, à prononcer des conférences publiques qui fustigent le caractère totalitaire de l'école d'Etat, « entreprise d'athéisme ». Menaces de prison et de perquisitions sanctionnent ces prêtres combatifs, mais, comme dans les cas précédemment cités, on en reste là.

On ne peut d'ailleurs, d'un côté comme de l'autre, faire fi du protocole de 1966 signé par la République socialiste fédérative et le Saint-Siège. Acte bilatéral qui ne correspond pas à un concordat, ce document demande notamment aux prêtres de ne pas abuser de leurs fonctions ecclésiastiques à des fins politiques. Le Saint-Siège y condamne tout acte de terrorisme. On a reproché à ce protocole d'interdire une « politisation de l'Eglise, mais pas une théologisation de l'Etat ». Il reste que l'Eglise catholique reconnaît *de facto* le régime communiste et inversement que celui-ci reconnaît le Saint-Siège comme puissance spirituelle. Un légat pontifical (pro-nonce) réside à Belgrade, tandis qu'un délégué représente la Yougoslavie au Vatican. En 1971, Paul VI areçu le maréchal Tito.

Les activités de Jean-Paul II ont contribué, d'autre part, à affirmer l'assiette du catholicisme. Au total, la situation de l'Eglise de Yougoslavie est relativement bonne. Là où les évêques sont nommés sans droit de veto de l'Etat ; là où la presse est relativement libre; là où le droit d'entrer et de sortir des frontières est intact ; là où l'enseignement religieux n'est pas directement entravé, on ne saurait parler de persécutions. Certes, les croyants pratiquants ne peuvent accéder à des postes de responsabilité importants et des tensions subsistent, des vexations se produisent.

Mais la Yougoslavie reste, tout de même, le pays socialiste où la situation des non-communistes est la moins mauvaise (5) En un sens, c'est un banc d'essai. Pour peu que les responsables du régime admettent, un jour, clairement, que l'athéisme est une croyance comme une autre qui ne devrait pas franchir le mur de la vie privée, que « l'athéisme est, en fait, l'ombre de la religion » (6) et que, d'autre part, la politique ne doit pas plus empiéter sur la religion que la religion sur la politique, on ne voit guère pourquoi ne pourrait s'instaurer un équilibre. Les régimes cléricaux connaissaient bien d'autres problèmes. Et souvent moins reluisants...

FIN

(1) Cinquante mille en France dont 10.000 Slovènes.

(2) En 1939, la Yougoslavie comptait 3.300 prêtres et 1.237 religieux. En 1974, date du dernier recensement elle en comptait respectivement 3 000 et 1 853, soit une augmentation des religieux qui vaut la peine d'être notée.

(3) Massacres des oustachis, déboires de Mgr Stepinac, ancien archevêque de Zagreb, condamné à seize ans de travaux forcés en 1946 (peine commuée, cinq ans après, en celle de liberté surveillée), décédé en 1960.

(4) L'Eglise catholique de Yougoslavie est essentiellement cléricalisée. Aucun poste important n'est tenu par des laïcs. « *Ici*, nous a dit l'un d'eux, *il n'y a pas de laïcs majeurs.* »

(5) Ainsi le peintre croate de renommée internationale, Mica Popovitch qui pourrait exposer ses œuvres prochainement au Centre Beaubourg à Paris, vient de présenter, sans être inquiété, à Belgrade, un grand nombre de toiles dont certaines présentent un caractère politique franchement hostile au parti.

(6) Esad Cimic, professeur de sociologie à la faculté de Sarajevo, dans *les Religions en Yougoslavie*, Edit. Binoza.

LE PRÉSIDENT TITO A REÇU QUELQUES VISITES

Les médecins du président Tito sont étonnés des facultés de récupération de leur patient qui, mardi 19 février, s'est assis dans son lit et a reçu quelques visites.

Le bulletin de santé publié ce mercredi, en fin de matinée, déclare que l'état de santé du chef de l'Etat, qualifié de *« grave »* la veille, est *« sans changement »*. Il ajoute toutefois que le président *« se sent subjectivement mieux »* et que *« les mesures de traitement intensif nécessaires se poursuivent »*.

D'autre part, la présidence collégiale de la République s'est réunie mardi pour étudier *« les orientations fondamentales »* de la politique étrangère dans la période à venir.

Espagne

UNE ORGANISATION BASQUE MENACE DE S'EN PRENDRE AUX INTÉRÊTS FRANÇAIS

Madrid *(A.F.P.)*. — Le bureau national de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (proche de l'ETA militaire) a décidé, mardi 19 février, le retrait pendant un mois de ses représentants élus dans les municipalités et assemblées régionales. Herri Batasuna entend ainsi protester contre l'arrestation de deux Basques espagnols en France.

La coalition basque évoque dans un communiqué *« le risque que ces arrestations peuvent entraîner pour les intérêts commerciaux, industriels, touristiques de l'Etat français au Pays basque »* et *« se réserve la possibilité d'adopter tout autre type de mesure en fonction de l'évolution de la situation »*. On souligne, dans les milieux politiques basques, que ces menaces interviennent au moment où les autorités françaises doivent se prononcer à Paris sur le sort de quinze Basques espagnols dont la carte de réfugié politique n'a pas été renouvelée. A la fin de janvier 1979, le gouvernement français avait décidé de ne pas renouveler les cartes de réfugiés politiques aux Basques résidant dans le sud-ouest de la France, considérant que l'Espagne était désormais dotée d'une constitution démocratique.

Italie

ONZE RAVISSEURS PRÉSUMÉS ARRÊTÉS EN SARDAIGNE

Cagliari *(A.F.P.)*. — Les forces de l'ordre ont réalisé un coup de filet important en arrêtant, le 19 février, onze des quatorzes personnes qu'elles recherchaient pour avoir participé à des enlèvements dans le centre et le nord de la Sardaigne.

Les suspects arrêtés sont accusés d'appartenir à des bandes de ravisseurs et de recycler l'argent des rançons payées par les familles. Il s'agit d'hommes de vingt-quatre à cinquante-trois ans, des bergers pour la plupart, qui ne semblent pas être les « têtes », mais plutôt les « bras » de la « société anonyme des enlèvements ».

Treize personnes avaient été enlevées en moins de deux mois dans la région d'Olbia, haut lieu du tourisme international, notamment la femme et la fille de l'ingénieur britannique, M. Rolf Schild, dont on est sans nouvelles depuis six mois. Les autres otages ont été, pour la plupart, libérés contre des rançons allant jusqu'à 1 milliard de lires (5 millions de francs).



DIPLOMATIE

LA PROPOSITION DE NEUTRALISATION DE L'AFGHANISTAN

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont fait preuve d'une grande prudence

Le secrétaire d'État américain, M. Vance, est arrivé mardi 19 février à Bonn, dernière étape d'une visite en Europe qui le conduira ensuite à Rome, Paris et Londres. « La R.F.A. et les Etats-Unis font une analyse commune » de la situation internationale créée par l'intervention soviétique en Afghanistan, et les deux pays sont d' « accord sur la nécessité d'œuvrer ensemble » pour mettre au point une riposte occidentale, a déclaré M. Vance à son arrivée. « Nous préparons avec nos alliés une stratégie globale et à long terme », a-t-il encore dit.

A Washington, M. Brown, secrétaire à la défense, a déclaré, mercredi 20 février devant la Chambre des représentants : « Les pays européens ne prennent pas l'invasion soviétique en Afghanistan aussi sérieusement que nous. » Cependant, a-t-il précisé, plusieurs d'entre eux vont très prochainement apporter un soutien concret aux Etats-Unis. Il a souligné que la Grande-Bretagne envisageait de renforcer sa présence navale dans la région du Golfe, où croisent vingt-cinq bâtiments militaires américains. M. Brown a encore déclaré qu'il lui paraissait souhaitable que les pays européens augmentent leurs dépenses miltaires. Le Pentagone a, d'autre part, indiqué le 19 février que l'Union soviétique avait considérablement renforcé sa présence navale dans l'océan Indien où elle disposerait actuellement de trente et un navires, dont deux transportant trois cents fusiliers marins.

De notre envoyé spécial

Rome. — Les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf ont pris position, mardi 19 février, à Rome, en faveur d'un Afghanistan *« neutre* (...), *à l'écart de la compétition des puissances ».* Ils l'ont fait dans un texte qu'ils n'osent appeler une déclaration, mais, plus modestement, l' *« expression de leur point de vue ».*

Les ministres des Neuf ont d'ailleurs poussé les précautions verbales jusqu'à ne pas employer les mots *« neutralisation »* ou *« neutralité »* pour ne pas être accusés de vouloir imposer un statut spécial à l'Afghanistan. Ils constatent seulement qu'une *« formule permettant à un Afghanistan neutre de se placer à l'écart de la compétition des puissances »* favoriserait une *« issue positive ».* La recherche de ce libellé a occupé la plus grande partie de la discussion de mardi. Le principe même de la neutralité de l'Afghanistan, proposée par lord Carrington après une discrète mais efficace préparation diplomatique entre Londres, Paris et Bonn, a été adopté immédiatement par l'ensemble des Neuf.

Au début de la réunion, le ministre français, M. François-Poncet, avait jugé inutile de refaire une déclaration pour condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, comme les Neuf l'ont déjà fait le 15 janvier. Si nous publions quelque chose, dit-il en substance, nous devons apporter un élément nouveau. C'est alors que son collègue britannique, lord Carrington, suggéra de proposer la neutralisation de l'Afghanistan.

Quel que soit l'avenir de son initiative, l'Europe des Neuf a réussi à montrer que dans des circonstances difficiles elle pouvait refaire son unité et faire montre d'imagination, sans s'aligner pour autant sur Washington — ce que personne n'espérait plus depuis que la crise afghane a éclaté.

Cette belle unanimité ne s'est pas manifestée cependant en ce qui concerne les Jeux olympiques. Britanniques et Néerlandais, notamment, souhaitaient que les Neuf ratifient la recommandation de boycottage du Parlement européen. M. François-Poncet a refusé net, d'abord parce que le gouvernement français ne veut même pas prendre acte d'un vote qui, selon lui, ne relève pas de la compétence de cette Assemblée ; ensuite parce qu'il estime toujours que, sur le fond, *« le boycottage n'est pas la réponse appropriée ».* Tout le monde est cependant d'accord sur la formule allemande selon laquelle il appartient au Kremlin de réunir *« les conditions permettant à tous les pays de participer aux Jeux de Moscou ».*

Pour le moment, les ministres des affaires étrangères se sont contentés de décider que rien ne presse et qu'ils en reparleront avant la clôture des inscriptions le 24 mai. Les Italiens ont lancé une formule ingénieuse qui semble séduire certains, par exemple les Belges. Elle consiste à ne pas envoyer aux Jeux de Moscou de délégations gouvernementales (ministres et diplomates), de ne pas autoriser à concourir les athlètes placés sous les ordres des gouvernements, c'est-à-dire les militaires et les policiers, et à reconsidérer *« l'usage qui pourrait être fait du drapeau national ».* Ainsi les Jeux seraient boycottés, officiellement, mais ils ne le seraient pas effectivement par les sportifs.

Les autres points de l'ordre du jour de la réunion de Rome — relations avec la Turquie, avec les pays de l'Asie du Sud-Est, avec l'Amérique latine — ne posaient que des problèmes de procédure : l'Europe communautaire veut avoir de bonnes relations avec le monde entier. Seule la relance du dialogue euro-arabe, très souhaitée par les Neuf, leur pose un problème, bien qu'un émissaire du gouvernement de Rome soit allé à Tunis en discuter avec la Ligue arabe. Celle-ci voudrait politiser le dialogue, c'est-à-dire réunir une conférence euro-arabe au niveau des ministres des affaires étrangères. Mais le problème de la représentation palestinienne — qui, au niveau des experts, est noyée dans la masse d'une délégation arabe unique — se reposerait nécessairement aussitôt, et les Neuf n'ont pas encore l'audace de le résoudre.

MAURICE DELARUE.

LE TEXTE DE LA DÉCLARATION

Voici le texte que les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf ont adopté mardi 19 février à Rome :

1) Les Neuf ont consacré l'essentiel de leurs délibérations à l'examen de la situation créée par l'intervention soviétique en Afghanistan ;

2) Ils ont constaté leur unité de vues sur l'analyse de la situation et sur les conclusions qu'il y avait lieu d'en tirer. Ils ont estimé à cet égard que leur déclaration du 15 janvier dernier demeure intégralement valable ;

3) Ils ont souligné, en particulier, que l'objectif demeure d'obtenir le retrait des troupes soviétiques en Afghanistan, et ils entendent s'employer à en créer les conditions ;

4) Ils souhaitent également rechercher les modalités propres à restaurer une situation conforme à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 janvier en appelant à tous les Etats pour qu'ils respectent la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Afghanistant, ainsi que sa *qualité d'Etat non aligné,* et pour qu'ils s'abstiennent de toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays ;

5) Ils ont estimé que, dans cet esprit, une issue positive à la crise présente pourrait être trouvée dans une formule permettant à un Afghanistan neutre de se placer à l'écart de la compétition des *puissances ;*

6) En conséquence, ils ont décidé d'approfondir ce point et de *se concerter* à son sujet avec les pays amis et alliés et avec tous les pays intéressés à l'équilibre et à la stabilité de la région.

AVANT LES MANŒUVRES DE L'OTAN

Moscou prête des intentions hostiles à Oslo

Une unité de 1 600 marines américains participera aux manœuvres Anorak Express de l'OTAN qui se dérouleront du 28 février au 27 mars en Norvège, a confirmé mardi 19 février le Pentagone. Quelque 24 000 hommes participeront à ces manœuvres pour donner l'occasion aux forces de l'OTAN de s'entraîner en hiver dans des conditions climatiques extrêmement rigoureuses. La phase de déploiement des troupes commencera le 5 mars dans la région de Tromsoe, dans le nord du pays.

A propos de ces manœuvres, l'organe du P.C. soviétique, la *Pravda,* a accusé la Norvège de se lancer, à l'instigation des Etats-Unis, dans une politique d'hostilité à l'égard de l'U.R.S.S. Le journal reproche à la Norvège de s'apprêter à modifier sa politique de défense en acceptant sur son territoire des troupes étrangères ou des armes atomiques.

Ces intentions, que Moscou prête périodiquement à Oslo, ont été démenties dans la capitale norvégienne. M. Odvar Nordli, premier ministre, a précisé que la Norvège envisage d'autoriser ses alliés occidentaux à entreposer du matériel militaire lourd sur son territoire, en raison d'un renforcement du dispositif militaire soviétique dans la région de Mourmansk. Un tel renforcement, a-t-il dit, *« doit avoir des conséquences pour l'élaboration de la politique norvégienne en matière de sécurité. Il exige notamment que des mesures soient prises pour accélérer l'aide alliée en cas d'urgence ».*

La Norvège souhaite cependant éviter d'avoir à appeler ses alliés à l'aide, a poursuivi le premier ministre, car *« cela pourrait provoquer une escalade et accroître la tension dans une situation de crise. La possibilité d'une telle évolution peut être évitée par le stockage d'équipements lourds »,* a-t-il dit.

M. Nordli n'a pas précisé de quel genre d'équipement il s'agissait, mais il a indiqué qu'il n'y avait aucun plan pour installer en Norvège des armes nucléaires tactiques ou leurs lanceurs, ou pour qu'y stationnent des troupes alliées. — *(Reuter.)*

LA « COMMISSION D'ENQUÊTE » SUR L'ANCIEN RÉGIME IRANIEN

Droits de l'homme et droit international

(Suite de la première page.)

D'autres institutions, sont, elles, permanentes. Moins spectaculaires peut-être, plus discrètes, mais peut-être plus efficaces. A titre d'exemples, l'Association internationale des juristes démocrates, la Commission internationale des juristes, Amnesty international...

Il s'agit, dans tous ces cas là, de *personnalités ou d'associations privées* qui prennent l'initiative d'une enquête, d'un recours, d'une protestation ou d'une dénonciation, dont l'audience peut se trouver diminuée si certaines d'entre elles apparaissent inspirées par des mobiles plus politiques qu'humanitaires.

Par ailleurs, le rôle de plusieurs *de ces associations est limité* à quelques secteurs spécialisés. Ainsi la Commission internationale des *juristes fait-elle plus particulièrement* porter son effort sur le respect des droits de la défense lors des procès politiques, et Amnesty international a pour principale raison d'être la protection des prisonniers politiques.

Certes, l'une de ces organisations privées aurait parfaitement pu néanmoins constituer une commission de portée internationale dont la mission aurait pu être soit de s'informer sur la situation des otages de Téhéran, *soit d'enquêter sur les violations des* droits de l'homme perpétrées sous le régime du chah, mais dans le *contexte tendu de ces derniers mois* et sans consécration officielle de quiconque ou sans l'accord et le *concours effectifs des gouvernements* intéressés, qu'aurait été son efficacité ?

∴

C'est la raison pour laquelle on a préféré sans doute faire appel à une institution internationale de protection des droits de l'homme (2).

Ces institutions existent. On connaît la commission permanente des droits *de l'homme au sein de la Ligue* arabe. Et on se souvient, aussi, que l'O.U.A. avait pris l'initiative d'une *commission de magistrats africains* chargée d'enquêter sur les crimes de Bokassa. Mais — au niveau mondial — la *plus importante* est la commission des droits de l'homme des Nations unies, créée par une résolution du Conseil économique et social en 1946 et qui comprend, élus par le Conseil économique et social pour *trois ans,* les *représentants* de trente-deux Etats. D'autres institutions ont été créées par des conventions internationales. Ainsi la convention de l'UNESCO sur la discrimination dans l'enseignement a institué une *commission de conciliation* et de bons offices. Ainsi la convention sur l'élimination des formes de discrimination raciale a-t-elle mis sur pied un comité d'experts siégeant à titre individuel.

De plus en plus, ces commissions ou comités créés par les conventions sont composés de membres siégeant à titre individuel et non comme représentants des Etats, même s'il y a au départ une présentation des candidats par les Etats ; et ils ont une action qui est, en fait, à la fois contentieuse et non contentieuse, le passage se faisant insensiblement d'une procédure à l'autre.

D'une façon générale, l'organisme en question, saisi d'un rapport, d'une plainte ou d'une pétition, s'efforce de concilier les points de vue des parties. A cet égard, il dispose d'un véritable pouvoir d'enquête. Ainsi, en 1969, un groupe de travail, créé de sa *propre initiative* par la commission des droits de l'homme de l'ONU, examina-t-il les pétitions concernant les territoires occupés par Israël. Ainsi, dans le cadre de l'O.I.T., une enquête fut-elle effectuée en 1961 à la suite de la *plainte* du Ghana contre le Portugal relative à la *violation par le gouvernement portugais* de la convention sur l'abolition du travail forcé. Ainsi, tout dernièrement, la *commission* des *droits de l'homme* de l'ONU a-t-elle, à l'initiative d'un groupe de pays du tiers-monde, condamné l' « agression soviétique » en Afghanistan...

Mais, dans tous ces cas, on se *trouve* en présence d'une plainte ou d'une pétition émanant soit d'un individu, soit d'une groupe, soit d'un *Etat ou de plusieurs contre un autre* Etat.

Rien de tel dans l'affaire iranienne.

La commission internationale d'enquête dont il est aujourd'hui question n'a pas pour mission d'instruire une plainte de l'Iran contre les Etats-Unis ou des Etats-Unis contre l'Iran, mais, à l'occasion d'une affaire opposant ces deux Etats, d'enquêter sur les crimes de l'ancien chah.

La commission s'informera, en effet, seulement de la façon dont, dans un pays donné, un régime aujourd'hui déchu a violé les droits de l'homme. Tout se passe en fait comme si l'on se trouvait en présence d'une plainte du nouvel Iran contre l'ancien. Débat de droit interne, non de droit international.

Mais — et c'est là où la diplomatie retrouve ses droits — c'est pour résoudre un différend épineux entre deux Etats que la constitution d'une telle enquête semble acquise.

Sur quelle base juridique peut-elle alors être réunie ?

Aux termes de la charte des *Nations unies (article 98), le secrétaire* général de l'ONU accomplit toutes les fonctions dont il peut être *chargé par un organe des Nations* unies (3). Or il ne semble point qu'officiellement un de ces organes ait *investi M. Waldheim* d'une mission précise concernant la réunion d'une telle commission. Peut-être *que, rétroactivement, le secrétaire* général recevra un « ordre de mission » l'habilitant à cet effet. Pour *l'instant, cette « mission » n'existe* pas. Même si une ordonnance de la Cour internationale de justice a *demandé à l'Iran de libérer les* otages...

Ce ne peut être, *a contrario,* par voie d'autorité que le secrétaire général a agi. En effet, le principe comme la composition de cette commission n'ont pu être décidés qu'avec l'accord des deux gouvernements intéressés, le gouvernement iranien et la Maison Blanche.

C'est donc, à l'évidence, dans le cadre d'une mission permanente de « *bons offices* » dont il *serait comme* naturellement investi que M. Kurt Waldheim a situé son initiative.

S'agira-t-il d'une véritable « commission de l'ONU », composée de représentants de gouvernements, ou *d'une sorte de « tribunal »,* composé de personnalités non gouvernementales ? Il semble que dans un premier temps on se soit orienté vers une formule mixte regroupant à la fois des personnalités éminentes connues pour leur combat constant en faveur des droits de l'homme (M. Sean Mac Bride ou le bâtonnier L.E. Pettiti) et des représentants de pays non engagés ou du tiers-monde (Algérie, Bangladesh, Mexique, Venezuela, Syrie ?) Mais, même proposés, ces représentants pourront siéger à titre personnel.

S'agira-t-il d'une « enquête sur pièces » ou d'une « enquête sur place » ? A l'évidence, une telle commission devrait pouvoir tenir ses séances aussi bien à Paris et à New-York qu'à Téhéran.

Nous devrions ainsi voir se réunir une commission chargée d'une mission d'enquête très nettement spécifiée, habilitée à procéder à un certain nombre d'auditions (celles, par exemple, du gouvernement iranien, des représentants d'autres pays, de particuliers même...).

∴

Encore qu'il faille être ici très prudent, beaucoup d'espoirs semblent *mis aujourd'hui dans la constitution* et les prochains travaux de cette commission. On en attend — avec *quelle impatience mêlée d'angoisse* — le déblocage d'une situation sans issue.

Qu'on nous permette cependant d'avancer ici deux remarques :

— Il aurait été plus opportun et plus raisonnable de ne point lier — entre autres — le sort des otages détenus aux résultats des travaux de la commission. Dans quelle situation vont se trouver, en effet, *les membres* d'une telle commission s'ils savent, dès le départ, que le destin des otages se trouve au bout *de leur plume ?*

— Le précédent constitué par la réunion — sous l'égide de l'ONU — d'une commission internationale d'enquête pour tenter de résoudre une affaire de prise d'otages ne va-t-il pas inciter tous les apprentis pirates en mal de publicité à se lancer dans de semblables aventures dans le but de faire publiquement enquêter sur les raisons mêmes de leur désespérance ?

Une fois de plus, c'est le succès qui légitimera ou non l'initiative.

JACQUES ROBERT.

(2) K. Vasak, *la Protection internationale des droits de l'homme. Problèmes politiques et sociaux.* Documentation française, 30 novembre 1973, n° 203-204 ; D. Ruzie, *Souveraineté de l'Etat et protection internationale des droits de l'homme, Mélanges Burdeau,* pages 982 et suivantes.

(3) M. Virally, *l'Organisation mondiale,* Paris, A. Colin, 1972.

Réunis à Genève

Les membres de la commission d'enquête se préparent à gagner Téhéran

Les cinq membres de la commission d'enquête chargée d'examiner les « griefs du peuple iranien » contre le régime du chah, MM. Louis Pettiti (France), Mohamed Bedjaoui (Algérie), Andres Aguilar (Venezuela), H. Jayewardene (Sri-Lanka) et Abib Daouidi (Syrie), se sont retrouvés, mercredi matin 20 février, à Genève. Ils y ont rejoint cinq fonctionnaires internationaux, dont le sous-secrétaire de l'ONU pour les affaires économiques et sociales, M. Diego Cordovez.

De notre correspondante

New-York. — Avant de rejoindre les autres membres de la « commission d'enquête », MM. Bedjaoui et Aguilar s'étaient longuement, et séparément, entretenus, le lundi 18 février, avec *le secrétaire d'Etat américain,* M. Vance, qui a passé l'après-midi avec M. Waldheim avant de prendre l'avion pour se rendre à Londres, Bonn, Paris et Rome.

L'annonce que le président de la République iranienne avait reçu de l'imam Khomeiny le commandement des forces armées a été commenté avec prudence ici, mais toute information qui paraît devoir renforcer les pouvoirs de M. Bani Sadr est accueillie avec une satisfaction évidente.

On estime, aux Nations unies, que la partie va maintenant se jouer à Téhéran, où la commission devrait arriver dans vingt-quatre ou quarante-huit heures. Aucune date n'a été annoncée pour le début de ses travaux. Il semble bien que les membres de la commission ont été chargés par M. Waldheim d'un mandat souple, et que toute latitude leur a été donnée pour prendre, sur place, les décisions nécessitées par une situation éminemment mouvante.

Mardi après-midi, M. Carter, s'adressant à une délégation de l'American Legion, a rappelé que le délai assigné aux Soviétiques pour retirer leurs troupes d'Afghanistan, s'ils voulaient voir les Américains participer aux Jeux olympiques de Moscou, expirait le lendemain. Devant un auditoire assez peu réceptif, le président a cependant rappelé qu'il restait favorable à la signature de l'accord SALT 2. M. Carter a recueilli davantage d'applaudissements lorsqu'il a déclaré que les Soviétiques avaient apparemment fait *« un mauvais calcul en intervenant en Afghanistan ».*

D'autre part, un nouveau sondage d'opinion, réalisé par le *New York Times* et la chaîne de télévision C.B.S., indique que l'écart de *popularité* entre le président Carter et le sénateur Kennedy s'est encore creusé : 58 % des intentions de vote des électeurs démocrates sont allées à M. Carter, 31 % à M. Kennedy. Parmi ces électeurs, 24 % ont déclaré qu'ils ne voteraient jamais pour M. Kennedy.

NICOLE BERNHEIM.

Le Monde

politique

CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Garaudy préconise un « grand débat national » sur l'énergie nucléaire

M. Roger Garaudy a confirmé, mardi 19 février, au cours d'une conférence de presse, sa candidature à la présidence de la République. Il a précisé qu'il se présentera à l'élection de 1981 sous l'étiquette « Appel aux vivants (1), titre de son dernier livre, et qu'il ne se désistera au second tour, *« pour aucun des quatre grands partis, qui ont en commun d'adhérer au même modèle de croissance, au nucléaire militaire et au nucléaire civil »*.

« *La politique*, a déclaré M. Garaudy, *n'est pas ce que nous voyons tous les jours : une technique pour parvenir au pouvoir et pour s'y maintenir.* » L'écrivain estime qu'une politique véritable suppose que l'on « *prenne position à l'égard de l'avenir* ». Pour M. Garaudy, la question qu'il faut se poser n'est pas : « *Qu'est-ce que le vingt et unième siècle va faire de nous, mais : qu'allons-nous faire de lui ?* »

M. Garaudy propose d'établir un « moratoire » sur le programme électro-nucléaire et d'« *ouvrir enfin le grand débat national, qui permettra de montrer que le nucléaire est techniquement inutile, économiquement ruineux, politiquement et physiquement mortel* ». Il préconise, d'autre part, un plan financier pour « *encourager l'esprit d'entreprise* » par « *l'émission d'une monnaie liée à des productions prioritaires* », celles qui seront nécessaires, notamment, pour assurer la diversification des sources d'énergie. M. Garaudy préconise également la décentralisation des décisions qui relèvent aujourd'hui de la « *bureaucratie d'Etat* », la « *reconversion* » de la politique de défense, qui doit reposer sur la solidarité populaire, et celle de la politique extérieure, notamment pour ce qui concerne les relations avec le tiers-monde.

L'ancien membre du bureau politique du P.C.F., qui avait été exclu de ce parti le 20 mai 1970, estime que ces mesures ne pourraient être mises en œuvre que par un gouvernement dans lequel seraient représentées les différentes tendances de l'opinion. C'est ce qu'il appelle une « *élection sans vaincu* », qu'il distingue du gouvernement de salut public, « *entaché de centralisme et de jacobinisme* », et de l'union nationale, marquée par « *l'éclectisme et le ralliement des partis se réclamant de la classe ouvrière* ».

M. Garaudy a annoncé que les comités de soutien à sa candidature, qui se sont créés ces dernières semaines, vont se coordonner et se doter d'un bulletin de liaison. Sa campagne, a indiqué l'écrivain, sera financée d'abord par le produit de la vente du livre *Appel aux vivants*, puis par les contributions de ses partisans. Mme Claude Richard-Mollard, qui présidait la conférence, a précisé que des contacts ont été pris avec Mme Solange Fernex, du Mouvement d'écologie politique, et M. Brice Lalonde, du Réseau des Amis de la Terre, en vue d'étudier les convergences entre les thèmes développés par M. Garaudy et ceux des écologistes.

(1) Le Seuil.

M. PISANI ET LA « PÊCHE A LA LIGNE »

M. Edgard Pisani, sénateur socialiste de la Haute-Marne, nous adresse la lettre suivante

« En page 11 du Monde *du vendredi 15 février, je lis un compte rendu erroné de mon intervention au Club de la presse. Je n'ai jamais dit quoi que ce soit sur ce que je ferais comme électeur au second tour de l'élection présidentielle si le candidat communiste était en tête au premier tour. J'ai dit que je ne monterai pas sur les estrades, et rien de plus. Sans doute, trouverez-vous l'occasion de le préciser. »*

[La mémoire de M. Pisani est défectueuse puisque le dialogue qui s'est déroulé le dimanche 10 février au Club de la presse d'Europe 1 a été le suivant :

Pierre Charpy : « Alors, si c'est le candidat communiste qui arrive en tête au premier tour... »

M. Pisani : « Je vais pêcher à la ligne ! »

Pierre Charpy : « Bon ! Eh bien, c'est une réponse nette ! »

M. Pisani : « Je m'explique Quand j'ai vu et entendu pendant des années le leader du parti auquel j'appartiens insulté par le leader du parti communiste, je n'ai pas envie de monter sur les estrades pour défendre le leader du parti communiste. »

Le compte rendu que nous avions donné dans notre numéro du 12 février, et repris dans celui du 15, lorsque les dirigeants du P.S. avaient critiqué M. Pisani, n'était donc nullement « erroné ». — R. B.]

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DU MOUVEMENT D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

L'assemblée constitutive du Mouvement d'écologie politique, réunie à Versailles pendant le dernier week-end (*le Monde* du 19 février), a élu les vingt-trois premiers membres du conseil national de ce mouvement (les vingt-trois autres devant être désignés par les assemblées régionales au cours des prochains mois). Ce sont :

Mme Catherine Bonnel (Val-de-Marne) ; MM. Jean Brière (Rhône) ; Jean-Luc Burgunder (Loiret, responsable du bimensuel *Ecologie*) ; Guy Cambot (Gard) ; Jean Carlier (Paris) ; Philippe Caron (Nord) ; René Commandeur (Isère) ; François Degans (Hérault) ; Henri Fabre-Luce (Paris) ; Mme Marie-Paule Labèy (Calvados) ; Mme Geneviève Jomier et M. Michel Lansard (comités Quart-Monde) ; MM. Philippe Lebreton (Rhône) ; Marcel Legrand (Lot) ; Christian Llurens (Paris) ; Jean-Pierre Mortreux (Paris) ; Alex Néri (Yvelines) ; Michel Politzer (Ille-et-Vilaine) ; Louis Pouey-Mounou (Hauts-de-Seine) ; Paul Privat (Loire) ; Yves Sabatier (Drôme) ; Raymond Schirmer (Bas-Rhin) ; Antoine Waechter (Haut-Rhin).

LE BUREAU NATIONAL

Le conseil national a élu le bureau national. Il est composé de :

M. Philippe Lebreton, *président*.

[Né le 25 octobre 1933 à Saint-Etienne, ingénieur chimiste chez Péchiney-Ugine-Kuhlmann, M. Lebreton s'est ensuite consacré à l'enseignement. Il est aujourd'hui professeur de biologie à l'université de Lyon Membre de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, M. Lebreton avait animé la campagne pour la préservation du parc naturel de la Vanoise en 1970 et participé au lancement de la candidature de M Dumont à l'élection présidentielle de 1974 Il avait ensuite participé au collectif Ecologie-78 et à Europe-Ecologie.]

M. Jean-Pierre Mortreux, *secrétaire général*.

[Né le 10 juillet 1955 à Lille, étudiant en sciences politiques, M. Mortreux a participé à la campagne de Paris-Ecologie lors des élections municipales de mars 1977. Entré au bureau des Amis de la Terre de Paris en 1978, il s'en est séparé un an plus tard, pour participer à la campagne d'Europe-Ecologie.]

Mmes Catherine Bonnel et Marie-Paule Labèy ; MM Christian Llurens, René Commandeur, Michel Politzer et Antoine Waechter.

Adresse : Cité fleurie, appart. n° 20, 65, boulevard Arago, 75013 Paris.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Une rente dégressive mensuelle de 1580 F à 790 F est créée pour les veuves de moins de cinquante-cinq ans

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 20 février 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la famille et de la condition féminine, et le ministre de la santé et de la sécurité sociale ont présenté une communication sur l'institution d'une assurance-vie pour les veuves.

Il y a en France plus de trois millions deux cent mille veuves envers qui la solidarité nationale doit s'exercer. Développer cette solidarité par l'extension des droits à pension de reversion, par l'accroissement des droits à une pension personnelle et par la revalorisation rapide du minimum vieillesse a été le souci constant du gouvernement au cours des dernières années.

Mais le veuvage affecte aussi des femmes plus jeunes qui ne bénéficient pas encore de droits à pension : chaque année, quarante mille femmes de moins de quarante-cinq perdent leur mari.

La protection sociale de ces veuves a déjà été renforcée : affiliation gratuite pendant un an à l'assurance-maladie, création de l'allocation de parent isolé, augmentation de 50 % de l'allocation d'orphelin.

Leur réinsertion professionnelle a été facilitée : priorité d'accès à des stages rémunérés, aides du troisième pacte pour l'emploi, attribution d'indemnités forfaitaires en cas de chômage, suppression des limites d'âge pour postuler aux emplois publics.

Mais des mesures complémentaires, qui avaient été envisagées par le programme de Blois, sont nécessaires. Conformément à l'engagement pris par le président de la République à l'automne dernier de voir instituer une assurance destinée à faciliter la réinsertion professionnelle et sociale des veuves, le conseil des ministres a décidé qu'un projet de loi dans ce sens sera déposé au Parlement lors de la prochaine session.

Le principe a été arrêté de la création, à partir du 1er janvier 1981, d'une prestation nouvelle. Cette prestation sera versée aux veuves âgées de moins de cinquante-cinq ans, sans activité professionnelle et sans ressources suffisantes, qui ont, ou ont eu, des enfants à charge. Elle prendra la forme d'une rente dégressive versée pendant trois ans dès le décès de leur mari. La prestation servie sera, à compter de 1981, approximativement de 1 580 F par mois la première année, 1 050 F par mois la seconde année et 790 F par mois la troisième année.

Cette prestation nouvelle sera financée au moyen d'une cotisation payée par les salariés, et égale à environ 0,10 % de leurs salaires plafonnés.

● LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, a fait une communication sur les orientations, au cours des prochaines années, de la politique de formation professionnelle, qui devra notamment mieux répondre aux réalités de l'emploi.

A la suite du conseil restreint tenu par le président de la République, le 31 janvier dernier, sur ce sujet, le conseil des ministres a retenu comme objectif de donner une formation professionnelle à tous les jeunes qui sortent chaque année de l'enseignement secondaire sans qualification. A cet effet, il a décidé de renforcer et d'améliorer les moyens de formation :

— le développement de l'éducation concertée qui permet aux élèves des établissements d'enseignement technique d'effectuer des stages dans les entreprises afin de se familiariser avec le milieu du travail, sera poursuivi ;

— la formation en alternance, qui a pour fonction d'allier une activité en entreprise et une formation théorique, fera l'objet d'un projet de loi proposé au vote du Parlement ; elle prendra le relais des actions de formation du pacte pour l'emploi ;

— de nouvelles formes d'apprentissage industriel seront mises en place dès la prochaine rentrée ;

— les efforts entrepris en faveur de l'apprentissage artisanal seront prolongés.

L'information des familles et l'orientation des jeunes seront améliorées pour leur permettre notamment d'utiliser plus efficacement les moyens de formation qui sont mis à leur disposition. A cet effet, une étude-pilote sera entreprise sur le terrain.

Un premier comité interministériel, présidé par le premier ministre, aura lieu prochainement sur l'ensemble de ces sujets.

Le conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, qui se réunira à l'automne, débattra de ces orientations, sur lesquelles seront consultés l'ensemble des partenaires sociaux concernés.

● LES APPLICATIONS DE LA BIOLOGIE

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, sur les applications de la biologie.

Faisant suite à la remise, le 12 novembre 1979, du rapport « sciences de la vie et société », que le président de la République avait demandé aux professeurs Gros, Jacob et Royer, le conseil a arrêté un ensemble d'orientations et de décisions :

— La recherche fondamentale sera renforcée, en particulier dans les domaines du développement embryonnaire, de l'immunologie, de la neurobiologie et de l'écologie ;

— Quatre centres de microbiologie fondamentale et appliquée seront constitués et renforcés dans les domaines du génie génétique (Institut Pasteur), du génie enzymatique (université de technologie de Compiègne), des bioréacteurs (université Paul-Sabatier de Toulouse) et de la bioagronomie (Institut national agronomique, centre de Grignon) ; une place prioritaire sera donnée aux biotechnologies dans la délivrance des diplômes d'études approfondies ;

— Les technologies biomédicales seront développées ;

— Les industries biologiques seront renforcées ;

— Un important programme de production agricole sera lancé dans le domaine énergétique ; le programme vert pour l'énergie permettra d'économiser 5,5 millions de tonnes de pétrole dans cinq ans et de produire des matières premières pour l'industrie ;

— L'introduction des derniers acquis des sciences biologiques dans l'agriculture améliorera la génétique animale et végétale ainsi que la lutte biologique contre les parasites grâce à une meilleure qualité des produits et à une meilleure hygiène alimentaire.

Les ministres de l'environnement et du cadre de vie et de la santé et de la sécurité sociale sont chargés de veiller, avec les autres ministres concernés, à ce que soit mieux prises en considération les exigences de la santé publique et de l'environnement dans les domaines de l'habitat, du travail, de l'éducation et des loisirs.

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche, coordonnera la mise en œuvre de ces orientations, s'assurera de leurs applications et fera le point de leur exécution au mois de juillet.

● LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES FRANÇAIS

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a développé les conclusions du rapport établi par le Conseil national de l'accession à la propriété sur la mobilité des Français et sur les moyens de faciliter les changements de résidence. Ce rapport indique, notamment, que les Français sont beaucoup plus mobiles qu'on le croit généralement, puisqu'un peu plus de 10 % d'entre eux changent de logement chaque année. Ce taux est d'ailleurs analogue à celui des autres pays d'Europe occidentale.

Un certain nombre de mesures ont néanmoins été décidées pour aider les locataires comme les propriétaires de leur logement, lorsqu'ils changent de résidence et contribuer ainsi à une plus grande mobilité.

Un projet de loi, en cours d'examen au Conseil d'Etat, sur les rapports entre les propriétaires et les locataires, contribuera à favoriser cette mobilité, en donnant de plus grandes garanties de stabilité aux locataires, et en prévoyant une limitation du dépôt de garantie.

Un effort sera fait pour développer le parc locatif privé en complément des dotations budgétaires pour le secteur social.

Afin de permettre l'augmentation de leur montant pour les familles nombreuses, le régime des primes de déménagement versées par les caisses d'allocations familiales sera modifié. La procédure des transferts de prêts à l'accession à la propriété sera assouplie grâce à la diminution du taux de pénalité pour remboursement anticipé qui est imposé aux ménages qui vendent leur logement à l'occasion d'un déménagement ; les formalités relatives à ces transferts de prêts seront rendues plus simples. Le plafond des prêts-relais accordés à ces mêmes ménages pour acquérir un nouveau logement sera fortement augmenté.

Enfin, un projet de loi sera soumis au Parlement en vue de garantir la qualité de l'information des personnes à la recherche d'un logement.

● LE VIN ET LE MOUTON

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil agricole de la C.E.E. du 18 février consacrés notamment aux problèmes du vin et du mouton.

Le conseil a décidé, à la demande du gouvernement français, une distillation exceptionnelle de 8 millions d'hectolitres de vins de table, dont 50 % en France, au prix de 12,03 F le degré hectolitre pour le vin rouge et 10,58 F pour le vin blanc.

Cette mesure, ajoutée à l'ensemble des dispositions prévues par la réglementation communautaire, permettra de tenir le marché du vin malgré le caractère très abondant de la récolte.

En ce qui concerne le dossier de la viande ovine, la France a confirmé son attachement au strict respect des principes fondamentaux indissociables de la politique agricole commune : préférence communautaire, unité du marché et solidarité financière ; c'est pourquoi elle est attachée à la mise en œuvre de l'intervention sur ce marché, pour soutenir les prix et les revenus des producteurs. Elle rejette toute forme de réglementation visant à transformer dans ce secteur le Marché commun agricole en zone de libre échange.

● ACCORDS INTERNATIONAUX

Le conseil des ministres a adopté trois projets de loi autorisant l'approbation de diverses conventions :

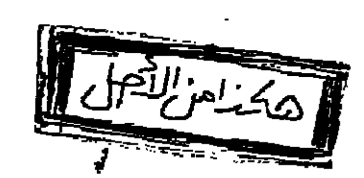
— avenant signé à Paris, le 30 juin 1977, à la convention générale de sécurité sociale franco-mauritanienne du 22 juillet 1965 ;

— convention du 8 juin 1978 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Monaco, relative à l'exécution réciproque des peines d'amende et de confiscation et échange de lettres afférant à cette convention ;

— accord signé à Paris, le 4 avril 1978, entre le gouvernement de la République française et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relatif à l'établissement, à Paris, d'un bureau de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et à ses privilèges et immunités sur le territoire français.

● *Le GRAL (Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale)* organise, le vendredi 14 mars, à partir de 9 h. 30, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, un colloque présidé par M. Bernard Chenot, ancien ministre, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, et dont le thème général est *« l'enjeu local ou pourquoi une démocratie locale aujourd'hui ? »* Mme Françoise Gaspard, maire de Dreux (P.S.), et MM. Lionel de Tinguy, sénateur de Vendée (Un. cent.), Jean-Marie Girault, sénateur, maire de Caen (R.I.), Maurice Agulhon, historien, Henri Mendras, sociologue, Georges Balandier, ethnologue, Emmanuel Le Roy Ladurie, historien, Philippe Nemo, philosophe, Pierre Richard, directeur général des collectivités locales, et Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, participeront notamment aux travaux de cette journée.

GRAL, 9, rue Mahler, 75004 Paris.





DÉFENSE

Guerre ou paix

II. — Deux « arcs » de crise

Dans un premier article, le général François Maurin, ancien chef d'état-major des armées françaises, a décrit l'immense effort de guerre soviétique et rappelé que la France doit avoir une stratégie nucléaire sans nuances. (« Le Monde » du 20 février.)

par JACQUES HUNTZINGER (*)

Sommes-nous entrés dans l'ère des « guerres en chaîne » ? Les points chauds et les situations dangereuses apparaissent chaque jour un peu plus nombreux : Ethiopie, Cambodge, Timor, Iran, Afghanistan, Guatemala, Sud-Yémen, Tunisie et peut-être demain Thaïlande, Turquie, Zaïre, etc. Une guerre civile ou locale a, à peine, éclaté quelque part que déjà, à l'autre bout du globe un nouveau conflit ensanglante l'humanité. Guerre ouverte ou guerre discrète, guerre menée avec des vieux fusils ou guerre à haut degré technologique, guerre tribale ou guerre révolutionnaire, etc. Mais risque-t-on la grande guerre, c'est-à-dire la guerre des Grands ? Oui, si les Grands ne savent plus ou ne veulent plus se maîtriser. Oui, si les Grands ne pratiquent plus aucune autolimitation de leur comportement, abandonnent tout esprit de compromis et de raison, c'est-à-dire en un mot s'ils renoncent à la détente.

Nous connaissons actuellement deux arcs de crise de nature différente, mais qui sont amenés à s'enchevêtrer : la crise des relations entre l'Amérique et l'Union soviétique et la crise du tiers-monde.

L'âge d'or

Cela fait maintenant plusieurs années que l'esprit de la détente s'est bien abîmé. Le conflit du Kippour a été un tournant : Soviétiques et Américains, tout à la fois, se sont parlés (M. Kissinger est allé à Moscou) et se sont fait des « entourloupettes ».

Rappelons-nous les journées du 22 au 25 octobre 1973, au cours desquelles l'Union soviétique a brusquement menacé d'envoyer des troupes sur le sol égyptien pour contrer l'offensive israélienne poursuivie malgré le cessez-le-feu, et le déclenchement de l'état d'alerte de l'OTAN. Le « mini-Cuba » d'octobre 1973, intervenu quelques semaines après *la conclusion solennelle de* l'accord de juin 1973 entre MM. Brejnev et Nixon sur la prévention des conflits nucléaires et la concertation des Grands en cas de crise, montrait à quel point le poids des choses — l'antagonisme, la méfiance et l'esprit de compétition — ressurgissait au premier plan des relations Est-Ouest malgré les embrassades de MM. Kissinger et Brejnev.

La détente a été une réalité et non pas une illusion. On ne peut gommer les acquis de l'âge d'or de la détente que l'on a vécu dans les années 70 : les règlements du problème allemand et de Berlin, le dialogue stratégique, le développement des échanges et des rapports de toute nature entre les Etats de l'Est et de l'Ouest, et surtout l'émergence d'une identité commune entre les peuples d'un continent européen, artificiellement coupé en deux. La détente a été avant tout un langage, un code entre puissances antagonistes. Un langage, ce sont des signes et des comportements : le téléphone rouge, les rencontres entre MM. Brejnev et Nixon, M. Brandt s'agenouillant devant le mémorial d'Auschwitz, de Gaulle allant à Moscou et à Varsovie. Dans les relations internationales, les formes sont souvent plus importantes que le fond des choses.

Il est très important, lorsque les arrière-pensées sont contradictoires, que les discours s'accordent, car la frontière entre la paix et la guerre est très mince. La détente a constitué un voile délicat et fragile qui a permis de se parler et de s'accorder malgré les oppositions profondes et les stratégies antagonistes.

Mais cette pellicule fragile a mal résisté au poids des choses, aux rigidités des systèmes, à la crise économique, aux ambitions soviétiques, au conservatisme des dirigeants. L'Union soviétique a joué avec le feu en imaginant que la détente pouvait réellement signifier aux yeux des Américains la parité des forces *et la reconnaissance du statut de* grande puissance pour Moscou.

Au fur et à mesure que l'U.R.S.S. a manifesté sa puissance, les frictions ont surgi ; après l'Angola, l'Ethiopie, les SS-18 et les SS-20, l'Afghanistan a été la grosse goutte d'eau qui a fait déborder le vase et consacré l'ère de la « guerre fraîche ».

L'U.R.S.S. est ce qu'elle est, une puissance impériale héritière de l'ambition des tsars et de la flamme du bolchevisme. L'Amérique est ce qu'elle est, une République impériale qui reste assurée de son bon droit et du caractère universel de ses idéaux et qui ne peut accepter, au fond d'elle-même, de ne plus être la première puissance mondiale. « *Nous devons payer n'importe quel prix pour demeurer la nation la plus puissante du monde.* » Cette phrase éclaire l'ensemble du message sur l'état *de l'Union* présenté par *M.* Jimmy Carter au congrès des Etats-Unis le 21 janvier dernier.

A l'instar de la doctrine Truman, liée à la guerre civile grecque en 1947, et de la doctrine Eisenhower, liée à la crise du Proche-Orient de 1958, la doctrine Carter use tout à la fois de la menace vis-à-vis de l'U.R.S.S., de l'accélération des dépenses militaires et de l'appel au sens de la solidarité des alliés pour manifester la volonté d'« endiguement » de la puissance soviétique notamment dans le golfe Persique.

Parallèlement, l'U.R.S.S. a mis au point une sorte de doctrine Brejnev à l'usage des nouveaux pays progressistes du tiers-monde, liés à elle par des accords particuliers de coopération et d'assistance, pour préserver les nouveaux acquis du socialisme face aux « *menées réactionnaires de l'impérialisme mondial* ». L'U.R.S.S. défendra le socialisme à Kaboul ou à Addis-Abeba comme à Prague. Ce sont des réactions qui ont leur logique et ne doivent pas étonner.

Mais, dans le même temps où le système Est-Ouest s'aiguise, le monde a changé. La transformation de la société internationale est telle qu'aujourd'hui il existe à peu près cent cinquante Etats, dont près des deux tiers ont moins de trente ans d'existence. Du fait de l'explosion des jeunes souverainetés et de la diversité des acteurs, la fragilité du système international *n'a jamais* été aussi évidente.

Nous commençons à subir les secousses de la post-décolonisation. C'est le deuxième arc de crise. Il est lié à la fragilité interne des Etats nouveaux, à leurs difficultés de vivre dans le cadre *traditionnel de l'Etat-nation, mais* il est lié également à l'apparition de rivalités, d'appétits et de jeux d'influence au sein même de chaque région du tiers-monde. C'est évident, notamment en Asie. Le monde est aujourd'hui comparable à ce qu'était l'Europe *au temps de la guerre de cent* ans. Nous vivons une guerre de cent ans à l'échelle des continents à Timor, en Asie du Sud-Est, dans le Dhofar, en Afrique, dans les Antilles.

Ces deux grands arcs de crise actuelle, dont l'un exprime la dégradation des relations entre les deux grandes puissances et l'autre exprime la dynamique de la société internationale, ne se confondent aucunement. Mais ils s'enchevêtrent.

La déraison nucléaire

Des guerres locales, des foyers de tension, peuvent d'autant plus s'internationaliser que les Deux Grands semblent décidés plus que jamais à se marquer pour ne pas perdre la face l'un à l'égard de l'autre. Les guerres des petits peuvent devenir la guerre des Grands. Les étincelles du monde peuvent devenir foyers d'incendie. Parce que l'esprit de la détente a fait place aux vieux démons de la compétition ouverte, il suffirait de peu de chose, même si la volonté n'est pas à la guerre, pour que l'on risque d'avoir la guerre, tant les antagonismes sont profonds, l'accumulation des armements inquiétante, les méfiances et les tentations formidables de part et d'autre. Un Sarajevo peut se produire parce que les Deux Grands, quoi qu'on en pense, ne pourront plus se maîtriser ou maîtriser les crises, si les chiens sont lâchés.

Il demeure cependant une barrière susceptible de retenir les puissances : l'équilibre des forces. Lorsque la détente est dégradée, la peur réciproque de la destruction mutuelle constitue le rempart suprême pour le maintien de la paix. Si nous ne jouissons plus de la paix par la détente, bénéficions-nous encore, au moins, de la paix par la peur ? Y a-t-il maintien de l'équilibre des forces entre l'Amérique et l'Union soviétique ? Il existe aujourd'hui une situation d'équi*valence stratégique, qui conduit* évidemment à une vulnérabilité partielle des systèmes stratégiques de l'un et de l'autre. Ce qui a frappé les Américains est qu'ils ont brutalement découvert que leurs systèmes stratégiques centraux étaient désormais vulnérables à une première frappe *soviétique.* Or, les Américains ont vécu pendant trente ans avec cette conviction qu'ils étaient une forteresse imprenable. Autrement dit, ils ont négocié les SALT avec l'idée de la parité, alors qu'ils ne pouvaient pas réellement l'accepter. A la limite, qui d'entre les esprits occidentaux peut accepter que l'Amérique ne soit plus la première puissance militaire ? Il y a dans le tréfonds de l'opinion publique occidentale le sentiment que l'Amérique doit rester la première puissance. L'idée qu'elle ne soit plus qu'une puissance égale trouble profondément les opinions, les médias, les hommes politiques.

A partir de cette équivalence stratégique, je crois que l'interrogation la plus inquiétante pour l'avenir n'est pas de savoir si l'un ou l'autre aura ou non la supériorité. Il existe, en effet, un schéma action-réaction en la matière : après une brève période de relatif avantage au profit de l'U.R.S.S., l'Amérique retrouvera une certaine supériorité à la fin des années 80. Ce qui me paraît plus grave est que les deux puissances font actuellement une course à la déraison nucléaire : ce sont le développement des options limitées, le développement des moyens de détection anti-sous-marine, les projets de « satellites tueurs », l'application du laser au combat nucléaire, etc. Il y a là toute une course à la destruction préventive des capacités de représailles.

On risque ainsi d'arriver à une période où chacun, ne se sentant plus sûr par rapport à ses capacités de deuxième frappe et craignant que ses appareils nucléaires ne soient détruits en premier par l'autre, soit tenté d'appuyer le premier sur le bouton pour éviter les destructions de ses propres forces nucléaires. Cela paraît un scénario de politique-fiction parce que nous sommes en 1980. Mais je pense que cela ne le sera plus du tout dans les prochaines décennies. Or, c'est une course à la déraison, car la stratégie de la « *destruction mutuelle assurée* » reposait sur un postulat codifié par SALT 1 : on préserve l'invulnérabilité des systèmes de représailles pour pouvoir s'assurer une certaine sérénité nucléaire *(« si tu m'attaques le premier, je peux te détruire »)*. Seule, cette certitude réciproque crée l'équilibre de la terreur. Mais cet équilibre risque de devenir un déséquilibre très grave pour l'avenir.

La crise actuelle va créer un arrêt des négociations sur l'*arms control* pour un certain temps. La mise au réfrigérateur de SALT 2 et la déclaration soviétique selon laquelle il n'y aura pas de négociations SALT 3 parce que l'OTAN a décidé la modernisation de ses forces nucléaires vont bloquer le processus SALT pour un bon bout de temps. La campagne américaine sur la confrontation avec l'Union soviétique va s'accélérer et ce n'est pas l'équipe soviétique actuelle, dans ses équilibres ou ses *contradictions, qui va relancer* l'*arms control* nucléaire.

Enfin, ce que nous risquons, c'est un retour à l'état de nature, lié aux dérèglements des standards internationaux dans tous les domaines.

L'affaire des otages de Téhéran est plus significative que l'affaire d'Afghanistan. Pour la première fois dans l'histoire des rapports diplomatiques, il y a eu violation permanente de l'immunité diplomatique, ce qui n'avait même pas été le cas lors de la révolution culturelle chinoise. Le massacre des enfants par Bokassa, le génocide au Cambodge, le dérèglement complet du système monétaire, tout cela va dans le même sens. La société internationale s'était bâti des règles pour sortir de la deuxième guerre mondiale. Toutes ces règles sont en passe d'être mises à bas.

(*) Professeur à l'université de Paris-X (Nanterre).

Prochain article :

MOURIR POUR KABOUL ?
par Pierre Lellouche

PRESSE

APRÈS LE RACHAT DES « DÉPÊCHES »

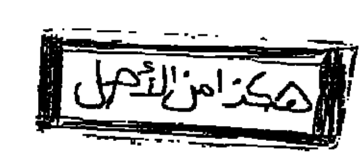
Le conseil d'administration des Presses nouvelles de l'Est, éditrices, du quotidien *les Dépêches*, à Dijon, a agréé mardi — comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 20 février) — une participation majoritaire (91 %) du *Progrès* de Lyon dans la société.

Le communiqué précise que trois nouveaux administrateurs ont été désignés : la société Delaroche S.A. (société éditrice du *Progrès*), représentée par M. Roger Guitton ; M. Robert Butheau (directeur de la rédaction du *Progrès*) et M. Jean-Claude Cellard, ce dernier ayant été nommé P.D.G. des Presses nouvelles de l'Est.

L'ensemble des syndicats de personnel (Livre, journalistes, cadres et employés) protestent « *contre la façon dont la direction de* l'Est républicain *a vendu le quotidien, sans aucune information préalable du personnel* ».

Ils « *exigent* » de la nouvelle direction « *la garantie de l'emploi et des ressources, le maintien de l'ensemble des avantages acquis et la sauvegarde du titre et des éditions propres aux* Dépêches *en Côte-d'Or et dans le Jura, ainsi que de l'édition du dimanche* » (allusions aux menaces de suppression qui, selon certains bruits, planeraient sur ces éditions).

Interrogé à l'issue de la réunion du conseil d'administration, M. Jean-Charles Lignel, P.D.G. du *Progrès*, a déclaré qu'il voulait faire des *Dépêches* « *un grand journal indépendant de tous les pouvoirs* ». Selon lui, les concurrents en présence pour l'acquisition du quotidien étaient *le Bien public*, autre quotidien de Dijon, M. Pierre Brantus, ancien P.D.G. de la société des Presses nouvelles de l'Est (éditrice des *Dépêches*) et *le Dauphiné libéré*. *Le P.D.G.* du *Progrès* n'a toutefois pas révélé le montant de la transaction.



Le Monde

société

APRÈS TROIS SEMAINES D'ENQUÊTE

Les policiers restent convaincus que Joseph Fontanet a été victime d'un crime fortuit

Les recherches s'orientent vers des bandes de jeunes malfaiteurs

Les policiers de la brigade criminelle ont peut-être cru tenir, durant quelques heures, mardi 19 février, le ou les meurtriers de Joseph Fontanet, mortellement blessé, le 31 janvier vers 0 h. 15, devant son domicile parisien du boulevard Emile-Augier, dans le seizième arrondissement (« le Monde » daté 3-4 février). Trois jeunes malfaiteurs, membres d'une bande, ont, en effet, été appréhendés par les policiers de la douzième brigade territoriale et de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.). A l'occasion d'une perquisition au domicile de l'un d'eux, on devait même trouver un pistolet de calibre 11,43, arme du même modèle que celle qui a servi pour tuer Joseph Fontanet. Mais ce n'était pas le bon. Les trois jeunes gens restent, cependant, gardés à vue. Les policiers sont toujours convaincus que l'ancien ministre a pu être victime du crime fortuit de jeunes malfaiteurs, sans lien aucun avec Joseph Fontanet.

Les délinquants arrêtés, mardi 19 février, à Montmartre, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre une agression à main armée, correspondent au « portrait-robot » psychologique dessiné par les policiers de la brigade criminelle : une bande de malfaiteurs ayant l'expérience de la grande criminalité mais dont le comportement reste proche de celui de jeunes turbulents, exprimant une violence gratuite, provocateurs et inconscients. Des malfaiteurs de la nouvelle génération, possesseurs d'armes de fort calibre achetées au *marché noir* (*le Monde* du 6 février), et qui auraient très bien pu, par jeu, pour éprouver leurs nerfs avant de commettre une agression, peut-être aussi par goût morbide du tir sur cible vivante, viser Joseph Fontanet, simple passant rencontré au hasard d'une balade nocturne.

Pour infructueuse qu'elle soit, l'arrestation de mardi confirme que les enquêteurs surveillent attentivement les bandes de la *région* parisienne correspondant à ce signalement, les arrestations effectuées ces derniers jours à Paris et en province, ainsi que les délinquants connus pour posséder une arme de calibre 11,43.

Car, selon les policiers de la brigade, le meurtre de Joseph Fontanet ne ressemble pas à une « exécution ».

Pierre Goldman, par exemple, a bien été tué, selon eux, par un commando de tueurs professionnels, chargés d'un « contrat ». Ils se sont donné toutes les chances de réussite en agissant à pied, en vidant posément leurs chargeurs jusqu'au coup de grâce. « *Un tueur ne s'enfuit pas après avoir tiré un seul coup à plusieurs mètres depuis une voiture*, explique-t-on à la brigade criminelle. *Car, dans ce cas, le « contrat » ne serait pas rempli.* »

Incrédulité générale

La thèse du crime fortuit se heurte à l'incrédulité des milieux officiels, de nombreux observateurs et du public. C'est trop facile, répètent les plus sceptiques, depuis le début de l'enquête. Trop facile, vraiment, que de resservir cette rengaine : quand on ne trouve pas l'assassin dans l'environnement de la victime, on accuse l'étranger qui passait par là. On suspecte le vagabond à face de lune. On désigne à l'indignation générale, l'éternel forçat évadé, comme sous le règne du ministre Fouché.

Oui, vraiment, l'analyse des policiers passe mal. Comment croire, estiment les esprits les plus cartésiens, que Joseph Fontanet n'ait pas été victime d'un meurtre politique, d'une vengeance liée à ses activités professionnelles, mais d'un assassin en goguette ? Comment accepter que Paris, la nuit, soit devenu le champ clos de *telles folies meurtrières et que*, justement, cette criminalité irrationnelle frappe un ancien ministre ? Difficile à admettre, répète la rumeur, de la part de policiers qu'on sait embarrassés par leur insuccès dans deux affaires récentes : les meurtres d'Henri Curiel et de Pierre Goldman.

Les seize commissaires et inspecteurs affectés à l'enquête sur le meurtre de Joseph Fontanet comprennent mal cette suspicion générale : « *Nous n'évoquons pas cette hypothèse d'un crime fortuit pour nous faire plaisir*, assure le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, qui dirige la « criminelle ». *Nous pensons simplement que cette explication est la plus plausible, la plus vraisemblable, compte tenu des éléments dont nous disposons. Une autre piste nous la ferait vite abandonner, croyez-nous. Mais, pour l'instant, nous ne trouvons rien...* »

A commencer par un mobile. Qui avait intérêt à la mort de Joseph Fontanet ? Cette question, malgré les thèses fantaisistes qui circulent comme après chaque meurtre d'un personnage public, reste sans réponse. Joseph Fontanet laisse derrière lui une vie privée sans ombre. « *Il est rare*, affirment les policiers, *de rencontrer une personnalité aussi peu marquée par des conflits, sources habituelles des vengeances* ».

Les proches d'Henri Curiel et de Pierre Goldman avaient suggéré vingt scénarios possibles, tant avaient été nombreuses les raisons, pour ces deux victimes, d'avoir des ennemis. La famille, les anciens collaborateurs, les amis politiques de Joseph Fontanet ne proposent aucune piste, aussi mince soit-elle. Ou rien qui vaille d'être réglé à coups de pistolet de calibre 11,43.

Plusieurs articles de presse ont fait allusion aux dernières fonctions exercées par Joseph Fontanet. Le bruit court, en effet, que l'ancien ministre, devenu directeur général de la SODEREC (Société d'étude et de réalisation pour les équipements collectifs), filiale du Crédit mutuel, avait pu s'attirer quelques solides inimitiés en s'opposant à des « intermédiaires » indélicats, chargés de mettre en rapport des collectivités locales avec des organismes de crédit. Joseph Fontanet se serait même montré sévère au point de refuser soixante-trois des soixante-huit dossiers qui auraient été soumis à son approbation.

Tout cela est faux, expliquent les policiers. La SODEREC, qui compte une quinzaine d'employés, n'est pas un organisme financier, mais un bureau d'études techniques, fournisseur de prestations de services, destiné à conseiller les collectivités locales qui sollicitaient un prêt de la part du Crédit mutuel. En aucun cas, déclare-t-on aussi à la direction de la SODEREC, Joseph Fontanet n'avait pour fonction d'accepter ou de refuser un projet de financement. Le chiffre de soixante-trois dossiers refusés est donc tout à fait fantaisiste. La *SODEREC vérifiait la « faisabilité »* d'un projet d'investissement, conseillait par exemple à une municipalité de construire *telle ou telle piscine, tel ou tel* ensemble sportif, à charge pour cette municipalité de solliciter de son côté l'aide du Crédit mutuel, *soumise* de toute façon au contrôle de tutelle administrative.

Autre dossier, autre thèse : le C.E.S. Pailleron. Joseph Fontanet était ministre de l'éducation nationale quand l'incendie, le 6 février 1973, de cet établissement scolaire, causa la mort de seize enfants et de quatre adultes. Vengeance de la famille d'une victime ? Personne n'a jamais songé à reprocher cet incendie à l'ancien ministre qui n'était pas à la tête du ministère qui avait commandé la réalisation de ce C.E.S. « *On aurait pu croire*, explique un policier, *que des parents se soient vengés sur les responsables de la construction, promoteur ou architecte, condamnés par la justice. Mais pourquoi sur le ministre ?* »

L'enquête a également conduit les policiers en Savoie où un attentat avait endommagé en 1971 la maison que l'ancien ministre du travail et de l'emploi de l'époque possédait à Brison-Saint-Innocent. On avait alors suspecté des petits commerçants opposés à l'action du ministre du travail. La mission effectuée sur place par deux *inspecteurs* n'a pas abouti : tuerait-on un ministre dix ans plus tard, alors que la colère, à l'époque des faits, s'était exprimée par un attentat matériel ? Cette thèse, aussi, a été écartée.

Reste la création de *J'informe*, le quotidien lancé en 1977 par Joseph Fontanet et qui n'aura vécu que trois mois. « *Deux journalistes ont été licenciés à cette époque par le ministre, c'est tout ce qu'on retrouve.* » Les journalistes licenciés protestent-ils à coups de 11,43 ? Les policiers, qui continuent à explorer ces dossiers des mobiles possibles s'apprêtent à remonter encore plus loin dans le temps, à reconstituer la carrière politique de Joseph Fontanet, ses débuts dans les affaires de l'Etat. « *S'il faut aller chercher l'assassin jusqu'à l'époque de la Résistance, nous irons* », affirment les policiers. Mais ils « sentent » qu'ils ne trouveront rien.

Alors, reste la thèse du crime fortuit, « *la plus logique, la plus plausible* » toujours. « *Si, comme dans le cas de l'affaire Goldman*, explique encore M. Marcel Leclerc, *il s'agissait de tueurs professionnels, nos chances d'aboutir rapidement seraient minces* ». En revanche, l'hypothèse soutenue par les enquêteurs peut laisser espérer une conclusion rapide. Un commando exécutant un « contrat » laisse peu de traces et, surtout, ne parle pas. De jeunes malfaiteurs peuvent commettre une faute, être dénoncés par l'un de leurs compagnons.

La chance de la police, dans ce cas, ce serait donc la disproportion existant entre la personnalité du ou des meurtriers et le geste commis. L'incapacité de jeunes délinquants à garder leur secret, à se montrer prudents, à ne pas remettre en circulation l'arme du crime. Déjà, on a retrouvé six pistolets de calibre 11,43 dans des poubelles. L'une de ces armes sera peut-être la bonne.

PHILIPPE BOGGIO.

Après le renvoi de son livret militaire

Un Orléanais emprisonné pour avoir refusé de payer une amende de 1 500 F

De notre correspondant

Orléans. — *M. Patrice Coulon, qui demande le statut d'objecteur de conscience et a été incarcéré trois semaines à la maison d'arrêt d'Orléans* (le Monde *du 31 janvier*), *vient d'être transféré à la prison de Fresnes. Il est emprisonné pour avoir refusé de payer une amende de 1 500 F.*

M. Patrice Coulon, qui a effectué son service militaire en 1973-1974, a renvoyé son livret militaire en 1976. En juin 1977, le tribunal correctionnel d'Orléans, fait rarissime, décide de surseoir aux poursuites engagées contre lui et trois autres de ses camarades. Ils avaient invoqué pour leur défense l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme garantissant à chaque citoyen le droit de changer de conviction (1) (*le Monde* du 26 juin 1977). Mais le ministre des armées ayant fait appel, la cour d'Orléans inflige à M. Coulon 1 500 F d'amende (*le Monde* du 7 mars 1978) : ce dernier refuse de payer cette amende malgré de multiples commandements du Trésor.

Manifestations de soutien et grève de la faim

Arrêté, puis incarcéré le 28 janvier dernier, il saisit le tribunal en référé, en soulignant que le délit dont on l'accuse est « *politique* », or il ne peut y avoir, dit-il, de « *contrainte par corps* » pour un délit de cette nature (article 749 du code pénal). Le tribunal refuse de statuer sur cette question.

Plusieurs manifestations de soutien ont eu lieu, dont l'une devant les portes de la maison d'arrêt, et les prises de position en faveur de M. Coulon se sont multipliées. Cinq militants du Mouvement pour une alternative non violente (MAN) *font une* grève de la faim depuis le 15 février, à Orléans.

« *La présence à Orléans d'un prisonnier politique*, demande M. Jean-Marie Muller, un des animateurs du MAN, *était-elle à ce point gênante pour les autorités publiques qu'elles aient dû prendre cette mesure d'éloignement qui aggrave ainsi la répression exercée à l'encontre de Patrice Coulon ?* »

M. Muller estime que « *Patrice Coulon entendait ainsi refuser toute caution personnelle à la course effrénée aux armements, qui risque de conduire l'humanité jusqu'au suicide, et affirmer, par un acte responsable, sa volonté d'œuvrer à la solution non violente des inévitables conflits qui constituent la trame de notre histoire* ». — R. G.

(1) Les Français ne disposent que d'un mois, juste avant leur incorporation, pour demander le statut d'objecteur de conscience. Ainsi une personne ayant accompli ses obligations militaires n'a pas la possibilité de changer d'opinion et de demander ce statut.

M. Bidalou « pris à partie » par la Sonacotra

Le premier président de la cour d'appel de Metz a donné mardi 19 février un avis favorable à la « prise à partie » de M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (Moselle), par la Sonacotra. Cette procédure exceptionnelle a pour effet de dessaisir M. Bidalou de l'affaire qui oppose depuis plusieurs mois cet organisme aux résidents du foyer de Marspich (*le Monde* du 26 décembre 1979). Elle pourrait avoir pour conséquence d'obliger l'Etat à verser des dommages et intérêts à la Sonacotra en raison de la « faute lourde professionnelle » commise par le magistrat (article 505 du code de procédure civile).

L'autorisation de prise à partie donnée par le premier président ne constitue que les prémices de cette procédure. L'affaire doit être examinée au fond le 26 février par la cour d'appel de Metz, toutes chambres réunies, en audience solennelle et publique. Le 7 février, la cour avait récusé M. Bidalou dans la même affaire (*le Monde* du 9 février), après en avoir fait de même pour une autre partie du dossier.

La prise à partie faisant suite à la récusation de M. Bidalou s'explique par le fait que celui-ci avait considéré une des récusations comme « *inexistante* ».

Faits et jugements

Cambriolage au domicile du gardien d'immeuble qui a tué un jeune Algérien.

Un groupe de jeunes gens a pénétré par effraction mardi après-midi 19 février dans la loge de M. Michel Bellet, le gardien d'immeubles de la cité des Montagnards, à Vitry (Val-de-Marne), qui a tué, samedi 16 février, un adolescent algérien âgé de quinze ans et demi, Abdelkader Lerache (*le Monde* du 20 février). Il semble qu'ils cherchaient des papiers. Ils ont mis l'appartement sens dessus dessous. Mais rien n'a été saccagé.

Il est possible que les auteurs de l'effraction aient recherché le livre sur lequel est consigné chaque incident qui se produit dans la cité.

Certains jeunes gens de l'allée Jean-Couzy, où s'est produit le meurtre, ont déclaré qu'il s'agissait « *d'un cambriolage organisé, d'un coup monté pour accréditer l'idée qu'il y a bien des voyous dans la cité* ».

Suicide d'un gardien de la paix

Nantes. — Un gardien de la paix âgé de trente-trois ans, M. André Nestour, s'est donné la mort à son domicile avec son arme de service, mardi 19 février, à Nantes (Loire-Atlantique). M. Nestour, qui devait reprendre son travail le lendemain, avait obtenu un arrêt de maladie de huit jours à cause de son état dépressif. Il a laissé une lettre dans laquelle il écrit : « *Nantes me dégoûte. Pardon à ma famille.* » Père de deux enfants, M. Nestour était arrivé à Nantes il y a sept ans, où il était affecté aux opérations de police-secours. Ses collègues ne lui connaissaient pas de difficultés professionnelles ni de différend avec ses supérieurs. Le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) a dépêché à Nantes un membre de son bureau national pour s'informer des causes de ce suicide. — (*Corresp.*)

● *Saisie de cocaïne.* — Cinq personnes, dont deux Portugais, ont été arrêtées jeudi 14 et vendredi 15 février par les policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la préfecture de police de Paris. 1 320 kilos de cocaïne ont été saisis au domicile parisien de l'un d'entre eux, M. Jean Texeira, vingt-sept ans.

Sept policiers strasbourgeois poursuivis pour violences.

Un commissaire, six fonctionnaires de la police judiciaire de Strasbourg (Bas-Rhin) et un agent de la division de recherche des douanes ont été inculpés vendredi 15 février de coups et blessures volontaires avec armes et préméditation par Mme Odile Boulangé, premier juge d'instruction au tribunal de Nancy. Ces inculpations font suite à une information ouverte après la constitution de parties civiles, au mois d'octobre 1979, de MM. Mohammed Chakour, trente ans, marocain ; Abdelouahab Benlachtar, vingt-sept ans, algérien, et Mustapha Arikligil, turc, pour violences policières (*le Monde* du 6 novembre). On précise au parquet du tribunal de Nancy que, dans ce cas, l'inculpation n'est qu'un « *pas dans la procédure* », qui sera ultérieurement suivie de l'audition des parties civiles, puis d'une ou plusieurs confrontations, etc.

Dans la soirée du 18 octobre, les quatre plaignants avaient été interpellés à Strasbourg par des policiers agissant « sur renseignements ». Deux d'entre eux, MM. Chakour et Benlachtar, puis une quatrième personne arrêtée, M. Arikligil, étudiant de nationalité turque, s'étaient plaints d'avoir été les victimes de brutalités, dont des coups dans la région des organes génitaux et l'introduction d'un bâton dans l'anus. Présentés le 30 octobre devant un juge d'instruction, ils avaient été inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants et écroués jusqu'au 7 novembre.

MM. Chakour, Benlachtar et Arikligil s'étaient constitués parties civiles. En outre, MM. Chakour et Arikligil avaient déposé plainte contre le médecin qui les avait examinés lors de leur garde à vue, l'accusant de « *non assistance à personne en danger* ».

Le « vicomte » de L'Allier condamné à trois ans de prison

Le « vicomte » Marie Bon Jehan de L'Allier a été condamné, mardi 19 février, par la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme), à trois ans de prison, pour divers cambriolages dans des châteaux et des demeures du Puy-de-Dôme et de l'Allier (*le Monde* du 16 février). Ce jugement confirme celui qu'avait rendu, le 14 décembre 1979, le tribunal correctionnel de Moulins.

[M. Chabot de L'Allier est de noblesse inachevée et ne porte que le titre de chevalier, d'après l'ouvrage « les Notables ou la Seconde Noblesse », collection du « Nobiliaire de France », tome II, page 2 008, du docteur Dugast Rouillé, Nantes.]

● *Les avocats de Marie Besnard.* — Dans l'article qui rappelait ce que fut l'affaire Besnard (paru dans *le Monde* daté 17-18 février), nous avions indiqué que Mes Albert Gautrat, René Hayot et Henry Du Chuzeau avaient été les défenseurs de l'accusée lors du premier procès devant les assises de la Vienne en février 1952. Pour être à la fois complet et juste, il convient de citer de même Me Jacqueline Favreau-Colombier qui se joignit à eux à partir de 1953 et plaida à leurs côtés lors des deux débats devant la cour d'assises de la Gironde.

ÉDUCATION

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous terminons aujourd'hui la publication de cette série d' « Hypothèses d'écoles ». Les précédents articles ont été publiés dans nos numéros des : 4 janvier 1980 (François Billetdoux) ; 10 janvier (Jean-Pierre Chabrol et Léon Schwartzenberg) ; 18 janvier (Anatole Temkine et Pierre Daninos) ; 23 janvier (Claude Michelet et Marie Cardinal) ; 6 février (Paul Bocuse et Frédérique Hébrard) ; 15 février (René-Victor Pilhes et Pascal Lainé).

Si les parents aimaient leurs enfants

par YVES VÉQUAUD (*)

LES parents n'aiment pas leurs enfants, la preuve en est qu'ils les mettent à l'école. Qui d'autre qu'un petit d'homme accepterait, en France, aujourd'hui, de rester sept heures par jour sans avoir quasiment le droit de parler, de bouger, d'aller aux toilettes quand il en a envie ?

Je le sais d'expérience : on va me chanter pouilles ! Je ne vais pas manquer de recevoir la dizaine de lettres rituelles d'enseignants à la retraite qui se croient encore obligés de corriger mes devoirs. On voudra me convaincre que les instituteurs ont tous choisi leur métier par vocation, par sacerdoce. On m'accablera de ces lieux communs que les aveugles en esprit se collent sur les yeux pour ne pas voir le *soleil qui leur tire la langue*.

Comme j'avais souffert, ce que je considère comme une injustice, la punition de passer une quinzaine d'années sous la férule mégoteuse de médiocres, qui m'avaient obligé à retenir par cœur des trucs et des machins qui ne m'intéressaient pas et qui, jusqu'à présent, ne m'ont jamais aidé en rien, je voulus, pour oublier, pour annuler ces années d'enfer — car n'est-ce pas un enfer ce lieu où l'on s'ennuie... à mourir ? — oui, je voulus à mon tour enseigner. Et je suis passé de l'autre côté de la barrière pour rendre volontairement par la bouche ce que j'avais reçu malgré moi dans les oreilles. Ainsi, je crus revenir au point zéro, puis je suis parti voir ailleurs si je n'y étais pas plus malheureux.

La vulgarisation

Je parle donc ici en tant qu'ancien élève qui n'a jamais pardonné à ses soi-disants maîtres l'horreur de leur blouse grise, et en tant qu'enseignant qui fut à la fois émerveillé par la beauté, l'intelligence et le courage des petits bouts d'hommes arrivant en sixième, par exemple, et scandalisé par la paresse d'esprit de celles et de ceux chargés de les éduquer, paraît-il.

Il fut sans doute un temps où, dans l'enthousiasme de la nouveauté — école publique, gratuite et obligatoire, — des femmes et des hommes généreux décidèrent de se dévouer à la transmission, à la vulgarisation du savoir, lequel aiderait les enfants du peuple à accéder aux joies de l'esprit, comme on dit. Me permettra-t-on de remarquer que, depuis, les choses me paraissent avoir bien changé ?

Si j'en parle avec véhémence, c'est que l'affaire est d'importance, la plus importante, peut-être, entre toutes ! Aujourd'hui, *que beaucoup d'entre nous* commencent à admettre que toute révolution engendre une forêt de guillotines, ou pire, et que toute absence de changements fertilise la lâcheté, ne pourrait-on reconnaître que, plus haut que toute action politique, une action éducatrice bien menée inclinerait vers plus de joie ces fameuses générations futures pour lesquelles, depuis déjà plus de cent ans, on nous promet des lendemains qui chantent ! Oui, si les parents aimaient leurs enfants, c'est de l'école qu'ils s'occuperaient en priorité, pour que l'avenir soit plus équitable et moins douloureux que le présent.

Dans l'arrière-cantine

J'affirme que, dans les années 60, professeur dans la région parisienne, je recevais du ministère des dictées corrigées sur des thèmes comme ceux-ci : *le Gai Laboureur, la Veillée des châtaignes*. Et j'aurais dû dicter ces textes à des enfants qui n'avaient jamais vu une charrue ni un châtaignier de leur vie ? Car leur vie était citadine, entrecoupée de vacances à La Baule, voire à Saint-Tropez.

Il n'était jamais question, dans ces modèles ministériels, ni de télévision ni de réfrigérateur, ni de tout ce qui s'imprimait, à l'époque, dans les journaux ou les mémoires. C'est pourquoi, gardant ces poncifs pour mon sottisier, je préférais faire travailler mes élèves sur des passages des livres d'auteurs contemporains que je lisais en me rendant au collège, ou, par exemple, sur l'admirable portrait qu'André Fontaine traça de Kennedy au lendemain du drame de Dallas, quitte à me faire mal voir par le père, le fils et M. l'Inspecteur.

Parce qu'ils votent pour la plupart à gauche, on répète à l'envi que les enseignants sont des révolutionnaires. Je pense, au contraire, pour les avoir entendus dans les salles des maîtres et pour avoir partagé avec eux mes repas, dans l'arrière-cantine où je devais subir leurs conversations, qu'ils forment l'une des castes les plus conservatrices qui soient, au sens étymologique du mot, bien sûr.

L'ignorance

Et rien n'a changé depuis le jour où j'ai jeté mon froc au vent des Himalayas. Les décrets, les directives parfois voulues par les ministres ne sont pas appliqués. Qui ne connaît, aujourd'hui encore, un enfant accablé par ces fameux *« devoirs à la maison »* qui nous brûlaient les yeux et nous empêchaient de partager l'amour de nos parents, tant de soirs, alors que nous avions déjà été si seuls tout le jour ? Savez-vous que ces devoirs sont officiellement déconseillés ? Et je pourrais vous citer dix noms de chefs d'établissement qui interdisent encore à leurs jeunes maîtres d'entraîner les enfants hors de l'école, malgré le fameux tiers-temps obligatoire, comme de mettre un aquarium, des plantes dans les classes (Faut pas salir ! Les poissons, ça donne des boutons !). On dira que j'exagère ? Je suis en dessous de la vérité. Veut-on l'*adresse de cette maternelle* de banlieue fort bourgeoise où l'on colle du ruban adhésif sur la bouche des bambins bavards ?

Cet ancien directeur de cours complémentaire ne craint pas de dire à qui veut l'entendre : *« Si j'avais un petit-fils, je ne le mettrais pas à l'école. »* Il a pourtant lui-même enseigné toute sa vie, mais il voit aujourd'hui l'ignorance et, pour tout dire, le manque de qualités de ses jeunes confrères.

Quant à moi, si j'ai fui l'école une bonne et dernière fois, c'est aussi — est-ce surtout ? — à cause des parents qui n'attendaient *pas que j'essaie d'éduquer* leurs fils, mais que j'en fasse bien plutôt de bons et fidèles et timides petits chefs. Ah ! les leçons supplémentaires qu'il m'aurait fallu donner à ces démons, qui étaient déjà bien assez punis en passant leur enfance dans ces salles sinistres que nous appelons des classes, et dans ces cours de récréation où il étaient entassés comme des veaux dans ces fermes dites modèles.

Insultes à l'intelligence

Je n'aime pas les enseignants, de la maternelle à la Sorbonne, où ils continuent de pontifier comme ils le faisaient déjà au temps de saint François Villon. Ce sont les mêmes, ils sont les mêmes qui se cramponnent à leurs privilèges acquis. De tous temps, ils ont raté le coche. Ils ont toujours été en retard d'un wagon. Vous rendez-vous compte du jargon qui salit de nos jours la plupart des pages et des antennes ? Oubliez-vous que ce sont les plus dipômés d'entre vous qui rédigent ces lois illisibles, ces règlements administratifs ou ces factures de gaz qui sont des insultes à l'intelligence ?

Vous connaissez des maîtres qui font encore tout leur possible pour parler un français qu'aurait aimé Verlaine ? Vous m'assurez qu'il y a des professeurs qui essaient patiemment d'apporter un peu d'eau fraîche au moulin de l'avenir ? Je vous crois sur parole. Je ne doute pas un instant de votre vérité, que je partage. J'en connais, moi aussi, mais les exceptions confirment toujours une règle. On me l'a appris à l'école.

Mais alors, me direz-vous, quelle éducation proposez-vous ? Aujourd'hui, je n'en propose aucune, je me retranche derrière la sagesse de l'Orient qui rappelle qu'il ne saurait y en avoir de bonne. Mais qu'il y a d'un côté l'exemple à donner, et, de l'autre, l'expérience à acquérir.

(*) Né en 1933, à Paris. A été professeur de lettres. Ecrivain et collaborateur de *la Nouvelle Revue française*. Il a publié aux éditions Gallimard : *le Petit Livre avalé, le Voyage en écriture* (prix Fénéon 1966) et *Monarque*. Il a voyagé en Inde où il a découvert l'art du Mithila — tradition populaire et féminine vieille de trois mille ans — qui enthousiasma André Malraux et qui fut l'objet d'une quarantaine d'expositions en France et en Europe. Auteur d'un livre et d'un film sur ce même sujet.

Les « immémorants »

par JEAN-CLAUDE BARREAU (*)

SANS que l'opinion en soit consciente ni que le Parlement en débatte, une *immense révolution s'est accomplie* dans notre enseignement. Le signe le plus visible en est la disparition de toutes les disciplines qui aident l'individu à se situer dans le temps et dans l'espace. Un jeune qui quitte l'école à la fin de sa scolarité obligatoire n'a plus, par exemple, aucune idée de la chronologie du passé. D'obscurs pédagogues dans le vent ont eu l'idée apparemment séduisante de remplacer l'histoire chronologique par l'étude de thèmes qui chevauchent le temps, du genre « le navire à travers les siècles ». Mais c'est au stade de l'enseignement supérieur seulement, une fois intégrés les grands rythmes du passé, qu'on peut commencer ce genre d'étude thématique avec profit : faire enquêter sur « la charrue au cours des âges » des jeunes qui n'entendent même plus parler d'Alexandre le Grand aboutit dans leur tête à un salmigondis où tout se mélange. Dans ce tohu-bohu, la nation française, sa culture, son passé millénaire, se dissolvent comme se dissolvent aussi la littérature et la philosophie, en bref tout ce qui permet à l'homme de faire l'inventaire de son héritage.

Des sujets interchangeables

Ces disciplines humanistes ont été remplacées sur le modèle américain comme disciplines de sélection par les mathématiques. Or, les mathématiques n'éveillent l'esprit qu'au stade universitaire ; avant, elles ne forment, si l'on s'y limite, que des individus qui flottent sans références spatio-temporelles, et donc absolument incultes. Le plus drôle, c'est qu'on prétend justifier cette substitution des mathématiques aux humanités par des raisons utilitaires. En réalité, il serait beaucoup plus utile pendant la scolarité obligatoire de former des femmes et des hommes cultivés, donc capables d'adaptation, quitte à les spécialiser ensuite. L'exemple américain, fondé jusqu'à ce jour sur ces mêmes principes que nous avons servilement copiés, est à cet égard éloquent : ce n'est pas par hasard, si, pour fonctionner, la machine américaine a besoin d'acheter les cerveaux que l'Europe et le monde continuent à produire. Quand le monde entier sera aligné sur le modèle américain, la machine ne fonctionnera plus.

Mais les raisons « utilitaires » ne sont en fait que des prétextes. La vraie raison, peut-être inconsciente, c'est que le pouvoir giscardien préfère former des sujets *interchangeables, sans mémoire* collective, américanisés jusqu'à l'os, des « immémorants », qui feront de bons et dociles consommateurs plutôt que des citoyens responsables capables de lire intelligemment leur journal, de trier l'information, de critiquer, de créer.

Qu'on y prenne garde : le rôle le plus important d'une communauté est de transmettre un dépôt à ses enfants, à charge pour eux de le faire fructifier ou de le contester et de le dilapider. Quand le jeune israélite, dans la nuit de la Pâque, interroge rituellement les adultes sur le sens du rite célébré, ceux-ci, non moins rituellement, lui répondent par le récit de la libération du peuple juif de l'esclavage égyptien. Il s'agit en fait, ritualisé de manière particulièrement éloquente, de l'acte fondamental de toute tradition. Et ce n'est pas pour rien que Pol Pot a voulu au Cambodge rompre radicalement avec le passé, car sans cette interrogation-là il n'y a plus de culture ni de civilisation, seulement la barbarie.

(*) Né le 10 mai 1933 dans une famille athée, après des études supérieures, Jean-Claude Barreau devient chrétien et entre au séminaire. Il est ordonné prêtre en 1960. De 1960 à 1967, il crée et anime des équipes de rue qui s'occupent de jeunes délinquants. Il est, en même temps, *professeur de théologie* au Centre catholique des intellectuels français. Puis, il s'occupe de la communauté des étudiants dans le seizième arrondissement de Paris et assume les fonctions de directeur du catéchuménat de Paris en 1970-1971. Fin 1971, il se marie.

Jean-Claude Barreau a collaboré régulièrement à plusieurs hebdomadaires. Responsable du secteur « Stock-2 » aux éditions Stock, Jean-Claude Barreau a publié treize essais, dont les plus connus sont *la Foi d'un païen* (Seuil, 1967), *Qui est Dieu ?* (Seuil, 1971), *la Prière et la Drogue* (Stock, 1974), *Du bon usage de la religion* (Stock, 1976) et deux romans : en 1978, *les Mémoires de Jésus* (J.-C. Lattès) et, en 1979, *la Traversée de l'Islande* (Stock).

● *Grève des enseignants des établissements privés.* — Les organisations syndicales de l'enseignement privé (affiliées à la C.F.T.C., à la C.F.D.T., à la C.G.C., à la C.G.T. et aux autonomes) appellent à une journée nationale de grève le 21 mars pour protester contre « *l'insuffisance et les lacunes* » de l'application de la loi Guermeur et obtenir des négociations rapides avec le ministère pour « *aboutir à l'égalisation des situations des maîtres sous contrat par rapport à leurs collègues de l'enseignement public* ».

MÉDECINE

La recherche sur les allergies et l'asthme

Deux découvertes ouvrent la voie à une meilleure compréhension des mécanismes

La synthèse de deux médiateurs chimiques de certains phénomènes allergiques, et notamment l'asthme, vient d'être réussie. Ces deux découvertes, l'une due à la collaboration de deux équipes de chercheurs de l'université Harvard (Etats-Unis) et de l'Institut de Karolinska (Suède), et l'autre réalisée par une équipe française de l'Institut national de la santé et de la recherche *médicale* (INSERM), dirigée par M. Jean-Jacques Godefroid (université de Paris-VII), présentent un intérêt majeur en recherche fondamentale. Il ne semble cependant pas que, actuellement, un nouveau traitement de ces maladies soit envisageable à court terme.

Mais la synthèse de ces deux médiateurs — le leucotriène C ou *slow reacting substance* par l'équips américano-suédoise, et le *platelet activating factor*, ou PAF, par l'équipe française — ouvre de nouvelles perspectives intéressantes pour la compréhension des phénomènes allergiques. En effet, la possibilité d'utiliser des quantités plus importantes de ces deux substances, qui déclenchent une constriction des bronches et ainsi une gêne respiratoire, *facilitera* les recherches et la connaissance exacte du rôle de ces composés et pourra permettre la synthèse d'anticorps correspondants. Ce qui autorisera leur dosage par une méthode radio-immunologique et une meilleure connaissance des mécanismes de libération et d'action de ces médiateurs.

Le PAF a, en outre, la propriété d'agréger les plaquettes sanguines qui sont impliquées dans les processus de coagulation et de thrombose vasculaire. L'utilisation du PAF, marqué par un isotope radioactif, permettra d'étudier la nature des récepteurs de celui-ci sur les plaquettes sanguines et son mécanisme d'action. Enfin, la synthèse d'analogues structuraux du PAF, mais antagonistes de celui-ci, c'est-à-dire s'opposant à son action, notamment agrégante, sur les plaquettes sanguines, devrait déboucher sur des progrès *importants en pharmacologie clinique.*

● *Des pilules suédoises pour les Chinois.* — Les fils de l'Empire céleste ne croiraient-ils plus dur comme fer aux vertus des plantes médicinales ? Sans doute conscientes que les effets thérapeutiques des simples ont leurs limites, les autorités de Pékin ont décidé de doter leur pays d'une véritable industrie pharmaceutique.

Un accord de principe vient d'être signé entre la société d'Etat chinoise de production pharmaceutique (C.N.C.P.I.) et un groupe de firmes suédoises. Cet accord prévoit la création d'une société mixte à capitaux chinois majoritaires, *qui serait chargée tout* à la fois d'importer et de vendre sur place des médicaments suédois, d'en fabriquer sous licence (notamment des produits anticonceptionnels) et d'en exporter un peu plus tard.

Divers produits sont concernés : des médicaments contre l'hypertension (Astra), des substituts sanguins et anti-allergiques (Fortia), des hormones de croissance (Kab Vitrium) et des produits anticancéreux (Leo).

RELIGION

Les confidences d'un pape

(Suite de la première page.)

En revanche, on apprend que l'affaire Lefebvre est *« la plus grande croix »* de son pontificat ; cette révolte lui apparaît *« ouverte, insensée, injurieuse »*. Le pape est d'une grande dureté à l'égard de Lefebvre : il ne l'estime pas *« sincère »* et craint que chez un esprit *« aussi peu cohérent »* une soumission soit suivie le lendemain d'une *« déclaration inverse »*. Il refuse net d'envisager une autorisation de la messe de Pie V, rendant ainsi plus difficile à son successeur l'éventualité d'une telle solution que préconise, on le sait, Jean Guitton lequel se serait bien rendu à Ecône en médiateur au nom du pape. Mais Paul VI repousse sans hésitation cette suggestion et demande à son ami de rester ce qu'il est : un philosophe, *« autonome, responsable, mais solitaire »*.

Chez ce pape tout en contrastes, dont la hauteur de vue et la noblesse de l'intelligence captivent, surgissent tout à coup des élans spirituels et poétiques. Verlaine le séduit et il en récite par cœur des poèmes :

La paix du cœur, l'amour des [pauvres et mes soirs mystiques
En attendant l'assomption dans ma [lumière
L'éveil sans fin dans ma charité [coutumière.

HENRI FESQUET.

★ *Paul VI secret*, de Jean Guitton. Edit. Desclée de Brouwer, 170 pages, 45 F environ.

SCIENCES

M. WLADIMIR MERCOUROFF EST NOMMÉ DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU C.N.R.S.

M. Wladimir Mercouroff, professeur à l'université de Paris-Sud, a été nommé mardi 19 février directeur des relations extérieures du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Né le 21 juillet 1934 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de sciences physiques, M. Wladimir Mercouroff obtient son doctorat d'Etat en 1962. Nommé en 1958 attaché de recherche au C.N.R.S., il devient l'année suivante agrégé préparateur à l'Ecole normale supérieure. Maître de conférences à la faculté des sciences de Caen en 1962, puis à la faculté d'Orsay en 1965, il est depuis 1970 professeur titulaire à l'université Paris-Sud. Ingénieur conseil pour la société La Radiotechnique de 1963 à 1968, il fut de 1968 à 1970 conseiller technique du directeur général des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, puis de 1970 à 1974 chargé de mission à l'informatique auprès du ministre de l'éducation nationale. Il est à la même époque, de 1971 à 1975, directeur scientifique au C.N.R.S., chargé des mathématiques, de l'informatique et des sciences de la terre, de l'océan, de l'atmosphère et de l'espace.

Conseiller scientifique de l'Institut de recherche en informatique et automatique de 1974 à 1979, il est depuis 1978 directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de troisième cycle de l'université Paris-Sud. Spécialiste de physique du solide, en particulier du comportement électronique des métaux très purs à basse température, M. Mercouroff s'est particulièrement intéressé, ces dernières années, aux microprocesseurs. Auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, il a fondé la revue Aspects de la recherche à l'université de Paris-Sud, *qui fait connaître les résultats obtenus dans les laboratoires de cette université.*

TROIS NOUVEAUX CORRESPONDANTS ÉLUS A L'ACADÉMIE

L'Académie des sciences a élu le lundi 18 février trois physiciens membres correspondants : MM. Claude Bouchiat, André Martin et Noël Felici.

M. CLAUDE BOUCHIAT

[Né en 1932, M. Bouchiat est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur militaire des poudres. Après avoir obtenu son doctorat ès sciences physiques en 1968, il est devenu maître de conférences à l'Ecole polytechnique, puis directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, affecté au laboratoire de physique théorique de l'Ecole normale supérieure. Spécialiste de la théorie des interactions faibles entre particules, il a particulièrement étudié les conséquences que peuvent avoir certains aspects de cette théorie (violation de la parité) dans le domaine de la physique atomique.]

M. ANDRÉ MARTIN

[Né en 1930, M. Martin est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Après un travail expérimental sur les rayons cosmiques, il est devenu physicien théoricien des particules. Il occupe actuellement un poste de physicien permanent à 1Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN), à Genève. M. Martin a obtenu diverses conséquences exactes, c'est-à-dire déduites sans recourir à quelque approximation que ce soit, de la théorie des interactions fortes, en particulier des inégalités que doivent satisfaire certaines grandeurs expérimentalement mesurées dans la diffusion des nucléons et des mésons pi. M. Martin a reçu en 1974 le grand prix des sciences mathématiques et physiques de l'Académie des sciences.]

M. NOEL FÉLICI

[Né en 1916, M. Felici est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Docteur ès sciences en 1940, il est devenu professeur à la faculté des sciences de Grenoble en 1956, puis directeur du laboratoire d'électrostatique du Centre national de la recherche scientifique en 1971 et *professeur* à l'Institut polytechnique de Grenoble en 1974. M. Felici a renouvelé l'étude de l'électrostatique, mis au point de nouveaux appareils, et étudié les effets des champs électriques intenses à l'échelle microscopique.]

LE CHIMISTE GEORGES CHAMPETIER EST MORT

Nous apprenons le décès de M. Georges Champetier, membre de l'Institut, survenu le lundi 18 février à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

Georges Champetier a été une figure dominante de la chimie française pendant plusieurs décennies. Il fut pratiquement le créateur en France de la chimie des macro-molécules (matières plastiques, textiles synthétiques, divers composés biologiques). Il a mis au point des techniques permettant d'appliquer à des molécules de plusieurs milliers d'atomes les méthodes de la chimie organique classique.

[Né le 3 février 1905 à Paris, Georges Champetier a été élève de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielle de la Ville de Paris (E.S.P.C.I.), dont il sort ingénieur en 1925. Il commence sa carrière de chimiste comme préparateur à l'Ecole pratique des hautes études en 1928. Il est ensuite chef de travaux à la faculté des sciences de Paris en 1937, chargé puis maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) en 1939, professeur à la faculté des sciences de Paris en 1949. Il fut directeur adjoint du C.N.R.S. de 1951 à 1956, président du comité de chimie macromoléculaire de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) depuis 1963, président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur de 1966 à 1970, directeur de l'E.S.P.C.I. de 1969 à 1977, président du conseil du Muséum d'histoire naturelle depuis 1971. En 1960, Georges Champetier avait été élu à l'Académie des sciences.]

A L'OCCASION DU CARÊME

L'épiscopat adresse aux fidèles un message pastoral sur les difficultés d'exprimer sa foi

Le temps du carême, qui s'ouvre ce mercredi *20 février*, sera marqué, cette année, par de nombreuses manifestations. Dans son message, Jean-Paul II insiste sur la « conversion de l'esprit » qui amène à « partager avec les plus défavorisés de nos sociétés, avec ceux qui sont dépossédés de tout, même parfois de leur dignité d'hommes et de femmes, de jeunes ou d'enfants, avec tous les réfugiés du monde ».

C'est pourquoi, dit encore le pape, il faut nous préparer « à nous laisser enrichir de la grâce de la Résurrection en nous défaisant de *tout faux trésor : les biens matériels qui* ne nous sont pas nécessaires sont souvent les conditions mêmes de survie pour des *millions d'êtres humains*. Au-delà de leur subsistance minimale, des centaines de millions d'hommes attendent de nous que nous les aidions à se donner les moyens nécessaires à leur propre promotion humaine intégrale comme au développement économique et culturel de leur pays ».

Comme pour donner chair aux paroles du pape, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (1) lance une campagne de carême sur le thème « La terre est à tous, mais 75 % des hommes sont exclus du partage : agissons ensemble pour que ça change ».

A Paris, c'est le Père Louis Sintas, jésuite, qui, pour la deuxième année consécutive, prêchera les conférences de carême à Notre-Dame, le dimanche à 16 h. 45, sur le thème « Tous ces mortels qui veulent vivre » (2).

D'autre part, la Mission de France et « Témoignage chrétien » organisent une veillée de prière sur le thème « Passage du gué : traverser l'aujourd'hui vers la Résurrection », le 22 février, à partir de 19 heures, à l'église du Bon-Pasteur, 179, rue de Charonne, 75011 Paris. L'Action catholique générale féminine a édité, à l'occasion du carême, une brochure, « Foi : matin du monde », de France Quéré et Robert Masson (3). Rappelons aussi que Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a suggéré qu'une fois par semaine pendant le carême les chrétiens ne se servent pas de leurs postes de radio et de télévision (« le *Monde* » du *5* février), pour se consacrer à une lecture apte à nourrir la foi, ou à un échange de vues en famille. Pour la quarante-neuvième année, enfin, le Théâtre de Ménilmontant donnera dix représentations de la Passion (4).

De son côté, le Conseil permanent de l'épiscopat français a publié un « message pastoral *aux catholiques de France* », *à l'entrée du* carême, intitulé « Tous serviteurs de la foi », dont nous publions de larges extraits.

Pour ce qui est des protestants, les « Entretiens » de carême du pasteur Philippe de Robert auront lieu à l'*église réformée de* l'Annonciation à Paris, chaque samedi, du 23 février au 5 avril, à 18 h. 30. Le thème en sera « Le temps *de l'épreuve », choisi parce qu'il concerne « tous* les croyants, juifs, chrétiens et musulmans », qui « attachent une égale importance à la *figure* d'Abraham, *dont la grande épreuve* rejoint les questions qui se posent à nos contemporains ».

Les luthériens, enfin, annoncent une série de six conférences sur le thème « Naître de nouveau » au cours des offices liturgiques de carême, célébrés en l'église luthérienne des Billettes, 24, rue des Archives, 75004 Paris, à 19 heures, à partir de ce mercredi 20 février (5).

---

(1) Comité catholique contre la faim et pour le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, C.C.P. Paris 47 00 P.

(2) Les conférences du Père Sintas seront publiées par Bayard-Presse, 3, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08. Chacune des six conférences : 7 F ; abonnement aux six fascicules : 40 F ; la série de trois cassettes : 150 F.

(3) *Foi : Matin du monde*, de France Quéré et *Robert Masson, édité par l'Action catholique générale* féminine, 98, rue de l'Université, 75007 Paris, 9 F.

(4) Depuis près de cinquante ans, une équipe toujours renouvelée de bénévoles apporte sur la scène de ce théâtre d'un quartier populaire de Paris une interprétation de la Passion qui se veut vivante, actuelle, compréhensive. Représentations : les samedis 8, 15, 22 et 29 mars, à 20 h. 30 ; les dimanches 24 février, 2, 9, 16, 23 et 30 mars, à 15 heures. Location et renseignements : 11, rue du Retrait, 75020 Paris, tél. 366-60-60. Places : 20 F, 30 F et 40 F.

(5) Ce 20 février : « Péché et grâce », par l'inspecteur ecclésiastique René Blanc ; jeudi 28 février, « Baptisés pour la repentance », par le pasteur Jacques Fischer ; jeudi 6 mars, « Baptisés dans l'Eglise », par le pasteur *Michel Viot ; jeudi 13 mars, « Baptisés pour le monde »*, par l'inspecteur ecclésiastique René Blanc ; jeudi 20 mars, « Baptisés dans la mort du Christ », par l'inspecteur ecclésiastique Albert Greiner, et jeudi 27 mars, « Baptisés pour la vie éternelle », par le pasteur Jacques-Noël Pérès.

Dire et redire la lumière de l'Évangile

Voici de larges extraits du « message pastoral » de l'épiscopat aux catholiques de France intitulé « Tous serviteurs de la foi » :

« Depuis plusieurs mois, la foi chrétienne est discutée en public. Certains d'entre vous en sont scandalisés. Des prêtres, des théologiens disent leur embarras pour exprimer la plénitude de la foi à des hommes inquiets. Qui ne se demande ce que sera demain et comment le préparer ? L'avenir nous fait peur quand les théories et les exploits techniques ébranlent les certitudes. Que faisons-nous de nos frères si la violence et la force l'emportent sur la volonté de paix et de justice ? Dire et redire la lumière de l'Evangile dans les questions de ce temps est une entreprise difficile ; pourtant, nous ne pouvons la cacher sous le boisseau quand appellent à l'aide ceux qui espèrent des raisons de vivre.

Poursuivre notre route dans le Christ

» Mais il y a plus : des parents, des éducateurs, des responsables de notre société voient remises en cause par les jeunes générations les fidélités et les convictions de leur propre jeunesse. Pour l'un, c'est le visage d'un enfant qui se ferme au dialogue ; pour l'autre, un ami qui ne parle plus le même langage et se détourne de notre Eglise. Qui ne serait alors tenté de taire les différences pour se parler de nouveau ? Toutefois, devant l'incroyance ou l'indifférence, nous ne pouvons nous résigner à l'oubli de ce que nous sommes dans la foi. Il semble que les secousses de ce temps nous atteignent tous. (...)

» Pour rencontrer ces enfants et ces frères dont nous avons dit les incertitudes, nous ne pouvons ramener l'Evangile aux mouvances et aux impuissances d'un moment. Le mystère du Christ ne peut être réduit à la mesure de nos intelligences humaines.

» Le travail des théologiens et de tous ceux qui réfléchissent sur notre foi commune est ici fondamental. Car, à travers ces cultures modernes, ces expériences inédites, ce sont des chemins neufs vers la connaissance du Seigneur qu'il leur faut tracer.

» Mais on n'invente pas la Parole de Dieu. Nul n'en maîtrise la plénitude dans ses sentiments ou ses manières de dire. La réflexion achemine seulement vers l'écoute de ce Dieu qui parle de tant de manières (Hb 1, 1). Limiter la foi à ce qui nous paraît vraisemblable humainement, c'est prendre le risque de réduire Dieu à nos silences.

» Les débats actuels ne devraient pas nous étonner. Dès les premières heures de l'Eglise, aux premiers siècles de notre histoire chrétienne, nos pères ont exprimé leur foi dans les mots de leur culture. Et ils se sont opposés dans leurs sensibilités et leurs langages, au point d'être parfois infidèles à la foi de l'Eglise. Ces divergences ont conduit les évêques à définir de nouveau les repères indispensables de toute réflexion chrétienne. Cela constitue la Tradition et les dogmes chrétiens qui balisent la route du peuple de Dieu vers la découverte du maître de l'histoire. (...)

« La foi en Jésus-Christ mérite mieux que des polémiques. Tout au long de l'histoire de notre Eglise, quand la discorde l'emporte sur la solidarité dans la foi, les pasteurs s'unissent pour redonner au débat sa qualité d'Evangile. De concile en concile, les évêques ont lié cette gerbe en symboles et en dogmes. Glanant dans le peuple de Dieu les vérités de l'Esprit, ils ont porté plus haut le message du Sauveur. C'est ce don de la fidélité au Christ qu'ils reçoivent de leur ministère. (...)

» Evêques consacrés au ministère de la vérité de Dieu, nous nous devions — croyants avec vous, pasteurs pour vous — de redire en ces temps de sang et d'espoirs, la grâce d'un Dieu qui nous parle. C'est la tâche de toute autorité dans l'Esprit, et tout le peuple de Dieu a droit à ce service de la foi.

» Rappelons-le : nul n'est propriétaire de la vérité de Dieu. Nul n'en peut accaparer la force. Elle passe, certes, par les chemins d'hommes fragiles et querelleurs, mais elle rencontre aussi des requêtes et des attentes qui ne nous sont pas familières. Il nous faut tous ensemble répondre aux incertitudes de notre temps, retrouver la fidélité de notre Eglise à l'écoute du Dieu qui parle le premier. (...) »

[Les signataires sont les cardinaux Roger Etchegaray et François Marty, et NN. SS. Jean Bernard, Henri Derouet, Joseph Duval, Louis Kuehn, Marius Maziers, Bernard Panafieu, Paul Rousset, Léon Soulier, Jean Streiff, Jean Vilnet, évêques du conseil permanent de la Conférence épiscopale française.]

Droits de l'homme et du chrétien

Le message des évêques est un admirable... compromis qui hésite *entre les mises en garde, les aveux* et les élans de foi. Puisqu'on s'adresse aux croyants et non aux théologiens, l'enjeu fondamental du débat actuel — le fonctionnement du magistère et la régulation de la foi — est passé sous silence. Mais, puisque c'est la foi des « simples fidèles » qu'il s'agit de sauvegarder, on décoche quelques flèches en passant aux fauteurs de trouble.

Les raisons données par les évêques pour expliquer l'« *embarras* » que les théologiens éprouvent pour « *exprimer la plénitude de la foi* » ne sont pas très généreuses, c'est le moins qu'on puisse dire.

Les évêques admettent que le travail des théologiens est « *fondamental* » pour « *tracer des chemins neufs vers la connaissance du Seigneur* ». Ils reconnaissent également que « *nul ne maîtrise la plénitude de la Parole de Dieu (...), nul n'est propriétaire de la vérité de Dieu* », ce qui abonde dans le sens des « nouveaux théologiens », qui refusent justement une confession de foi exhaustive, sous forme de « dépôt » possédé par l'Eglise.

Lorsqu'ils sont à court d'arguments *généraux, les auteurs du message* prennent des raccourcis contestables en réduisant, par exemple, la recherche à de simples « polémiques », ou bien ils en appellent à la foi du charbonnier.

Mais pour rendre justice à ce « message pastoral », il faut aussi souligner qu'il comporte de belles choses sur la foi comme fidélité à *l'expérience d'un peuple à travers* son histoire. « *De l'Eglise, il* [le croyant] *reçoit des mots et des images qui ont porté hier ou soutiennent aujourd'hui la foi de ses pères et de ses frères* (...). *Croire, c'est toujours entrer en famille.* »

On aurait pu attendre, cependant, un mot d'encouragement plus chaleureux pour les théologiens en recherche aux frontières de la foi, qui tentent de « *rendre compte de l'espérance qui est en eux* » à de *nouvelles générations d'hommes*, façonnés par de nouvelles cultures, et qui ne sont motivés ni par la peur *ni par l'opportunité*, mais par une simple exigence de vérité.

On aurait pu espérer, enfin, un mot condamnant des pratiques inquisitoriales qui contredisent l'Evangile, au nom duquel elles s'exercent. Un *théologien vient d'analyser le règlement* de l'ex-Saint-Office, réformé par Paul VI en janvier 1971, pour y trouver sept points qui contredisent explicitement plusieurs des droits inaliénables, universellement reconnus par la société civile comme garants d'un procès équitable devant *un tribunal impartial (1). Les droits* de l'homme sont *a fortiori* ceux du chrétien.

ALAIN WOODROW.

---

(1) Les sept points concernent : le choix d'un avocat ; l'information sur l'instruction ; la communication des pièces relatives à l'accusation ; le droit de défense ; la publicité des débats ; la séparation des instances d'accusation et de jugement ; le *double jugement rendu par le même* tribunal.

A la télévision et à la radio

● Culte catholique.

Les conférences du Père Louis Sintas à Notre-Dame de Paris seront retransmises sur France-Culture les dimanches *24 février*, 2, 9, 16, 23 et 30 mars, à 16 h. 45.

A la télévision, l'émission « Le jour du Seigneur » de TF 1 (dimanche à 10 h. 30) a demandé au *Père Jean de la Croix*, abbé bénédictin de Landévennec, dans la presqu'île de Crozon (Finistère), d'assurer le prêche de carême catholique. L'originalité de ce carême télévisé est qu'il sera diffusé chaque dimanche d'un lieu différent sur le thème « Carême et année saint Benoît », 1980 étant le mille cinq centième anniversaire de la naissance de ce saint en Italie.

● Culte protestant.

Les « entretiens » de carême du pasteur Philippe de Robert, à l'église réformée de l'Annonciation à Paris, seront diffusés sur France-Culture, chaque samedi, du 23 *février* au 5 avril, à 18 h. 30.



JEUX OLYMPIQUES

Ulrich Wehling : un inconnu dans le clan... des triples champions

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Un autre athlète est entré dans le club très fermé des champions ayant gagné la médaille d'or de leur spécialité pour la troisième fois consécutive : Ulrich Wehling, athlétique professeur d'éducation physique. A vingt-huit ans, cet Allemand de l'Est a triomphé, mardi 19 février, comme à Sapporo et à Innsbruck dans l'épreuve du combiné nordique (saut au tremplin de 70 m et course de fond sur 15 km). Toutefois, ce troisième succès, qui en fait l'égal des patineurs Gasstrom (1920, 1924 et 1928), Henie (1928, 1932, 1936), Rodnina (1972, 1976, 1980), n'a pas provoqué l'émotion qu'on pouvait attendre d'une pareille performance. Le combiné nordique, qui est un vestige des premières compétitions scandinaves, n'a qu'une faible audience dans le public.

A l'exception de la deuxième manche du slalom géant hommes, l'essentiel de l'intérêt s'est concentré sur les différentes patinoires de Lake-Placid. En fin de matinée, une foule dense et enthousiaste a applaudi la troisième carte maîtresse sur 1 000 m du patineur de vitesse américain Eric Heine, qui est en train de jouer un grand chelem. En fin d'après-midi, on se bousculait dans la patinoire principale pour voir les Américains effectuer leur programme court. Malheureux la veille dans les figures imposées, le Britannique Robin Cousins a fait se pâmer les quelque huit mille spectateurs par la grâce de sa composition alors que l'Américain Charles Tickner décevait un peu. Quelques heures plus tard, les billets pour la finale de la danse sur glace se revendaient au marché noir près de deux fois leur valeur originale de 69 dollars.

Personne ne semblait se soucier de l'ultimatum du président Carter à l'U.R.S.S. concernant le retrait des troupes d'Afghanistan, qui devait venir à échéance le 20 février et conditionner la participation américaine aux prochains Jeux de Moscou. Dans les milieux du Comité international olympique (C.I.O.), qui a reçu une nouvelle visite de l'envoyé spécial du président américain M. Lloyd Cuttler, on estimait que tout avait été dit et on se félicitait de la décision du comité olympique américain (USOC) de reporter sa décision sur la participation jusqu'à la mi-avril. D'ailleurs, à Lake-Placid, l'hostilité du public à l'encontre des Soviétiques tend à diminuer. La distribution de tracts dénonçant la politique de l'U.R.S.S. en Ukraine n'a pas eu un grand succès, et les publicités en faveur du boycottage ont disparu de la presse locale.

SKI ALPIN

Stenmark comme Moser-Proell

Lake-Placid. — On parlera longtemps de cette neige qui recouvrait la montagne du Visage Pâle. Dure et cassante à la fois elle a fait subir un calvaire aux soixante-trois concurrents qui ont couru les deux manches du slalom géant, lundi 18 et mardi 19 février. Sur ces parcours, les « géantistes » n'ont pu se libérer véritablement. Huit n'ont pas terminé la seconde manche. Même le Suédois Ingemar Stenmark a été mis plusieurs fois en difficulté. Il a eu du mal à garder le contrôle de ses skis et à maintenir son buste face à la pente dans certaines courbes.

Vainqueur quatre fois de la Coupe du monde et de quatorze slaloms géants consécutifs dans cette épreuve depuis 1978, Stenmark était dans la même situation qu'Anne-Marie Moser-Proell avant la descente féminine : en dépit de ses multiples titres de gloire, il n'avait jamais gagné de médaille d'or olympique.

Au cours de la première manche, il dut faire quelques acrobaties pour rester debout. Crédité du troisième temps, arriverait-il à remonter ce handicap sur son rival du Liechtenstein Andreas Wenzel, le seul qui l'ait battu en slalom géant depuis trois ans ?

Mardi, il attaqua le tracé dessiné par l'Allemand de l'Ouest Peter Andreas aussi contracté que la veille. Mais ce fut suffisant pour régler ses adversaires plus embarrassés encore que lui par les traîtrises de la neige. Stenmark parvint à faire glisser ses skis alors que les « planches » de la plupart des autres coureurs « hoquetaient » dans les courbes brutales, faisant perdre de précieux centièmes de seconde à leurs conducteurs. Le plus malheureux dans cet exercice fut sans doute le Soviétique Valéry Tsyganov, qui glissa sur son ski intérieur à trois portes de l'arrivée alors qu'il pouvait espérer une médaille de bronze.

Finalement, Andreas Venzel, s'il ne réussit que le quatrième temps de la seconde manche, laissa la première place au Suédois sans en montrer le moindre dépit. Il était juste en effet qu'Ingemar Stenmark obtienne une médaille d'or. Les nostalgiques du ski total regretteront une fois encore que ce champion absolu de slalom ait renoncé à l'exercice de vitesse à la descente après un accident durant l'entraînement automnal. Ils auront également été déçus par la prestation de l'Autrichien Léonard Stock dont on attendait mieux qu'une vingt-sixième place après sa victoire en descente. La domination des pays alpins appartient bien à une époque révolue : huit pays ont classé un concurrent dans les dix premières places parmi lesquels deux Yougoslaves, alors que les Français n'avaient engagé aucun garçon.

BIATHLON

Yvon Mougel échoue sur 10 km

Lake-Placid. — Les épreuves de biathlon se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que les vingt kilomètres ont été gagnés samedi par le Soviétique Anatoli Aljabiev, grâce à la précision de son tir, mardi les dix kilomètres ont été remportés par l'Allemand de l'Est Franck Ullrich, qui a manqué deux cibles au second pas de tir, mais qui a été de loin le plus rapide à ski. Bien qu'ayant touché dix fois sur dix la cible, le Soviétique Vladimir Alikin a dû se contenter d'une seconde place, et son compatriote Aljabiev, moins heureux cette fois (un plateau manqué), s'est classé troisième, sans être en mesure de les inquiéter.

Si, aux Jeux olympiques d'Innsbruck, le programme des compétitions nous avait contraint à choisir entre la deuxième manche du salalom géant masculin, et les dix kilomètres en biathlon, nous n'aurions pas hésité une seconde : nous aurions pris le chemin des pistes de ski alpin, car la renommée du biathlon ne sortait pas — et ne sort toujours pas, en vérité, — d'un petit cercle d'initiés. Mais à Lake-Placid, on ne nous laissait guère le choix. La commission du sport de haut niveau ayant « tranché la tête » des slalomeurs présélectionnés par les entraîneurs de la Fédération française de ski, le « devoir » nous appelait aux pieds du mont Van Hoenberg sur le parcours des courses de fond, où les derniers rejetons des antiques chasseurs nordiques allaient disputer les dix kilomètres.

Le ciel gris, le froid pénétrant et l'horaire matinal n'avaient pas empêché la petite colonie d'officiels français d'être là, M. Jacques Perrilliat, directeur des sports, en tête. C'est que tous espéraient bien qu'Yvon Mougel ferait une performance.

Les anciens comparaient la fébrilité nationale ambiante à celle qui avait régné à Tokyo en 1964, avant le 5 000 mètres dramatique de Jazy. Depuis plusieurs jours, les chances de Mougel avaient été passées au microscope. Ce taciturne douanier vosgien de vingt-cinq ans avait dû livrer les moindres détails de son existence. On n'ignorait plus rien de la couleur du papier de sa chambre à coucher, du nombre de cartouches qu'il tirait à l'entraînement et de ses problèmes diététiques. On pronostiquait que sa deuxième place dans l'épreuve pré-olympique et sa récente troisième place à Ruhpolding (R.D.A.) lui assureraient une place sur le podium, une médaille.

Quand le premier Français, Yves Blondeau, s'est arrêté au premier pas de tir, après un début de course laborieux, il y eut un moment de crispation dans la colonie française : Blondeau manquait trois plateaux sur cinq et entreprenait donc trois tours de « tourniquet » 150 mètres de course supplémentaires) comme pénalisation. Mais, dit-on aussitôt, pareille mésaventure ne pourrait arriver à Mougel, qui est, lui, un excellent tireur. D'ailleurs, le second Français, Christian Poirot, avait un bon temps de passage et ne manquait aucune cible au premier tir couché.



Pression psychologique ?

Tous les espoirs étaient permis quand Mougel s'élança avec le dossard 35. Mais quoi ? Neige, pression psychologique, fartage, quelque chose n'allait pas : il peinait. Près de dix minutes huit secondes pour arriver au premier pas de tir, c'était un mauvais « chrono ». Sans s'affoler, il se jetait à terre, épaulait, tirait : manqué, manqué encore. Des cinq plateaux Mougel n'en brisait que trois et partait pour 300 mètres de pénalisation. Dix-neuf minutes trente et une secondes plus tard, il s'arrêtait à nouveau pour tirer debout, cette fois dans la bourrasque : quatre fois les plateaux ne se cassèrent pas. Résultat : 600 mètres de course supplémentaires pour le Vosgien, qui n'en avait vraiment pas besoin. Avec le temps total de 36 min. 57 sec. 43/100, il se classait trente-troisième à plus de 4 min. 46 sec. du vainqueur, l'Allemand de l'Est Franck Ullrich.

Paradoxalement, celui auquel on n'avait pas pensé, Christian Poirot, réalisait une excellente performance compte tenu du niveau de la course, en se classant treizième après n'avoir subi aucune pénalité. Mais aucun des membres de la délégation franjaise n'a songé à le féliciter. Le masque figé par la déception, ils sont partis sans demander leur reste, sitôt que Mougel eut franchi la ligne d'arrivée.

Après sa contre-performance, se souviendra-t-on des appels lancés par le douanier vosgien avant la course pour obtenir des armuriers français une carabine de qualité et d'un prix abordable, ou bien le biathlon retombera-t-il dans l'oubli glacé, dont il n'a été tiré que par l'appétit de médailles ?

PATINAGE ARTISTIQUE

Le « Bal à Jo » de Lake-Placid

Lake-Placid. — Quelle idée saugrenue d'avoir inscrit la danse sur glace au programme des Jeux d'hiver ! Le curling, qui en a été supprimé est, par essence, plus sportif que ces exhibitions qui jouent sur les émotions visuelles et auditives du spectateur sans qu'on y trouve de logique sportive. Mais puisque ces évolutions langoureuses et suggestives allaient donner lieu à une distribution de médailles, il fallait y voir de plus près, en dépit des préjugés.

Nous avions une prévention contre Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, champions d'Europe et du monde en titre. Nous l'avons toujours. Ils ont présenté un numéro dont aucune « boîte » de Pigalle ne voudrait plus. Mais comme leur style « bal à Jo » fait défaillir les juges, les voilà champions olympiques.

On nous avait dit, aussi, que Irina Moisseeva et Andreï Minenkov étaient sublimes sur la glace, mais qu'ils étaient systématiquement « saqués » par le jury. Il est vrai que leur chorégraphie, plus sensuelle et plus rythmée que celle de leurs compatriotes, aurait mérité un coup de pouce supplémentaire du jury. Quelques 5,9 de plus n'auraient pas paru scandaleux. Mais au bout du compte, ils se sont retrouvés une nouvelle fois sur la troisième marche du podium et cela ne nous a pas choqués.

Mal aimés

Voilà un couple qui en fait un peu trop. Ils cherchent à plaire par tous les moyens et, du coup, ils se perdent. Car on a du mal à entrer dans leur jeu. Les juges ne les aiment donc pas, c'est dommage et c'est tant pis. Ils sont trop en avance ou bien trop à côté du sujet.

Le plus grave, c'est à cause de ces deux là, on ne nous avait presque rien dit des deux jeunes Hongrois Krisztina Regoczi et Andreas Sallay dont on avait eu le sentiment qu'ils avaient pris la seconde place des championnats d'Europe de Göteborg en catimini, presque comme des voleurs. Voilà, au contraire, deux êtres pétillants de joie et de bonheur. Ils sont bien à leur place sur la deuxième marche du podium.

Sur la première, nous aurions voulu en voir d'autres : les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean. Peut-être n'ont-ils pas plu au jury à cause de la couleur de leur habit qui rappelait trop les petits pois à la menthe. Pourtant ils avaient tout pour séduire : ce petit air « Tarzan aime Jane », ce je ne sais quoi de Sydney Bechet, ce pas fiévreux de rock and roll du samedi soir. Allez savoir pourquoi tout cela ne leur a valu que des notes entre 5,5 et 5,7. Une misère.

Nous avons quitté la grande patinoire dans notre opinion première : le cœur a des raisons que le sport doit ignorer. La danse sur glace n'a rien à faire dans un programme olympique.

RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom géant (hommes)). — 1. Stenmark (Suède), 2 min. 40 sec. 74 ; 2. Wenzel (Liech.), 2 min. 41 sec. 49 ; 3. Enn (Autr.), 2 min. 42 sec. 51 ; 4. Kryzaj (Youg.), 2 min. 42 sec. 53 ; 5. Luethy (Suisse), 2 min. 42 sec. 75 ; 6. Noekler (It.), 2 min. 42 sec. 95 ; 7. Gaspoz (Suisse), 2 min. 43 sec. 5 ; 8. Strel (Youg.), 2 min. 43 sec. 24 ; 9. Zhirov (U. R. S. S.), 2 min. 44 sec. 7 ; 10. Mahre (E.-U.), 2 min. 44 sec. 33.

BIATHLON

10 km (individuel). — 1. Ulrich (R.D.A.), 32 min. 10 sec. 69 ; 2. Alikin (U. R. S. S.), 32 min. 53 sec. 10 ; 3. Aliabiev (U. R. S. S.), 33 min. 9 sec. 16 ; 4. Siebert (R.D.A.), 33 min. 32 sec. 76 ; 5. Sobak (Nor.), 33 min. 34 sec. 64 ; 6. Zelinka (Tch.), 33 min. 45 sec. 21 ; 7. Lirhus (Norv.), 34 min. 10 sec. 39 ; 8. Angerer (R. F. A.), 34 min. 13 sec. 43 ; 9. Tikhonov (U. R. S. S.), 34 min. 14 sec. 38 ; 10. Antila (Finl.), 34 min. 22 sec. 97 ; ...13. Poirot (Fr.), 34 min. 38 sec. 60 ; ...35. Mougel (Fr.), 36 min. 57 sec. 43 ; ...39. Blondeau (Fr.), 37 min. 44 sec. 86.

PATINAGE DE VITESSE

1 000 mètres (hommes). — 1. Helden (E.-U.), 1 min. 15 sec. 18 ; 2. Boucher (Can.), 1 min. 16 sec. 68 ; 3. Lobanov (U.R.S.S.) et Roenning (Norv.), 1 min. 16 sec. 91 ; 5. Mueller (E.-U.), 1 min. 17 sec. 11 ; 6. Jong (P.-B.), 1 min. 17 sec. 29 ; 7. Dietel (R.D.A.), 1 min. 17 sec. 71 ; 8. Granath (Suède), 1 min. 17 sec. 74 ; 9. Khlebnikov (U. R. S. S.) 1 min. 17 sec. 96 ; 10. De Boer (P.-B.), 1 min. 17 sec. 97.

SKI NORDIQUE

Combiné nordique. — 1. Wehling (R.D.A.), 432,200 pts ; 2. Karjalainen (Finl.), 429,500 ; 3. Winkler (R.D.A.), 425,320 ; 4. Sandberg (Norv.), 418,465 ; 5. Dotzauer (R.D.A.), 418,415 ; 6. Lustenberger (Suisse), 412,310 ; 7. Malorov (U.R.S.S.), 409,135 ; 8. Schmieder (R.D.A.), 404,075 ; 9. Schwarz (R.F.A.), 402,145 ; 10. Legierski (Pol.), 400,930.

LUGE

Biplace (messieurs). — 1. Rinn, Hahn (R. D. A.), 1 min. 19 sec. 331 ; 2. Gschnitzer, Brunner (It.), 1 min. 19 sec. 606 ; 3. Fluskinger, Schrott (Autr.), 1 min. 19 sec. 795 ; 4. B. Hahn, H. Hahn (R.D.A.), 1 min. 19 sec. 914 ; 5. Raffl, Stiginer (It.), 1 min. 19 sec. 976 ; 6. Winkler, Wembacher (R. F. A.), 1 min. 20 sec. 12 ; 7. Brandner, Schwarm (R. F. A.), 1 min. 20 sec. 63 ; 8. Zeman, Resl (Tch.), 1 min. 20 sec. 142 ; 9. Lemmerer, Sulzbacher (Autr.), 1 min. 20 sec. 503 ; 10. Bremze, Krikis (U.R.S.S.), 1 min. 20 sec. 662.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

MERCREDI 20 FEVRIER

TF 1, de 20 h. 30 à 21 h. 50, patinage artistique : programme libre danse (en différé).

De 23 h. à 1 h. 30, hockey sur glace : U. R. S. S. - Canada (en direct).

JEUDI 21 FEVRIER

TF 1, de 23 h. à 23 h. 30, ski alpin : slalom géant dames, deuxième manche (en différé).

Antenne 2, de 16 h. à 16 h. 55, hockey sur glace : Tchécoslovaquie-Suède (en différé).

De 16 h. 55 à 18 h., ski alpin : slalom géant dames, deuxième manche (en direct).



(Dessin de KONK.)

A Paris

Le rassemblement des athlètes est boycotté par le comité olympique français

Bien que plus des deux tiers des Français, si l'on en croit les sondages d'opinion, soient favorables aux J.O. de Moscou, un millier de Parisiens seulement avaient répondu, mardi 19 février, au stade Pierre-de-Coubertin, à l'appel du Comité des athlètes et des entraîneurs de haut niveau, créé le 31 janvier.

Comment expliquer les défections des principaux intéressés : les représentants du mouvement sportif ? Parmi les seules présences notoires, on relevait celles de MM. Maurice Herzog, l'un des deux membres français du C.I.O., de M. Pierre Comte-Offenbach, président du Comité Pierre-de-Coubertin, du perchiste Patrick Abada, de Jean-Luc Rougé et de quelques judokas, des escrimeurs, Véronique Trinquet et Pascal Riboud, de l'alpiniste Nicolas Jaeger, de canoéistes et, à notre connaissance, d'un seul président de fédération sportive, M. Nelson Paillou (handball).

Un excès de zèle

Ce rassemblement aura au moins apporté la preuve que le Comité national olymqique et sportif français (C.N.O.S.F.), qui regroupe une majorité de présidents de fédérations, a décidé de... boycotter, pour le saboter, le nouveau Comité des athlètes et des entraîneurs de haut niveau. Face à la prudence du gouvernement, le C.N.O.S.F. a certes adopté une attitude plus attentiste qu'aux premiers jours. Mais il apparaît surtout qu'il entend étouffer dans l'œuf un comité qui prétend se doter de structures permanentes pour devenir un interlocuteur à part entière du mouvement sportif pour tous les problèmes concernant l'activité et le statut des athlètes, les contrats publicitaires signés directement par les fédérations sur le dos des sportifs, ou les problèmes liés aux accidents et à la reconversion. Cela explique que certaines fédérations soient allées jusqu'à exercer des pressions sur leurs entraîneurs pour leur déconseiller de se rendre au stade de Coubertin.

Dans ce contexte, faut-il s'étonner si les plus ardents défenseurs du Comité des athlètes et des Jeux olympiques de... Moscou se trouvent aujourd'hui dans les milieux communiste, cégétiste ou du sport travailliste ? La grande majorité des trente mille signatures de soutien, parvenues après celles des champions ou de dirigeants sportifs (*le Monde* du 8 février), et publiées dans *l'Humanité* avec un zèle qui gêne les sportifs apolitiques, proviennent de clubs sportifs, d'offices municipaux des sports ou de comités d'entreprise de même obédience. Dès lors faut-il s'étonner si, pour ne pas paraître « récupérés », de nombreux champions avaient préféré laisser les tribunes du stade de Coubertin à une majorité d'élus de la gauche, de militants ou de représentants du sport travailliste ?

Mardi 19 février, le Comité des athlètes et des entraîneurs de haut niveau semblait engagé dans une impasse. Depuis sa création, il entend placer son combat sur le seul terrain de « *la défense du sport et de l'olympisme* » en s'appuyant sur l'article 3 de la charte olympique, qui n'admet « *aucune discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons raciales, religieuses ou politiques* ». Même avec le soutien de l'opinion publique, comment parviendra-t-il à ses fins si le C.N.O.S.F. continue son sabotage?

Impasse ?

Le meilleur espoir de sortir de l'impasse passerait par une internationalisation du mouvement. Aux Etats-Unis, le Comité consultatif des sportifs olympiques, formé de trente représentants de ces derniers, s'est prononcé à 80 % pour la participation aux Jeux de Moscou. C'est ce même pourcentage qu'a obtenu le magazine allemand *Stern* en interrogeant cent soixante-dix-neuf athlètes capables d'être sélectionnés par la R.F.A. pour Moscou. C'est pour refléter cette réalité que le Comité des athlètes souhaiterait, à titre symbolique, lancer enu mars au château de Mirville, résidence du baron Pierre de Coubertin et berceau de l'olympisme, un appel solennel en présence de sportifs venus de tous les continents. A défaut du soutien financier de leurs fédérations, les athlètes comptaient sur celui de certaines firmes intéressées au premier chef par la tenue des Jeux. Mais ce soutien leur a été refusé. Le Comité fait aujourd'hui l'expérience que l'argent reste bien le nerf de la guerre... olympique.

GÉRARD ALBOUY.

● *Le parti républicain et les Jeux olympiques.* — M. Robert Héraud, secrétaire national du parti républicain, chargé des sports, a rendue publique, mardi 20 février, une déclaration dans laquelle le conseil national aux sports, de sa formation, « *exprime sa compréhension à l'égard des athlètes de haut niveau, préoccupés des seuls enjeux sportifs et de l'avenir des Jeux olympiques.* » Le conseil national ajoute : « *Le désir de sauvegarder les Jeux s'explique et se justifie par l'importance que revêt, pour tous les champions, leur confrontation quadriennale au plus haut niveau.* » Toutefois, il « *met en garde les sportifs contre les manœuvre de récupération, actuellement, tentées par le parti communiste* ».

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

ROLAND PETIT RESSUSCITE « LE FANTOME DE L'OPÉRA »

Drame à trois au palais Garnier

IL règne à l'Opéra de Paris un climat étrange, né du contraste entre les ors et les marbres des lieux publics et le mystère oppressant des couloirs, des escaliers qui mènent aux combles et aux sous-sols. Récemment, Carolyn Carlson a exploré cet univers carcéral à la Piranèse dans un *film fantasmagorique* qui servait de contrepoint à son ballet *Writing on the walls*.

« *Il est fâcheux*, écrivait l'architecte Charles Garnier en 1881, *que les caves de l'Opéra ne soient guère visitées par le public, car réellement elles sont fort belles, et par leur étendue et par leur élévation même... Que de fois j'ai parcouru ces caves tout seul, éclairé seulement par la lumière lointaine de quelques soupiraux, afin de ressentir cette espèce d'influence de terreur et de grandeur.* »

Gaston Leroux a rêvé sur ce domaine d'ombres, avec ses cinq dessous, ses trappes, ses canalisations, ses gargouilles, et ses égouts. En 1896, un contrepoids du grand lustre se détache et tue une femme. Tous ces événements nourrissent l'imagination du romancier. Son *Fantôme de l'Opéra*, paru en 1907, connaîtra un gros succès.

L'histoire commence comme un conte d'Hoffmann : une cantatrice, Christie Daaé, est fascinée par la voix d'un être mystérieux qu'elle identifie comme l'Ange de la musique que son père, mourant, avait promis de lui envoyer. Il fait régner l'effroi dans l'Opéra, occupe — invisible *mais présent* — *la loge* numéro 5, paralyse une chanteuse rivale de Christine, provoque la chute du *grand lustre* et enlève la jeune fille en pleine représentation, au grand désespoir de son amoureux, Raoul.

Entraînée sous l'Opéra dans la Demeure du lac, Christine arrache le masque du fantôme et découvre qu'il n'est qu'un homme, Erik, disgracié par la nature. *Le fantastique vire au rationnel le plus prosaïque.* Gaston Leroux, très intéressé par la *construction de la double enveloppe* de béton qui devait servir à isoler l'Opéra des eaux souterraines de la Grange-Batelière, imagine qu'Erik a été un des entrepreneurs de maçonnerie de Garnier et qu'il a continué à travailler en secret, pendant la guerre et la Commune, pour édifier dans les fondations ce refuge à l'ameublement louis-philippard, symbole de ses aspirations bourgeoises.

L'apparition des rats

Le 22 février prochain, *le Fantôme de l'Opéra* entrera sur les lieux de ses exploits par la grande porte. Il s'installera sur la scène grâce au ballet conçu par Roland Petit sur la musique de Marcel Landowski, dansé par Peter Schaufuss (le fantôme), Dominique Khalfouni et Patrick Dupond.

Une serviette éponge autour du cou, élégance de tennisman, Roland Petit mène ses répétitions rondement : « *C'est un ballet d'une mise en scène extrêmement complexe*, soupire-t-il. *Il a nécessité des mois de mise au point. Rudolf Noureev, qui devait le créer, n'a pas pu, ou n'a pas voulu, se rendre suffisamment disponible. Je souhaite que le public parisien découvre Peter Schaufuss, un pur produit de l'école danoise. Le plateau n'est jamais assez grand pour lui. Son rôle est très difficile, car il incarne finalement une ombre ; cela convient à son caractère absolu et secret. Dominique Khalfouni, c'est l'étoile qui monte. Patrick Dupond joue le jeune homme ; il en a l'âge, la force insolente, et une présence rare.*

» *On va dire, encore un ballet 1900 ! Je me suis efforcé d'échapper au climat Belle Epoque, et la partition musicale m'aide. Tout commence comme un tableau à la Degas et glisse dans l'intemporel. Pour moi le* Fantôme de l'Opéra *est un drame à trois : c'est Pierrot, Arlequin et Colombine, un thème que j'ai déjà traité dans* Cyrano de Bergerac et Notre-Dame de Paris, *un drame éternel et cruel. Le jeune homme se contente d'être beau, le fantôme donne tout, ne reçoit rien et crève comme un chien. Il y a, sous-jacent, le thème de Pygmalion et de la manipulation : d'une simple danseuse le fantôme fait une étoile. Enfin il existe dans le roman de Gaston Leroux une dualité entre le bien et le mal, le ciel et l'enfer, symbolisée par les sous-sol de l'Opéra, domaine du fantôme, et les toits, refuge des amoureux, que j'ai cherché à mettre en valeur.*

» *De nombreux passages de l'action se prêtent à la danse, comme l'apparition des rats, le bal de la Mort rouge, où les danseurs se transforment en écorchés. Le décor doit recréer l'Opéra dans l'Opéra avec sa scène, ses loges, ses sous-sols, sans pour autant restreindre l'espace réservé à la danse. Giulio Coltellaci — mon collaborateur pour* la Chauve-Souris *— s'en est tiré avec des effets d'optique : je n'en dis pas plus ; il y a un truc.* »

Salle Lifar, sous les combles, la troupe répète la scène du bal. Les couples se forment en lignes ; les danseurs chargent leurs partenaires sur leur dos comme de vulgaires sacs de pommes de terre et tentent de les faire basculer en arrière pour les ramener devant entre leurs jambes écartées. Chutes et rires. Ils recommenceront, deux fois, *dix fois. Dominique Khalfouni* et Patrick Dupond, étendus à même le plancher, tels des gisants, se relaxent. Peter Schaufuss rêve sur un tabouret. Une « doublure » tricote avec ardeur ; d'autres bâillent et s'ennuient.

Le crépuscule est tombé ; il donne aux escaliers déserts une apparence sinistre. En traversant la scène momentanément vide, on pénètre dans la salle par le premier couloir de gauche. La loge numéro 5 — la loge du fantôme — est là telle que l'a décrite Gaston Leroux, « *dans la demi-obscurité de l'immense vaisseau silencieux... C'était l'heure tranquille où les machinistes vont boire* ». — M. M.

La symphonie de Marcel Landowski

VIF, mobile, une partition sous le bras, Marcel Landowski trottine comme une souris ; il se perd avec délices dans les couloirs de l'Opéra, surgit où on ne l'attend pas et parle volontiers de son ballet : « C'est Rolf Liebermann qui en a eu l'idée voici plusieurs années. Le projet aboutit seulement à la fin de son règne ; espérons que ce fantôme ne viendra pas hanter ses successeurs.

» J'ai commencé par relire le livre. C'est une intrigue policière à la fois amusante et mélodramatique. Il fallait aller à l'essentiel, l'histoire d'un homme disgracié par la nature, passionné d'opéra, qui se venge de sa laideur sur le monde. Roland Petit a l'art de raconter des histoires. Nous avons minutieusement préparé le découpage ensemble, et à moi de jouer. Je me suis jeté sur le papier et j'ai travaillé l'hiver dernier et tout l'été. Depuis 1966, j'avais arrêté de composer pour m'occuper des affaires de la musique. Vraiment, je n'en pouvais plus. J'avais envie de créer et j'appréhendais. Très vite, je me suis senti à l'aise et j'ai écrit une véritable symphonie d'une heure quarante.

» Il y a des passages dramatiques passionnants à orchestrer, comme la messe de mariage, qui doit aussi faire penser à une messe de mort, le bal de l'Opéra, sorte de danse macabre, et le combat final entre le fantôme et le jeune homme. Ma musique cependant n'est pas descriptive. J'ai cherché à rendre un climat, pas du tout à reconstituer une époque.

» Le gros problème était : comment matérialiser la voix du fantôme ? C'est une voix qui charme mais d'une manière irréelle, une voix transcendée et inhumaine. Je l'ai traitée en musique électro-acoustique enveloppée dans des résonances ; c'est étrange, très joli. Il y a aussi sur bande enregistrée sa voix parlée et la chute du lustre avec les hurlements du public et les cris des musiciens. Cette bande doit s'intercaler dans le jeu de l'orchestre. Chaque personnage a son leitmotiv, ou plutôt une couleur orchestrale : la flûte et le vibraphone pour la jeune fille, les cordes pour le jeune homme et le percussions pour le fantôme.

» J'aurais aussi bien pu composer un opéra, car dans le roman il s'agit d'une chanteuse, et on comprend mieux qu'elle aime la voix. Roland Petit en a fait une danseuse, ce qui est logique dans un ballet, de même que le fantôme est devenu un ancien danseur. Des chorégraphes ont déjà choisi mes partitions pour leur danse : Serge Golovine le *Concerto pour orchestre à cordes et ondes Martenot*, et Glen Tetley *Jean de la peur*. Mais cet ouvrage est pratiquement ma première musique de ballet.

» Je ne me suis pas laissé obnubiler pour autant. J'ai essayé d'exprimer la musique comme je la sentais, mais suffisamment contrastée, rythmée, pour porter les danseurs. Pour moi, la musique conditionne la chorégraphie. Cela ne veut pas dire que la danse est inférieure en valeur, mais seulement qu'elle vient après dans la continuité.

» Dans le détail, j'ai suivi scrupuleusement les indications de Roland Petit. Il y a des passages très dansés avec des pas de deux, de trois, rigoureusement minutés. La danse naît spontanément du sujet avec la leçon de ballet du fantôme, le ballet des trappes, le ballet des rats, l'enlèvement du deuxième acte, le passage où la vieille étoile est empêchée de danser.

» Pour l'instant, la fin n'est pas définitivement arrêtée. Il y a chez Gaston Leroux une phrase qui me plaît. Le fantôme dit à la jeune fille : *Si j'avais eu le nez de tout le monde, nous irions nous promener ensemble.* » Ce pourrait être le mot de la fin, mais le public trouverait peut-être cela banal. Roland Petit, lui, penche pour un cataclysme avec jeu d'orgue et anéantissement total du monde de l'Opéra. »

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

UNE SELECTION

cinéma

L'ŒIL DU MAITRE DE STEPHANE KURC

Les interventions du pouvoir sur l'information à la télévision française et la trajectoire, d'une station régionale à la chaîne nationale, à Paris, de deux amis journalistes, l'un arriviste, l'autre jouant avec la contestation. Crédible, non manichéen, subtil dans l'étude de caractères. Avec des acteurs, Patrick Chesnais et Olivier Granier, qui ne sont pas des stéréotypes.

LA SEMAINE DE « POSITIF »

(Lire notre article page 17.)

WE CAN'T GO HOME AGAIN DE NICHOLAS RAY

Douze projections exceptionnelles à l'Action République du dernier film de Nicholas Ray, **We can't go home again** (« Nous ne pouvons rentrer à la maison »), sorte de document sur le passage des années 60 à la décennie suivante.

LE CINEMA ITALIEN A POITIERS

Les XVIIIes Journées cinématographiques de Poitiers sont consacrées à l'Italie. Hommage est rendu aux grands hommes, mais il s'agit aussi d'illustrer « la richesse des années 70 et du tournant 1980 » et d'aller contre l'idée reçue que ce n'est qu'un « cinéma de pères sans héritiers ».

Loulou, de G.-W. Pabst : Louise Brooks, belle, érotique et libre jusqu'au scandale est, à jamais, la créature de Frank Wedekind qui enflamma les hommes et dévoile leurs appétits, leur hypocrisie. **Le Criminel**, d'Orson Welles : un criminel de guerre nazi camouflé en instituteur de village américain. La thématique de Welles et la marque de son style dans un film noir dont il ne fut pas l'auteur complet. **Tout dépend des filles**, de Pierre Fabre : fait de bric et de broc, mais avec des dialogues endiablés et des acteurs inénarrables. **Ma chérie**, de Charlotte Dubreuil : une femme et sa fille tissent leur autonomie respective. **Nuit et brouillard au Japon**, de Nagisa Oshima : étouffant, le théâtre des conflits intellectuels japonais il y a vingt ans. **L'Intendant Sansho**, de Kenji Mizoguchi : à voir en priorité parmi toutes les reprises japonaises du moment.

théâtre

ENDGAME AU CENTRE CULTUREL AMERICAIN

Beckett rendu à lui-même, terrible et drôle, féroce et juste. Tout Beckett grâce à quatre formidables acteurs américains, ceux du Theatre Club de Manhattan, dirigés par Joseph Chaikin. Pour avoir une idée de ce qu'est le grand professionnalisme, allez toutes affaires cessantes vous faire prendre à leur jeu, passer une rudement bonne soirée. En anglais.

MICHEL HERMON AU PETIT-MONTPARNASSE

De Saint-Denis à Montparnasse, Michel Hermon transporte son show chanté, ses déserts noirs et rouges, ses paysages brûlants, la violence de son rire insoumis, la violence d'une sensualité subversive. Il y a des chansons nouvelles et des mélodies perverties, cela s'appelle « Passions ».

Le Jeu de Saint-Nicolas au Forum des Halles, le souffle épique des origines. **Le Farre sifflera trois fois** à la Cité internationale : Jean-Paul, le grand loufoque. **Le Soulier de satin** à Orsay : en version intégrale le week-end. **Elle est là** au Petit-Orsay : le parcours des mots, le gouffre du silence. **Macbeth** aux Bouffes-du-Nord : la passion froide d'un chef de guerre.

musique

LES MARIONNETTES DE SALZBOURG

Dans un cadre qui leur va comme un gant, les Marionnettes de Salzbourg viennent présenter **la Flûte enchantée, le Barbier de Séville, l'Enlèvement au sérail, Don Giovanni**. Trois semaines d'enchantement et Salzbourg comme si vous y étiez, avec les voix de Nilsson, Price, Streich, Strader, Berganza, Siepi, Ghiaurov, Fischer-Dieskau, etc. Des spectacles enchanteurs (Théâtre du Ranelagh, du 25 février au 16 mars, tous les jours à 21 h. et en plus les mercredis et dimanches à 15 h 30).

MEREDITH MONK A NANTERRE

Musicienne, chorégraphe, régisseuse, cinéaste, Meredith Monk vient donner à la Biennale de Nanterre la création européenne de son nouveau spectacle, **Recent Ruins**, né à Berlin dans les vestiges d'un bombardement de la dernière guerre (Maison de la culture de Nanterre, du 26 février au 1er mars, à 21 h ; le 2 mars, à 16 h).

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Quelques concerts intéressants de musique contemporaine. Le grand Quatuor Lasalle ne craint pas de venir jouer, à côté du **11e Quatuor** de Beethoven, le **3e Quatuor** de Schoenberg et le **4e Quatuor**, inconnu en France, de son ami Zemlinski (Gaveau, le 23, à 17 h). Le même jour, à la même heure, « Musique au présent » présente **l'Hommage à Jules Verne** d'Aperghis, des œuvres de Gaussin, de Pablo et Malec, sous la direction de J.-Cl. Pennetier (Studio 105, Radio-France). En conclusion du cycle de l'IRCAM sur « le compositeur et l'instrument », Vinko Globokar et P. Etvos réunissent cinq œuvres particulièrement caractéristiques, où l'invention le dispute à l'insolite et à l'humour, de Cage, Globokar, Holliger, Xenakis et Varèse (Théâtre de la Ville, le 25 février). Le même soir, et l'on regrette ces coïncidences, l'itinéraire annonce, avec quelque emphase, la « nouvelle génération en Europe », des créations de compositeurs inconnus : J. Tiensuu, F. Guerrero, Ph. Fénelon, R. Febel, peut-être les célébrités de demain... (Centre Pompidou, le 25 février).

Mozart par Badura-Skoda (Gaveau, le 20) ; Julia Hamari (Gaveau, le 23) ; **Ann Boleyn** de Donizetti, mise en scène M. Wallmann (Nice, les 22 et 24) ; **Falstaff** avec G. Taddei (Marseille, les 24, 26, 28 et 1er mars) ; Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux : **1re Symphonie** de Jolivet, **1er Concerto pour violoncelle**, de Chostakovitch, **Poème de la forêt** de Roussel (Gaveau, le 24 février, à 18 h) ; Festival Gershwin, par l'Orchestre Lamoureux, avec D. Wayenberg (Pleyel, le 24, à 17 h 45) ; Musique d'Iran, avec D. Tala'i (tar) et D. Chemirani (Zarb) (Radio-France, le 24) ; N. Milstein (Champs-Elysées, le 25) ; J. Rhodes (Théâtre de la Ville, du 26 au 1er mars, à 18 h 30) ; **3e, 13e Quatuors et Grande Fugue**, par le Quatuor Via Nova (Cité universitaire, le 26) ; Orchestre national, dir. K. Sanderling : **1re Symphonie** de Schumann et **Quatrième Symphonie**, de Brahms (Champs-Elysées, le 27 février).

danse

« LE FANTOME DE L'OPERA »

(Lire nos articles ci-dessus.)

Le groupe « Dunes » au Théâtre Oblique : recherche théâtrale et chorégraphique à travers les images de la lenteur et de la répétition. **Improvisation-jazz à l'ARC** : Carolyn Carlson danse sur des musiques de Michel Portal, François Jeanneu, Marcel Lubat... (dimanche 24, 19 h.).

expositions

LE CENTENAIRE DE VIOLLET-LE-DUC

Une vaste rétrospective commémore le centenaire de la naissance de Viollet-le-Duc à partir du 20 févriers au Grand Palais. Elle donne une vue d'ensemble sur l'œuvre abondante de l'architecte, dont l'Ecole des beaux-arts évoque le voyage en Italie dans sa chapelle restaurée.

HOMMAGE A MONET

Un grand rassemblement de près de cent trente peintures : l'ensemble du Musée du Jeu de paume (une soixantaine d'œuvres) augmenté de la quasi-totalité des Monet conservés dans les musées de province (une trentaine), de prêts de collectionneurs français et d'œuvres capitales des musées étrangers.

...ET MUCHA AU GRAND PALAIS

(Lire notre article p. 19.)

DEGAS AU MUSEE MARMOTTAN

Une exposition au musée Marmottan qui propose un regard en finesse sur un tableau, le « **Portrait de la famille Bellelli** » de Degas, qu'il entreprend à l'âge de vingt-six ans. Autour du tableau monumental (2 m × 2,5 m), les treize dessins et deux peintures préparatoires qui mettent à nu l'anatomie d'un premier chef-d'œuvre.

DALI, AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

une grande rétrospective et un grand monument pour le dernier des surréalistes. **Oyvind Fahlstrom, au Centre Georges-Pompidou** : une petite rétrospective pour un peintre suédois récemment disparu. **René Char, à la Bibliothèque nationale** : une trentaine de manuscrits illustrés par de grands peintres. **L'affichomanie, au Musée de l'affiche** : la vogue de l'affiche à la fin du siècle dernier... **Six cents projets pour les Halles à la FNAC.**

jazz

MUHAL RICHARD ABRAMS

Le fondateur légendaire de l'A.A.C.M. de Chicago, pour une visite éclair dans deux villes seulement. A ne pas manquer, même de loin. Belfort, le 22 février ; Biarritz, le 26 février.

SALSA SALLE WAGRAM

Une nuit torride salle Wagram avec le Conjunto de Henri Guédon et le Melao d'Azuquita. Pour la Salsa, la danse et le plaisir. Salle Wagram, vendredi 22 février, de 22 heures à l'aube.

rock

JERRY LEE LEWIS AU PALAIS D'HIVER DE LYON

Le grand spectacle de scène offert par un des pionniers les plus solides du rock. Avec un parfum de musique country (deux concerts à 19 h et à 23 h, le 28 février).

variétés

Jacques Villeret à Bobino : un « one man show » flamboyant ; **le Grand Orchestre du Splendid au Théâtre de la Porte-Saint-Martin** : un spectacle musical et burlesque où idées et gags se bousculent ; **Morice Benin au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse** : le ton hors du commun d'un jeune auteur compositeur fougueux.

La Maison de la culture « éclatée » de la Seine-Saint-Denis

Une forêt de tours et les flancs d'un presbytère

Le bâtiment de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, a ouvert ses portes le 19 février après un an d'attente, avec un spectacle musical de Vinko Globokar, créé au festival d'Avignon par Michel Raffaëli, « Un jour comme les autres ».

Prête depuis février 1979, la Maison de la culture restait close, faute d'argent. Déjà on parlait d'un « La Villette culturel ». Cette année, la subvention est passée de 4 850 000 francs à 8 420 000. Mais les frais de fonctionnement s'élèvent à 7 500 000 francs. Restent donc 920 000 francs pour l'action : une marge étroite pour mener — avec quarante-trois permanents — une mission départementale s'appuyant en priorité sur la création.

L'institution est dotée d'un second bâtiment à Aulnay. Il ouvrira le 26 février avec un spectacle pour l'enfance et la jeunesse « Trolle et l'île de la Galette ». Une création maison, et la chanteuse japonaise Mégumi Satsu.

LA Seine-Saint-Denis : un département de 235 kilomètres carrés, une population, ouvrière à 72 %, de 1 500 000 habitants. Sa configuration joue sur la loi des contrastes : à l'est, résidentielle et semi-rurale — on peut voir des champs de blé du côté de Tremblay-lès-Gonesse. — à l'ouest, tout est nouveau. L'industrialisation a suscité une forte densité de population, le béton télescope le jardinet, le pavillon de banlieue côtoie le grand ensemble. Hier et demain conjuguent un présent qui ne saurait ignorer la crise.

Les deux bâtiments de la Maison de la culture « éclatée » renvoient comme un miroir les ruptures du paysage. Celui de Bobigny, qui a l'astuce de ne pas évoquer la « cathédrale du XXe siècle », s'engloutit dans une forêt de tours. Celui d'Aulnay-sous-Bois, au contraire, déploie ses lignes modernes aux flancs d'une église et d'un presbytère campagnards en diable.

Ils sont financés à 50 % par l'Etat, 25 % par le conseil général. Les villes de Bobigny, Aulnay, Aubervilliers et Saint-Denis ont assumé les 25 % restants. Le coût aura été de 26 490 000 F. Soit : 15 381 300 F celui de Bobigny et 11 108 800 F celui d'Aulnay. Si l'on tient compte de l'inflation, comparativement à d'autres réalisations, ces chiffres ne sont pas excessifs. En effet, en 1971, la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône a coûté 23 244 128 F, celle de Créteil, en 1975, 30 326 633 F, celle de Nanterre, en 1976, 25 000 000 F.

Avant de s'installer définitivement dans ses meubles, la Maison de la culture campait dans un cinq pièces-cuisine-salle de bains perché au quatorzième étage de la tour numéro 4 du quartier Paul-Eluard. Cependant, son lieu de naissance se situe à Aubervilliers, au Théâtre de la Commune. Gabriel Garran et son équipe ont en effet assumé la mission de préfiguration de 1966 à 1972 et lancé l'idée d'une maison de la culture éclatée. Compte tenu de l'ampleur du département, il s'agissait de ne pas faire converger toutes les activités artistiques vers un seul endroit, mais de créer des structures légères, ayant chacune un pôle de création, réparties dans des villes différentes.

En 1973, la mission de préfiguration est confiée à Claude-Olivier Stern, arrivé de la Maison de la culture du Havre, où il occupait les fonctions de secrétaire général. C'est à lui que revient la tâche d'étudier le projet et de lui donner corps. En 1974, est créée l'Association de gestion de la Maison de la culture, baptisée MC 93, pour affirmer sa vocation départementale. Le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, le théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis deviennent ses « antennes », sans toutefois rien perdre de leur liberté.

La construction de deux bâtiments est décidée. Celui de Bobigny est la maison mère, il abrite une unité de création audiovisuelle. Celui d'Aulnay héberge l'unité enfance. Cependant, *« s'ils sont tous deux un outil pour une création spécifique, ils n'en auront pas moins des activités polyvalentes : concerts, théâtre, spectacles de danse et de variété ainsi que des expositions. Un tel va-et-vient s'effectuera d'une ville à l'autre »*, précise Claude-Olivier Stern, heureux d'être enfin là, *« parce qu'on ne peut pas faire un travail sérieux de création sans équipement »*. Or, si la Maison de la culture compte assumer l'animation et la diffusion, elle entend donner la priorité à la création. Non seulement celle de l'équipe (cinéma, théâtre pour l'enfance et la jeunesse), mais aussi à celle de compagnies extérieures. Elle a déjà des projets avec la Fabrique de théâtre de Bruno Bayen et l'ATEM de Georges Aperghis pour la rentrée 1980.

Jusqu'à présent, ayant une adresse mais pas de domicile d'accueil, la Maison de la culture a dû œuvrer avec les partenaires du département. Ils sont nombreux : outre les centres culturels communaux, il y a entre autres trente-sept bibliothèques municipales, vingt-huit conservatoires de musique, le centre dramatique de la Courneuve, le Théâtre de la Commune, le Théâtre Gérard-Philipe. Avec ces deux derniers, la coopération s'est faite par le biais de coproductions : parmi celles-ci, *Schippel* à Aubervilliers, *Peines de cœur d'une chatte anglaise* à Saint-Denis.

Ses relations avec le public, elle les a eues en tissant des liens avec les associations et les collectivités. *« Si nous voulons élargir notre public, il nous faut travailler avec ceux qui sont en contact avec lui, c'est pourquoi nous travaillons aussi avec le secteur socio-culturel ou socio-éducatif, en évitant soigneusement toute confusion et tout glissement de rôle »* (1), déclarait le directeur il y a juste un an. Aujourd'hui les objectifs restent les mêmes, et il est toujours question d'*« irriguer profondément le département »*, mais à partir de deux bâtiments qu'il convient de faire vivre et d'animer. Pour ce faire, la programmation sera un des principaux atouts. *« Nous avons ouvert avec Globokar parce que nous voulons dès le départ affirmer une certaine rigueur »*, explique Olivier Stern. Il souhaite également inviter le Théâtre de la Salamandre en mai avec *Britannicus*, ajoutant : *« Les grandes œuvres de qualité peuvent être des œuvres populaires »*. Reste que le peuple doit venir. Or, la situation géographique de la Maison de la culture ne rend pas les choses faciles.

Située seulement à 10 kilomètres de Paris, Bobigny ne sera pas desservi par le RER avant 1983. Cela ne permet guère de miser sur le public parisien. *« De toute façon*, précise le directeur, *nous ne posons pas le problème en termes : Paris ou Bobigny. Cette maison est départementale, nous visons donc en priorité le public du département. »* Cependant, de ce côté-là non plus il n'est pas simple de se déplacer. Se rendre le soir à la Maison de la culture implique de venir en voisin, ce qui est tout de même très limité, ou d'avoir — et surtout de la prendre — une voiture. Cela induit forcément des efforts qu'il faudra savoir ne pas rebuter. Pour créer le mouvement, il va falloir d'entrée de jeu susciter l'intérêt, se fignoler une image de marque séduisante. En milieu essentiellement ouvrier, donc touché en priorité par la crise, le pari est difficile. *« Un jour comme un autre »* en ouverture peut-il le faire gagner ?

DOMINIQUE DARZACQ.

(1) *ATAC-Informations* de mars 1979.

« L'Orestie » au Chêne noir

Un Orient rêvé

PRESENTANT *les Choéphores — théâtre musical mis en scène par Lucian Pintilié — au dernier Festival d'Avignon, Jacques Lacarrière disait la difficulté de monter les tragédies grecques. Dans le monde occidental, elles sont à l'origine du théâtre, aux sources de l'inconscient. Mais elles sont une légende que l'on ne sait plus décrypter. On ne sait plus comment elles étaient vécues par les acteurs et surtout par les citoyens qui en formaient le public. Représenter aujourd'hui les tragédies grecques, c'est accomplir un voyage personnel à travers sa légende.*

Lucian Pintilié cherchait dans la musique le supplément exotique au texte et parlait de son déracinement. A Strasbourg en 1977, l'Attroupement avec Agamemnon retrouvait les récits qui transmettent la tradition et ses rites mystérieux. Luca Ronconi, avec l'Orestie au Théâtre des Nations, en 1972, montrait le passage du mythe à l'histoire, le sens perdu des mots recouverts de symboles au long des siècles.

Les tragédies grecques s'offrent aux chimères des artistes, stimulent des désirs secrets. Les lieux à la fois inhabituels et familiers d'Avignon se prêtent aux dérives vers la connaissance ou la reconnaissance de ce passé toujours présent qui joue à cache-cache avec la raison. Pour la Cour d'honneur, à côté d'un Shakespeare monté par Jorge Lavelli, il est question de l'Orestie mise en scène par Jean-Pierre Miquel. Et Gérard Gelas, dans son Chêne noir, n'a pas attendu le festival pour prendre à son compte la trilogie d'Eschyle. Il se l'approprie comme l'une de ces légendes méditerranéennes qui lui parlent au cœur.

Prêts à changer le monde

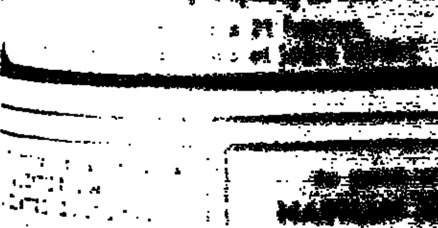
De l'Orestie, *Gérard Gelas extrait ce qui convient à ses rêves. Sa mythologie à lui est celle des adolescents éperdus d'amour, en butte à un monde hostile et cynique qu'ils n'acceptent pas. Ils s'appellent, ces adolescents : Oreste et Pylade, Electre et Cassandre. Celles-ci sont prisonnières, réduite à l'impuissance, profèrent des avertissements mal entendus. Elles sont des blocs de refus face aux esclaves soumises et pourtant écrasées, face à une Clytemnestre trompée. Trompée par Egisthe comme par Agamemnon, elle tue par vengeance et par peur, par amour, est la victime d'un monde machiste impitoyable, elle a la voix charnelle, la gravité douloureuse de Nicole Aubiat.*

Oreste et Pylade représentent les adolescents prêts à changer le monde. Le premier en transgressant les interdits par le meurtre suprême, le second en prenant le pouvoir. Il suit la voie logique : il profite de la déchéance du gouvernement pour s'en emparer. Ce faisant, il s'arrache à sa jeunesse, à la tendresse, tandis qu'Oreste, desperados, terroriste aux mains vides, ayant accompli le rite inutile du meurtre de la mère, rejoint au cimetière de son utopie les Erinnyes, masques hideux, filles de la nuit clochardisées, pareilles aux « freaks » de l'été, indifférents, rigolards, bousculés sur la place de l'Horloge. Il n'est pas question d'homosexualité entre les deux amis mais d'une amitié qui se déchire. Une actrice joue Pylade, et c'est un très bon choix. Henriette Palazzi a un visage franc, de la fermeté, une énergie très grande qui n'empêche pas la douceur. Le féminin-masculin donne l'équilibre des ambiguïtés.

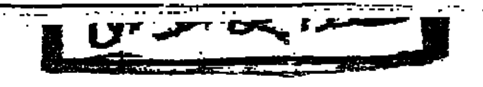
Gérard Gelas n'actualise pas les figures mythiques, ne cherche pas l'analyse politique. Il procède, comme toujours, par images sensibles qui dansent en rond, jeu baroque de couleurs flamboyantes et de lumières magiques, entraînant une musique où planent les échos et les chuchotements des rêves. Il y a là le charme généreux d'une poésie authentique, une obstination rare à chanter la vie.

L'Orestie *reviendra à Avignon pendant le festival et, auparavant, part en tournée. Le Chêne noir sera à Paris, au Palais des Glaces, à partir du 18 mars, mais c'est avec son précédent spectacle,* Lili Calamboula, *histoire d'une fille folle, reine du trottoir, qui jongle avec ses souvenirs au son des bandoléons d'Astor Piazzola.*

COLETTE GODARD.







Pédagogie de l'audiovisuel dans un C.E.S. d'Abbeville

L'infirmière en contre-plongée

CE matin-là, matin d'Abbeville en hiver, pluvieux, venteux, les « cinquième 5 » ont quitté le C.E.S. Millevoye en direction du centre. Ils n'avaient pas beaucoup de temps : trois quarts d'heure pour commencer les deux enquêtes avant de réintégrer les classes pour le cours suivant. Ils avaient du papier et des stylos. Ils étaient un peu grisés. Ils se sont séparés en petits groupes, ils se sont envolés.

Les uns ont interrogé les passants sur l'histoire d'Abbeville afin de préparer leur film sur le Moyen Age. Les autres se sont enquis de *la condition ouvrière*. Mais les passants étaient pressés, et ne savaient rien du passé. Mais il n'y avait plus d'ouvriers dans les rues, à cette heure-là. Ils sont revenus dépités, et ravis pourtant de leur audace d'apprentis reporters, déjà savants de toutes les résistances rencontrées.

Une heure après, les « sixième 4 » partaient à leur tour à l'assaut de *la réalité*, toujours en deux groupes. Le premier interviewa un pâtissier sur son travail et sa vie, et les commerçants du quartier sur les *petits pains du pâtissier en question*. Pendant ce temps-là, sur le trottoir d'en face, le groupe dit du « skateboard » tournait quelques *plans en super-8 avec un copain* sacré vedette.



Seize classes du C.E.S. d'Abbeville préparent ainsi des films. Deux films par classe, trente-deux courts métrages réalisés sous la direction d'Axel Clévenot, un professeur de dessin qui s'est transformé en professeur de cinéma. A cette entreprise menée à bien dans le cadre des PACTE (projets d'activités éducatives et culturelles), *collabore* Brigitte Drouhin, professeur d'éducation manuelle et technique, et aussi, depuis l'automne, cinq enseignants de français, deux d'histoire, et géographie, trois de langue, et un de physique. Les professeurs de gymnastique apporteront leur contribution, lors du tournage, à la fin de ce trimestre. Enfin, le deuxième professeur de travail manuel, mettra à profit ses compétences de menuisier, et réalisera grandeur nature la maquette d'un char fabriqué par des « cinquième » *sur le thème de la science-fiction*. Ce sera le char d'*Alien*, qui représentera le C.E.S. Millevoye à la fête d'Abbeville, dédiée cette année *au cinéma*.

Billy le Kid et le safari photo, la Planète Mars, la Femme morte au corps vivant, la Jeune Fille disparue, les Garçons vus par les filles, la Vie quotidienne de M. Dupont... Les sujets, reportages *et fictions sont très divers, souvent* inspirés par la *télévision*, parfois traversés de meurtres, parfois axés sur la vie scolaire. Pour les tourner, il suffira de quelques caméras vidéo et super-8. L'INA prêtera notamment son concours. L'important, dans cette expérience, aura été la préparation.

Pas question, pour Axel Clévenot, de mettre d'emblée une caméra dans les mains des enfants, de les laisser seuls en démêler les vertus, et partir vers d'incertaines découvertes. Le principe a été inverse : le tournage va *s'appuyer sur des découpages* techniques précis ; les découpages ont *eux-mêmes* été établis à partir de dessins, les dessins *étant les premières mises en images* de synopsis soigneusement élaborés. Chaque reportage, chaque enquête, ont été aussi préparés en cours, puis *sur le* terrain.

Il faut voir trois petites filles discuter de la façon dont elles montreront une infirmière à l'hôpital (de face, de profil, en contre-plongée ?) ou un petit garçon dessiner un immense cadran pour *indiquer que son ambulance va très* vite. Il faut les regarder chercher les informations qui manquent dans la description d'un *plan*, ou entre *deux dessins (ces dessins comme* autant de supports qu'ils doivent ensuite oublier pour apprendre à faire passer la réalité par l'objectif).

Ainsi, on aboutit à une image choisie. Ce choix arrive au terme d'une progression très lente. Il ne faudrait pas croire que l'effort nécessaire d'abstraction, de concentration, est facile à obtenir. C'est une démarche intellectuelle à laquelle les enfants ne sont pas habitués, et pour animer ces trente-deux travaux, il faut à Axel Clévenot une énergie peu commune. Ses seize classes ne sont pas de miraculeux et spectaculaires ateliers audiovisuels. Il est parfois ingrat de passer vingt minutes sur le choix d'un angle de prise de vue, si le professeur a pour principe d'aider à l'élaboration du choix sans jamais apporter de réponse toute faite. Et les progrès, les enthousiasmes, les *résultats*, sont, comme toujours, inégaux d'un élève à l'autre, d'une classe à l'autre.

Le projet d'*Axel Clévenot*, c'est *« la mise en place d'une structure pédagogique de l'enseignement de l'image »*. Il s'agit pour lui de faire découvrir aux enfants les possibilités de la communication visuelle, de leur faire prendre connaissance du *rôle* de la télévision et du cinéma dans leur vie, de leur donner *« les moyens d'un regard analytique et critique »*.

Tout cela repose évidemment sur la formation des enseignants. Axel Clévenot a une expérience de réalisateur. Il a été également chargé de cours en sciences de l'éducation au département audiovisuel et cinéma de l'université de Montréal. Brigitte Drouhin, de son côté, soutient cette année une maîtrise d'arts plastiques sur l'étude des pratiques pédagogiques *dans l'enseignement* du cinéma. Ce travail, ces initiatives individuelles, rejoignent ce qui se fait ailleurs, à Nice et à Dijon, notamment. *Peu d'informations circulent* à l'heure actuelle sur ces entreprises. Il y a cependant parfois, au Centre Georges-Pompidou, d'utiles *réunions*. A l'une d'entre elles, ont été cités les propos réconfortants d'une inspectrice générale des écoles maternelles, Mme Pauline Kergomard. En 1897, elle écrivait ceci : *« La lecture des images est, sous sa forme si enfantine, si... bébé, un exercice d'observation (l'enfant regarde, cherche à se rendre compte) ; un exercice de mémoire (il cherche à se rappeler à quoi répond la forme qu'il a sous les yeux) ; un exercice d'analyse (il décompose, à son insu, d'abord, l'image en ses divers éléments) ; un exercice de synthèse (il finit par embrasser ces divers éléments en un seul coup d'œil) ; un exercice de langage (il parle de ce qu'il voit). C'est donc l'exercice précieux, l'exercice incomparable, l'exercice irremplaçable. »*

CLAIRE DEVARRIEUX.

La semaine « Positif » à l'Olympic

Inédits étrangers

LA première semaine cinématographique organisée par la revue *Positif* a eu lieu en 1968. Depuis douze ans, soit par une manifestation de ce genre, soit par la programmation de salles d'art et d'essai parisiennes, *Positif* a présenté, révélé, un grand nombre de films inédits, pour ouvrir à des œuvres d'auteurs les chemins de la distribution. La rédaction aime faire partager ses goûts, ses enthousiasmes, *ses découvertes* au public des cinéphiles.

Organisée cette année au cinéma Olympic (1), du 20 au 26 février, la Semaine *Positif* propose en sept programmes d'inédits (courts et longs métrages), une sorte de tour du monde : Allemagne, Amérique, Angleterre, Brésil, Hongrie, Japon, Pologne, Turquie. Dans son numéro du mois qui vient de sortir, *Positif* donne de précieuses informations sur ces programmes. Extraits du commentaire d'Orson Welles pour *Filming Othello*, analyses de films par Paulo Antonio Paranagua, Hubert Niogret et Jean-Pierre Jeancolas, entretiens avec le Hongrois Zsolt Kezdi-Kovacs et le Polonais Krzysztof Kielowski et tout un dossier sur le cinéaste turc Yilmaz Güney qui fut deux *fois* emprisonné pour ses activités politiques, libéré puis de nouveau arrêté en 1974 à la suite d'une dispute et d'un meurtre dans un bar et condamné (sa culpabilité n'est pas certaine) à une longue peine de travaux forcés. Dans ce dossier, *Positif* publie, en exclusivité, un texte étonnant d'Elia Kazan relatant sa visite à Yilmaz Güney dans la prison de Toptashi, près d'Istanbul d'où le cinéaste pouvait alors continuer à diriger ses entreprises. C'est à Toptashi qu'il écrivit le scénario du *Troupeau*, réalisé à sa place, en 1978, par Zeni Okten.

La semaine Positif s'ouvre avec *Filming Othello* d'Orson Welles où celui-ci raconte l'aventure ancienne de son *Othello*, dont le tournage dura trois ans à cause d'ahurissantes difficultés de production, de déplacements d'un pays à un autre. Destiné à la télévision allemande comme présentation d'une rétrospective Orson Welles, *Filming Othello* n'aurait pu être qu'un entretien filmé si le cinéaste n'en avait organisé lui-même le discours, la mise en scène et probablement le montage. Naviguant avec humour entre légende et vérité, réfléchissant sur sa pratique du cinéma, dialoguant, par Moviola interposée et contrechamps visiblement ajoutés après coup sans souci de raccords parfaits, avec les interprètes vieillis de Iago (Michael McLiammoir) et Brabantio (Hilton Edwards), spécialistes de Shakespeare, Welles semble inventer sous nos yeux un récit absolument génial, un conte subjectif d'où surgit sa vérité profonde, sa démarche créatrice. *Filming Othello*, qui est un événement doit sortir le 5 mars à l'Action-République.

Les marques de la vie

C'est avec un reportage réalisé pour la télévision anglaise que l'on fait la connaissance de Jana Bokova. *I look like this* (1979) examine un phénomène qui était le point de départ d'*Un couple parfait* d'Altman : l'agence matrimoniale utilisant des cassettes vidéo pour mettre en relation des hommes et des femmes à la recherche de partenaires. Cet examen, mené avec discrétion, s'attache à *la solitude de quelques* personnages marqués par la vie ou en mal d'affection. La vidéo, nouvelle technique, a remplacé les petites annonces d'autrefois. On n'a pas l'impression qu'elle facilite les relations humaines dont Jana Bokova fait apparaître le manque avec beaucoup de sensibilité.

Autre document, prodigieux : *With babies and banners*, de Loraine Gray, sur l'intervention d'une brigade féminine (mères, épouses, sœurs, filles d'ouvriers) *dans* la *grande* grève *menée*, à Flint (Michigan), en 1937, par le syndicat de l'industrie automobile contre la General Motors. Les témoignages des anciennes combattantes recueillis, lors du quarantième anniversaire de cette action, s'enchaînent aux images du passé, photographies, actualités d'époque qu'on n'a jamais vues. Cette œuvre rigoureuse, chaleureuse, retrace une lutte politique, en pleine réalité sociale, montre un aspect inconnu, chez nous, de l'Amérique rooseveltienne et de l'histoire du féminisme. Elle a obtenu le prix Georges-Sadoul, l'année dernière.

La Chute, de Ruy Guerra et Nelson Xavier, *Cher voisin*, de Zsolt Kezdi-Kovacs, *Journal du voleur de Shinjuku*, de Nagisa Oshima, prolongent la défense *faite par Positif*, dans ses colonnes, de cinéastes dont le Hongrois est le plus récemment apparu. Les « curiosités » de cette semaine *sont* des *courts métrages* de Robert Altman et de Douglas Sirk. Pour celui-ci, il s'agit de travaux réalisés à Munich (librement inspirés de pièces de Tennessee Williams et Arthur Schnitzler par des élèves d'école de cinéma). Douglas Sirk et Hajo Gies ont dirigé ces travaux, mais, à en juger par l'atmosphère, l'utilisation de la couleur, la composition des plans et le jeu des acteurs, on ne peut croire que Sirk ait été seulement un superviseur.

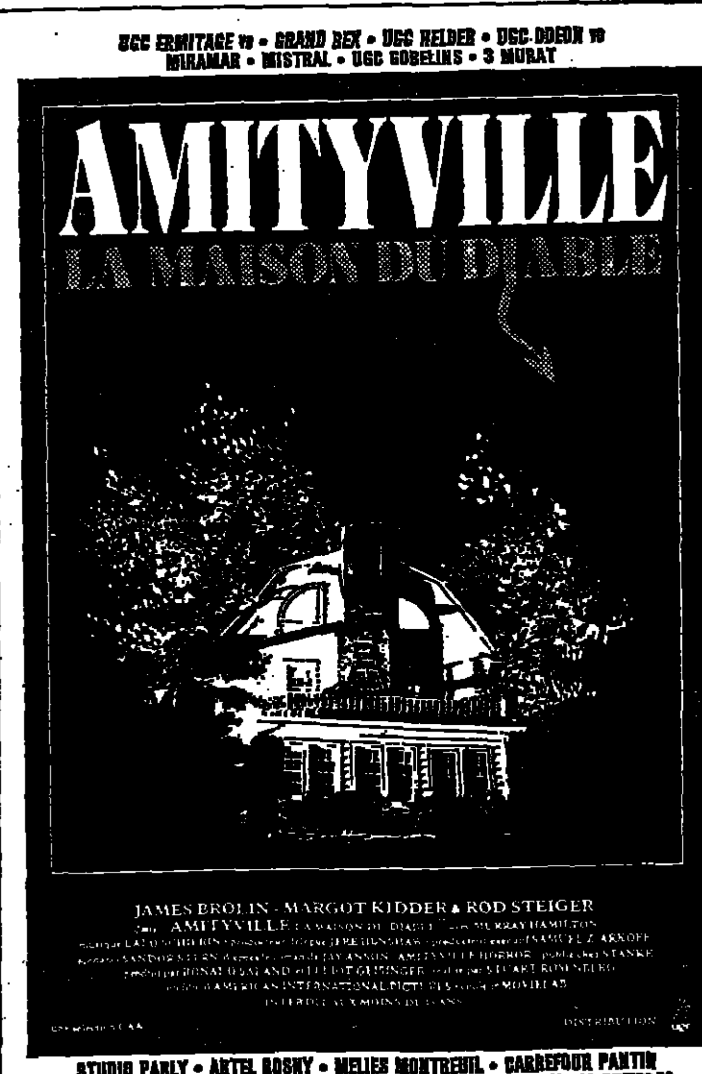
Avec le court métrage *Points de vue du portier de nuit* et le long métrage *la Cicatrice*, Krzysztof Kielowski, réalisateur, depuis 1968, de documentaires et de téléfilms (*la Cicatrice* est son premier film pour le cinéma), s'inscrit dans le courant des jeunes auteurs polonais préoccupés par les problèmes contemporains de leur société « socialiste ». Il y a bien quelques maladresses dans *la Cicatrice* : Kielowski ne domine pas suffisamment la *durée*, traite *trop de thèmes dont* certains se perdent en route. Mais le drame intérieur du directeur de travaux d'un immense combinat chimique, qui croit apporter le bonheur et le progrès et s'aperçoit qu'il a humainement échoué, est remarquablement décrit. Le film met, par ailleurs, en cause, la technocratie, la planification décidée sans souci de l'équilibre écologique, des aspirations populaires, le rôle de la bureaucratie et les mensonges feutrés des dirigeants bien installés *dans leur pouvoir*.

Le Troupeau, film turc, nous transporte dans une société dont nous ne savons pas grand-chose. Une famille de bergers kurdes — en « vendetta » avec une autre famille, dont la fille a été sacrifiée en vain à un mariage — conduit, à Ankara, pour le vendre, un troupeau de moutons qui suscite, en cours de route, bien des convoitises. Après la marche dans le désert, le voyage en train amène une confrontation tragique entre ces nomades *et la « civilisation »* avec ses fonctionnaires corrompus, ses voleurs, ses trafiquants en tous genres et l'enfer de la grande ville, où la jeune femme, méprisée par son beau-père, obstinément muette même dans la souffrance, meurt comme un animal tandis que son mari paye de la prison un acte de révolte. Yilmaz Güney et Zeni Okten ont donné une épique et pathétique image du monde rural *sous-développé*, attaché à ses valeurs archaïques, broyé au contact du monde urbain où s'étalent avec imprudence les vitrines de la *consommation* à l'européenne, à côté de la misère. La puissance du scénario et de la mise en scène, le jeu des acteurs font du *Troupeau* une œuvre violente et désespérée, une fable sociale et politique du plus grand intérêt.

JACQUES SICLIER.

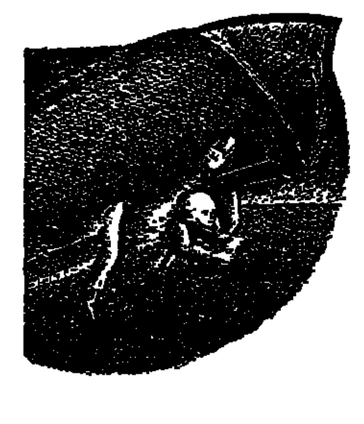
(1) Olympic, 10, rue Boyer-Barret, 75014 Paris, tél. 542-67-42, v.o. sous-titrée.







LIVRES



Musique

ANTHOLOGIE DES INTERPRÈTES par Claude Nanquette

On pourra critiquer son titre, ses critères do sélection, dresser la liste impressionnante des exclus, peu importe. Cette *Anthologie des interprètes,* écrite par une agrégée des lettres de trente-trois ans, respire l'amour de la musique. On lit sans se lasser ces quelque cent quatre-vingt-dix notices consacrées à des artistes qui nous touchent encore de près par leurs disques (l'ancêtre « absolu » étant Toscanini) ou qui font actuellement nos délices. Il faut bien du talent pour cela, et Claude Nanquette a su trouver les *traits personnels qui font revivre* ces grands médiums, souvent morts avant sa naissance...

Portraits inégaux, bien sûr, par leur taille et leurs détails biographiques, par leur plus ou moins *grande intimité avec le sujet, mais* le plus souvent justes, aigus, parfois au cœur même de l'originalité, et où il y a toujours à glaner. Le seul reproche qu'on peut lui faire est de ne pas toujours appliquer la même rigueur critique pour tous et de fustiger certains sans faire sur d'autres l'ombre d'une réserve. Mais ce sont là les droits de l'amour qui, par ailleurs, fait le parfum et le prix de ce livre ; et souvent l'amour va loin dans la pénétration.

Les chanteurs se taillent la part du lion (le tiers du livre), suivis de près par les chefs d'orchestre ; les pianistes viennent plus loin et sont accompagnés, outre les *cordes, par quelques grands* solistes des bois et des vents, trop souvent négligés, de l'orgue, *du* clavecin, etc. K. Ferrier, E. Fischer, Fischer-Dieskau, Flagstad, Fournier, S. François, M. Freni, F. Fricsay, Furtwaengler..., impossible de les citer tous, mais partout c'est la merveilleuse incarnation de la musique en quelques-uns des êtres admirables qui la font vivre pour nous (Stock-Musique, 752 p.). — J. L.

IANNIS XENAKIS : *Arts/sciences alliages.* — Ce livre retranscrit la soutenance de thèse de Xenakis et son dialogue avec le jury (O. Messiaen, M. Ragon, O. Revault d'Allones, M. Serres B. Teyssedre). D'un accès relativement facile, ces pages font apparaître quantité d'idées et d'aspects qui éclairent le « mystère » Xenakis. (Casterman, 154 p.)

CLAUDE BALLIF : *Voyage de mon oreille.* — Rêveries sur la musique et libres propos d'un compositeur indépendant qui, non sans humour, « *livre ici les cailloux de son chemin bric-brocant, entre hasards et nécessités* ». (Coll. « 10 × 18 », 304 p.)

CLAUDE TAPPOLET : « *la Vie musicale à Genève au vingtième siècle,* I, 1918-1968. — Un panorama très détaillé (et critique) de toutes les institutions, au premier chef l'Orchestre de la Suisse romande, qui ont fait de Genève un des foyers européens les plus actifs de la musique à notre époque. (Ed. Georg, Genève, 404 p.)

JEAN-MICHEL NECTOUX : *Phonographie de Gabriel Fauré.* — Edité par la Phonothèque nationale, voici le catalogue complet de tous les enregistrements des œuvres de Gabriel Fauré, depuis les rouleaux mécaniques et les cylindres, en tous pays : on s'étonnera qu'il remplisse deux cent vingt pages bien tassées. Ce travail de bénédictin sera une source précieuse pour l'histoire de l'interprétation d'une œuvre particulièrement délicate et souvent défigurée, pour l'histoire de l'interprétation et, espérons-le, pour la réédition de certaines « vieilles cires » d'une valeur *irremplaçable.* (*Bibliothèque nationale, service de vente,* 58 rue de Richelieu, Paris ; 264 p., 255 × 185, relié.)

MARC KAJANEF et collaborateurs : *L'année de la musique.* — Un dictionnaire de l'année 1979, un peu « Quid », un peu fourre-tout, qui nous promène à travers les biographies des artistes et des compositeurs, les lieux des festivals, les saisons d'opéra à *Paris et en province, les disques,* l'IRCAM, etc. Décontracté, sympathique, vivant, avec des perles au milieu d'un fatras parfois inutile. (Stock-Musique, 552 p.)

CAHIERS ALBERT ROUSSEL : Padmâvati. — Un cahier très riche sur la composition et la carrière du merveilleux opéra-ballet hindou d'Albert Roussel et Louis Laloy, avec des études et analyses d'A. Hoérée, B. et A. Peeters, Don Surchamp, des extraits de presse, de nombreuses lettres inédites, et une iconographie précieuse notamment sur le site historique de Tchitor. (92 p. : dépositaire pour la France et la Suisse : Ars Musicae, 21, rue de l'Hermitage, 37100 Tours.)

BOB DYLAN, UNE HISTOIRE ILLUSTRÉE

Par la force des mots et de la musique, par la manière de voir le monde et de ramener les événements à sa propre perspective, Bob Dylan est incontestablement, depuis près de vingt ans, la première voix américaine de la musique populaire. La collection Rock and Folk, éditée par Albin Michel, publie aujourd'hui la version française de l'ouvrage de Michael Gross et Robert Alexander : *Bob Dylan, une histoire illustrée.*

Eclairé par des dizaines de photographies, l'ouvrage raconte à grands traits l'aventure de Robert Zimmerman, né un jour de mai 1941 *dans une petite ville du Minnesota* et qui, dix-huit ans plus tard, étudiant à Minneapolis, définit son identité en s'initiant à la musique country et au monde du folk, en embrouillant des événements de la vie réelle et de vies imaginaires, en se baptisant lui-même Bob Dylan, en écoutant les ballades de Pete Seeger et de Woody Guthrie, avant de monter à New-York et d'y arriver un matin de janvier 1961, tandis que les rues sont enneigées et que Woody Guthrie se meurt lentement de la chorée de Huntington.

Ce sont ensuite les débuts au Village — au milieu de Phil Och, Tom Paxton, Peter La Farge et de tant d'autres. Et, presque aussitôt, viennent les visions poétiques, apocalyptiques, (*Visions of Johanna, A hard rain' a gonna fall),* les satires d'actualité (*Talkin' John Birch paranoid blues),* des chansons par dizaines, qui tiennent le choc en 1980, comme au premier jour. C'est le départ de l'Amérique pour une longue ballade électrique. C'est la façon de Dylan d'imposer sa *musique, de ne jamais reculer* (la bataille de l'électrique et de l'acoustique au Festival de Newport de 1965), la manière d'enregistrer du chanteur — toujours en peu de prises, parfois même une seule. Ce sont les tournées surréalistes, épuisantes, des années 1965 et 1966 aux Etats-Unis et en Europe.

Après la pause occasionnée par l'accident de moto de juillet 1966, ce sera l'approfondissement, la découverte de possibilités nouvelles de vivre une vie, de raconter une histoire. Le *retour,* enfin, en 1974, avec une tournée américaine, qui, rappelle les auteurs, fut un « véritable rouleau compresseur », vingt millions de gens s'étant disputés six cent cinquante mille places disponibles pour quarante concerts. — C. F.

★ Albin Michel éditeur, 160 pages.

COURRIER

C.E. ET BIBLIOTHÈQUES D'ENTREPRISE

En réponse à notre article sur « les prudences des comités d'entreprise » *publié dans* le Monde *du 7 février, M. Claude Roda, animateur du secteur entreprises de la maison de la culture de Chalon-sur-Saône, tout en jugeant* « pour le moins curieux de trouver un tel article sous le titre générique *le P.C. et la culture* » *nous a adressé* « quelques réflexions sur l'histoire et l'actualité de l'activité culturelle des C.E. à travers les bibliothèques d'entreprise ».

Le plus souvent, écrit-il, ces bibliothèques ont été créées à l'initiative d'une élite composée d'agents de maîtrise, de techniciens et de cadres (plus ou moins dépêchés par le patronat) et aussi de quelques rares ouvriers. Très rapidement, ces derniers ont été éliminés ou se sont retirés, faute de pouvoir se faire entendre/comprendre. A la tête de ces structures aux appellations diverses sévissait presque toujours un petit despote se voulant éclairé et décidant pour l'essentiel de ce qui était bon ou inutile pour les travailleurs. On a alors constaté que l'exclusion des « plus démunis culturellement » n'était qu'un aspect, qu'un épisode, ô combien révélateur, de la volonté du patronat, de la droite, d'exercer un contrôle et finalement de maîtriser l'outil culturel. Il est bien difficile d'apprécier avec beaucoup de précision les répercussions de cette politique. C'est malgré tout un fait établi que ces structures et leur idéologie n'ont trouvé qu'un écho relativement faible auprès de l'ensemble des travailleurs. Elles n'ont pas su, pas pu, pas voulu « s'adapter », « s'ouvrir » et elles ont presque partout disparu, d'autant qu'une amorce de réflexion syndicale sur ce thème a permis de commencer à cerner l'enjeu idéologique.

Lorsqu'à l'initiative de la C.G.T. d'abord, puis de la C.F.D.T., surtout après 1968, les comités d'entreprise ont pris ou repris en main ces structures, ils ont trouvé une situation lamentable : livres dégradés, classements arbitraires, choix réduits, structures de prêts déficientes. Il leur a donc fallu essayer de relever le taux de fréquentation, ainsi que la qualité des œuvres prêtées. Ici et là des utopies, produits d'une politique en partie volontariste, ont trouvé dans le concret un début de réalisation. Cela concerne aussi bien la politique d'achat, où un contenu de classe s'est peu à peu affirmé, que la qualité des sorties. Le plus important à mes yeux, et de l'avis général des bénévoles, c'est le souci réel et effectif d'une ouverture large et démocratique à des titres, à des auteurs, à des collections qui n'avaient jamais eu le droit de cité (...).

Dans ce développement, les élus et les bénévoles jouent un rôle décisif par l'amélioration constante du service rendu. La formation, dans le cadre du 1,10 %, croît à un rythme non négligeable, compte tenu des difficultés à faire admettre au patronat l'idée que les crédits de formation ne sont pas sa propriété exclusive. La croissance de tels stages ne peut être que le fruit d'un intense rapport de forces en faveur des organisations syndicales qui est *notamment conditionné* par l'urgence et ausi par une appréciation correcte de l'enjeu de classe. J'ajoute que le travail des professionnels est un élément irremplaçable, mais la professionnalisation coûte cher, alors que les C.E. voient leurs budgets diminuer. Il est vrai aussi que la professionnalisation n'est pas toujours envisagée en toute sérénité, et pas seulement pour des raisons financières. En effet, l'idée de l'intellectuel coupé ou loin des masses continue à sévir dans les esprits, ne serait-ce qu'au stade préconscient, de manière historique.

Mon expérience chalonnaise m'autorise à dire que les budgets culturels ne sont pas les premiers affectés lorsqu'il s'agit d'effectuer des coupes claires. Le vote de chaque budget est l'occasion d'un vaste débat démocratique où des conflits latents prennent corps et trouvent le plus souvent des solutions dans de bons compromis qui permettent d'avancer, d'y voir plus clair (...).

DISQUES

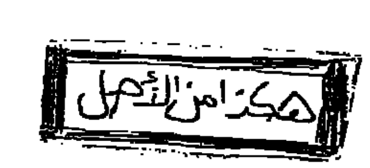


Variétés

ALAN STIVELL : *Symphonie celtique.* — Tir Na Nog, en gaélique, cela veut dire la terre de *l'éternelle* jeunesse, c'est la vision celtique du paradis. Tir Na Nog, c'est *le thème* et le titre de cette première symphonie celtique imaginée par Alan Stivell et interprétée *par* lui-même *et soixante-quinze musiciens.* C'est un voyage vers l'intérieur de nous-mêmes, l'aventure sur l'île Inis Gwenda, l'île du monde pur, le paradis des anciens bretons. Les thèmes celtiques *propres à Stivell sont ici exprimés* avec faste et émotion (double album C.B.S. 88 487).

ZACHARY RICHARD : *Allons danser.* — La musique triste dans l'allégresse des cajuns, la musique d'une communauté obstinée à préserver son *patrimoine, sa* langue. Accompagné par un orchestre de danse, Zachary Richard *présente,* dans des adaptations fidèles à la culture et à la couleur locales, quelques-uns des airs traditionnels que l'on danse, le samedi soir, à Manon, à La Fayette ou près de *Saint-Martinville, en* Louisiane. (33 tours Polydor 2393263.)

PIERRE VASSILIU. — Vassiliu poursuit tranquillement sa libre *aventure et en décrit quelques-*uns des derniers épisodes sur des musiques diverses : ballades, rock, reggae, musique d'Afrique noire (33 tours R.C.A. PL 37 368.)



Entretien avec Jacques Lucan de la revue « A.M.C. »

L'architecture et la recherche

Après *l'article paru sur le* renouveau de l'édition d'architecture, « Le printemps des éditeurs » (*« le Monde »* du 10 janvier), dans lequel les vertiges intellectuels qui caractérisent un certain nombre des ouvrages parus étaient amèrement regrettés, et après l'article sur la Société française des architectes (anciennement S.A.D.G., « le Monde » du 14 janvier 1980), dans lequel nous déplorions, à propos de la revue « A.M.C. », les excès de jargon auxquels se livrent parfois les *auteurs, on a pu soupçonner de* notre part une mauvaise rancune contre toute forme de recherche. Il *n'en est rien : c'est l'hermétisme* qui masque ici les qualités, là les défauts, de nombreux travaux, qui *était naturellement seul* en cause.

Jacques Lucan, qui, avec Patrice Noviant, est un des deux rédacteurs qui se consacrent à la naissance trimestrielle d'« A.M.C. » (Architecture - Mouvement - Continuité), explique ici ce qui est, selon lui, à l'origine de cette situation, *mais ce qui fait aussi l'importance* de ces recherches encore trop mal acceptées.

Il ne faut pas faire l'économie de la réflexion sur la recherche théorique ou architecturale, *dit Jacques Lucan.* Comment le renouveau de l'édition, la production de rééditions, en grand nombre notamment, pourraient-ils trouver un public sans qu'il y ait eu auparavant un travail effectif ?

» De 1950 à 1970, on ne parlait plus d'architecture. Les revues *n'étaient que des catalogues sans* réflexion. L'édition était inexistante. Ainsi, lorsque je suis entré à l'école, il était impossible de trouver *un* livre, et personne n'était en mesure de me dire vers quels auteurs anciens je pouvais me tourner. A partir des années 70, quelques architectes se sont alors mis à lire, à s'abreuver de tout ce qu'ils pouvaient trouver dans d'autres domaines que l'architecture. Ce qui fait qu'on a l'impression qu'ils ressortent des idées déjà énoncées ailleurs. Mais c'est que ces gens devaient se reconstituer une culture. A quelques exceptions près, comme Bernard Huet, qui revenait alors des U.S.A., et en rapportait quelque chose de complètement neuf. C'est un peu autour de lui que se sont constitués les lieux d'un nouveau travail sur l'architecture, sur l'histoire urbaine en particulier.

— Mais les historiens ?

— Les historiens de l'art ne s'intéressaient pas aux périodes postérieures au XVIII[e] siècle quand ils s'intéressaient à l'architecture. Ceux qui ont ouvert cette nouvelle voie sont donc surtout des architectes qui se sont mis à faire de l'histoire.

» Un autre grand courant : la recherche urbaine, l'attention portée aux espaces publics. Toutes questions auxquelles le mouvement moderne ne prêtait pas attention, puisque la ville du XIX[e] siècle était pour lui à démolir. Ce travail sur la forme urbaine avait pour objectif une pratique : réurbaniser, se donner les moyens d'intervenir de manière efficiente, d'une autre manière que ne l'avait fait le mouvement moderne.

» Ce sont pour moi les deux *horizons : l'architecture,* une réévaluation de toutes les productions architecturales, et, d'autre part, la recherche urbaine, la prise en compte du fait que l'architecture s'installe généralement en ville, dans des lieux urbanisés au moins.

» *Mais il y a un troisième* aspect : le travail sur la construction elle-même. Dans les *années 50-70, les procédés se sont* rationalisés. Ils sont devenus de plus en plus rares, limitant d'autant les types de construction possibles. Maintenant que les opérations ont diminué de taille, ces procédés sont jugés moins efficaces. Il n'y a plus la croyance sans mesure en l'industrialisation. On peut même penser que certains procédés traditionnels *sont moins coûteux* que leurs équivalents industriels. Des recherches ont ainsi été conduites *sur toutes* sortes de procédés nouveaux qui vont à l'encontre de l'industrialisation lourde.

» Ces trois domaines ont bouleversé le champ d'intervention des architectes par rapport à ce qu'il était dans les années 50. Aujourd'hui, ces recherches com*mencent à porter leurs fruits.* Mais il ne faut pas s'arrêter là.

— Qui, parmi les architectes, a fait ce travail ?

— Pas la profession. Il s'est fait dans l'univers des UPA (1), des écoles. Il a été fait par des *enseignants, qui y ont donc* intéressé les étudiants. Aussi, dire comme on le fait que l'enseignement n'est plus rien depuis 1968, serait dire que toute cette évolution n'est rien.

» Ces recherches, comme je l'ai dit, ont commencé en s'ap*puyant* sur un niveau intellectuel très faible, sur le résultat de vingt ans d'inculture. Les gens ont pu développer un discours d'apparence compliquée, jargonesque. Ils n'étaient pas à l'aise... On en est maintenant au moment où toute cette re*cherche doit* passer la rampe : atteindre les appareils productifs, les organismes publics qui, s'ils connaissent et apprécient ces recherches, ne les laissent pas encore entrer dans une phase pratique.

— Peut-être parce que certains jeunes architectes parlent plus qu'ils ne savent construire ?

— Rien ne prouve que les jeunes architectes ne savent pas construire, comme on l'affirme trop souvent. Au contraire, quand *on leur en donne les moyens,* ils construisent mieux que les autres.

« Car, dans les UP, on essaie d'avoir aussi une réflexion sur les modes de construction.

» *Les* jeunes architectes savent que leur métier s'est transformé : ils n'auront plus à construire de grands ensembles de logements, mais ils travailleront pour des municipalités comme conseils, comme chercheurs. L'« architecte libéral » n'est pas la position qui va demeurer la plus répandue. Ils n'y croient plus, à la limite.

» La recherche peut d'ailleurs *se développer en ce sens :* vers la transformation des modalités d'intervention. Il y a un manque total au niveau administratif et politique qui fait que les mécanismes habituels des années 50 continuent de fonctionner, alors que la production de l'architecture a changé. Comment transformer cela, que faut-il faire pour que les projets ne soient plus soumis à des réglementations périmées ou inadaptées ?

» Les mouvements actuels sont encore vécus comme une régres*sion par la profession classique.* Mais ils sont à mon avis positifs. Les gens ont pu maintenant prendre en compte une pluralité d'architectures. Ils ont retrouvé ce regard qu'on avait perdu. Ceux qui prônent encore le modernisme absolu sont ceux qui véhi*culent* le plus de clichés.

» A A.M.C., on essaie d'aider *la réflexion des étudiants et des* architectes et de leur donner le moyen de regarder un peu ce qui se passe. Cela fait partie de la constitution d'un univers culturel. Je ne pense vraiment pas que nous soyions des éléments démobilisateurs, démoralisateurs. Ce qui démoralise surtout les étudiants, c'est ce qu'ils voient lorsqu'ils sortent de *l'école. La « déprime »* vient de leurs futures conditions professionnelles. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Unités pédagogiques d'architecture.

Mucha en 1900 au Grand Palais

LA LIGNE EN COUP DE FOUET

MUCHA devint célèbre du jour au lendemain lorsque le 31 octobre 1894 furent placardées sur les murs de Paris ces affiches hautes et étroites du Théâtre de la Renaissance où l'on donnait *Gismonda,* de Victorien Sardou. Son succès était greffé sur *celui de son modèle, Sarah Bernhardt,* soudain apparue en déesse byzantine tenant un rameau d'or. La *Divine ne désirait plus que* cet artiste venu d'ailleurs, de Moravie, pour dessiner ses affiches. Et c'est lui qui par la suite dessina celles de *Phèdre, Lorenzaccio, Médée, la Dame aux camélias, Hamlet* et *l'Aiglon* en 1900.

Quelques années après son arrivée en France en 1888, *Mucha* avait occupé l'avant-scène parisienne. Il était loin d'avoir la grâce de Cheret, l'inventeur du genre (auquel le musée de Nice consacre actuellement une exposition), ni l'alacrité de Toulouse-Lautrec. Mais il avait un style et un métier extraordinaire*ment dominés. Il était tombé dans* une capitale qui, au tournant du siècle, entrait dans une sorte de *révolution culturelle.* On y inventait un art nouveau, art moderne antihistorique, qui tourne le dos aux pastiches du passé, et créait de toutes pièces une figuration inédite. Un art qui, commençant par la publicité, chantait les fruits neufs de la société de production avec, dans *l'arrière-paysage urbain,* les *noires* usines fumantes et, dans les milieux parisiens, un parfum végétal, antimécanique, anti-industriel, en fait.

Le mouvement n'était pas « écologique » comme on dirait aujourd'hui. Il était mondain. Et les artistes qui dessinaient les affiches avaient beau *parler d'une bénéfique irruption de* l'art dans la rue, irruption d'un style nouveau qui allait submerger l'en*vironnement quotidien* et le redessiner avec la luxuriance baroque d'un jardin d'hiver enchanté, c'est dans les salons de la nouvelle bourgeoisie qu'il fait d'abord son apparition. On se recevait dans les meubles art nouveau, on se parait de bijoux art nouveau, on s'habillait de velours imprimé art nouveau. *Et, en remontant le phénomène, on* trouve des magasins qui prennent une façade art nouveau.

∴

Mucha, né en Moravie en 1860 (mort à Prague en 1939), fut un des tout premiers acteurs de cette révolution artistique qui est la contrepartie de la révolution industrielle naissante. En fait c'est à Mucha que revient la formulation la plus caractéristique du style *floral nouveau. Mais son écriture* chevauchait confusément deux genres : le symbolisme mystique et l'exubérance du style nouille. C'est pour cela qu'il paraissait plus étrange que Cheret ou Grasset, séraphins roses et bleus de l'affiche parisienne. La présentation du Grand Palais *avec* notamment des œuvres données aux musées de France par Jiri Mucha, le fils de *l'artiste, permet de mieux saisir* l'évolution d'une œuvre qui vers la fin devient franchement symboliste dans un *retour* au passé à l'évidence antimoderne. Mucha était venu à Prague via Munich où se pratiquait cette peinture provinciale toute bleue, couleur mystique qui met en *contact avec l'au-delà. Mais ce* retour aux sources n'intervient qu'aux dernières années de sa vie.

Pour l'instant, l'art de Mucha jeune prend flamme à Paris. En *fait, il n'est pas peintre, mais en* quelque sorte artiste-artisan. Il dessine des affiches, des menus de *grands restaurants à la mode,* des meubles, des vitraux, des bijoux. Le tout avec pour seuls modèles des femmes et des fleurs. En fait, un type de femme : la femme-fleur, la femme-liane. Des fleurs de chair qui *apparaissent dans une délicieuse* confusion entre les ondulations de la chevelure et celles des tiges flo*rales. Imagier d'une troublante Sarah* Bernhardt, il l'est aussi de *Job,* le papier à cigarettes évoqué par un visage de femme à la chevelure de feu (image qu'on retrouve plus tard dans une affiche pour les cycles *Perfecta...),* du biscuit-champagne Lefèvre-Utile, et du champagne Ruinart. Toute son imagerie est fondée sur ce fétichisme féminin 1900, où les entrelacs serpentins recréent *une complexité qui suggère* les battements initiaux de la vie.

Et son art est dans la maîtrise de la ligne. Ligne vagabonde et sinueuse aux détours surprenants, *qui se joue des difficultés,* défie l'économie du geste et proclame sa maîtrise triomphale sur toute surface, toute matière, papier, tissu, bois, métal, verre... Elle se sent assez de vitalité pour remodeler tout le décor quotidien. Mucha est un des premiers maîtres de cette ligne *en « coup de fouet » que Horta,* à Bruxelles, pratiquait dans l'architecture. A côté, l'élégance de l'ar*chitecture de Guimard et de la* verrerie Gallée, c'est pourtant l'affiche théâtrale de Mucha qui donne le ton des rues de Paris.

Un peu comme Viollet-le-Duc, qui rédige son dictionnaire de l'architecture, Mucha fait ses « documents décoratifs », sorte de banque de données avant la lettre des formes inspirées du monde végétal. Il en *donne un exemple plein de vitale* créativité dans la décoration du magasin du bijoutier Fouquet, rue *Royale, dont les meubles et les objets* sont présentés au Grand Palais sous cette verrière née aux mêmes années, mais avec une ouverture sur l'avenir qui tient d'autres promesses. Les racines des fleurs ba*roques de Mucha plongent dans le* symbolisme mystique des Nabis. Mucha était l'ami de Gauguin. Mais *aussi celui de Rodin. Son art déco*ratif n'ouvrait pas sur des perspectives nouvelles. C'est le témoignage d'un moment et d'un mode où il occupa cependant une première place.

∴

Vers la fin de sa vie, après avoir tenté une carrière de portraitiste aux Etats-Unis, Mucha, à la soixantaine, décide de changer de cap. D'ailleurs l'art nouveau végétal est bien fané. *C'est l'art Déco, aux roides lignes* géométriques, revanche de l'industrialisation, venu remplacer un ancien Art nouveau, qui *avait livré* un combat d'arrière-garde contre l'esthétique mécanicienne. Mucha sort du domaine des arts décoratifs et entre dans celui de la peinture. Peinture ambitieuse de la vaste fresque de l'épopée slave, à laquelle il consacre ses dix-huit dernières an*nées à Prague. L'immense toile* exposée au Grand Palais (plus de 6 mètres sur 8) est la première de la série, toute bleue, qui montre les Slaves dans leur site préhistorique, « entre le knout touranien et le glaive des Goths ». Tentation de la profondeur et retour à l'histoire d'un artiste *qui, cette fois,* veut *donner* ses images mythiques au sentiment de la slavitude, loin du jardin bota*nique décoratif où fleurissaient les* belles alanguies à la chevelure en feu.

JACQUES MICHEL.

★ Au Grand Palais, jusqu'au 28 avril.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3[e] étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).
SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf *mardi et dim.).*
GERARD FROMANGER. Tout est allumé. — Peintures. Jusqu'au 10 mars.
OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Jusqu'au 31 mars.
ADOLF WOLFLI. — Jusqu'au 7 avril.
CATHERINE IKAM. Dispositif pour un parcours vidéo. — Jusqu'au 3 mars.
DIANE ARBUS. — Jusqu'au 17 mars.
ATLAN, dans les collections publiques. — Jusqu'au 17 mars.
IMAGES DE PASOLINI. — Jusqu'au 10 mars (le 27 février, à 20 h. 30, soirée d'hommage).
PETER CAMPUS, photo-projection (salle du cinéma du musée). — Jusqu'au 24 février.
BRIAN HAGIWARA (ateliers photos). — *Jusqu'au* 16 mars.
MICHEL DE GHELDERODE, ou la comédie des apparences. — Jusqu'au 7 avril.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.
CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. — Jusqu'au 17 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 24 mars.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril). Jusqu'au 5 mai.
MUCHA (1860-1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — *Grand Palais,* entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.
VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.
TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.
PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.
SCULPTURES POLONAISES CONTEMPORAINES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mars.
FORCES NOUVELLES 1935-1939 : Herault, Humblot, Jannot, Lasne, Pelissier, Rohner, Tal-Coat. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 mars.
GRAVURE SUR BOIS CONTEMPORAINE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 août.
AYIKOO, *boites en fer et faire en* boîte au Ghana. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Animations gratuites, prendre R.V. au 723-61-27, poste 14. Jusqu'au 2 mars.
TISSAGE ET VETEMENTS DANS L'ANTIQUITE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (544-40-41, poste 30-31). Jusqu'au 28 mars.
DEGAS. La famille Bellelli : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F.
RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.
ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf *dim.* et jours *fériés,* de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.
L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — *Musée de l'affiche,* 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.
RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.
SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.
LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. *Entrée :* 5 F. Jusqu'en mai.
CHAPEAUX, DE 1750 A 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.
COULEURS : Photographies de Dermer, de Fraeye, Gangler, Le Gall, Grégoire, Schklowsky. — *Bibliothèque nationale, galerie de* photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.
LE PRINCE IMPERIAL. — *Musée* national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.
RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.
MUSEE DU CINEMA. — Palais de Chaillot (704-24-24), entrée place du *Trocadéro.* Tous les jours sauf *le* lundi uniquement sur visites guidées à 9 h. 30, 11 h., 14 h. 30 et 16 h. Entrée : 7 F.

CENTRES CULTURELS

LE VOYAGE D'ITALIE D'EUGENE VIOLLET-LE-DUC (1836-1837). — Chapelle des Petits-Augustins, Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-24-57). Sauf mardi, de 13 h. à 20 h. ; vendredi, jusqu'à 21 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 février). Jusqu'au 17 mars.
BART VAN DER LECK (1876-1958). A la *recherche de l'image des* temps modernes. — **ANTON HEYBOER.** Tableaux, dessins, eaux-fortes, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de *Lille* (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.
AUGUST SANDER (1876-1964). Photographie sociale. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au *29 février.*
VIDEO - PERFORMANCE - PHOTO. Photodocumentation, bandes vidéo d'Acconci, Vom Bruch, Campus, Gerz, Nauman, Oppenheim, Paik, Pane, etc. Gœthe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.
CHEZ L'UN, CHEZ L'AUTRE : œuvres de Blondel, Ducrot, Gaumy, Larrieu, Safford. — *Fondation nationale* des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 24 *février.*
680 CONTRE - PROJETS POUR LES HALLES. — FNAC, 13, boulevard de Sébastopol. Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1[er] mars.
LA SAUVEGARDE DE VENISE. *Une œuvre internationale.* — *Mairie* annexe du vingtième arrondissement, 6, place Gambetta. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 février.
FIGURATION D'AUJOURD'HUI : Baldet, Brandon, Leproust, Luigi-Vinardell, Oliver, Taulé, peintures, Lutz, sculptures. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, porche de gauche, rue Lobau (côté Seine) (277-15-40, *poste 40-66). Sauf mardi, de 10 h. à* 18 h. 30. Jusqu'au 28 février.
LA PEINTURE ARABE DU XI[e] AU XV[e] SIECLE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 8 mars.
REFLEXION SUR UN SENTIMENT RURAL. Œuvres d'artistes de l'Ontario vivant en dehors des grands centres urbains. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 9 mars.
PEINDRE LE LIVRE. Jusqu'au *14 mars.* — **OSCAR BERGMAN,** aquarelles. Jusqu'au 23 mars. — **LARS ERIK FALK,** sculptures. Jusqu'au 30 mars. Centre culturel suédois, *11, rue Payenne (271-82-20). De* 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.
CINQ VILLAGES A MELUN-SENART. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Jusqu'au 12 mars.
DEUX CENTS ANS A LA SCALA. — Grand Foyer de l'Opéra. De 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mars.
PETITS MEUBLES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE MAITRISE. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mars.
RAUL ANGUIANO. Peintures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf *dim.,* de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 29 février.
LUC HOENRAET, DIETER LINXWEILER, JACOB NIELSEN, MICHEL ROGINSKY, VALENTINA SHAPIRO, peintures et dessins. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 février.
LA COMEDIE EN FRANCE, *de Labiche à Capus.* — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. *à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.*
BRODERIE ET TAPISSERIE à l'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.
***MANOLO.** Peintures, dessins, sculptures.* — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-99). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au *25 février.*
ILEANA BRATU. Dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Jusqu'au 29 février.

GALERIES

SONIA DELAUNAY ET SES AMIS : Arp, Calder, Brancusi, Max Bill, Léger, Kijno, Magnelli, S. Taeuber, P. Raynaud, Gilioli, Hartung. — Galerie de Varenne, 61, rue de *Varenne (705-55-04). Jusqu'en mars.*
COLLECTION D'UN AMATEUR. Dessins et aquarelles de Bellmer, Chemiakin, Clavé, Cocteau, Delvaux, Hervin, *Picabia, etc. — Galerie J.-P.* Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-86-70). Jusqu'au 6 mars.
GONZALEZ, SMITH, CARO, SCOTT, STEINER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 29 mars.
ROSSI, KANTOROWICZ, FRANÇOIS, ELOT DUCREUX, LAKICH, JOHNSON, ROMAIN. — *Galerie* au fond de la cour, 40, rue du Dragon *(544-58-34). Jusqu'au* 1[er] mars.
OBLIQUES ET ANGLES. Œuvres de Chan, Chapparo, Brunaud, Bekking, etc. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de *Sébastopol* (271-83-65). Jusqu'au 28 février.
LA MELODIE ACIDE. Texte de P. Walberg illustré de lithographies de J. Miro. — Galerie L. Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Du 15 février au 15 mars.
PIERRE ROUSSEL, DALLOS. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 2 mars.
AUDEBES. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-58-02). Jusqu'au 16 mars.
BEN. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg *(272-14-10). Jusqu'au* 6 mars.
BERTHOIS-RIGAL. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 1[er] mars.
BERTHOLLE. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-61-91). Jusqu'au 1[er] mars.
ALEXANDRE BONNIER. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 8 mars.
JACQUES BRISSOT. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 1[er] mars.
M.-H. CASTIER, W. CHATTAWAY, J. HELION, Ch. MARKS, R. MONTANDON, M. ROBIN, C.-L. ROUX, J.-C. RUHL. — Mairie annexe IV[e], 2, place Baudoyer. Jusqu'au 3 mars.
P. E. CLAIRIN. Soixante ans de peinture, 1919-1980. — Galerie Bernheim Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-60-31). Jusqu'au *28 février.*
DAMPIERRE. Peintures et encres 1978-1979. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-*77-37). Jusqu'au 8 mars.*
FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes », Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 1[er] mars.
ERIK DIETMAN : « Les vacances de Monsieur Pablo ». — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 28 mars.
MICHEL GERARD. Socles, miroirs. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de *Seine (326-22-32). Jusqu'au 15 mars.*
JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 1[er] mars.
MONDINO. — *Galerie Karl Flinker,* 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 9 mars.
ROUGEMONT. Lambeaux, fragments, non-finito, sur papier, 1979. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon. Jusqu'au 9 mars.
SEPT PEINTRES LATINO-AMERICAINS : Balmes, Barrios, Caballero, Gamarra, Marcos, Netto, Noé. — Le Balcon des Arts, 141, rue Saint-Martin *(278-13-03).* Jusqu'au 28 mars.
SERRE. Peintures, gravures, dessins humoristiques. — Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). *Jusqu'au 29 février.*
PETER SORREL. Pencil paintings. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 8 mars.
FERNAND TEYSSIER. Les natures intérieures. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-34-72). Jusqu'au 29 *février.*
TORAL. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (325-22-40). Jusqu'au 8 mars.
DAVID TREMLETT. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 27 février.
LE COSMOS D'ANITA TULLIO. Gouaches, reliefs, terres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-61). Jusqu'au 1[er] mars.
WOLMAN. La décomposition. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 5 mars.





Cinema

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 FEVRIER

15 h. : les Fils de l'eau, de J. Rouch et R. Rosfelder ; 18 h. : cinéma italien : Escalation, de R. Faenza ; 20 h. : hommage à Y. Ozu : Seishun no yume ima Izuko ; 21 h. : We can't go home again, de N. Ray.

JEUDI 21 FEVRIER

16 h. : *Grisou, de M. Canonge* ; 18 h. : cinéma italien : Chi lavora e perduto, de T. Brass ; 20 h. : hommage à Y. Ozu : J'ai été diplomé mais... ; Femmes de Tokyo ; 21 h. : Gatsby le magnifique, de J. Clayton.

VENDREDI 22 FEVRIER

16 h. : hommage à D. F. Zanuck : Un homme de fer ; 18 h. : hommage à P. Paviot : la Mauvais ; 20 h. : hommage à Y. Ozu : Femmes au combat ; 22 h. : cinéma italien : Romeo and Juliet, de F. Zeffirelli.

SAMEDI 23 FEVRIER

16 h. : hommage à D. F. Zanuck : Davir et Bethsabee, de H. King ; 18 h. : hommage à P. Paviot : le Chien qui a vu Dieu ; 20 h. : Hommage à Y. Ozu : Cœur capricieux ; 22 h. : Cinéma iranien : la Chute des Palhavi.

DIMANCHE 24 FEVRIER

15 h. : Hommage à D. F. Zanuk : Folles Bergère, de R. Del Ruth ; 18 h. : Hommage à P. Paviot : le Masque aux yeux d'or ; 20 h. : Hommage à Y. Ozu : le Fils unique ; 22 h. : images de la folie : la Chute d'un corps, de M. Polak.

LUNDI 25 FEVRIER

Relâche.

MARDI 26 FEVRIER

16 h. : Bourrachon, de R. Guissard ; 19 h. : hommage à Y. Ozu : Une auberge à Tokyo ; 20 h. 30 : hommage à D. F. Zanuk : le Mur invisible, d'E. Kazan ; 22 h. : Hommage à P. Paviot : Hugues Panassié ou la passion du jazz.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 20 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : la Demoiselle et le voyou, de V. Maiakowsky et Slavinski ; le Faiseur de miracles, d'A. Panteleev ; Films, de L. Starévitch ; 19 h. : cinéma tsariste : Vie pour Vie, d'E Bauer) ; 17 h. : hommage à Ozu : J'ai été recalé, mais... ; 21 h. : cinéma iranien : Kalagh : le Corbeau, de B. Beyzae.

JEUDI 21 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : le Garçon du restaurant, de J. Protozanov ; 19 h. : cinéma tsariste) ; 17 h. : hommage à Ozu : Marchez joyeusement ; 21 h. : cinéma iranien : Un simple événement.

VENDREDI 22 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : les Ailes du serf, d'Y. Tarich ; 19 h. : Boule de suif, de M. Romm) ; 17 h. : Hommage à Ozu : l'Epouse de la nuit ; 21 h. : cinéma italien : le Sexe fou, de D. Risi.

SAMEDI 23 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : Kino pravda, de D. Vertov ; la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 19 h. : cinéma tsariste ; 17 h. : hommage à Ozu : la Dame et les Barbes ; 21 h. : cinéma italien : le Fanfaron, de D. Risi.

DIMANCHE 24 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : Okraina, de B. Barnet ; 19 h. : Machenka, de Y. Raizman) ; 17 h. : Hommage à Ozu : le Chœur de Tokyo ; 21 h. : cinéma italien : la Villeggiatura, de M. Leto.

LUNDI 25 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : le Communiste, d'Y. Raizman ; 19 h. : l'Ane de Magdana, de Tchkeidze et Abouladze ; le Mariage, de Kobakhidze) ; 17 h. : Hommage à Ozu : Où sont les rêves de jeunesse ? ; 21 h. : cinéma italien : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani.

MARDI 26 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-56).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (296-49-34), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf S., D.).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (843-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-26) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e 222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Pont Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr) : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 15e (580-18-03) ; Paramont - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (XX) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Condorde, 8e (359-92-84).
ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359 - 31 - 97) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; Impérial, 2e (742-72-52).
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336 - 23 - 44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE FILMS NOUVEAUX

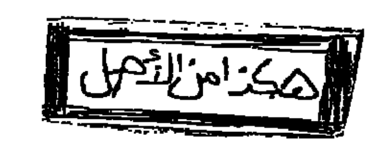
L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain - Village, Paris 5e (633-97-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o. : Action République, 11e (905-51-33).
LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).
POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).
LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-08), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AMYTIVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film africain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tchéco., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (683-64-66).
CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mercr. au sam.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (534-51-60).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-94-04).
DANGER IMMEDIAT (Angl., v.o) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LOULOU (All.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA MEURTRIERE DIABOLIQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), dim., lundi, mardi.
MON DIEU COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS (It.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A.), v.o. : George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), La Pagode, 7e (705 - 12 - 15), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Madeleine, 8e (742 - 03 - 13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70) Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont - Sud (327-84-50).
TO BE OR NOT TO BE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.), (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale Disney, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Trois Murats, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES VALSEUSES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
VIRIDIANA (esp.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
VIVRE (Jap.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
WIZARDS (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic 14e (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE (It., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).



Cinéma

MACADAM COW BOY (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PLAY TIME (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44), V. 22 h.
RENALDO ET CLARA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98). Jeu. 21 h.
SŒURS DE SANG (A., v.o.). Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.), Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

Les festivals

SEMAINE « POSITIF » (v.o.). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Filming Othello ; mer. : Point de vue d'un portier de nuit ; jeu. : Un logement ; Cher voisin ; ven. : Labyrinth tale ; Bannières et bébés ; Rencontres ; à 24 h. : Parlez-moi comme la pluie et laissez-moi écouter ; la Nuit de la Saint-Sylvestre ; Bourbon Street Blues ; sam. : les Chants de Maldoror ; la Chute ; à 24 h. : The Party ; Pôt-au-Feu ; This is my wife or the story of Kathryn Reed ; Keeping them off the street ; dim. : Une semaine tranquille dans une maison ; Journal du voleur de Shinjuku ; lundi : le Troupeau ; mar. : la Cicatrice.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 14 h. 30 et 22 h. 30 : Jaune le soleil ; 12 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 22 h. 45 : Aurélia Steiner.
FRED ASTAIRE (v.o.). Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : mer. jeudi : En suivant la flotte ; ven., sam. : Carioca ; dim., lundi : Swing Time ; mardi : Demoiselle en détresse.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50). — KIRK DOUGLAS, mer. : Une corde pour te pendre ; jeudi : la Captive aux yeux clairs ; ven. : les Frères siciliens ; sam. : les Liaisons secrètes ; dim. : l'Arrangement ; lundi : le Reptile ; mar. : Furie. A. HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40). Mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparait ; dim., lun. : Complot de famille.
PALMES D'OR, v.o., Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : mer. : le Messager ; jeu. : Cria Cuervos ; ven. : la Méprise ; sam. : l'Arbre aux sabots ; dim. : Padre Padrone ; lun. : Mash ; mar. : La classe ouvrière va au Paradis.
H. BOGART, v.o. Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : mer., jeu. : La mort n'était pas au rendez-vous ; ven., sam. : Key Largo ; dim., lun. : Les passagers de la nuit ; mar. : High Sierra.
PANORAMA FANTASTIQUE, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : le Fils de Frankeinstein ; le Cœur froid ; jeu. : Des monstres attaquent la ville ; la Baie sanglante ; ven. : Douce captive ; la Fille de l'exorciste ; dim. : la Réincarnation de Peter Proud ; le Masque du démon ; lun. : Martin ; le Fils de Frankenstein ; mar. : la Baie sanglante ; le Jardin des tortures ; sam. : le Jardin des tortures ; le Mort vivant.
RETROSPECTIVE DU CINEMA BELGE D'EXPRESSION FRANÇAISE, Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16). — Mer. : Paix sur les champs ; jeu., ven., sam. : Plus jamais seuls ; mar. : Bande de cons.
FEMMES SANS FRONTIERE, Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 15, la Femme de Jean ; 16 h. 15, Personnalité réduite de toutes parts (v.o.) ; 18 h. 15, Je demande la parole (v.o.) ; 20 h. 45, la Fille de Prague avec un sac très lourd (v.o.).
RETROSPECTIVE OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mer., sam., la Cérémonie ; jeu., l'Empire des sens (**) ; mar., ven., la Pendaison ; dim., Une petite sœur pour l'été ; lun., l'Empire de la passion (**).
R. BRESSON, Denfert, 14e (354-00-11) : mer., jeu. Au hasard Balthazard ; ven., sam. : Une femme douce ; dim., lun., les Dames du bois de Boulogne ; mar., Lancelot du lac.
ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin-Blanc, le Ballon rouge.
MARX BROTHERS (v.o.). Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Monkey Business ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : la Soupe au canard ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Au grand magasin ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Plumes de cheval.
OSHIMA (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., mar. : l'Empire des sens (**) ; jeu. : la Cérémonie ; lun., ven. : Une petite sœur pour l'été ; sam. : la Pendaison ; dim. : l'Empire de la passion (**).
LAUREL ET HARDY, Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 15 h. : les Chevaliers de la flemme ; Prenez garde au lion ; 18 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux vagabonds ; 18 h. 30 : C'est donc ton frère ; les Bons Petits Diables ; 20 h. 15 : Tête de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 22 h. : les Conscrits ; Maison de tout repos.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer., ven., dim., mar. : l'Amour l'après-midi ; jeu., sam., lun. : la Collectionneuse ; mer., ven., dim., mar. : le Genou de Claire ; jeu., sam., lun. : Ma nuit chez Maud.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Voyage au bout du monde ; Cul et Chemise.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Tout dépend des filles ; Rocky II ; Amytiville (*) ; J., 20 h. 45 : Délivrance (**).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Guerre des boutons ; C'était demain ; Bons Baisers d'Athènes ; la Mort en direct ; Amytiville (*).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : les Borsalini ; On a volé la cuisse de Jupiter.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : La Légion saute sur Kolwezi ; Hulk revient ; Prova d'Orchestra.
LES MUREAUX (474-38-90) : Retour en force ; Amytiville (*) ; le Seigneur des anneaux ; les Borsalini ; Mar., 20 h. : F.I.S.T.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Apocalypse Now (*). — Cinécal (976-39-17) : I... comme Icare ; les Chasses du comte Zaroff.
MANTES, Domino (092-04-05) : C'est pas moi, c'est lui ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle. — Normandie (477 02-35) : Bons Baisers d'Athènes.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : le Pull-Over rouge.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Borsalini ; Bons Baisers d'Athènes ; Amytiville (*) ; la Guerre des boutons ; Mar., 20 h. : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Cul et Chemise.
SAINT-GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Prends l'oseille et tire-toi ; Retour en force ; Tout dépend des filles ; On a volé la cuisse de Jupiter.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Retour en force ; C'est pas moi, c'est lui ; Tout dépend des filles ; Cocktail Molotov ; Un amour de coccinelle ; V., S., 24 h. : la Bête. — C2L (950-55-55) : Prends l'oseille et tire-toi. — Club (950-17-96) : Michel Strogoff ; le Lauréat ; Un neveu silencieux ; François et le chemin du soleil ; Iphigénie.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50). Nighthawks (**). Jimi Hendrix. Jimi Morrison.
BOUXY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Femme flic. Amytiville. On a volé la cuisse de Jupiter. La guerre des boutons.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Cocktail Molotov. Un amour de Coccinelle. Amytiville. C'est pas moi, c'est lui.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : On a volé la cuisse de Jupiter. Tout dépend des filles. Amytiville.
ETAMPES, Petit Théâtre (494-80-90) : Tess.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Ma chérie. La femme flic. C'est pas moi, c'est lui. C'était demain. Un amour de Coccinelle.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Courage fuyons.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Manhattan. La Guerre des boutons. Cocktail Molotov. La mort en direct.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : la Femme flic. Bons baisers d'Athènes.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Prend l'oseille et tire-toi ; Retour en force ; C'est pas moi, c'est lui.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : American Graffiti, la suite.
CHATENAY - MALABRY, Rex, (660-38-70) : la Ballade sauvage ; les Moissons du ciel ; Rebecca.
CHAVILLE (926-51-96) : l'Adoption ; La Légion saute sur Kolwezi.
COLOMBES, M.J.C. (782 - 42 - 70) ; Club (784-94-00) : les Borsalini ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Bons baisers d'Athènes ; C'est pas moi, c'est lui.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : la Vedette ; Don Giovanni.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-37) : Hair ; C'est encore loin, l'Amérique.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : la Gueule de l'autre ; la Dérobade ; le 23, à 20 h. 30 : cinéma polonais (Sans anesthésie ; l'Hôpital de la transfiguration).
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : Moonraker ; Siberiade.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Cabo Blanco ; mardi soir : le Magicien de Lublin.
NEUILLY, Village (722-83-05) : On a volé la cuisse de Jupiter.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain. — Studio (749-19-47) : les Borsalini ; Bons baisers d'Athènes ; Un amour de coccinelle.
SCEAUX, Trianon (661 - 20 - 52) : Moonraker ; Siberiade ; Portier de nuit.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Tous vedettes ; la Femme flic ; Un couple parfait.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Maman a cent ans ; les 22, 23, 24 : Cinéma de R.D.A.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Enfer des zombies ; Hulk revient ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle. — Prado : La légion saute sur Kolwezi ; Des morts.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : L'île au trésor ; le Malin ; le Pull-Over rouge.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Jusqu'au 21 : Festival du film fantastique anglais, à partir du 22 : le Champion. — Salle Giono (847-18-27) : Nos amis retrouveront-ils leurs amis perdus en Afrique ; Robert et Robert.
GAGNY, T.M.C. (302-48-25) : le Champion ; Rien ne va plus.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; Hulk revient.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Amytiville ; On a volé la cuisse de Jupiter ; les Borsalini.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : C'est pas moi, c'est lui.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Tout dépend des filles ; Amytiville ; Bons baisers d'Athènes ; les Borsalini ; On a volé la cuisse de Jupiter ; l'Enfer des zombies ; Un amour de coccinelle.
ROSNY, Artel (528-90-00) : la Femme flic ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Amytiville ; Tout dépend des filles ; C'est pas moi, c'est lui.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Voyage au bout de l'enfer.
CACHAN, Pléiade (635-13-58) : le Seigneur des anneaux. Mardi soir ; le Magicien de Lublin.
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Cocktail Molotov ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain. — CMA (880-96-28) : le Goût du saké ; le 23, à 21 h. : Nuit du cinéma et de la musique.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Guerre des boutons ; Bons baisers d'Athènes ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Tout dépend des filles ; Un amour de coccinelle ; Amytiville. — Maison A.-Malraux (899-90-50), le 26, 14 h. 30 : le Témoin. — La Lucarne (207-37-67) : le Pull-Over rouge ; Camouflage ; l'Ile au trésor.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Intérieurs ; I comme Icare.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Un amour de coccinelle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Un amour de coccinelle ; les Borsalini ; On a volé la cuisse de Jupiter.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Guerre des polices ; Retour en force ; C'est encore loin l'Amérique.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Amytiville ; l'Enfer des zombies ; Bons baisers d'Athènes ; On a volé la cuisse de Jupiter. — Port : la Guerre des boutons.
SAINT-MAUR, Maison pour tous (883-41-00), le 23, 20 h. 30 : Pour qui les prisons ?
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Cocktail Molotov ; Retour en force ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; la Femme flic.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : le Tambour (v.o.)
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : les Borsalini ; Rocky II ; l'Enfer des Zombies.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Ma chérie ; Cocktail Molotov ; le Livre de la jungle.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons ; C'est pas moi, c'est lui ; Cocktail Molotov ; Ma chérie ; l'Enfer des Zombies. — Gamma (981-00-03) : les Borsalini ; Un amour de coccinelle ; la Mort en direct ; Tout dépend des filles.
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88) : le Grand Embouteillage.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Cocktail Molotov ; On a volé la cuisse de Jupiter ; C'est pas moi, c'est lui ; Un amour de coccinelle.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Amytiville ; On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons ; C'était demain ; la Femme flic ; Un amour de coccinelle.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre, les 22 et 23 ; la Nuit des masques.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Cul et chemise.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Femme flic ; C'est pas moi, c'est lui ; Manhattan ; Tout dépend des filles ; Amytiville ; Un amour de coccinelle.

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées et municipales.

MERCREDI 20 FEVRIER

RANELAGH, 20 h. 30 : Cyril Huvé (Brahms, Bartok, Chopin).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy ; sol. : E.L. Gelber (Wagner, Mozart, Amy, Ravel).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : B. Molla (Chopin) ; 21 h. : Paul Badura-Skoda (Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. : M. Streisfeld, soprano, M.-C. Budan, piano (Liszt, Granados, de Falla) ; 21 h. : H. Mouzalas, piano (Mozart, Schumann, Debussy).
EGLISE REFORMEE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : Trio à cordes Jean Sachs (Mozart, Beethoven).

JEUDI 21 FEVRIER

RADIO-FRANCE, studio 106, 18 h. 15 : Anne Queffelec (Scarlatti, Brahms, Debussy).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : J. Mercier (Beethoven, Chopin, Berg).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : B Schlosberg, F. Martin (Giulani, Weiss, Ohana).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : C. Robert (Karg. Elert, Bach, Schumann...).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Duo Delangle (Chopin, Sancan, Voirpy, Pascal, Denisov).
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 20 (Brahms, Schumann) ; 21 h., voir le 20.

VENDREDI 22 FEVRIER

LUCERNAIRE, 19 h., voir le 20 ; 21 h., voir le 20.
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 21 h. : G. Parodi (Frescobaldi, Scarlatti, Zipoli, Bruhns, Bach, Vivaldi)
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : J. Micault (Chopin, Schumann).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : J. Hamari, C. Scheppard (Schubert, Kodaky, Brahms, Debussy, Strauss).

SAMEDI 23 FEVRIER

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. et C. Chanel, J. Roy (Gabezon, Brahms, Schubert, Bach, Scarlatti).
CENTRE RACHI, 20 h. 30 : S. Bitter-Barros, J.-P. Dubuquoy, J. Brahms (Bach).
THEATRE EN ROND, 18 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Lasalle (Schoenberg, Beethoven, Zemlinsky). — 21 h. : David Abramovitz (Haydn, Ferrari, Gottschalk, Debussy, Albeniz).
RADIO-FRANCE, 17 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.-C. Pennetier (Aperghis, Gaussin, de Pablo, Malec).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20 (Schumann, Brahms). — 21 h. : voir le 20.

DIMANCHE 24 FEVRIER

EGLISE DE LA SALPETRIERE, 17 h. : F. Lieutaud, L. Poulain (Rossini, Bach, Paer).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Hartemann, N. Lee (Mahler, Schubert, Brahms).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Trio à cordes français (Bach, Webern, Mozart).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J.-C. Fregosi (Franck, Brahms, Vierne, Langlais, Alain, Grünenwald).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : O. Jutten (Bach).
THEATRE EN ROND, 18 h. 30 : voir le 23.
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : D. Wayenberg (Gershwin).
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux (Jolivet, Chostakovitch, Roussel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Brahms, Beethoven).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Musiciens de la Grande Ecurie et Chambre du Roy, sol. : B. Verlet (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20. — 21 h. : Trio des Pays de la Loire (Beethoven, Mendelssohn, Dvorak).

LUNDI 25 FEVRIER

RANELAGH, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Mozart : la Flûte enchantée).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trio Debussy (Bach, Marin-Marais, Chan, Hasse, Charpentier, Hoffmeister).
SALLE GAVEAU, 21 h. : France Clidat (Liszt).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : A Roussin, C. Hugonnard-Roche (Saint-Saëns, Paganini, Suk).
POINT-VIRGULE, 21 h. : Beaucoudray, M. Inagaki (Bach, Vivaldi).
RADIO-FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : H. Henck (Koering), M.-C. Jamet, Quatuor à cordes (Caplet), C. Herzog (Caplet, Lesur), M.-C. Jamet, C. Lardé, R. Simoncini, P. Fontanarosa, O. Charlier, G. Caussé, R. Fontanarosa, M. Paubon (Ravel).
F.I.A.P., 21 h. : J. Bernaert, J.-C. Roux (Bach, Beethoven, Debussy, Martin).
THEATRE 13, 21 h. : M.-P. Philippot, A.B. Schic (Concert UMIP).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre universitaire Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Delalande).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : N. Milstein (Bach, Paganini).
SALLE CORTOT, 21 h. : T. Baverdy (Chopin, Schubert, Ravel, Saint-Saëns, Ravel, Groviez).
THEATRE DES DEUX PORTES, 20 h. 30 : P. Davenet (Ravel, Debussy, Fauré, Satie).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Olivier, N. Rouille, M. Delfosse (Vivaldi, Forqueray, Duphly-Cimarosa) ; 21 h. : M.-F. Pouillot, B. Rehak Schubert, Beethoven, Bartok).

MARDI 26 FEVRIER

RANELAGH, 21 h. (voir le 25) : le Barbier de Séville.
SALLE CORTOT, 21 h. : F. Thimst (Rameau, de Séverac, Debussy, Schumann).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Udo Reinemann, A. Bär (Schumann) ; 21 h. : Alain Mammozer.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 45 : Chorale du Conservatoire municipal du Luxembourg, dir. L. Lesage ; sol., D. Klentzy, J. Marichal (Corboz, Ingegneri, Bach).
RADIO-FRANCE, Studio 106, 17 h. 30 : D. Merlet (Beethoven).
EGLISE NOTRE-DAME DE PASSY, 21 h. : Ensemble vocal de Neuilly, sol. M. Pinte (Bach, Brahms, Labric).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Grande Ecurie et Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Charpentier, Schütz).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Ensemble polyphonique de Paris, Ensemble de cuivres de Paris, dir. J.-P. Loré (Palestrina, Delalande, Schmitt, Holborne).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : T. Adamopoulos, P. Bouffil, L. Cabasso, P. Fontanarosa, C. Linale (Beethoven, Brückner).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : W. Dallman (Bach, David, Scheidemann).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Soirée P. Schaeffer.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : Duo Delangle : voir le 21, salle Cortot.
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 20 h. 30 : Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Mendelssohn, Brahms, Brückner).
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 25 ; 21 h., voir le 25.

Théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50) : les 20 et 23, à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; les 22, 25 et 27, à 19 h. 30 : le 26, à 20 h. : le Fantôme de l'Opéra ; le 24, à 18 h. 30 : O. Chaynes, A.-M. Fontaine, piano (Mozart, Schumann, Debussy, Milhaud).

SALLE FAVART (296-12-20), Relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25 et 26, à 20 h. 30 ; le 27, à 14 h. 30 : Dom Juan ; les 23 et 24, à 20 h. 30 ; le 24, à 14 h. 30 : Tartuffe.

CHAILLOT, Gémier (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 . : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.

ODEON (325-70-32), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un balcon sur les Andes.

PETIT ODEON (325-70-32), les 20, 21, 22, 23 et 24, à 18 h. 30 : Créanciers.

T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Camp du drap d'or.

PETIT T.E.P. (797-96-06), les 26 et 27, à 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.

CENTRE POMPIDOU (mardi) (277-12-33). — Débats, le 20, à 19 h. : D. Roche, lecture; le 22, à 20 h. 30: Soirée patrimoine ; le 25, à 18 h. 30 : L'archéologie de la musique ; à 19 h. : Le cinéma américain des années 30 ; les 25 et 27, à 19 h. : Poésie anglaise : le 25, à 20 h. 30 : A. Bonnier, portraits, fables ; les 23 et 24, à partir de 14 h. : Journées-débats sur les maisons de bois ; le 27, à 18 h. : Empire Centrafricain. — Musique, les 20, 21, 22 et 23, à 20 h. 30 : Le compositeur et l'instrument, par l'Ensemble Intercontemporain.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), le 20, à 15 h. 30 : les 23 et 24, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 22 et 23, à 20 h. 30 ; le 24, à 17 h. 30 : la Terrasse de midi : le 27, à 14 h. 30 : Mercredis musicaux : P. Cochereau, orgue.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 20, 21, 22 et 23, à 18 h. 30 : Illapu (chanson chilienne) : les 26 et 27, à 18 h. 30 : Jane Rhodes ; le 23, à 20 h. 30 : le 24, à 14 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; le 25, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. V. Globokar et P. Eotvos : les 26 et 27, à 20 h. 30 : Le légataire universel.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Amelia.

AMERICAN CENTER (354-99-92), 21 h. : Endgame (en anglais) (jusqu'au 23).

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie.

ARTISTIC - ATHEVAINS (272-26-77) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam., 15 h., dim. 17 h., mat. mar. 14 h. : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : L'ours, Ardèle ou la marguerite.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience, Vernissage.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Macbeth.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. : Silence on aime.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Pie Rouge (808-51-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : Héroïne nationale ; — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Flaubert.

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) Mer., J., V., S. 20 h. 30 : Barzaz Breiz. CISP (343-19-01) le 22, à 20 h. 45 : Bobo la tête ; le 25, à 20 h. 45 : l'Odyssée.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.) 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été ; — Grand Théâtre (D., L., Mar.) : le Farré sifflera trois fois ; — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste (jusqu'au 23).

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41). (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. : la Cuisine des anges.

CROQ-DIAMANTS (272-20-06) (D.) 21 h. : le Testament du père Leleu (jusqu'au 26).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.

DUNOIS (584-72-00) les 20, 21, 22, 23, 21 h. : l'Air de la marelle.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Trois Jeanne.

FORUM DES HALLES (297-53-47), Chapiteau Bleu, mer., jeu., ven., mar., 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas ; sam., 20 h. 30, dim. 16 h. : la Esmeralda.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim., 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Grimaces et petits sanglots.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 21 h. : Mascafemme, jusqu'au 23.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 19 h. : en compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II : 20 h. 15 : Albert : 21 h. 30 : en compagnie de Ritsos.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MARIGNY, Salle Gabriel (256-04-41) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Azalée, à partir du 22.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90) I : du mar. au sam. 22 h., dim. 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle Dromadaire. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15. h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir). 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

OBLIQUE (355-02-94) (Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Cuisinier de Warburton, jusqu'au 24.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là. — II : sam. et dim. 16 h. : première partie du Soulier de satin ; sam et dim. 20 h. : deuxième partie; les 21, 22, 20 h. 30 : Wings ; les 20, 26, 20 h. 30 : Zadig ; dim., lun., 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman, jusqu'au 23.

PALAIS ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 25, 20 h. 30, les 23, 26, 14 h. 30 : la Lumière de l'esprit (rencontres).

LA PENICHE (205-40-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Bécassouille.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Bleu du ciel ; sam. dimanche, 16 h. : Amédée Bricolo, clown.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, Mar.), 21 h. ; sam., à 20 h. et 22 h. : Une place au soleil.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Contes de Ionesco.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Asile. — Amphi, les jeud., vend., sam., à 20 h. 30 ; dim., à 17 h. : le Motif ; les 25, 26, à 21 h. : Woyzeck.

SALLE MARTIN-LUTHER-KING, les 22, 23, à 21 h. ; le 24, à 16 h. : Théâtre traditionnel africain.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Orties.

STUDIO-THEATRE 14 (527-13-88) (D., L.), 21 h. : le Grand Ecart.

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), jeudi, ven., à 20 h. 45 : Artaud roi ; samedi, 20 h. 45 ; dim., 15 h. : le Journal d'un fou.

THEATRE DES DEUX-PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Catherine, un soir de novembre.

THEATRE 18 (226-47-47), les 20, 21, 22 et 23, à 19 h. : la Senorita (en espagnol).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula Waltz.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.

THEATRE NOIR (797-85-14) (D. soir, L.) : le 20, 20 h. 30 : Errances. A partir du 21, 20 h. 30, mat. dim 16 h. : les Enfants de Zombi.

THEATRE 13 (627-36-20), mercredi, jeu, ven., sam., à 20 h. 30 ; dim., à 15 h. : la Belle Sarrasine.

THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Poube.

THEATRE DE LA VILLA (542-72-56), les 22, 23, à 20 h. 30 : la Cagnotte.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtre

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana (D., L. Mar.) 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine Rimbaud.

BLANCS-MANTEAUX (887-18-70) (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade ; J., V., S., 23 h. 45 : P. Triboulet.

CAF'CONC (372-71-15) (D.) 21 h., sam. 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Paris 80 ; 23 h. 15 : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) I (D.) 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II (D.) 22 h. 30 : Talila chante.

CAFESSAION (278-46-42) (D., L.) 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; dim. soir, lundi 21 h. 30, mat. dim. 18 h. : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) 20 h. 30 : l'Avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h., mat. mer. et sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Pétrolimonade.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.) 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Christine Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

L'ECUME (542-71-16) les 20, 21, 22, 23, 24 à 20 h. 30 : Marie Céline ; le 26 à 20 h. 30 : G. Aubert ; tous les soirs à 22 h. : J.-P. Réginal ; les 21, 22, 23 à 24 h. : C. Aubron.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.

LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) (D., L.) 21 h. : Pinatel.

LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.) 21 h. : P. Ecrival.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D) I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. V., S., 23 h. 30 : Chansons-veillées avec A. Desplanques. — II : 20 h. 30 : Abadi don. 21 h. 30 : Segelstein.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D) 19 h. 30 : Soirées orientales.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach-Bagatelle. 21 h. 30 : G. Langoureau.

SOUPAP (278-27-54) (D., L., mar.), 21 h. 30 : La plus forte ; le Défunt.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Orchidée. 22 h. : Les jumelles.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le plus beau métier du monde. 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique. 22 h. 30 : Didier Kaminka.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas. 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles ?

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 22, 23 à 20 h. 30 : le 24 à 15 h. : En r'venant de l'Expo.

ASNIERES, Petit Théâtre, le 26 à 20 h. 45 : Prothèse : Eglise du Perpétuel-Secours, le 22 à 20 h. 45: J. Marichal et J.-J. Gaudon, orgue et trompette.

ATHIS-MONS, salle des fêtes, le 24 à 16 h. : Chorale Vent d'Est.

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C., le 26 à 20 h. 30 : Un jour comme un autre.

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo, le 21 à 21 h. : Yves Marc et Claire Heggen (mimes).

BOBIGNY, M.C., les 20, 23 à 20 h. 30: Un jour comme un autre.

BOIS-D'ARCY, C.C.C., le 23 à 21 h. : Perlinpinpin, folk.

BOULOGNE-BILLANCOURT, salle d'art lyrique, le 22 à 20 h. 30 : Ballet-Théâtre de la Seine.

BRETIGNY, centre Gérard-Philipe, le 23 à 20 h. 30 : Trio Arvanitas.

CERGY-PONTOISE, Théâtre des Louvrais, le 22 à 21 h. : Chant profond juif ; C.C. André-Malraux, le 23 à 21 h. : Cie Daru (marionnettes).

CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe, le 22 à 21 h. Ensemble Pena ; Soleil dans la tête, le 20 à 21 h. : Laurent Cokelaere et Polygruel Big Band.

CHELLES, C.C. (421-20-36), les 21, 22, 23 à 20 h. 30 ; le 24 à 16 h. : la Révolte dans le désert.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard, le 22 à 21 h. : Atahualpa Yupanqui ; le 23 à 21 h. : J.-C. Bussi, chansons.

CHILLY-MAZARIN, église Saint-Etienne, le 24 à 17 h. : Golden Gate Quartet.

CLAMART, C.C. Jean-Arp, le 26 à 20 h. 30 : Arcane ; le 23, 21 h. : Guy Béart.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf, le 24 à 14 h. 45 : les Valses de Vienne ; J., V., S. à 20 h. 45 : les Fusils de la mère Carrar ; ARC (270-03-18), M., J. V. à 20 h. 30 : Pinocchio.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 20 à 20 h. 30 : Thérèse Raquin ; le 23 à 20 h. 30 : les Mystères de Marseille ; la Lanterne, le 22 à 20 h. 30 : les Percussionnistes de Pantin.

LA COURNEUVE, C.C. Jean-Houdremont, le 23 et le 24 à 15 h. 30 et 20 h. 45 : Michel Buhler.

CRETEIL, C.C. André-Malraux (899-94-50) le 22 à 20 h. 30 : les clowns Macloma : le 23 à 20 h. 30 : Dizzy Gillespie ; Espace Carole, le 22 à 21 h. : Cora Vaucaire.

ELANCOURT, Maison pour tous, les 22, 23, à 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.

EVRY, Agora (077-93-50), le 24, 16 h. : Gala de danse; le 26, 20 h. 30 : Aragon ou Le malheur d'aimer.

FRESNES, Auditorium du Conservatoire, le 22, 20 h. 45 : Duo Palmier-Rigal (Clementi, Mozart, Ravel, Rachmaninov). — M.J.C., le 22, 21 h. : Diesel, rock.

GARGES-LES-GONESSE, Gymnase Victor-Hugo, le 23, 21 h. : Gramacks, reggae, salsa.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), jeudi, ven., sam., à 20 h. 45; dim., à 17 h. : Honte à l'humanité (dernière le 24).

GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 23, 21 h. : Duo J. Horreaux-J.-M. Trehard, guitares, luths (Haendel, Jolivet, de Falla).

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Le deuil sied à Electre.

JOINVILLE-LE-PONT, Théâtre, le 26, à 21 h. : le Menteur ; le Mariage forcé.

LEVALLOIS, Auditorium du C.C., le 22, à 21 h. : Noah Howard and the Hollywood Breeze.

MONTREUIL - SOUS - BOIS, Maison populaire, le 24, à 17 h. 30 : Cible, rock. — Auditorium Croix-de-Chavaux, le 24, à 16 h. 30 : J.-Y. Fourmeau, saxophone, D. My, piano (Milhaud, Maurice, Pascal, Creston).

MEUDON, Théâtre, le 22, à 21 h. : le Tempo lyonnais (Mozart, Bach, Telemann) ; le 23, à 21 h. : Ce soir, je perce ; le 26, à 21 h. : Orchestre de chambre de France, direction Boulfroy (Vivaldi).

MONTMORENCY, Collégiale, le 22, à 21 h. : Orchestre P. Kuentz, Chorale à Cœur-Joie (M.-A. Charpentier, J. Charpentier).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), les 19, 20, 22, 23, à 20 h. 30 : le Nez ; le 26, à 21 h. : Récent Ruins. — II. (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.

RIS-ORANGIS, M.J.C., le 23, à 21 h. : la Tortatantine, folk.

SAINTE-GENEVIEVE - DES - BOIS, M.J.C., le 22, à 20 h. 30 : l'Obsédé textuel.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h., mardi 19 h. 30 : Expédition Pôle Est ; les 22, 23, à 23 h. : Nancy Heikin.

SAINT-GRATIEN, Forum, le 22, 21 h. : Cuarteto Cedron.

SAINT - REMY - LES - CHEVREUSE, salle municipale, le 23, 20 h. 45 : E. Pischot, G. Joy, M. Bleger, C. Heurtefeux (Bizet, Brahms, Martinu).

SARCELLES, Forum des Cholettes, les 22, 23, 21 h. : le 26, 15 h. : La perle.

SARTROUVILLE, Théâtre, les 23, 25, 26, 10 h. ; les 25, 26, 14 h. : Tu claques la langue, ça fait des bulles.

SCEAUX, Les Gémeaux, le 22, 21 h. : France Lea ; le 23, 17 h. 30 et 20 h. 45 : Quatuor A. Loewenguth, F. Doreau, piano ; le 26, 21 h. : La maison d'Ana.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, le 22, 21 h. : Yoshk'o Seffer.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 21, 21 h. : Le procédé Guimard-Delaunay ; le 22, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Weber, Chopin, Wagner) : le 24, 15 h. : Les marionnettes d'André Blin ; les 25, 26, 21 h. : Attention, fragile.

LE VESINET, CAL, le 20, 21 h. : Attention, fragile.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 24, 17 h. : Orchestre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Rameau, Haendel, Castro, Rossini).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 23, 20 h. 30 : Mercedes Sosa ; M.J.C., le 22, 20 h. 30 : Siskin, folk.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74) (Mar., sam.), 21 h., mat. dim. 18 h. : Quelle belle vie ! Quelle belle mort ! — II (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Les Jumeaux de Naples.

VILLENEUVE-LE-ROI, Bibliothèque, le 23, 21 h. : Yvan Dautin.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar, le 24, 15 h. : Armande Altai.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 24, 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Weber, Chopin, Wagner).

YERRES, Studio 209, le 22, 21 h. : Jacques Florencie ; le 26, 21 h. : le Rêve du papillon ; Gymnase, le 23, 21 h. : Vos rêves et les miens.

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre Gérard Philipe, Saint-Denis (243-00-59) (20) 20 h. 30 : Expédition Pôle Est, avec Philippe Clevenot.

CAC Chelles (421-20-36) (21), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert, avec Pierre Santini.

Théâtre Rutebeuf (627-81-17) (21), 20 h. 45 : les Fusils de la mère Carrar.

Théâtre Noir (797-85-14) (21), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.

Marigny, salle Gabriel (256-04-41) (22), 20 h. 30 : l'Azalée d'Yves Jamiaque.

Théâtre de la Villa (542-72-56) (22), 20 h. 30 : la Cagnotte.

Blancs - Manteaux (887-84-71) (22), les vendredi et samedi minuit : Triboulet.

Comédie Française, salle Richelieu (296-10-20) (23), 20 h. 30 : Tartuffe par Jean-Paul Roussillon avec Jean-Luc Boutté.

Théâtre Présent (686-30-15) (25, 26 et du 1er au 7 mars), 21 h. : Woyzeck par le Tréteau des Fous.

Conservatoire (246-12-91) (25 au 28), 20 h. 30 : Scènes de chasse en Bavière de Martin Sperr par Jean-Hugues Anglade.

Petit TEP (636-79-09) (26), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client par l'Atelier de Bruxelles.

Les Gémeaux, Sceaux (660-05-64) (25 au 29), 21 h. : la Maison d'Ana d'après Anaïs Nin.



Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15h30 : Raymond, ou comment s'en dé... bebarasser ?

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... ane.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), les 20, 21, 15 h. ; les 22, 23, 20 h. 30 ; le 23, 14 h. 30 ; le 24, 15 h. 30 : l'Auberge du Cheval Blanc.
RENAISSANCE (208-18-50), les 23, 26, 20 h. 45 ; le 24, 14 h. 30 et 18 h. 30 : Viva Mexico.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 21, 20 h. 45 : Karunakaran, théâtre dansé Kathakali. Le 22, 20 h. 45 : Opalée Oparajita.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (L) 18 h. 30, mar. 20 h. 30 : Passages.
STUDIO D'EN FACE (238-16-78), sam., D., L., mar, 20 h. : la Légende de Mulai.
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), J., V., S., 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassovsky.
MUSEE D'ART MODERNE (723-61-27) : le 24, 19 h. : Carolyn Carlson, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F.-J. Clark.

Les music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Jacques Villeret.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Frères Jacques.
DUNOIS (584-72-00) le 24, 20 h. 30 : Chants et musique lao.
ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.). 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 16 h. et 18 h. 30 : Mollien chante Aragon.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Pauline Julien (dernière le 23), à partir du 26 : Plume Latraverse (D., L.), 18 h. 30 : Yves Philippe.
FORUM DES FARFADETS (584-68-39), le 20, 14 h. 30 ; le 23, 15 h. : Magyar Song.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Maurice Benin.
GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85) les 20, 22, 23, 20 h. 30 : Lacouture.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h. mat. dim. 15 h. : Thierry Le Luron.
MUSEE GUIMET, le 21, 20 h. 30 : Guruvayur Ponnammar, chant style karnatique ; le 26, 20 h. 30 : Ioya Biswas, sitar.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : Michel Hermon.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Michèle Torr, le 25, 21 h. : Philippe Chatel.
PALACE (246-10-87) le 26, 20 h. : Hélène Martin.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) le 23, 20 h. : Gala de la revue « Masques » (Catherine Ribeiro + Alpes, les Pédalos...).
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. : la Méthode (à partir du 25).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. 15 h., mat sam et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holliday on Ice (à partir du 22).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Marouan.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 22, 20 h. 30 : Marquis de Sade ; le 26, 20 h. 30 : Jo Lemaire.
BATACLAN (700-30-12), le 23, 20 h. : Pat Benatar ; le 21, 20 h. : Motorhead.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 20, 21, 22, 20 h. 30 : Daunik Lazro Trio. Les 23, 25, 26, J.-P. Celea. 22 h. 45 : L. Ranger.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
DUNOIS (584-72-00), le 25, 21 h. : Quintet S. Kassap.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30), le 26, 20 h. 30 : Quartet Michel de Villers, Trio Ray Bryant.
GIBUS (770-78-88), les 20, 21, 22, 23, 22 h. : The Spiderz. Le 26 : Design Rock.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 23, 22 h. : Banlieue Est.
LA FORGE (371-71-89), 20 h. : Hi-Fi Génie (jusqu'au 24).
M.J.C. LES HAUTS DE BELLEVILLE (636-68-13), le 21, 20 h. 30 : Laurent Vercambre.
PALACE (246-10-87), le 20, 20 h. 30 : Les Ramones.
PATIO-MERIDIEN, 22 h. : Al Grey, Jimmy Forest.
LA PENICHE (205-40-39), le 24, 21 h. : Pieds joints.
PETIT-OPPORTUN (236-01-36), 22 h.: G. Lafitte, A. Cullaz, A. Jean-Marie (jusqu'au 24).
CITE INTERNATIONALE, Petit théâtre (589-38-69), le 25, à 21 h. : Pan Ra.
RIVERBOP, 21 h. 30 : C. Barthelemy, F. Laizeau, J. Parras (jusqu'au 23).
SLOW CLUB (488-84-30), 21 h. 30 : René Franc (jusqu'au 23). A partir du 26 : les Haricots rouges.
SALLE WAGRAM (380-30-03), le 22, 23 h. : Henri Guédon y su Conjunto, Azuquita y su Mélao.





POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES





RADIO-TÉLÉVISION

VU

En voiture !

Il fallait voir, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », c'était hilarant, la colère inquiète des constructeurs américains et français. Ils en avalaient parfois leur micro, devant la rondeur ahanante d'un Japonais, qui tentait maladroitement d'expliquer dans notre langue les raisons du raz de marée nippon en matière de bagnoles. On ne comprenait pas un mot de ce qu'il disait. Eux si, très bien, trop bien. Ils faisaient de la traduction simultanée en nous balançant des chiffres raseurs à la tête : rendez-vous compte, le Japon exporte cent fois plus de voitures qu'il n'en importe, il en a acheté, l'an dernier, cinquante-cinq mille à l'étranger en tout et pour tout, et il a réussi à nous en refiler quarante-cinq mille à lui dans le seul Hexagone ! C'est fort, non ? C'était trop fort à leurs yeux, c'était scandaleux, c'était, comment disaient-ils cela, anormal, voilà. Ce qu'on n'a pas dit, c'est les difficultés qu'un constructeur occidental rencontre pour vendre une caisse au pays du Soleil levant. On se marrait parce que, ça on ne l'a pas noté non plus, les Japonais sont des mordus des transports en commun dans leurs villes fourmilières. Rien qu'à Tokyo, des millions de voyageurs s'agglutinent tous les jours, s'entassent, ce n'est pas une façon de parler, on a besoin pour les faire rentrer et refermer les portes d'employés-chausse-pieds dans des trains, des bus, des métros, d'où ils ressortent à petits pas pressés, masqués de gaze blanche pour ne pas passer leurs microbes au voisin, un sac de plastique à la main. Les bagnoles, ils les fabriquent, ils les utilisent, il y en a même beaucoup trop, alors il faut bien les vendre.

Il y avait là un Ami de la Terre, un monsieur très gentil, très serein derrière les lunettes roses d'un optimisme béat. Lui n'accordait l'usage de la voiture qu'en milieu rural ; en ville, bicyclette et marche à pied. A quoi j'ajouterai la Mobylette, qui va connaître d'Est en Ouest un boom fracassant au cours de cette décennie. Savez-vous combien on a vendu de vélos aux Etats-Unis au cours des dix dernières années ? Cent trois millions, et de voitures, cent deux seulement.

Là-bas, évidemment, l'auto n'est plus du tout ce qu'elle était, le signe extérieur de réussite, de richesse, de virilité. C'est un banal moyen de transport, le plus souvent abandonné aux femmes, chargées de jouer les chauffeurs de maître, de faire les courses au supermarché, de déposer et de reprendre les enfants à l'école et les maris au train de banlieue. D'abord flattées, elles commencent à renâcler. Rien de tel pour dévaloriser, songez à l'enseignement, un domaine jusque-là réservé.

A S.V.P., on s'inquiétait quand même un peu de l'avenir de l'automobile, question boulot. Là je dois dire que nos invités ont été très bien, très francs. Enfin, entendons-nous, ils se sont contentés de ne pas démentir le représentant de la C.F.D.T., qui prévoit, vous le savez, de cinquante mille à soixante mille suppressions d'emplois d'ici à 1990. Sans compter les trois cent mille travailleurs immigrés qu'on va engager à retourner en Algérie, histoire de ne pas attraper le mal du pays. Et tout ça, bien entendu, à condition qu'il reste du pétrole à mettre dans les réservoirs.

CLAUDE SARRAUTE.

● *La C.G.T. et la C.S.L. (Confédération des syndicats libres)*, ont protesté contre le fait de ne pas avoir été invités au débat des « Dossiers de l'écran » sur les problèmes de l'automobile, auquel a participé la C.F.D.T. M. Roger Sylvain (C.G.T.), secrétaire du comité central d'entreprise de la régie Renault, a écrit à Armand Jammot le jour de l'émission que l'absence de son syndicat privait *« les téléspectateurs et les travailleurs de l'automobile de la possibilité de connaître les analyses et solutions sociales et industrielles de la première organisation syndicale du pays »*.

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La dame dans le miroir.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Tourisme : Cinquième semaine mondiale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique : libre danse.
21 h 45 La rage de lire.



Magazine littéraire de G. Suffert : L'aventure archéologique.
Les Olmèques, de J. Soustelle ; *les Cités du déluge*, de J.-C. Perpère ; *l'Aventure archéologique*, d'A. Parrot ; *les Gaulois*, de R. Pernoud ; *l'Or des gouffres*, de M. Siffre.
22 h 45 Journal.
23 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace : U.R.S.S.-Canada.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 45 Magazine : Grand stade.
Bernard Hinault ; Jean-Pierre Rives ; Le sumo ; Trois femmes.
22 h 40 Série : Bande à part.
Demain, le souvenir ; réal. G. Combet.
Une jeune fille se consacre aux vieillards de son quartier. Son journal.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc : A la découverte de l'Unesco.
18 h 55 Tribune libre.
Médecins sans frontières.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XI.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Petite Vertu ».
Film français de S. Korber (1967), avec D. Carrel, J. Perrin, R. Hossein, P. Brasseur, R. Gérôme, A. Adam, M. Creton. (Rediffusion.)
Un photographe s'éprend d'une jeune voleuse et l'épouse après quelques mésaventures. Mais la fille ne peut échapper à son passé.
Transposition, à Paris, d'un roman noir de James Hadley Chase situé à Londres. Réalisme académique et personnages stéréotypés.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Le mauvais génie des eaux tropicales.
20 h., « le Pic du bossu », de W. Mrozek, adapt. G. Meretik, avec L. Terzieff, G. Aslan, C. Aufaure, P. de Boysson, P. Laudenbach, N. Vassel, J. Giraud (en stéréophonie Paris).
22 h. 30, Nuits magnétiques : La condition d'enfant.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour Faust » (Wagner), « Concerto pour piano et orchestre n° 21 en ut majeur » K. 467 (Mozart), « Adagio et stretto » (Amy), « la Valse » (Ravel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy, avec Bruno-Leonardo Gelber, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le lied schubertien (l'intégrale), « Schiller-Gœthe », par G. Janowitz et D. Fischer-Dieskau ; 23 h. 30, *Les grandes écoles des sopranistes* ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'automédication en rhumatologie.
14 h Vickie le Viking.
14 h 25 Croque-vacances.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La veste rouge.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les mal-aimés du tourisme (le troisième âge et les handicapés).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « le Barbier de Séville ou la Précaution inutile ».
De Beaumarchais, réalisation Jean Pignol ; avec P. Perrin, H. Virlojeux, A. Dussolier, M. Robin, M. Renoir.
22 h 10 L'événement.
23 h 10 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski alpin : slalom géant dames.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Mission impossible.
Le train.
16 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace ; ski (slalom géant dames, en direct).
18 h 5 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Sugarland Express ».
Film américain de S. Spielberg (1973), avec G. Hawn, B. Johnson, M. Sacks, W. Atherton, G. Walcott, S. Kanaly.
Son bébé ayant été confié à l'Assistance publique, une jeune femme, ex-délinquante, fait évader son mari d'un pénitencier pour qu'il l'aide à reprendre l'enfant. Le couple s'enfuit en voiture, à travers le Texas, avec un otage.
La réalité sociale de l'Amérique contemporaine, dans un film-poursuite remarquablement mis en scène. Le scénario est inspiré d'événements réels.
22 h 25 Figaro-ci, Figaro-là.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le CNIP (Centre national des indépendants et paysans).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : François Ier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « Echappement libre ».
Film français de J. Becker (1964), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froebe, W. Preiss, J.-P. Marielle, E.-M. Salerno. (N. rediffusion.)
Chargé de convoyer au Liban une voiture chargée d'or, un jeune aventurier décide de garder cette fortune pour lui. Poursuivi par les trafiquants, il entraîne dans sa fuite une photographe qui faisait équipe avec lui.
Aventures humoristiques bien enlevées par Jean Becker (fils de Jacques) avec Belmondo et Jean Seberg, le couple d'« A bout de souffle ».
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (l'homme-renne) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique (l'homme, l'animalité et le divin) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « le Passé supplémentaire », avec P. Sevran.
11 h. 2, *G.R.M.-INA : Musique des paysages et des êtres vivants.*
12 h. 5, Agora : « les Guerres de religion et l'Histoire », avec P. Miquel.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Poitiers.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Un livre, des voix : Cahiers Paul-Valéry (Question du rêve).
14 h. 47, Départementale : Compiègne - Fontainebleau.
16 h. 50, Actualité : L'agro-alimentaire en question.
17 h. 32, Libre parcours jazz, avec le Cohelmec Ensemble.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie.
19 h. 55, « Ariane à Naxos », opéra de R. Strauss.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan, mort d'une culture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : l'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart (le soliste dans la musique de chambre).
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h. Musiques : musique en plume, œuvres de Donizetti, J. Thomas, J. Strauss et Lanner ; 14 h. 30, Diabolus in Musica : « le Démon » (Rubinstein), « Marche du sorcier » (Glinka), « Nuit sur le mont Chauve » (Moussorgski), « Baba Yaga » (Liadov), « Scherzo diabolico » (Alkan), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Faust », ballet (Gounod) ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Aurora odonzi colli » (Bussotti), « Cinq rechants » (Messiaen), « Atmen gibt das Leben » (Stockhausen), trois pièces de « Rumeurs » (Reibel) ; 16 h. 30, Grands solistes : Reine Gianoli.
(Lire notre sélection.)
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital Anne Queffélec (en direct de Radio-France) : « Quatre sonates » (Scarlatti), « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Etudes : les quartes, les degrés chromatiques, les agréments, les octaves » (Debussy).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Perspectives du XXe siècle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, les écrits sur la musique de chambre ; 23 h., Inédits et références ; 1 h., Jazz forum : « Trajet », l'itinéraire de Charles Mingus.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 FÉVRIER

— *M. Yves Guéna*, député de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R., est l'invité de l'émission « Concret », de R.M.-C., à 19 heures.

— *M. Maxime Gremetz*, membre du secrétariat du P.C., participe à l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

INFORMATIONS « SERVICES »

ANIMAUX

Chiens à vendre

La vogue des animaux de compagnie a entraîné le développement d'un important commerce de chiens et de chats, souvent aussi préjudiciable aux animaux eux-mêmes qu'aux acheteurs.

Aussi faut-il se féliciter de la publication d'une brochure sur le commerce des chiens et des chats, due à M. Roger Carré, inspecteur au service de la répression des fraudes au ministère de l'agriculture (1).

Une réglementation du commerce des chiens a été mise en place, principalement depuis la loi du 22 décembre 1971. Selon cette loi, tout chien vendu par un établissement spécialisé doit être tatoué : il se trouve donc ainsi inscrit au fichier central de la Société centrale canine (S.C.C.) (2). Dans tous les cas, même si le vendeur est un particulier, la vente s'accompagne de la délivrance d'une attestation de vente signée par le vendeur et l'acheteur : celle-ci précise la date de vente, l'identité de l'animal, le nom et la résidence du ou des vétérinaires choisis par les parties.

Si le chien est importé, ou s'il est garanti vacciné ou en cours de vaccination, le client reçoit le carnet de vaccination ou le certificat de vaccination, portant obligatoirement les vignettes du vaccin et la signature du vétérinaire. Si le chien est vendu avec pedigree, cela signifie que ses parents sont inscrits au livre généalogique officiel tenu par la S.C.C., ou, s'il s'agit d'un chien importé, qu'il est accompagné d'un pedigree officiel.

Quels sont les recours de l'acheteur en cas de tromperie ? Si le chien présente une maladie grave, qui ne pouvait échapper à l'œil professionnel du vendeur, la réglementation prévoit l'annulation de la vente si la maladie est décelée dans un délai de quinze jours.

M. Carré fait remarquer que, même dans le cas où le client ne respecte pas à la lettre ces dispositions, il n'est pas sans recours. Si un marchand vend, en toute connaissance de cause, un animal atteint d'une maladie grave, c'est une tromperie sur la qualité, au sens de la loi du 1er août 1905, et il se place sous le coup du droit pénal. Il faut alors porter plainte auprès du service de la répression des fraudes ou auprès du procureur de la République.

Caniche géant

Il peut y avoir également tromperie sur la taille (des caniches nains grandissent...), la race ou le pedigree. Dans tous ces cas, l'acheteur devra porter plainte, là encore, soit auprès du service de répression des fraudes, ou auprès du procureur de la République près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel a eu lieu la fraude.

Le plaignant victime d'une tromperie caractérisée n'a aucuns frais à redouter. Il n'a pas besoin d'un avocat : le tribunal aura devant lui le dossier dans lequel se trouve démontrée la réalité de la fraude, donc la légitimité de la démarche du plaignant. Une fois le dossier rendu au parquet, le plaignant doit seulement se constituer partie civile, soit devant le juge d'instruction, soit à l'audience, avant le réquisitoire du procureur. Pour cela, il faut préparer la liste des préjudices et demander les dédommagements.

Le commerce des chats est moins réglementé que celui des chiens : des tromperies peuvent intervenir, notamment sur l'état de santé. Leur vente est également annulée par la loi de 1971 si le typhus, par exemple, est constaté dans les quinze jours qui suivent.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 44, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, tél. 575-62-25.
(2) 215, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

Vacances scolaires 1980-1981

Nous poursuivons aujourd'hui la publication du calendrier des vacances scolaires pour les élèves du premier et du second degré.

BORDEAUX (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au mardi 9 septembre.
Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 21 février au lundi 2 mars.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au mardi 8 septembre.

(1) *Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.*

CAEN (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au jeudi 11 septembre.
Toussaint : du mardi 28 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 14 février au lundi 23 février.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre.
Congé supplémentaire : 10 novembre 1980.

(1) *Calvados, Manche, Orne.*

LIMOGES (1)

ETE 1980 : Du vendredi 4 juillet au jeudi 18 septembre.
TOUSSAINT : Du vendredi 31 octobre au jeudi 13 novembre.
NOEL : Du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
FEVRIER : Du samedi 21 février au lundi 2 mars.
PRINTEMPS : Du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
ETE 1981 : Du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.

(1) *Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.*

NANCY-METZ (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au lundi 22 septembre.
Toussaint : du vendredi 31 octobre à midi au jeudi 6 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 14 février au lundi 23 février.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.
Congé supplémentaire : samedi 8 mai 1981.

(1) *Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.*

ORLÉANS-TOURS (1)

ETE 1980 : Du vendredi 27 juin au jeudi 11 septembre.
TOUSSAINT : Du jeudi 30 octobre au jeudi 6 novembre.
NOEL : Du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
FEVRIER : Du samedi 7 février au lundi 16 février.
PRINTEMPS : Du samedi 28 mars au lundi 13 avril.
ETE 1981 : Départ le mardi 30 juin.

(1) *Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.*

PARIS EN VISITE

JEUDI 21 FEVRIER

« Musée des plans et reliefs », 14 h. 30, entrée du Musée de l'armée, Mme Puchal.

« Les thermes de Cluny et leurs caves », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz.

« Ecole nationale des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld (Arcus).

« L'Institut Pasteur », 15 h., 25, rue du Docteur-Roux (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Œuvres d'art », 15 h., Saint-Etienne-du-Mont (Histoire et Archéologie).

« Exposition Monet », 17 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme B. Saule : « La construction de Versailles ».

18 h., Cercle interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. J. Tulard : « Napoléon et l'idée européenne ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, Mme A Cauquelin, MM. P. Bruckner, A. Finkielkraut, J. Teboul, J.-A. Varoux : « Au ras du macadam, l'aventure au quotidien ».

18 h. 30, salle Robert, 56, avenue de la Grande-Armée, M. F. Gonin : « La traduction poétique des psaumes de Clément Marot et de Th. de Bèze ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Bernard Boissier : « L'homme énergie ; les forces cosmiques ».

18 h., université Paris-X, Nanterre, salle 403, M. A. Sakinos : « Littérature et musique populaire grecques ».

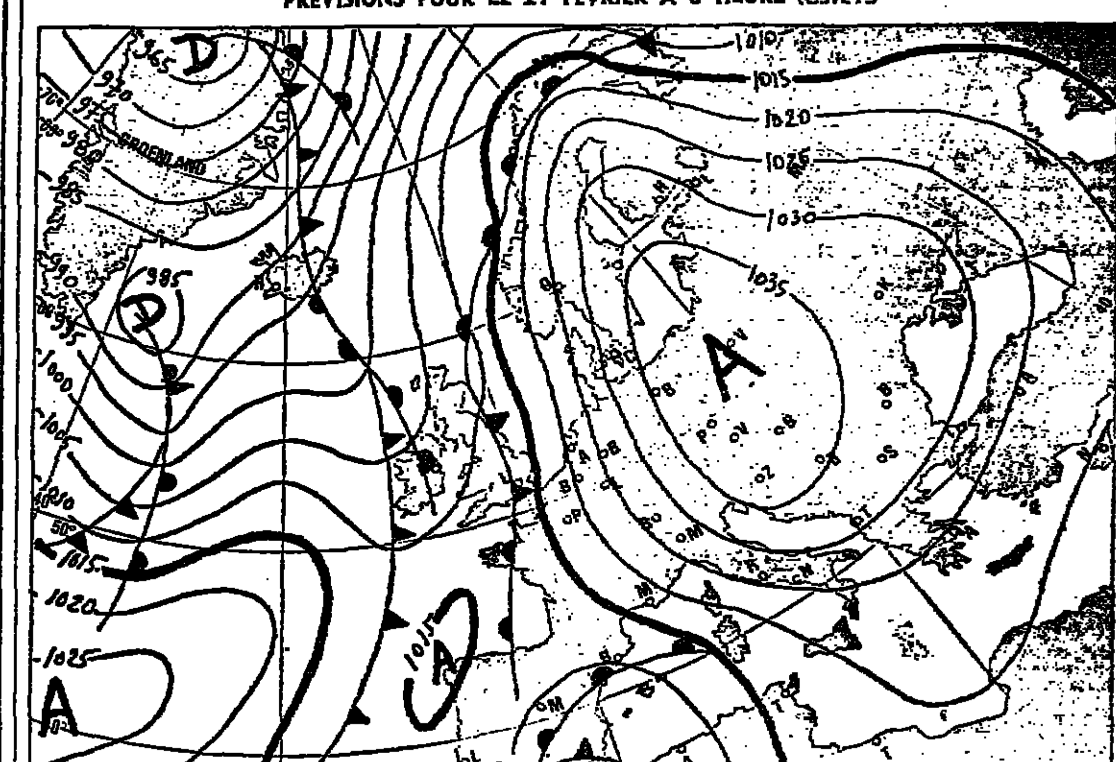
20 h. 30, 5, rue Largillière, M. B. Leroux : « Le Pérou ancien et la porte du soleil » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, Maison sacerdotale, 64, avenue Théophile-Gautier, M. Pierre Boudot : « Douceur ou la passion selon Yahvé » (Chrétiens et Juifs de France).

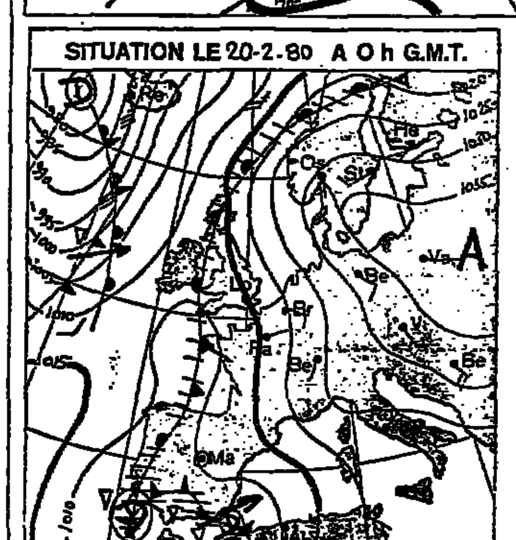
20 h. 30, Hôtel Sofitel, Paris, 8, rue Louis-Armand, MM. J.-C. Colli, R. Lenoir, J. Barrot, M. Blondel, P. Boisard, Y. Chotard, J. de Kervasdoué, docteur J.-C. Stéphan : « L'effort social de la nation » (Carrefour social-démocratie).

MÉTÉOROLOGIE

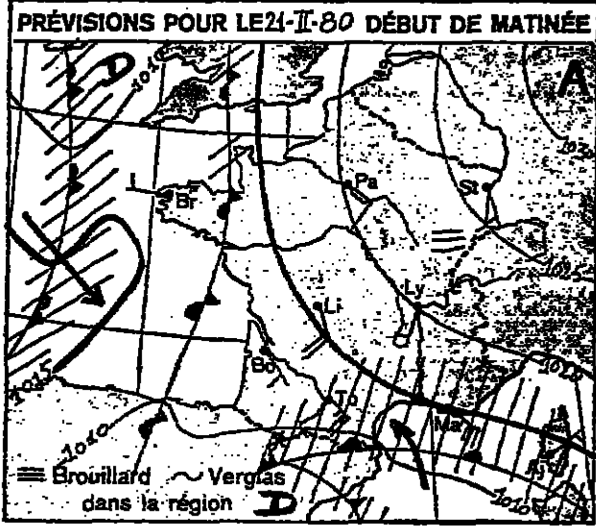
PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 20-2-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-II-80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 février à 0 heure et le jeudi 21 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront sur l'Europe centrale continueront à servir de zone de blocage pour les perturbations venant de l'Atlantique à leur approche des côtes européennes. La partie méridionale de ces perturbations, en pénétrant sur le Bassin occidental de la Méditerranée, aggraveront le temps sur nos régions du Sud.

Jeudi, le temps sera très nuageux des Pyrénées à la moitié sud du Massif Central et des Alpes, ainsi que sur les régions méditerranéennes, avec des pluies éparses, parfois orageuses, surtout localisées sur les versants sud et est des massifs montagneux. Les vents, de sud-est, seront forts et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps sera encore bien ensoleillé, parfois un peu brumeux le matin (quelques brouillards givrants dans les vallées du Nord-Est). Cependant, les nuages seront plus abondants sur l'ouest du pays, où quelques petites pluies isolées ne sont pas à exclure. On notera des gelées au lever du jour sur le quart Nord-Est dans l'intérieur. Les températures maximales varieront peu.

Mercredi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

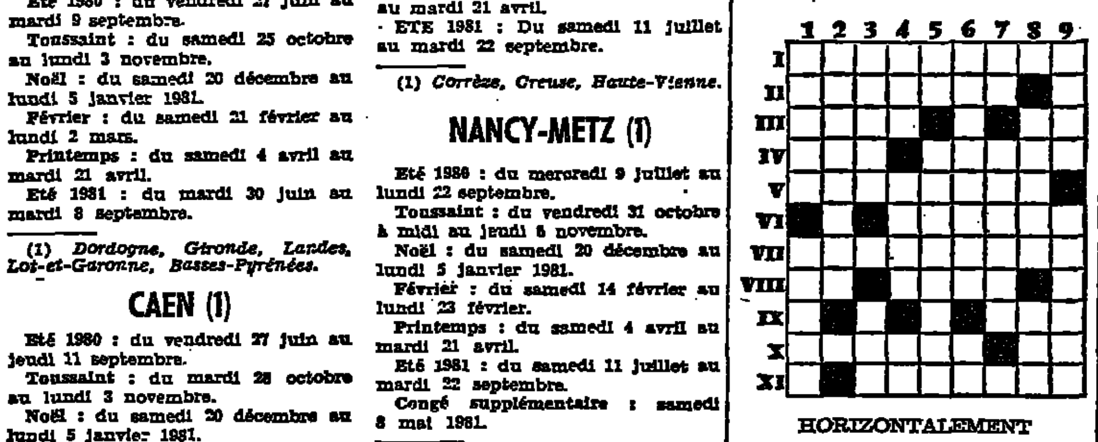
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 8 et —1 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 7 et —4 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 7 et —4 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 13 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 17 degrés ; Amsterdam, 7 et —1 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, 3 et —2 ; Bonn, 7 et —2 ; Bruxelles, 8 et —1 ; Le Caire, 19 (max.) ; Iles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 8 et —2 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 8 et 6 ; Moscou, —5 et —13 ; Nairobi, 30 et 16 ; New-York, 6 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 12 ; Rome, 13 et 4 ; Stockholm, —1 et —3 ; Téhéran, 9 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 612



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■		■		
IV				■					
V									■
VI	■		■						
VII									
VIII			■					■	
IX		■		■					
X							■		
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Brin de muguet, par exemple. — II. Discours tenu devant une bière. — III. Fit son choix ; Bruit. — IV. Ne portait pas toujours la culotte ; Peut devenir fou quand il est trop grand. — V. Pseudonyme pour un astronome flamand. — VI. Dispositions des lieux. — VII. Qui a fait l'objet d'une réduction. — VIII. Peut se mettre en pièces ; Jeté par celui qui veut se mesurer. — IX. Sans bavures. — X. Souvent grossiers quand ils sont accusés ; Un agrément étranger. — XI. Peut se voir à côté d'un jésus.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être comptées sur les échalas ; Fournit beaucoup de noisettes. — 2. Laisser tomber les poussières. — 3. Qui n'a donc pas assez poussé ; Du gâteau pour les Bretons. — 4. Dans le vocabulaire d'un charretier ; Sans avantages ; Fille d'Inachos. — 5. Dans la Côte-d'Or ; Souvent riches quand ils sont complets. — 6. Qui peut donc nous aider à trouver les sommes nécessaires ; Queue de cerise. — 7. Pronom ; Sa bouche est une véritable lanterne. — 8. Très fine ; Un point. — 9. Pour fermer la porte ; Bien exprimée.

Solution du problème n° 2 611

Horizontalement

I. Annoter. — II. Ruine ; Ane. — III. Réception. — IV. Ost ; Héler. — V. INRI ; Le. — VI. Est ; Onc. — VII. Austère. — VIII. Sentier. — IX. Est ; Nia. — X. Suée ; Sels. — XI. Suisse.

Verticalement

1. Arroseuses. — 2. Nues ; Esus. — 3. Nictitante. — 4. One ; Ut ; Es. — 5. Téphrosie. — 6. Teinte ; Si. — 7. Rails ; Cernes. — 8. Noël ; Ils. — 9. Genre ; Evasé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 février 1979 :

DES DECRETS

● Relatif aux cotisations du régime de la sécurité sociale dans les mines ;

● Portant création du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

VIE QUOTIDIENNE

DANS QUELS CAS LA POLICE PEUT-ELLE VÉRIFIER LES PAPIERS D'IDENTITÉ ?

Le ministre de l'intérieur rappelle dans son dernier bulletin d'information sous quelles conditions les services de police peuvent vérifier les papiers d'identité.

● OPERATIONS DE POLICE JUDICIAIRE

1) Les fonctionnaires de police sont légalement autorisés à vérifier l'identité d'une personne dans le cas de crime ou délit flagrant (article 53 et suivants du code de procédure pénale).

2) Les officiers de police judiciaire habilités par les procureurs de la République ont le droit dans le cadre des recherches judiciaires, de vérifier l'identité des personnes (art. 8 de la loi du 27 novembre 1943).

● OPERATIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

1) Les contrôles d'identité sur la voie publique réalisés de manière préventive, dans le cadre des opérations générales de sécurité ou lors d'opérations de maintien de l'ordre, relèvent de la police administrative. Conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation — arrêt Friedel du 5 janvier 1973 — les agents de police administrative peuvent effectuer des vérifications d'identité sur la voie publique « quand des circonstances particulières l'exigent ».

2) Le code de la route (article L 4) permet de contrôler l'identité d'un conducteur.

BREF

COLLOQUES

LA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE. — Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR) organise un colloque sur le thème de la décentralisation industrielle, les 15 et 16 mars à Grenoble, dans les locaux de l'Institut d'études politiques.

★ 3, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris. Tél. : 265-33-04.

LOISIRS

CUEILLIR DES POMMES AU QUÉBEC

L'association Val-de-Marne - Québec a mis au point une campagne de cueillette de pommes destinée aux jeunes Français à partir de dix-huit ans (en accord avec France-Québec et l'Union des producteurs agricoles).

Une centaine de personnes pourront participer à cette opération qui aura lieu de la mi-septembre à la mi-octobre. Rémunération : 90 F par jour, hébergement (6 F), nourriture (12 F) et voyage (près de 2 600 F aller et retour) à la charge des participants. Prendre contact avant la fin de mars.

Les candidats sélectionnés devront signer un contrat avant le début de l'été.

★ Association Val-de-Marne - Québec, 80, rue d'Arcueil, 94250 Gentilly (tél. 588-33-13).

VIE SOCIALE

ATTESTATION D'ARRET DE TRAVAIL. — Pour tenir compte des nouvelles dispositions applicables au 1er janvier 1980 et fixant les nouveaux taux de cotisation de sécurité sociale, un modèle d'attestation, différent de celui actuellement en cours, a été fixé par arrêté ministériel, indique la caisse primaire d'assurance - maladie de la région parisienne.

Dans l'attente de la réalisation de cet imprimé, il est demandé aux employeurs d'indiquer au verso de l'attestation 3 201 1, délivrée pour les arrêts de travail maladie et maternité, dans la rubrique : « Montant de la cotisation maladie » : « Le montant de la seule cotisation patronale d'assurance maladie calculée sur le salaire limité au plafond (8,95 % dans le cas général). »

هكذا من الأصل

Centre de recherche et de développement Logabax dans un cadre agréable à Evry, opérationnel depuis le 1.1.79.

Nous proposons à 60 ingénieurs de progresser avec nous.

Logabax, importante société française de mini et péri-informatique en phase d'expansion : + 30% en 79.
– périphériques et terminaux, micro et mini-ordinateurs, systèmes multitransactionnels –

Direction commerciale Grande Diffusion Réseau France.

Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

Activités :
Commercialisation de systèmes de gestion sur le marché des PME/PMI.
Assistance à la vente et développement de produits programmes.
Lieu de travail : Evry, Bordeaux, Lyon, Paris, Toulouse, Tours.

Direction commerciale Grandes Entreprises et Administrations.

Ingénieurs Grandes Ecoles, de formation électronique et informatique.

Activités :
Commercialisation de systèmes de terminaux sur le marché des Grandes Entreprises et Administrations.
Support technico-commercial aux affaires réseaux.
Développement de logiciels et d'interfaces réseaux.
Lieu de travail : Evry.

Direction de la Recherche et du Développement.

Chefs de projets logiciel, ingénieurs logiciel, ingénieurs électroniciens, analystes programmeurs et programmeurs expérimentés.

Activités :
Développement de périphériques et mini-calculateurs.
Développement d'outils d'exploitation et utilitaires.
Conception et développement de logiciels de base.
Conception et développement de compilateurs.
Qualification de logiciels et de systèmes.
Lieu de travail : Evry.

Adresser C.V. et prétentions à : LOGABAX, Direction du Personnel, 79, av. Aristide-Briand. 94110 Arcueil.

LogAbax
informatique

Le leader de la péri-informatique française

DES:
UFFRIR

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,96
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société d'édition
recherche, pour son département DISTRIBUTION LIVRE, un

DIRECTEUR DE CENTRE REGIONAL
PROVINCE

Cette unité comprend une force de vente et une section exploitation-administration, soit 50 personnes environ.

Le rôle de ce futur Directeur sera de développer la politique commerciale dans le secteur géographique qui lui sera confié, et d'assurer la rentabilité de son exploitation.

Les candidats devront avoir, outre une solide formation commerciale de base (Grande Ecole), une expérience analogue de plusieurs années dans la direction d'un établissement de commerce de gros.

Adresser dossier de candidature et prétentions, sous référence 7176, à *média-system*, 104, rue Réaumur 75002 Paris.

Diriger un Service de Production

dans un laboratoire pharmaceutique, filiale française d'un important groupe international :

Vous voulez
changer de rythme de travail, prendre d'importantes responsabilités, animer une équipe dynamique, et pour cela,

Vous possédez
une formation d'ingénieur (type AM ou école supérieure de laiterie) complétée d'une bonne expérience de production en milieu stérile ou en fabrication de produits alimentaires pour :
- optimiser les coûts de fabrication,
- animer l'équipe en place,
- maintenir le niveau de qualité,

dans la perspective du développement des activités de l'usine.

L'établissement est à 100km à l'Ouest de PARIS, dans un cadre agréable.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite à :
J.M. PELTZER - CLE 128
51, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

CLE 128
conseil et formation

FILIALE MENUISERIE ALUMINIUM D'UN DES GRANDS GROUPES FRANÇAIS DES PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION,
nous recherchons

Chef de Vente

Zone d'activité : REGION SUD-EST.

Il aura pour mission de contrôler et d'animer les vendeurs qui sont chargés de prospecter et commercialiser nos produits auprès d'une clientèle d'entreprises du bâtiment.

Il trouvera dans notre Société :
- une politique de vente ambitieuse
- l'appui d'une marque de notoriété internationale
- une rémunération par fixe + primes d'objectifs + voiture fournie + remboursement des frais
- statut cadre.

L'homme que nous recherchons
aura plusieurs années d'expérience de la vente au cours desquelles il aura appris à maîtriser la technique de vente et, si possible à encadrer les hommes.

Merci d'adresser curriculum vitae manuscrit détaillé et photo sous référence 10856 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra.

Informatique
Responsable système et télécommunications

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES recherche pour son Centre Informatique (puissant ordinateur HONEYWELL BULL 66/80) son Responsable "Système et Télécommunications". Ce poste implique la coordination et l'animation d'une équipe de spécialistes. La fonction nécessite une formation d'ingénieur ESE - INPG - ENSEEIHT - AM ou équivalent, s'appuyant sur une expérience dans les domaines suivants : operating system - G COS 66 - mini ordin. - télécommunications.
Poste intéressant pour candidat à fort potentiel.
Lieu de résidence : Orléans.
Ecrire sous réf. GO 395 CM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



Quotidien Départemental
recherche
JOURNALISTE
SECRETAIRE de REDACTION
diplômé d'une école professionnelle. Expérience de la mise en pages en photocomposition.
Env. cand. et C.V., nº 841.117 M.
à REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ETABLISSEMENT PRIVE faisant fonction de PUBLIC (800 lits)
VILLE DU MIDI
recherche
COLLABORATEUR DU DIRECTEUR
(35 ans minimum)
10 ans d'expérience hospitalière de préférence psychiatrique.
Formation supérieure (Ecole de la Santé de RENNES, Etudes Universitaires, etc.)
Salaire et avantages sociaux de convention collective de 1951.
Faire offre au journal qui tr.
Ecr. nº 7590, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Important Organisme Mutualiste de RENNES
recherche pour ses services :
UN DIRECTEUR ET UN DIRECTEUR ADJOINT
ayant formation universitaire, expérience de la gestion administrative et financière et un sens social développé.
Adr. candidature par lettre manuscrite avec C.V., rémunérat. souhaitée et photo à :
M. le Président de l'UMIV
B.P. 1315 Villejean
35016 RENNES CEDEX

Importante Société de Transport Maritime
MARSEILLE
recherche
JEUNE COMPTABLE
DEBUTANT
DECS ou minimum certificat comptable du DECS.
Adress. C.V., prét. et photo à REGIE-PRESSE, nº 841.313 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ESSO REP
recherche
GÉOPHYSICIEN
pour interprétation ou traitement des données sismiques.
Expérience de quelques années et connaissance de l'anglais souhaitées.
Ecrire avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales
ESSO REP - B.P. 159
33321 BEGLES

USINE METALLURGIQUE
située ville agréable
LITTORAL NORD
de la FRANCE, recherche :
RESPONSABLE « DÉPARTEMENT SALAIRES »
— Homme ou Femme.
— Formation comptable,
— Perfectionnement juridique (droit du travail),
— Connaissance des mécanismes de paie classique, du dialogue avec l'informatique, des statistiques et des déclarations diverses,
— Capable d'encadrer petite équipe,
— Quelques années d'expérience dans un service paie indispensables,
— Poste motivant pour candidat motivé.
Ecrire avec C.V. à nº 46.575, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

Urgent - Recherchons
TECHNICIENS
machines appareils de bureau.
Salaire : 4.000 à 7.000 F + pr. - Bureau Equipement S.A., 27, rue du Bois-Sabot
28100 DREUX - T. (37) 45-50-91

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉTALLURGIQUE RÉGION SUD-EST
recherche
DIRECTEUR DE PERSONNEL
possédant une très complète expérience de la fonction sociale dans l'industrie et des ressources particulières d'autorité et d'organisation.
Adresser lettre manuscrite CV sous réf. 182
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES crée dans le cadre de son expansion commerciale postes de

CHEF DE REGION

rattaché à la Direction des Ventes, il sera responsable de la réalisation des objectifs commerciaux et devra pour cela être capable :

- d'élaborer et d'appliquer un programme d'action de vente et de promotions régionales
- d'animer une équipe composée de vendeurs et de techniciens
- d'assurer personnellement les contacts importants dans sa zone.

Les responsabilités de ce poste conviendraient à un homme de terrain de formation agronomique de préférence ou école de commerce ayant une expérience de la vente et de l'animation des hommes.
La connaissance de la distribution agricole serait appréciée.

Rémunération 120.000 Francs.

Pour ces postes basés dans grandes villes universitaires de l'Ouest et du Centre, envoyer C.V., photo sous référence 130 à PUBLIPANEL, 20 rue Richer 75441 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

adjoint au directeur des relations sociales

recherché par important Groupe industriel

GRENOBLE

Le candidat âgé de 35 ans minimum, devra posséder déjà une solide expérience dans la fonction Personnel exercée en milieu industriel et couvrant l'ensemble de ses rubriques.
La situation implique, à partir d'un potentiel conséquent, d'intéressantes perspectives de promotion.

Adresser CV lettre manuscrite s/réf. 192
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

NF **AFNOR**
Association Française de Normalisation

recherche
pour son organisation internationale (ISO)

REDACTEUR TECHNIQUE

De langue maternelle française et possédant très bien l'anglais écrit, ayant acquis des connaissances techniques étendues (spécialité mécanique souhaitée) et pourvu d'une certaine expérience de la mise au point de textes techniques il sera chargé, au sein d'une équipe de rédacteurs des deux langues du contrôle rédactionnel de textes français et de leur alignement avec des textes anglais, dans des domaines variés (métallurgie, mécanique, chimie, construction, agriculture, etc...).

Rémunération de l'ordre de 48000 FS (environ 96000 FF).

Poste à pourvoir pour juillet 80.
Lieu de travail : Genève.

Adresser c.v. et photo sous référence 4468 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

SOCIETE D'ETUDES recherche

ÉCONOMISTE

ayant une bonne expérience dans le secteur éducation — planification et coût de l'éducation — pour mission 3 ans minimum à ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE), rémunération motivante, logement en villa, véhicule fourni. Disponibilité rapide souhaitée.

Adresser C.V. et photo sous référence nº T 18.290 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TECHNICIEN possédant BTS ou DUT électronique pour poste Outre-Mer. Aptitudes travaux à la mer requises.
Adr. C.V. : ORSTOM, 24, rue Bayard, Paris (8e)

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENT ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE à CASABLANCA
recherche
FABRICANT DE PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans la même secteur d'activité.
Env. C.V., photo et prétentions.
Ecr. nº 7601, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
TRADUCTEURS ET DACTYLOGRAPHES DE CONFÉRENCES DE LANGUE ARABE

TRADUCTEURS :

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur de langue arabe aura lieu les 13 et 14 mai 1980 pour pourvoir des postes vacants du service arabe (Division de Traduction, Secrétariat de l'ONU à New-York), dont l'effectif vient d'être augmenté. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'organisation cherche des candidats susceptibles de la servir pendant un assez grand nombre d'années. Les candidats doivent avoir l'arabe comme langue principale et être titulaires d'un diplôme ou titre équivalent d'une université ou d'un établissement équivalent. Par langue principale, il faut entendre la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'organisation (chinois, espagnol, français ou russe). Pourront, toutefois, être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire reflétant des études poussées d'économie, de droit ou de sciences pures ou appliquées. Les candidats retenus seront nommés à des postes vacants, avec un traitement brut de 19.049 dollars par an, plus indemnité de poste (minimum net de 6.009 dollars par an) et indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formules de candidature, écrire à l'adresse suivante :

Centre d'Information des Nations-Unies,
4 et 6, avenue de Saxe,
75700 PARIS.

La date limite pour la réception des formules de candidature est le 7 mars 1980.

DACTYLOGRAPHES :

Un examen d'aptitude aux fonctions de dactylographes de conférences de langue arabe aura lieu à partir du 19 mai 1980 pour pourvoir des postes vacants du groupe arabe de dactylographie (Département des Conférences, Secrétariat de l'ONU à New-York). Les candidats doivent avoir l'arabe comme langue principale (la « langue principale » s'entendant de la langue dans laquelle le candidat est le mieux apte à travailler), avec une excellente connaissance de la grammaire arabe. Ils doivent être âgés de 23 à 35 ans et avoir achevé leurs études secondaires. Ils doivent être capables de dactylographier en arabe à une vitesse minimale de 50 mots par minute. La connaissance de l'anglais, de l'espagnol ou du français serait un avantage. Les dactylographes de conférences sont appelés à travailler de jour ou de nuit selon des horaires variables et à travailler les week-ends et les jours fériés quand besoin est. Les candidats retenus seront nommés à des postes vacants, avec un traitement brut de 1.085 à 1.144 dollars par mois (soit un traitement net de 843 à 889 dollars par mois).

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formules de candidature, écrire à l'adresse suivante :

Centre d'Information des Nations-Unies,
4 et 6, avenue de Saxe,
75700 PARIS.

La date limite pour la réception des formules de candidature est le 28 mars 1980.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi offres d'emploi

INGÉNIEURS
ESTACA, poste immédiat
Débutants acceptés
TIM E T T 72, boul. Edgar-Quinet
Paris-14e. Téléphone : 322-14-73.

INSTITUT CURIE, Section hospitalière, 26, rue d'Ulm, 75231 Paris Cedex 05, rech. en urgence pour emploi temporaire (minimum 6 mois)
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
en électronique ou électromécanique pour maintenance d'appareillage médical.
Ecr. avec C.V., à M. Rosenwald
Tél. 329-12-42, poste 33-24

Importante Société, rech.
PROGRAMMEURS
COBOL-CICS confirmés
Libres rapidement
292-06-77 (poste 10)

SOCIETE SAINT-DENIS
recherche
pour son service informatique
RESPONSABLE DE SERVICE
— Formation ingénieur ou équivalent
— Expérience d'au moins 5 ans
— Connaissant CII HB
— Libre rapidement
Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions, sous nº 47.696, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris 8e

Organisme de séjours linguistiques à l'étranger rech. d'urgence MEMBRES de l'ENSEIGNEMENT
pour encadrer en Angleterre et en Allemagne, à Pâques, du 30 mars au 12 avril. Téléph. : 522-28-11, ou écrire : LEC, 52, r. de Londres, 75008 Paris

ÉTUDIANTS :
un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

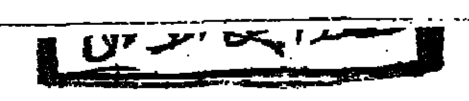
Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prudhomme - DV 3 - OFUP - 21, rue Bollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE



offres d'emploi

Pour son siège à PARIS,
la filiale d'un Groupe International
(C.A. en France : 300 MF) recherche son

contrôleur financier

Rattaché directement au Directeur Administratif et Financier, il supervisera *les activités* :

- Comptabilité générale,
- Contrôle de Gestion,
- Contrôle des Crédits.

Possédant une solide expérience et rompu au reporting en comptabilité anglo-saxonne auprès d'une maison-mère, *il se distingue par ses qualités de* rigueur et de méthode.

La pratique courante de l'anglais est indispensable ; un DECS serait apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions sous réf. 7160* à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers, la Direction Développement de

TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
SPÉCIALISTE STRUCTURES MÉTALLIQUES

Au sein des équipes de projets chargées de concevoir les différentes installations pétrolières à terre *ou en mer, il sera responsable de la définition et du choix des structures métalliques* puis devra suivre la fabrication et la mise en place de ces équipements.

Ingénieur ECP, AM ou ETP, *le* candidat aura développé sa spécialisation depuis une dizaine d'années chez un constructeur de charpentes métalliques et/ou dans une ingénierie pétrolière et aura, *si possible*, une expérience des travaux en mer.

Une formation complémentaire du type *CHEM* ou ESSA serait fortement appréciée.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Basé à PARIS, il sera disponible pour de fréquentes missions à l'étranger.
Si ces perspectives vous intéressent, adresser curriculum vitae + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS (16e), sous la référence : 80014 M.



GLAENZER SPICER
SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

2 200 personnes, 600 millions de C.A.
Filiale d'un important groupe international
recherche pour compléter son équipe de traitement de l'information à son Siège de POISSY (Yvelines)

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Le poste s'adresse à un jeune ingénieur diplômé ayant acquis également une bonne formation en informatique.

Aptitudes et motivations déterminent carrière dans poste évolutif.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions au Chef du Personnel
10, rue Jean Pierre Timbaud
78301 POISSY.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son
Département «APPROVISIONNEMENTS»

UN ACHETEUR CONFIRME

possédant une bonne formation du niveau BTS, BT ou équivalent.
Ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience dans une entreprise industrielle.
La connaissance du *matériel* et des marchés pétroliers est appréciée.
Anglais professionnel indispensable.
Il exercera dans un premier temps dans un service à Paris, mais devra *être disponible pour occuper* ses fonctions dans une filiale à l'étranger.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions No 46.239 à *S.N.E.A.P. - D.C.* Recrutement - *26*, avenue des Lilas
64000 PAU

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUCTION DE MATIERES NUCLEAIRES
recherche

CHARGE(E) D'ETUDES TECHNICO-ECONOMIQUES

POSITION CADRE DEBUTANT (E)

Ce poste correspond à des activités :
- de calculs et d'analyse numérique,
- de développement de traitements informatiques,
- de synthèse et de présentation des résultats, concernant les prévisions relatives à l'économie et au fonctionnement d'une unité d'exploitation.

Il requiert :
- *une* formation mathématique de niveau maîtrise et une connaissance de l'informatique *et de l'anglais*.

Lieu de travail : proche banlieue Sud PARIS

Adresser C.V., photo, prétentions, s/réf. 3434 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



1er groupe de distribution
ELECTROMENAGER

recherche

analystes-programmeurs
PL 1, DOS

analyste-exploitation
DOS / VS, CICS

Lieu de travail : 93 - BONDY.

Adresser CV, photo et prétentions à
M. le Directeur du Personnel 123/155, avenue Galliéni
93140 BONDY.

JEUNE DIPLOME-E (ESC, LICENCE... + 1ère expérience)

étudier, conseiller, rédiger.

Nous intervenons en qualité de Conseil auprès des DIRECTIONS DE PERSONNEL et d'ENTREPRISES, pour les aider à résoudre des problèmes *inhérents à la croissance de leur Société. Un marché porteur*, une politique commerciale basée sur un service élaboré, la recherche de nouveaux produits et un équipement moderne nous ont permis de parvenir aux premiers *rangs de notre profession.*
Notre développemet régulier et nos objectifs actuels nécessitant l'intégration d'un *nouveau* collaborateur, homme ou femme. Son rôle : étudier les problèmes de notre clientèle et la conseiller ; lui apporter une aide efficace au niveau de la communication écrite (textes à vocation publicitaire). Son profil : diplômé (e) d'Enseignement Supérieur avec une première expérience professionnelle, si possible commerciale. Ses aptitudes : une parfaite maîtrise de la langue française et un bon style, un esprit rigoureux et précis, un intérêt certain pour la vie de l'entreprise et les phénomènes économiques, *le goût des contacts et de la communication* à tous niveaux.
Une formation complète est prévue. Le poste est basé à Paris.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5680 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Dans le cadre de son expansion, Société Française recherche pour son Service SELECTION du Personnel

COLLABORATEUR

Mission : prendre en charge et optimiser l'ensemble des moyens de recherches, assurer la sélection.

- Première expérience de la fonction exigée.
- Poste basé à Paris avec courts déplacements en PROVINCE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 8768/F à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Dans le cadre de son expansion générale

Kienzle Informatique
recherche

INSTRUCTEUR LOGICIEL

- Niveau D.U.T.
- Expérience pratique souhaitée dans l'analyse et la programmation de systèmes de l'informatique moyenne
- Aptitude à conduire un cours face à des auditeurs de formation variée
- *Connaissances techniques sur le plan des matériels et du Logiciel*
- Approche technico-commerciale des contacts humains.

Envoyer c.v. et prétentions sous référence 4451 au Service du Personnel
KIENZLE INFORMATIQUE 50, avenue Daumesnil 75012 Paris.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés Grande Ecole exclusivement
(E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I. Grenoble ou Toulouse)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience :
1) pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence ;
2) pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

Adresser C.V. man., photo (retournée) en indiquant le poste choisi à n° 46.451 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche pr son usine située au sud de la SEINE-ET-MARNE

ACHETEUR CADRE

Age minimum : 30 ans, possédant une formation commerciale.

Adresser C.V. et prétentions sous la référ. 5.751 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE B.T.P.
présente dans 24 pays
recherche

2 Ingénieurs d'Affaires

(Formation Grande Ecole, 8 ans d'expérience, âge indifférent, anglais souhaité)

- Au siège, responsables du suivi pour de grands chantiers de l'étranger
- participant aux études de prix en lien avec le B.E.
- acceptant toutes missions de courte ou longue durée en Afrique.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 9712 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

régie presse

La vente de nos produits nécessite
une argumentation convaincante,
un équilibre à toute épreuve,
une adaptation à une clientèle variée.
Vous savez trouver des mots simples pour communiquer.
Vous êtes dynamique.
Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Salaire fixe + intér., avant. sociaux.
Tél. pour rendez-vous au 233-44-21, p. 381.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche :

AGENTS COMMERCIAUX

POUR ACTIVITE :
« COMMUTATION TELEPHONIQUE »
(référence 102 G.)

POUR ACTIVITE :
« PERITELEPHONIE »
(référence 103 P.)

Possédant expérience réussie de quelques années dans la vente de produits de télécommunication ou similaires aux installateurs et utilisateurs.
DEPLACEMENTS FREQUENTS
NIVEAU D.U.T. - B.T.S. souhaité.

POUR REALISER NOS OBJECTIFS AMBITIEUX NOUS VOULONS des « GAGNEURS » considérant la vente comme un métier exigeant un continuel dépassement de leurs résultats.
NOUS OFFRONS un fixe important + commission + frais.

Pour un premier contact, adresser votre C.V., lettre manuscrite et photo en précisant la réf. du poste à PUBLI G.E., sous le numéro 281, 27, fg Montmartre, 75009 PARIS, qui transm.

STÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION PARIS SUD-EST

— travaillant dans les secteurs aéronautique et machines-outils,
— possédant des filiales en Europe,
— développant son marché aux U.S.A.,
— en forte expansion,
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Formation comptable DECS ou équivalent

Expérience de plusieurs années souhaitée :
— gestion financière et relations bancaires,
— comptabilité budgétaire,
— *droit des stés*, assurances, contentieux.
Anglais courant indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 46.645, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

Un Important Fabricant d'Appareillages de Contrôles Industriels installé près de PARIS dont le siège est aux USA, recherche un

chef des ventes

Ingénieur diplômé ou licencié ès-sciences, le candidat idéal aura au moins 4 années d'expérience :
- soit dans la vente de produits à technologie avancée, utilisés dans les industries pétrolière, chimique et pétrochimique,
- soit des connaissances approfondies de l'instrumentation employée, par des organismes d'Etat ou des clients industriels pour leurs programmes de recherches sur l'environnement et le contrôle de qualité.

Maîtrise de l'Anglais parlé et écrit indispensable.
Nos activités, en pleine expansion, nous permettent d'offrir à un candidat qualifié, l'occasion de faire une brillante carrière au sein d'une multinationale.

Les intéressés sont priés d'adresser leur c.v. détaillé en anglais ainsi que leurs prétentions de salaire à Robert E. CUNNINGHAM

BECKMAN®

Beckman Instruments International SA
17, rue des Pierres-du-Niton
CH-1207 GENEVE Suisse.

SMITHKLINE

Groupe mondial
18000 personnes - 50 filiales
5,5 milliards de Francs de C.A.
représenté par les Laboratoires
GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH
engage un nouveau

CONTROLEUR BUDGETAIRE ADJOINT

POSTE :
Intégré à une équipe de 5 personnes au Siège Social à PUTEAUX, le candidat retenu sera responsable de :
- L'élaboration des budgets et plans à long *terme d'un secteur d'activité*
- L'analyse mensuelle des résultats (commentaires, tableau de bord)
- Certaines études financières.

PROFIL :
Jeune diplômé (e) des grandes écoles de commerce.
Connaissances informatiques et anglais indispensables.

La progression continue du Groupe autorise des perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.

Nombreux avantages sociaux : 13ème mois - *5 semaines de congés (hiver - été).*

Ecrire avec C.V., photo, *desiderata* à *Direction du Personnel - sous réf. AR - 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.*

GROUPE INTERNATIONAL
Quartier Saint-Lazare
recherche

JEUNE COLLABORATEUR DÉPARTEMENT TRÉSORERIE

de formation niveau Ecole de Commerce ou DECS ou équivalent.
— Pour établissement et suivi des tableaux de bord financiers du Groupe.
— Supervision de la comptabilisation des opérations bancaires.

Libre rapidement.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous N° 41.785 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

offres d'emploi



FFF Groupe Immobilier de promotion et de gérance cherche

UN CADRE FONCIER

Ce poste de prospection, d'études et de négociations conviendrait à un jeune diplômé IEP, HEC, ESSEC, SUP de CO... désireux d'entreprendre une carrière dans la promotion immobilière.

Lieu de travail au Siège PARIS 13ème.

Déplacements région parisienne.

Véhicule indispensable.

UN GERANT

Chargé de la gestion de 3.000 logements locatifs situés dans la Seine Saint-Denis.

Il devra appréhender l'ensemble des problèmes budgétaires, techniques et administratifs ainsi que les relations avec les locataires et les entreprises.

Les candidats licenciés en Droit, Sciences Eco ou diplômés d'une Ecole de Commerce auront acquis une expérience professionnelle dans une Société de gérance ou chez un administrateur de biens.

Lieu de travail SEVRAN.

Déplacements banlieue Nord-Est.

Véhicule indispensable.

Envoyer curriculum vitae à F.F.F., Département du Personnel 159, rue Nationale, 75640 PARIS CEDEX 13.

Entreprise très jeune et dynamique dont la clientèle requiert qu'elle demeure au fait des nouvelles techniques recherche urgent

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENTS

pour concevoir et mettre au point des systèmes élaborés à base de MICROPROCESSEURS. Ces ingénieurs, très motivés, devront avoir une expérience en électronique digitale ou en informatique. Une formation complémentaire leur permettra de maîtriser à la fois matériels et logiciels dans des applications de pointe (Z80, Z8.000, micro en tranches, X25, Pascal, etc.).

Envoyer C.V., prétent. et date de disponibilité à : MICRO-SYSTEMES COMMUNICATION 1, voie Félix-Eboué, 94021 CRETEIL CEDEX.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

recherche

analyste-programmeur

Le candidat retenu de formation supérieure (IUT ou équivalent) se verra confié l'analyse, la réalisation complète puis le suivi d'applications de gestion commerciale et/ou industrielle.

Le poste évoluera vers des responsabilités et une délégation accrue pour le candidat qui saura faire ses preuves.

Expérience Cobol indispensable.

Connaissances appréciées en CICS - DOS/VS.

Lieu de travail Siège ST OUEN (93).



Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet - 93404 SAINT OUEN.

COMPTABLE

(Cadre pour Bagneux)

URGENT

recherche homme 35 ans environ, bonne formation et connaissant le bâtiment.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions : LES CHARPENTIERS DE PARIS, 46, rue des Meuniers - 92220 BAGNEUX.

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

pour ses services de développement informatique

COLLABORATEURS

possédant un DUT informatique (niveau maîtrise ou équivalent apprécié) et de l'expérience en programmation.

Salaire brut annuel 77.000 F selon expérience.

Avantages sociaux.

Lieu de travail ORLY.

Adresser CV et photo au département Effectifs Recrutement Orientation 1 avenue du Maréchal Devaux 91550 Paray Vieille Poste

---

IMPORTANTE MAISON D'EDITION

cherche

pour collaboration extérieure

JURISTES FISCALISTES

aimant rédiger pour rédactions d'ouvrages pratiques.

Ecrire avec curriculum vitae et références à : REGIE - PRESSE, n° 841.312 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE en RELATION avec le MOYEN-ORIENT recherche pour son SERVICE COMPTABILITE à PARIS

COMPTABLE

CERTIFICAT D'ETUDES COMPTABLES (CECS ou équ.) 1 à 2 a. expér. ANGLAIS et ARABE lu, parlé et écrit.

Adress. C.V. et copie permis de travail, n° 46.098, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Syndicat professionnel Secteur Bâtiment regroupant une activité importante du second œuvre recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pour maintenir les relations entre les entreprises, représenter la profession auprès des administrations et des collectivités, et développer de nouveaux services pour le compte des adhérents (exportat., gestion...), Connaissance du Bâtiment, de l'ANGLAIS et, si possible, de l'allemand.

Adr. votre C.V. à M. Delahaye, 149, r. Saint-Honoré, 75001 Paris

---

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

(H. ou F.) DEBUTANTS ou avec première expérience. Titul. B.T.S., D.U.T. ou niv. pr

— ses groupes d'essais,
— ses laboratoires.

Ecr. avec C.V. dét. à Thomson C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, liaisons spatiales - Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

RETAURANT (gde carte) ch. SECOND DE CUISINE (CAP). Fermé dimanche et lundi. - Tél. : 343-58-23.

Cherche KINESITHERAPEUTE (DEF) Ajaccio - (95) 23-17-37

Imprimerie Offset (Bois-Colombes) cherche Conducteur Offset qualifié sur KORD ou GTO. Téléph. : 780-50-10

Nous recherchons pour SOCIETE DE PUBLICITE PARIS - CENTRE

COMPTABLE QUALIFIÉ (E)

rompu (e) à assurer personnellement toutes les opérations jusqu'au bilan, déclarations, etc... Volume d'affaires très important.

- Responsable de sa cellule, anime les relations avec l'administration des ventes.
- Pratique de l'informatique indispensable.
- Plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

Env. avec toutes garanties de discrétion, C.V. détaillé, photo et prétentions n° 838 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITIONS

recherche

MAQUETTISTES METTEURS EN PAGES

EXPERIMENTES pour réalisation ouvrages scolaires techniques.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à N° 46.723, Contessé Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recrute COLLABORATEUR STAGIAIRE niveau BTS ou DECS anglais nécessaire. Adr. C.V., photo et prétentions n° T 018293 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons URGENT Hmes ou Fmes expérimentés

PUPITREURS

IBM 370 - DOS/VS

PROGRAMMEURS

COBOL et BASIC

Postes à pourvoir : INSTRUCTEURS

CESIA. 355-95-96 pour R.-Vs.

Grande entreprise industrielle région parisienne Ouest

recherche

CHAUFFEUR DE DIRECTION

30 ans minimum. Bonne présentation. Expérience et sérieuses références morales et professionnelles exigées.

Avantages sociaux.

Ecrire à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 sous n° 46.817 qui transmettra.

CONTROLE DE GESTION

DEBUTANT (E) OU 1re EXPERIENCE

Un groupe de sociétés industrielles et commerciales, C.A. 160 M.F. Proche banlieue Nord, recherche pour assister son directeur financier

UN ADJOINT

dans la fonction contrôle en cours de création. Un candidat dynamique pouvant évoluer dans le cadre de cette structure. Profil souhaité : Ecole de commerce ou maîtrise S.C. - E.C.O. Bonnes bases comptables. Notions d'informatique.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à n° 87.322 M Bleu, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Jeune Sté (8 personnes) rech. : RESPONSABLE ADMINISTR.
— Bonne notion de gestion.
— Capacité d'encadrement.
— Salaire : 4 à 5.000 F/mois.
Env. C.V. man. dét., Socorab, 11-13, r. Filles-Calvaire, Paris-3e

---

Commune R.P., banl. Sud-Est, recherche UN ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL ayant expérience de travail en quartier H.L.M. - Adresser C.V. détaillé à Monsieur le Maire, 112 bis, av. de la République, 91230 MONTGERON

DESSIN E2 - P1 - P2

EN ELECTRONIQUE C.I.

DESSINATEURS E2

EN MECANIQUE GENERALE

A.T.2 - A.T.3

EN ELECTRONIQUE

IST, 20, rue Friant, 14e. 542-61-24.

Organisme paritaire cherche pour assurer son secrétariat général

HOMME JEUNE

diplômé études supérieures, possédant bonne expérience professionnelle, grand sens de l'analyse, excellente expression écrite et orale.

Ecr. Rég.-Presse n° T 018.278 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société moyenne importance QUARTIER OPERA cherche

COMPTABLE

2e ECHELON

— Une expérience de 4 à 5 ans ds ce poste serait appréciée.
— Sal. de l'ordre de 60.000 F.

LIBRE RAPIDEMENT

Ecr. av. C.V. s/réf. 1.042 à ICM 83, r. de Rennes, Paris-6e q. tr.

Laboratoire Ponts et Chaussées recherche

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé, formation génie civil avec référ. B.E. pour chantier et bureau, surveillance ouvrages d'art région parisienne. Env. C.V. et photo LABOREP, B.P. 505, 77015 Melun Cedex.

Dans secteur banques de données, service informatique recherche

ANALYSTES-PROGRAMM.

EXPERIMENTES

connaiss. PL1 assembleur sous OS. Env. C.V. et prétent. à : CEDIJ, Imm. International, 2, rue Stephenson, 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines.

BURROUGHS

CERGY-PONTOISE recherche

JEUNES DIPLOMÉS

pour ses SERVICES COMPT.

E.S.C. - D.U.T. - B.T.S.

PERIODE DE FORMATION AU SIEGE ADMINISTRATIF DE GENNEVILLIERS.

Ecrire avec C.V. et prétent. à BURROUGHS Monsieur AUBERT, B.P. 50 92231 GENNEVILLIERS.

formation professionnelle

HAUTS SALAIRES ET DÉBOUCHÉS ASSURÉS

DEVENEZ

INGÉNIEUR COMMERCIAL EN INFORMATIQUE

(STAGE AGRÉÉ PAR L'ÉTAT)

Formation intensive de 720 heures (rémunérée par les demandeurs d'emploi relevant des ASSEDIC).

Conditions d'admission :

— APTITUDES INDISCUTABLES AUX RELATIONS COMMERCIALES.
— FORMATION SUPERIEURE.
— AGE COMPRIS ENTRE 25 ET 40 ANS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

GFN 14, avenue de l'Opéra, Paris-1er. Tél. : 296-12-58.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

secrétaires

MANNESMANN DEMAG S.A.

DIVISION PLASTIQUES

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE ALLEMAND

Formation : B.T.S. ou équivalent.
Age : 25 ans minimum.
Expérience souhaitée : 3-5 ans.
Notions anglais appréciées.
Vacances assurées.

Pour ce poste, envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à : MANNESMANN DEMAG, Division Plastiques, 46, rue Armand-Carrel, 93100 Montreuil.

Editeur d'ouvrages pratiques illustrés, recherche SECRETAIRE D'EDITION ayant solides connaissances fabrication. Adresser C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE n° 841.299 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

information divers

Emplois Outre-mer, Etranger - MIGRATIONS En vente à votre kiosque.

demandes d'emploi

MOTIVÉ

par activité dans secteur SANITAIRE - SOCIAL - EDUCATIF Chef de service d'une P.M.E. 50 ans

cherche poste de responsable gestionnaire ou administratif dans établissement ou association à vocation humanitaire, possède expérience dans ce domaine acquise par activité bénévole, préf. Franche-Comté - Bourgogne Lyonnais.

Libre 3 mois après accord.

Ecrire sous le numéro 7.607, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE SUPÉRIEUR

Belge, 35 ans, exc. réf. dont : resp. org. ; dir. dpt. informatique ; conseiller dir. gén. en infor., 10 ans exp. dont trois outre-mer, anglais excellent. Orientation gestion, analyses tous niveaux, télétrait., banques de données, choix mater., plan inform., formation, etc.

Recherche emploi de

DIRECTEUR INFORMATIQUE

ou équivalent pour l'

AFRIQUE NOIRE

Contrat d'exp. de longue durée. Etudie et répond à toute proposition - Ecrire sous n° 94.125 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TECHNICIEN D.U.T.

5 ANS D'EXPERIENCE

28 ans - Formation thermodynamique

Anglais courant

Acceptant courts déplacements à l'étranger cherche situation stable région Rhône-Alpes et limitrophe dans

L'AERONAUTIQUE
L'AUTOMOBILE
LA CHIMIE
LE PETROLE
LE NUCLEAIRE

Très bonnes références professionnelles et morales.

Ecrire no 1990 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

HOMME - 35 ANS très bonne présentation cherche place CHAUFFEUR de DIRECTION OU D'ENTREPRISE Déplacements France ou étrangers acceptés.

Ecr. n° 811 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Prof. angl. libre vac. Pâques, étudie toutes suggestions. Téléphone : 264-42-44.

J.H., 24 ans, diplômé ESLSCA PARIS, option Marketing Publ., expér. stages entreprises, études de clientèle, désireux prendre poste responsabilité grande entreprise, ou société d'études, ch. place stable d'assistant marketing PARIS, REGION. Ecr. à 6.183, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUPERIEUR, gde exp. gestion industr. et commerciale, spécialiste export, recherche poste Direction générale ou commerciale. Ecrire n° 61.731 HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS.

Expert comptable stagiaire fme, 25 ans, DECS + CSJF, 3 ans expér. cabinet, ch. emploi - Révision, commissariat, respons. Ecr. n° 94.070 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune cadre, 28 a., maîtrise lic. angl.+DES droit international et économie internationale. Etud. toutes propositions. Ecr. à 7.610, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

OPERATEUR téléscripteur bilingue, 10 a. pratique ds agence de presse, habitude travail intensif, ch. même travail ou similaire. Tél. 375-38-11 le mat.

SECRETAIRE DE DIRECTION bil. anglais, cadre, 34 ans, sténo 2 langues, ch. poste resp. préfér. 8e, 9e, 17e, Défense - GOULMY, 1, rue ROUSSEL, 92250 LA GARENNE.

DAME, sér. réf., SECRETAIRE COMPTABLE, cherche emploi. COLARD, 2, rue François-Mansart, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

Young english manager with sales and accounts experience seeks career opportunity in Paris area. - M. Whiteside, 40 Disraeli RD Ealing London W5 ANGLETERRE.

INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE

SPÉCIALISTE PROBLÈME DE L'EAU

15 ans, exp. France et étrang. recherche POSTE FRANCE OU EUROPE Ec. n° T 94128 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE DIRECTION

48 ans, 18 ans d'expérience dans les fonctions, en titre, de Directeur technique, offre de très bonnes connaiss. des diverses contraintes d'une P.M.E. sur les plans administ., commercial et technique. Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière. (Paris et banlieue). Ecr. n° 6184 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Femme 35 ans ANIMATRICE SOCIO-CULTURELLE, CAPAS exp. milieu migrants, format. solide technique de communication, licence Sciences éducation. PARLANT : français, anglais, arabe, hébreux. ch. poste dans institution, ou association motivée par l'épanouissement de son public. Ecrire Mlle FANNY MERGUI, 17 à 21, rue des Haies, 75020 Paris. T. 372-47-48.

J. F. 26 a., mait. droit privé C.A.P.A., lauréate faculté, 1 an au barreau de Paris. Libre imméd. étud. ttes prop. Paris-Nice. Ecr. n° 1.970 « le Mode » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE (au féminin) 30 ans, formation supérieure. Expérience interviews, reportages, mais non spécialisée, ch. poste dans périodique parisien. Ecr. n° 7.567 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 29 a., diplômé 3e cycle Sciences Eco (D.E.S.) trilingue espagnol, italien, ex-enseignant, débutant secteur privé. cherche situat. d'av. Etud. ttes propos. Ecr. n° 1.993 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme 25 ans ch. emploi secrétaire dactylo, magnéto. not. compt. Si poss. banlieue Ouest. Ecr. n° 6.185 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. demande

Hme V.R.P., 12 a. expér. cciale en spirit., aliment., niv. secondaire, ch. représentation fixe, frais, commissions, secteurs ss import., étud. ttes prop. Ecr. : Mme de Bissy, 39-41, r. d'Artois, 75008 Paris, qui transm.

cours et leçons

Prof. d'all., très exp., nation. all. donne cours tous niveaux. Tél. : 370-11-22 début de soirée.

Rattrapage MATHS-PHYSIQUE le mercredi par Ecole Secondaire à CHATOU 5 min. R.E.R. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. Talbot vends Horizon SX, juillet 79, 5.000 km, toutes options. Prix : 33.000 F. Tél. bureau : 562-70-20, p. 678. Domicile : 974-84-74.

8 à 11 C.V.

URGENT PARTICULIER VEND

504 GLD 1976

PARFAIT ETAT Moteur, embrayage, freins, 5.000 km. 20.000 F. 642-78-51 (après 18 h.).

P. à P. vd HONDA Accord, 1978, bleu métallisé, 30.000 km. Bon état. Prix Argus. Tél. après 18 h. : 664-26-37.

12 à 16 C.V.

Part. vd B.M.W. 525, 1979, 32.000 km, peinture métal., vitres teintées, état nf. 59.000 F Tél. (25) 26-52-20, après 19 h.

CX 2200 Pallas 76, gris mét., 80.000 km, Px Argus, opt. grat. int. cuir, direct. assist., C.Matic glaces teint. Tél. mat. 378-32-31, après-midi : 555-13-10.

Cause décès, vend 604 TI T.O. - Automatique grand cft, modèle 80, 5.000 km avec vignette. Garantie Peugeot. Px nf 76.000 F vendue 64.000 F. Crédit avec 8.000 F. T. 282-66-30. (Demander M. CUSSONNIER.)

divers

B.M.W. OCCASIONS

316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80, peu roulé garanties Auto-Paris XV. 533-69-95, 68, r. Desnouettes, Paris-15e.

NEUBAUER PEUGEOT

EXPOSITION PERMANENTE 104 à 604 DIRECTION OCCASION TTES MARQUES PRIX EXCEPTIONNELS Leasing location courte et longue durée. M. Rolland, Tél. 766-02-44, 9, bd Gouvion-Saint-Cyr. Métro Porte-de-Champerret.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

VIEILLE-DU-TEMPLE - PERLE duplex, séj. + 2 chbr., calme, caractère. Téléphone : 354-95-10.

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : séjour, 2 chambres, 71 m2, R.-de-C. avec terrasse, belle rénovation. - Téléphone : 567-22-88.

5e arrdt.

Estrapade-Panthéon. Imm. 17e - 7 P., 260 M2 - 354-42-78 JARDIN PRIVE 100 M2

6e arrdt.

VIe - QUAI CONTI - PRES immeuble P. de T. ravalé, asc., tapis, escalier payé, au 5e étg., occupé loi 1948, salon, salle à manger, chambre + chambre enfant, cuisine, S. de B., w.-c. (duplex possible). Visite ce jour de 15 à 18 heures, au 15, RUE GUENEGAUD. Tél. : 504-61-63.

7e arrdt.

ALMA (PRES), beau 7 Pièces, 4 bains, 270 m2, IMMEUBLE GRANDE CLASSE, bon plan : 1.900.000 F. Eicher : 359-99-69.

Mo BAC BD RASPAIL (Ouest) 1er ét. Triple RECEPTION, 3 chbres, cft, 2 services, 205 M2, possib. LIBERAL ou COMMERC. 2.580.000 F. 577-96-85

8e arrdt.

PRÈS ÉGLISE RUSSE

Beau 180 m2 dble récept., 4 ch. TR. BON ETAT. Px. 1.600.000 F DORESSAY. 548-43-94.

COURS ALBERT-Ier - TRES ELEGANT 330 m2, 3 récept. + 3 chbres, 3 bains. DORESSAY - 548-43-94

10e arrdt.

PARTICULIER VEND 12, rue de Lancry, Mo République, immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave. Remis à neuf. Pour tous renseignements, Téléphone : 781-16-18.

13e arrdt.

Particulier vend 1 pièce, cuisine, 14 m2, au 6e étage, sans ascenseur, Place d'Italie, sans confort, à rénover : 72.000 F. Tél. 587-31-90, après 20 heures.

VUE PANORAMIQUE PARIS

MAGNIFIQUE 5 PIÈCES

123 m2 décoration luxueuse. Sur place jeudi de 14 à 18 h. Bureau de vente 21, av. d'Italie. 581-22-89.

GROUPE SEFIMA 144, bd Haussmann. 622-85-05.

15e arrdt.

Mo BOUCICAUT ou LOURMEL Petit imm. très bon standing. Livraison juin 1981.

STUDIOS, 3 PIECES DUPLEX 3, 4, 5 PIÈCES

BEGI. 267-46-04 - 48-01.

16e arrdt.

PRES AVENUE KLEBER, 10, RUE LEO-DELIBES : superbe 6 Pièces av. dble park. et service, 2 Pièces + jardin privatif 50 m2. Sur place, jeudi, 12 h. - 17 h. 30. Tél. : 704-26-92.

PAUL-DOUMER : séjour dble, 2 ch., gd stdg, luxe, 1.575.000 F. (Agences s'abstenir.) - 380-19-55.

SOMPTUEUX 7 PIÈCES

280 m2 + serv., ds hôtel part. DORESSAY. 548-43-94.

SUCHET 125 m2 dont 3 chbres, avec JARDIN. 1.470.000 F. Tél. : 288-31-97

QUAI KENNEDY

superbe 5 P., 150 m2, gd stdg. récent, plein soleil, vue Seine, parking double. Tél. : 553-14-58.

17e arrdt.

Mo BROCHANT beau studio, confort, 1er étage, refait à neuf, avec 15.000 F comptant + long crédit. Téléphone : 254-79-76.

RUE AMPERE DUPLEX 280 m2 Terrasse 60 m2. Somptueuse récept., 3 chb., 3 bains, Px élevé. FRANK ARTHUR - 766-01-69

18e arrdt.

MONTMARTRE, récent luxueux dble living, cuis., bains, tt cft, belle décoration. Tél. 266-92-13.

Il existe à

MONTMARTRE

des appartements

EXTRAORDINAIRES

dans une demeure 18e siècle au milieu D'UN PARC EXCEPTIONNEL Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

19e arrdt.

CAUSE DEPART ETRANGER vends, Buttes-Chaumont, 100 m. du parc, studio d'artiste en duplex, style Loft, tout confort, surface totale 55 m2, ouvrant sur jardin privatif, hauteur sous plafond et baies vitrées 4.50 m. Très clair et calme. Prix : 380.000 F. Frais notaire 2.50 % (appartement 1978) Téléphone : 239-47-40, soir et week-end. AGENCES S'ABSTENIR.

MÉTRO JOURDAIN PRES BUTTES-CHAUMONT 5 P., tt cft, garage. 281-12-28.

20e arrdt.

PROCHE GAMBETTA, P. à P., résidence stdg, récent, dernier étg., 80 m2, tt cft + 15 m2 balc. + terras., park. dble, s.-sol + cave, 600.000 F. Tél. 366-21-96.

78 - Yvelines

VERSAILLES, gd stdg, appart. 60 m2 + TERRAS. 19 m2. Prix 380.000 F, frais notaire réduits. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

PARLY 2 3-4 pces, très beaux aménagements. Cave. Garage fermé. Cause départ 425.000 F. - Tél. 954-68-00.

91 - Essonne

MASSY, bel appartement 1972, 130 m2, 6 Pces, tt cft, parking. Prix 440.000 F. Tél. : 666-00-27.

92 Hauts-de-Seine

Défense, Quartier Boieldieu (92) Part. vd appt 51 m2, séj., chb., cuis., S. de B., wc, cave, park., 250 m. RER. Prix : 240.000 F. Pignard, bureau : 721-03-00 ; domicile : 776-11-51.

NEUILLY - Imm. récent 6 pièces sur verdure, grand balcon. Box fermé.

BOURDAIS. 766-52 32.

93 Seine-St-Denis

Noisy-le-Grand (93), RER, Bry-sur-Marne à 600 mètres, F 4, ds imm. réct, park. + box souterr., cave, entr., cuis., living dble, 2 ch., S. de B., placards, gd balc. s/verdure : 313.000 F dont 63.000 F C.F. Téléphone : 305-63-75, de 18 à 20 heures.

94 Val-de-Marne

KREMLIN, récent, grand conft, parfait 3 Pièces, soleil, 8e étg., 2 balcons, 310.000 F. 535-36-92.

Province

PROVENCE près Gordes, 20 minutes autoroute, dans petite copropriété, au milieu de la nature, reste : 2 studios dont 1 équipé et meublé : séjour, w.-c., douches + terrain privatif 1.000 m2. Prix : de 150.000 à 200.000 francs. 80 % crédit possible. CATRY, Téléphone (91) 54-92-93.

villas

CHEVREUSE, s/500 m2 terrain, très belle MAISON RECENTE, habit. 170 m2, 6-7 p. princip., sous-sol total, gar. 2 voitures, 714.000 F. Ag. Royale, 950-14-60.

ST-CLOUD, 5 min. gare, solide MAISON MEULIERE, ss-sol tot. séj. 30 m2, cheminée, 3 ch.+grenier aménag. ainsi que rez-de-jardin, 840.000 F. - 950-14-60.

---

21 GENLIS (15 km sud Dijon), libre de suite, construction 76, sur 1.000 m2, villa 2 niveaux en L, 160 m2 habitables + gar. 2 voitures. 1er niveau : entr., séj. 34 m2, chem. style, cuis., s. bs, wc, 3 chbres ; 2 niveau : 2 chb., salle de jeux, terrasse aménag., chff. élect. Tél. 969-34-11, après 20 heures.

ST-NOM-LA-BRETECHE - Sur 375 m2 jardin, gd séjour, cuisine équipée, 4 chambres. Prix 730.000 F - 451-28-02.

ORGEVAL Charmante maison 5 pièces, petit jard. 700.000 F. - 431-28-82.

CARNET

Naissances

— François, Michèle et David BLANCHARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien,

le 14 février 1980.
128, rue Mouffetard, Paris (5e).

Fiançailles

— M. et Mme Jean-Baptiste FUSTER,
Mme Elise DUMETZ,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Marie-Pierre et Jacques.

Mitre 467,
3730 Charatas,
Chaco (Argentine).
23, rue de Chéroy, 75017 Paris.
Ambassade de France,
Buenos-Aires (Argentine).

Décès

GAËL FAIN

La baronne Gaël Fain,
Ses enfants,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur d'annoncer *le décès* du

baron Gaël FAIN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 18 février 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 février 1980, à 13 h. 45, à la chapelle de Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Léonard-de-Vinci,
75116 Paris.

[Gaël Fain avait été nommé attaché financier à Berlin en 1922, où il passa plusieurs années. Il créa ensuite au ministère du commerce le service d'assurances-*crédit d'Etat, puis, avec Paul Caujolle,* en 1954, l'Union européenne des experts-comptables, dont il fut le secrétaire pendant quatorze ans.

Auteur de nombreux ouvrages, dont « Lutte contre l'*inflation* et stabilisation monétaire » (Payot, 1947) et « les Placements » (PUF, 1950), il traduisit également des livres de langue allemande et anglaise, dont « le Tournant de l'économie mondiale », de Ferdinand Fried, « *l'Economique* », de Samuelson, et « Capitalisme, socialisme et démocratie », de Schumpeter.]

— L'Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) a l'immense regret de faire part du décès de

M. Gaël FAIN,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il fut son directeur des études pendant plus de vingt ans, au cours desquels il publia de nombreux articles économiques et financiers.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 février 1980, à 13 h. 45, à la chapelle Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

— Mme Georges Benaim,
M. et Mme Pierre Attal et leurs enfants,
M. et Mme Jean Benaim et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges BENAIM,

survenu le 19 février, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 février, à 11 h. 30, au cimetière *de Bagneux-Parisien* (réunion à l'entrée principale).

3, rue Claude-Monnet.
94000 Créteil.

— Mme Georges Champetier,
M. et Mme Marc Champetier et leur fils,
M. et Mme Yves Champetier et leurs enfants,
M. et Mme Claude Dammann, Christophe et Luc,
M. et Mme Raymond de Philip et leurs enfants,
Les familles Aubès et Perrot,
Son médecin et ami le docteur Sureau et Mme,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-seizième année, du

professeur
Georges CHAMPETIER,
membre de l'Institut,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et parent.

La cérémonie religieuse se tiendra le vendredi 22 février en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e), à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Le* personnel et la direction de l'Ecole supérieure de physique et de *chimie industrielle de* Paris, ainsi que tous ses anciens collaborateurs, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges CHAMPETIER,
membre de l'Institut,
directeur honoraire de l'E.S.P.C.I.,
professeur honoraire
de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite.

(Lire page 8.)

— On nous prie d'annoncer le *décès* de

Blanche ESCASSUT,

survenu le 8 février 1980, à Limeil-Brévannes.

Une messe sera célébrée le samedi 1er *mars, à 17 heures, à la Maison,* 36, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

— Mme Hugo Kamami et ses enfants,
Les familles Kamami, Abbou, Guez, *Ganem, Bellem, Guemiche, Smith,*
Et la société Radio-Convention,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hugo KAMAMI,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 20 février 1980, à 8 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien.
l'on se réunira porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Olivier-de-Serre,
75015 Paris.

— M. et Mme Marc Peccia-Galletto et leurs enfants,
M. Henri Lardillier,
Mlle Renée Lardillier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis LE BRAS,
née Simone Lardillier,

survenu le 14 février 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lurcy-Lévis (*Allier*), le 16 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Saint-Pierre, 92200 Neuilly.

— Jean et *Françoise Paris,* ses enfants,
Bertrand et Florence Paris,
Patrice et Sophie Elu et Martin,
Olivier Paris,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Les familles Ledanseurs, Roux, Gaston, Lagrange, Alriq,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Auguste LE DORÉ,
née Céline Roche-Duval,

survenu à Paris, le 15 *février* 1980.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dans l'intimité, le *20 février 1980.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Lille, 75007 Paris.

— L'université Columbia et le personnel de son centre à Paris, Reid Hall, ont le profond regret d'annoncer à ses nombreux amis français la mort de

Bert MALLET-PREVOST LEEFMANS,
professeur de littérature française et comparée,
ancien directeur de Reid Hall,

survenue à New-York, le 17 février 1980.

Ses collègues, ses amis, ses élèves n'oublieront ni ses qualités humaines, ni le raffinement de sa culture, ni la rigueur de son enseignement.

— Versailles.
On nous prie d'annoncer le décès de

Me Paul MARTIN,
commissaire-priseur
à la Résidence de Versailles
et au département des Yvelines,
président de la chambre
des commissaires-priseurs
de la région parisienne,

survenu le samedi 16 février 1980, dans sa soixante-septième année.

De la part de :
Mme Paul Martin, son épouse,
Mme Claudette Martin,
M. et Mme Alain Kauffmann,
M. et Mme Jacques Martin,
M. et Mme Jean-Claude Martin,
M. et Mme Philippe Noquet,
Et ses petits-enfants,
Mme Monie Martin, sa sœur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 février 1980, à 10 h. 45, en l'*église Sainte-Eugénie à Marnes-la-*Coquette (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 27 juin 1913 à Aix-en-Provence, Me Paul Martin dirigeait une étude qui, selon *les années, se classait* au deuxième ou au troisième rang de France, en chiffre d'affaires, après l'étude Ader-Picard-Tajan. Me Martin avait commencé sa carrière comme clerc d'hôtel à Drouot, à Paris. *C'est le 25 février 1958 qu'il a* été nommé à Versailles, en remplacement de Me André Huvey, poste qu'il a conservé *jusqu'à sa mort. Le 12 novem*bre 1973, il avait constitué à Versailles, avec son fils Jacques Martin, une société civile professionnelle de commissaire-priseur.]

— Mme Raoul Girardier, sa fille,
Docteur Suzanne Mengin, sa belle-fille,
M. et Mme Michel Dubois,
Mme Nicole Girardier,
M. et Mme Jean-Pierre Girardier,
Docteur et Mme Jacques Girardier,
M. et Mme Pierre Mengin,
M. et Mme Patrice Mengin,
ses petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-*enfants,*
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Pierre MENGIN,
née Louise Bruel,

décédée le 11 février 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

La famille rappelle le souvenir de ses enfants,

Emile MENGIN,
mort pour la France,
et
Hélène DUBOIS MENGIN,
décédés en 1945.

Mont-Roland, 39100 Dôle.
124, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

— Mme Raymond Nouis,
M. et Mme Gérard Nouis et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Pincemaille et leurs enfants,
font part du décès de

M. Raymond NOUIS,

survenu à Marseille, le 18 février 1980, *dans sa soixante-dix-neuvième année.*

L'ensevelissement a eu lieu à Calvisson (Gard).

« Le cœur de l'homme
délibère sur sa voie,
» Mais l'Eternel dirige ses pas. »
Proverbes XVI.

84, boulevard du Prado,
13008 Marseille.
76, avenue de Villiers, 75017 Paris.
14, boulevard Rodocanachi,
13000 Marseille.

Remerciements

— Oran, *Soisy-sous-Montmorency.*
Mme Albert Beddok,
M. et Mme Roger Beddok et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Beddok,
M. et Mme Robert Beddok,
Les familles parentes et alliées,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur très cher,

Albert BEDDOK,
retraité C.P.A.

Avis de messe

La messe de 10 heures en l'église Saint-Augustin, à Paris (8e), sera dite, le dimanche 24 février, à l'intention de

Hélène GIRARD.

Anniversaires

— En ce jour anniversaire du rappel à Dieu du

docteur J.-Jacques BOURGOIN,

une affectueuse et pieuse pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

M. et Mme J. Bourgoin,
11, rue Emile-Dubois, Paris (14e).

— Le 21 février 1979 nous quittait, à l'âge de vingt-quatre ans,

Isabelle MERX,
assistante sociale.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont priés de se souvenir d'elle.

Cérémonies du souvenir

— Mme René Cassin,
M. Gérard Morvan, président de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre,
prient de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie du souvenir, qui sera organisée pour marquer le quatrième anniversaire de la mort de

René CASSIN,
grand-croix
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
président honoraire
de l'Union fédérale
des associations françaises
d'anciens combattants et victimes
de guerre,
fondateur de l'Institut international
des droits de l'homme,
apôtre des droits de l'homme,
de l'Europe et de la paix,
prix Nobel de la paix.

Cette cérémonie se tiendra le vendredi 22 février 1980, à 11 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard *Edgar-Quinet, Paris (14e).*

Communications diverses

— *Albert Memmi* parlera de son livre « la Dépendance », le jeudi 21 février, à 20 h. 30, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

L'immobilier

appartem. achat

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55 toute la journée, même le soir

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces, VIIIe - XVIe, XVII, RIVE GAUCHE - NEUILLY.
MICHEL et REYL : 265-90-05.

URGENT, PARIS ou NEUILLY rech. 2 à 4 Pièces, paiement comptant chez mon notaire.
M. THOMINE, Tél. : 046-09-94.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 Pces, Paris. Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir, 900-84-25.

Rech. tous apparts bon stand.
TTI - 766-32-11
26, rue Pierre-Demours, 17e

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES. 261-39-78.

POUR VENDRE VOTRE APPT
RIVE GAUCHE COTIMO 783-62-74

POUR VENDRE VOTRE APPT
RIVE GCHE ou BOULOGNE
COTIMO 783-62-74
33, r. Cambronne - 15e

locations non meublées Offre

Paris

10, RUE JEAN-BART
5e étg., asc., séj. + chbre, bns, cuis., tél., *55 m2, 2.400 F +* charg. Ce jr 13-16 h. 508-47-83.

6e LUXEMBOURG
GRAND LUXE. NEUF.
Livrables début Mars.
Duplex avec terrasse.
Apparts 2, 3, 4 et 5 pièces avec balcons et jard. privatifs.
Tél. Parkings. 720-51-60.

PARIS 11e
Me PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 38 m2, loyer 1.252 F, ch. 268 F, park. 163 F.
5 P 100 m2, loyer 2.943 F, charges 705 F, park. 163 F
S'adresser : 53-61, av. Parmentier - Tél. 355-52-46.

VICTOR-HUGO 2 pièces, cuis., s. de bains, tél. 2.500 F C.C. - 647-67-84, h. repas

POINCARE 4 PIECES 110 M2
3.500 F *ch. compr.* - 285-71-82.

Région parisienne

ST-MAURICE, R.-de-C. s/petit jardin, 4 Pièces, confort, Tél., bon état, 2.800 F + charg. Tél., matin, SEGECO : 522-69-92

locations meublées Offre

Paris

24, rue Falguière, 3 Pièces, élégant, impeccable, soleil, 4e, net, 2.000 F net. Jeudi, 14 à 17 h.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. gd stud. ou 2 Pces, de préf. PARIS ou Hauts-de-Seine. Téléphone, Mme BARRY : 602-64-01.

Région parisienne

Administration cherche pour logement de fonction : location *maison de caractère*, tout confort (4 chambres minimum), à Pontoise ou proximité. Tél. : 030-92-60, P. 3182, sauf samedi.

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis *5.000 F* maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du *STUDIO au 5 PIECES.* LOYERS GARANTIS. par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

LOYERS GARANTIS
pour beaux apparts meublés ou vides. 501-73-80.

PARIS PROMO Administrateur de biens
IMPORTANTE CLIENTELE
recherche APPTS de standing *vides ou meublés.* - 325-28-77.

fonds de commerce

8 KM de L'AIGLE (61)
Part. à Part. vd café restaur. centre bourg, murs et fonds.
Tél. : 16 (33) 34-24-11.

16e *Proximité* BOULAINVILLIERS
MOZART
SANS PAS-DE-PORTE
Beau salon de coiffure mixte, 55 m2, entièrement équipé. 4.500 F mensuel.
Tél. : 563-03-10, poste 272.

NICE Plein Centre
Dans galerie marchande vds FONDS 130 m2, tous commerces, même restaurant.
180.000 F. - Tél. (93) 37-28-58.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à LAGNY 77400
(Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 *appt au 1er étage :* 3 p. + cave + grenier + wc.
Tél. : 430-19-00
Bail ni - Loyer min. 1.000 F/ms

locaux indust.

SENTIER. Imm. en totalité, 900 m2 cession bail.
GARBI · 567-22-88.

Location de futurs locaux commerciaux et industriels modulables, banlieue EST, R.N. 3 Livry-Gargan Z.I. 93190, tr. bien desservie. Adr. candidat. à Immobilière V.-Hugo, 25, avenue V.-Hugo, 93320 Pavillon-s-Bois.
Tél. : 848-54-55.

bureaux

9e. Propriétaire *loue* 3 burx, bon *imm.*, confort, calme, 1er étage, 2.000 F net sans frais. 246-84-25, H.B.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat,
Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 +
NANTES (40) 48.13.35.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
*Nous établir. vos statuts et exé*cuterons toutes les Démarches, Domiciliation de v. siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, *75003 Paris - Tél. : 272-67-30*

locaux commerciaux

CENTRE PARIS
A vendre pour investissement, 375.000 F H.T.
Rentabilité 9,5 %.
Tél. M. BARBIER : 723-54-06.

Boutiques

EXCEPTIONNEL PARIS
Propriétaire vend pour investisseur : murs de boutique, louée.
Téléphone : 563-03-10 poste 272.

AVENUE PARMENTIER
Murs de boutique dans immeuble rénové en cours de révision triennale pour 34.900 F par an.
Prix 340.000 F.
Téléphone : 563-11-40, poste 35.

106, AV. FÉLIX-FAURE
XVe, très beaux murs de boutique en cours de *révision* triennale. Loyer : 38.500 F par an.
Téléphone : 563-03-10, poste 272.

LE MEILLEUR PLACEMENT
LA VARENNE centre
Murs de boutique. Excellent rapport. Prix : 400.000 francs.
« LES IMMEUBLES » 883-14-22.

10e GARE DU NORD
Immeuble Pierre de Taille : beaux murs de boutiques louée *30.000 par an. Prix 270.000 F.*
Téléphone : 563-03-10, poste 272.

BOULEVARD DU TEMPLE
Immeuble Pierre de Taille : murs de salon de coiffure loués *24.160 F par an.*
Téléphone : 563-11-40, poste 36.

propriétés

ISLE-ADAM. Ppté 7 pces, conft, terrain 2.000 m2, gar. double - ALGRAIN, 285-00-59 ou 09-54.

VESINET (pr. R.E.R. et écoles) *maison 1967*, style Ile-de-France Sur 3.000 m2 jard, 300 m2 HAB. Séj. 55 m2 (chem.), s. à m. 30 m2, 6 chb. + 3 s. de bs + salle de jeux. Sous-sol complet (chambre de service + salle d'eau). Après 19 h. - 750-21-45.

5e LYCEE LAC **ENGHIEN** BELLE VILLA
MANSART, beaucoup de charme parf. état, 240 m2 habit., beau jard. 1.800 m2. 1.400.000. 989-31-74

TARN
Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes, XIIIe siècle - NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE *CARACTERE,* avec *terrain,* fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours.

P. BARRIER, 81170 CORDES.

Téléphone : (63) 56-02-87.

maisons de campagne

VAR TOURTOUR
MAISON DU 18e S.
provençale dans le village, en pierre, 3e étage, proche d'un jardin public avec poss. d'aménager une grande terrasse, façade principale au sud, vue dégagée, état moyen, gde poss. *d'aménagement, village protégé,* site exceptionnel. Px 180.000 F, avec 36.000 F compt., le solde sur 20 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. Nous nous chargeons de toutes *les formalités. CATRY, c'est* notre nom. 16 (94) 70-63-38.

VAUCLUSE
GORDES
Petite MAISON avec dépendances, jardin, 4 pièces, vue sur vallée du Luberon. Prix : 280.000 F. avec 28.000 F cpt. et 80 % crédit possible. CATRY. Téléphone : 16 (90) 75-46-50.

DROME
15 MINUTES EST VALENCE :
GRANDE MAISON PIERRES
en partie aménagée, 5 Pièces habitables de suite + grandes *dépendances,* eau électricité, jardin potager, proximité ski. Prix : 295.000 F. Crédit possible. CATRY, Téléphone (91) 54-92-93.

GARD, A 15 KM. D'UZES
bordure d'un petit village typiquement gardois
ANCIENNE BERGERIE
en pierres du pays, à aménager (180 m2 habitables possibles). Gros œuvre bon état, petit parc attenant de 1.200 m2, eau, électricité, en bordure. — Prix : 215.000 F. Crédit 80 % possible. CATRY, Tél., jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (66) 22-20-92.

pavillons

ORGEVAL. MAISON de caract., poutres, 140 m2 habitables, 6 p. sur 1.500 m2 terrain. Prix : 840.000 F - 950-14-68.

LE CHESNAY, sur 420 m2 jard. Solide PAVILLON 1950, 5 Pces sur sous-sol total - 530.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Excellent état. Maison 6 pièces, cuis. équipée, s. de bains, jdin, *590.000 F - 583-39-29.*

CESSON-LA-FORET
45 km PARIS, parc boisé, tennis, piscine, 1 km gare, pav. 71, séjour double, chem., 3 chb., bains, cab. toil., cuis. *équipée,* garage, tél., *jardin,* 265.000 F - 844-46-68, 233-03-71.

IGNY entre JOUY-EN-JOSAS et PALAISEAU
Terrain 930 m2. Belle maison récente *7* pièces tout confort. Prix 800.000 F. - 561-12-16.

châteaux

Région CHATEAUDUN, Petit CHATEAU, 10 p. à restaurer. Dépend. XVIIe, parc boisé 15 ha. *Prix modéré.*

PERCHE. PRESBYTERE 18e, 6 p., jard. TOURAINE, rég. CHINON, MANOIR XVe et XVIe, cheminées, tours, 1 ha, 60. TOURAINE. GDS COMMUNS 17e de château. Aménag. poss. pour collectiv. Bois et terres 15 ha. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Téléphone : (43) 56-61-60.

manoirs

5 KM. TOURNON-D'AGENAIS urgent, bonds MANOIR XVe siècle à aménager intérieurement, flanc-coteau, entouré prés et *bois. Prix : 950.000 F. Cabinet* JARGEAU. — 47500 LIBOS. Téléphone : (58) 71-01-28.

terrains

A vendre territoire d'Harmeville, Haute-*Marne,* pré d'une surface de 8 ha. 47, clos, avec eau. Prix 125.000 F. Loué 4 quintaux l'ha. Reste bail dix ans. Conviendrait pour placement. Tél. 16 (80) 71-28-74, après 20 heures.

FEUCHEROLLES
Domaine de « La Pommeraie »
25 km OUEST, il reste :
4 BEAUX TERRAINS
1.500 à 1.800 m2, gdes façades, ttes viabilités, tennis, espaces verts, entièrement *viabilisés.*
PRIX T.V.A. INCLUSE.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

terrains

Vends TOURNAN-EN-BRIE (77) terrain clos de 1.279 m2, arbres fruit., ttes comm. 280.000 F. - Tél. 055-09-03, soir et w.-end.

constructions neuves

INVESTISSEZ
dans la pierre PARIS Ve
PANTHEON - Imm. NEUF
Livraison MARS 1980
M2 moyen 10.800 à 11.500 F
707-20-29 13 h à 19 h sauf samedi
65, RUE LHOMOND

forêts

YVELINES
65 KM PARIS OUEST.
140 HA BOIS TAILLIS
PRIX 1.600.000 F.
NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12

viagers

St-Cloud. Appt 3 p., imm. neuf, gar. occupé 72-77 ans, 16.000 F. 2.000 rente. LODEL, 355-80-44.

+ de revenus — d'impôts
Expertise discrète gratuite, indexation - Etude Lodel, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

domaines

LOIRET
25 km Sud *Montargis*
à vendre
DOMAINE 150 HA
dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, un étang, bonne chasse, possibil. réduire superficie.
S.B.S. VILLEMURLIN
45600 SULLY

immeubles

ACHETE imm. de tte import., même avec travx. *M.* Mohr, 137, bd *Koenig,* Neuilly-s-Seine.

l'agenda du Monde

Artisans

ALLO !
EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
1re mensualité à la commande.
Remise 10 % jusqu'à fin fév. 80
104-106, rue Oberkampf,
75011 PARIS.
Documentation gratuite.
Magnifique surprise.

Bijoux

A C H A T COMPTANT bijoux, *brillants, argent, monnaies or,* or cassé, 136, r. Legendre, 17e, Me Brechant, ouv. lundi à vend.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

Rattrapage MATHS - PHYSIQUE le mercredi par Ecole Secondaire à CHATOU 5 min. R.E.R. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

Prof. d'all., très exp. national. all., donne cours tous niveaux. Téléph. : 370-11-22 déb. soirée.

LANGUES IFLV (org. privé) 46, bd St-Michel, 75005, 326-08-70. Démonstr. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

Droit et prépar. par correspond. aux concours adm. par diplômé enseign. supérieur expérimenté. Ecr. no 7.584 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Collection

Particul. achète COLLECTIONS ANC. et GROS ENSEMBLES. — Estimation gratuite et paiement comptant si achat. Ecr. no T 18.245 *M* Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

MEUBLES CONTEMPORAINS
Importateur grandes marques cède avant nouvelle collection ses modèles exposition à prix très *intéressants* (canapés, tables, fauteuils, etc). Club des Dix 43, fg Saint-Honoré, Paris-8e.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Téléph. : 606-60-06.

Déménagement

POUR UN PRIX OU
POUR DU SERVICE
CONSULTEZ-NOUS :
PARIS : (1) 588.51.44 — ROCHEFORT : (46) 99.09.52
LYON : (78) 69.45.58 — BREST : (98) 44.51.10
TOULON : (94) 41.73.13 — BORDEAUX : (56) 52.20.45
DÉMÉNAGEMENTS SUR BORDEAUX
SUR TOUTE LA FRANCE
LES DÉMÉNAGEURS BRETONS

Instruments de musique

Vend piano DROIT ANGLAIS acajou 1930 environ. CORDES CROISEES, CADRE METALL., Très belle sonorité. Prix : 7.500 F. Tél. : 828-32-56.

Maison de retraite

URGENT. *Pour retraité.* Maison bien. Lieu toutes ressources, 270.000, VAYSSIE, 82130 Lafrançaise.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES, 5, avenue de Villiers, Paris-17e. *Métro Villiers.*

Moquette

GROS RABAIS
MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Numismatique

Etablissement financier JEGU achète au plus haut cours
PIÈCES DE 5 - 10 - 50 F
48, fg Saint-Denis. T. 770-76-67.

Pêche

CAP-VERT
DAKAR
PÊCHE SPORTIVE
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés.
Ecrire LEPINAY
Centre de pêche
Hôtel Méridien, DAKAR.

Philosophie

Le Centre
Gurdjieff-Ouspensky
est ouvert. Téléph. : 436-61-69.

Soins de beauté

LABO CAPILLAIRES
RECHERCHENT
Jeunes femmes, jeunes filles à cheveux naturels ou colorés pr entretien grat. de la chevelure.
TEL. : 759-85-25.

Psychologie

PSYCHOLOGUE CONSEIL
enfants et adultes, entretien individuel. T. 665-87-42 ts l. jrs.

Rencontres

A.F.T./Groupe
organise le week-end du 23 et 24 février 80 un « Séminaire de sensibilisat. aux relat. hum. » avec possib. de groupe continu.
Téléph. : 222-23-56 et 661-63-29.

Répondeur

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F h. taxes. Crédit.
TEL. : 551-58-91.

Répondeurs enregistreurs avec APPEL A DISTANCE.
Prix de Gros.
R.S.A. ELECTRON. : 763-50-56.

Soldes

Dominique CASSEGRAIN
20, avenue de Suffren
SOLDE MAROQUINERIE
à 50 % du 23-2 au 8-3 de 10 à 18 heures

Vêtements enfants

« LA CHICARDE »
DEPOT - VENTE VETEMENTS
Accessoires griffés 2e main.
Féminin, masculin, enfants.
18, rue Baudin,
92300 LEVALLOIS-PERRET,
T. 759-96-69, Me Pont-Levallois.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Guadeloupe bord plage studio cuis 3 pers. 15 j. 2.000 F, 1 m. 3.000 F. T. (49) 46-02-92 ap. 18 h.

Locat. Pâques, juillet, août, gde maison de camp. NORMANDIE confort, 1 heure Paris 633-29-51.

VACANCES SPORTIVES
golf, tennis, voile, équit. p. j. et adultes en Angl. et Irlande.
CLUB ANGLAIS 354-01-72 Paris.

LA PLAGNE village s/pistes, studio 3/4 personnes. Location à la semaine, disponibilité fin février, mars — fin avril.
TEL. : 075-51-62.

ITALIE - LAC MAJEUR
loue appartement, 2 chambres, salle à manger, cuis., s. de bns. Juin, Juillet, Août, Septembre.
TEL. : 997-39-08.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La spéculation foncière sur le littoral méditerranéen

Ramatuelle dans le collimateur du ministre de l'environnement et du cadre de vie

Fréjus. — Après avoir survolé le littoral varois, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présidé, le mardi 19 février, à Fréjus (Var), une réunion des maires de la côte.

Affirmant sa volonté d'appliquer strictement la directive du littoral du 25 août 1979, il a rappelé l'« *urgence à sortir les plans d'occupation des sols* (POS) *pour mettre un terme à la spéculation* ». « *Si on m'y oblige, j'utiliserai les moyens que la loi me donne pour publier les POS par décret en Conseil d'Etat. L'enjeu est trop grand.* » Le ministre a fait allusion au POS de Ramatuelle, « *qui n'avance pas* », et donné des instructions à ses services pour que les permis ne soient plus délivrés dans cette commune tant que le POS ne serait pas sérieusement mis à l'étude.

La menace évoquée par M. d'Ornano a déjà été utilisée, pour la première fois, l'été dernier, pour le plan de Bormes-les-Mimosas. L'Etat n'était pas d'accord avec la commune pour laisser bâtir, même modérément, dans le site classé du cap Bénat et dans les espaces boisés protégés. Un document intransigeant sur ces deux points a été publié d'autorité le 4 août dernier et soumis à l'enquête publique du 17 septembre au 23 novembre derniers.

Les conclusions de la commission d'enquête, présidée par l'amiral Storelli, qui fut autrefois responsable de l'aménagement du littoral méditerranéen, avaient été exposées dans la matinée lors d'une réunion à la mairie de Bormes.

« *Le devenir, à long terme, du territoire a pris, pour nous, plus d'importance que la personnalité des requérants* », a précisé l'amiral Storelli. Quatre-vingt-dix correspondances, quarante-cinq observations sur

De notre envoyée spéciale

registre, et de nombreuses autres, orales, ont été consignées. Dans ses conclusions, le commissaire conforte *grosso modo* les positions de l'administration : « *La construction dans les espaces boisés ne serait pas le moyen que certains disent pour assurer leur protection contre l'incendie.* » Il estime, d'autre part, que « *le site classé du cap Bénat est exceptionnel à la fois par son étendue et par la diversité des espaces (bois de qualité, terres agricoles et même un hameau) et qu'il faut empêcher qu'il ne soit l'objet de transformations* ». Les conseillers municipaux présents ont exprimé des réserves plutôt timides, même quand ils sont directement concernés comme M. Tézenas du Montcel, adjoint au maire et propriétaire de 400 hectares dans le site classé.

Depuis la publication du plan, a précisé le maire, M. Delon, « *nous constatons une spéculation scandaleuse : les prix des terrains constructibles ont doublé* », observation que M. d'Ornano a balayé d'une simple évocation des « *plus-values qui jouent* ».

Querelle autour d'un parc

Même si le territoire de Bormes, très étendu (9 732 hectares), est déclaré inconstructible aux trois quarts, d'importantes possibilités de développement ont été prévues dans le plaine alluviale notamment, ce qui achèvera de la soustraire à l'agriculture. On pourra même sur le « fameux » port gagné sur la mer, déclaré illégal par le Conseil d'Etat, qu'il faut « terminer » (les permis demandés sont, bien sûr, à nouveau attaqués devant les tribunaux administratifs).

A Porquerolles, en revanche, la manière forte ne sera pas nécessaire. Un accord semble avoir été trouvé avec le maire socialiste d'Hyères, M. Biancotto, qui souhaitait créer des emplois sur l'île et loger ceux qui y travaillent.

Le plan d'occupation des sols sera publié sans zone d'activités, sans le doublement du port de plaisance, et avec une trentaine de logements supplémentaires seulement.

L'Etat, qui a acheté les neuf dixièmes de l'île en 1971, souhaite que ce domaine devienne un parc national. Le maire, hostile à cette idée, va « y réfléchir ». Soulignant que l'opération ne pourrait être que « *bénéfique pour la commune* », M. d'Ornano a rappelé que l'Etat avait dépensé 20 millions (recyclage de l'eau pa- lagunage, entretien et nettoyage d'un domaine naturel qui reçoit l'été cinq mille personnes par jour, surveillance des plaisanciers-pirates qui mouillent sur le rivage...).

Moins abîmé que celui des Alpes-Maritimes pour lesquelles chacun sait qu'il est trop tard, le littoral varois possède encore de belles « fenêtres vertes », même si certaines communes ont été particulièrement peu rigoureuses, ont laissé lotir jusqu'au sommet des collines et ont occupé, à coups de lotissements sans fin, les rivages de la Méditerranée. L'administration a dépensé, depuis quelques années, beaucoup d'énergie à convaincre les maires de réglementer l'occupation des sols dans leurs communes. Sur vingt-sept communes littorales, vingt et une sont dotées de POS opposables aux tiers : un peu plus de la moitié (53 %) du territoire total (90 000 hectares) est déclaré inconstructible ; 13 % est réservé à l'agriculture. Les nouvelles zones constructibles représentent 7 % des surfaces et celles qui sont réservées à un aménagement futur, 5 %. Il y a encore de quoi faire.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

AGITATION DANS LE HAUT-VAR

E.D.F. veut installer une ligne de 400 000 volts dans le « temple » européen du vol à voile

Le centre international de vol à voile de Fayence (Var) sera-t-il condamné à mort par le passage d'une ligne haute tension ? Les représentants des administrations — environnement, agriculture, forêts, jeunesse et sports — ainsi que les élus, les agents E.D.F. et les responsables du centre devaient se réunir mercredi 20 février à Draguignan pour en décider.

Il explose, Robert Fabre ! C'est le ras-le-bol, le refus de croire aux garanties et promesses des administrations, ministères et le reste. Il n'y voit désormais que manœuvres pour « endormir ». Il faudra, pour l'amener à d'autres sentiments, que l' « autoroute électrique » en projet cesse — non pas sur le papier, mais sur le terrain — de menacer la vie même de sa commune heureuse, logée dans un site admirable de hautes collines aux confins nord-est du Var et des Alpes-Maritimes. Car ce Robert Fabre-là — homonyme de « l'autre » — est le maire de Fayence, chef-lieu d'un canton poussé à la colère pour la deuxième fois en moins de cinq ans.

On comprend ces véhémences. La commune et le canton doivent aujourd'hui sortir à nouveau, face à l'E.D.F., tous les arguments qu'ils croyaient définitivement reconnus en « haut lieu » depuis l'heureuse fin du conflit, en 1975, avec l'autorité militaire (*le Monde* du 26 mars 1975). Ce n'était pas, alors, une ligne 400 000 volts, de Trans (Var) à Carros (Alpes-Maritimes), mais les tirs effectués sur le camp de Canjuers, qui menaçaient le centre de vol à voile de Fayence.

A cette époque, outre la protestation des huit maires du canton et des parlementaires, — de tendances différentes, — le préfet du Var nous avait déclaré : « *Ce problème met en cause non seulement le centre de vol à voile, mais aussi l'économie du canton et la qualité de la vie.* » L'autorité militaire admit la création d'une « zone tampon » de 3 000 hectares (sur les 36 000 de Canjuers) permettant l'évolution normale des planeurs. Le ministre de la défense en fit personnellement part au centre en se félicitant d'une solution qui conciliait les impératifs militaires « *avec les intérêts du vol à voile et de la qualité de vie* ».

Que les « impératifs majeurs » de la défense nationale aient ainsi tenu compte de cette « activité de loisirs » affirmait, définitivement semblait-il, que l'enjeu en valait la chandelle ! Le dossier était solide, un site à protéger, un centre de niveau international, des retombées économiques sur tout le canton (commerce, agriculture, bâtiment, hôtellerie délivrée des « creux » de la saison morte grâce aux très nombreux vélivoles allemands, belges, etc., attirés par des conditions exceptionnelles de vol... et gros porteurs de devises). Depuis, rien n'a, évidemment changé de ces rarissimes conditions climatiques et aérologiques rassemblées sur ce point précis par la conjonction de l'ensoleillement et des masses d'air maritime heurtant les Préalpes.

Trois cent cinquante-cinq jours par an

En revanche, le centre n'a pas cessé de se développer. Il compte maintenant cinq cents membres régionaux, cinq cents stagiaires étrangers, vingt-six planeurs de club, cinq avions remorqueurs, huit planeurs privés « permanents ». Pendant l'hiver, quantité d'appareils étrangers « interdits de vol » sous leurs climats viennent y stationner. Le centre peut fonctionner, dimanche compris, trois cent cinquante-cinq jours par an et totaliser vingt et un mille heures de vol, record national. Fayence est devenu premier centre européen. De plus, une école de vol, gratuite, a été ouverte aux élèves de la région.

De nouvelles installations, en cours de construction, ont été financées par la commune, le département, la région, et par le ministère de la jeunesse et des sports, qui vient, précisément, d'attirer l'attention sur les 700 000 francs engagés par lui. Or, l'E.D.F. envisage de tirer une ligne électrique qui couperait les pentes le long desquelles évoluent les planeurs. Alors faut-il « déménager » le centre ? Impossible. Les conditions aérologiques exceptionnelles sont là, et pas ailleurs. « Un peu plus loin », on n'aurait plus qu'un petit club de dernière catégorie, plus rien. Respecter les normes de sécurité qu'imposerait la présence des pylônes et des câbles interdirait tout bonnement aux planeurs de s'élever, dans la mesure où ils doivent, au départ, « serrer » les pentes qui « produisent » les courants ascendants. « *Dans la pratique*, dit le chef pilote, *les interdictions ne pourraient pas être respectées par les vélivoles à la recherche de ces courants indispensables. Des accidents surviendraient obligatoirement parmi les pilotes les plus chevronnés, et a* fortiori *parmi nos débutants. Ce serait la mort du centre.* »

Alors tout le canton s'agite comme diables en bénitier — comme en 1975, — remuant ciel et terre, à protéger tous deux. Une pétition circule, qui a recueilli déjà cinq mille signatures. La semaine dernière, un agent E.D.F. est venu étudier sur place un tracé différent « suggéré » par le centre de vol à voile. Un survol du site en hélicoptère montre à l'évidence que ce relief, au carrefour des vents marins et alpins, constitue un « tremplin » unique pour les planeurs. A les croiser en plein ciel, puis « au contact » des pentes, cherchant à « accrocher », on les voit immédiatement condamnés par l'obstacle des pylônes et des lignes. Un peu plus loin apparaissent les possibilités d'un autre tracé... Attention ! Ici Canjuers ! L'autorité militaire acceptera-t-elle que le tracé épargnant les planeurs passe sur ses domaines ?

Le nouveau préfet du Var, interrogé, nous a répondu comme son prédécesseur : « *La qualité d'un site exceptionnel, le rayonnement national et international du centre, demandent que tout soit fait pour les préserver.* »

JEAN RAMBAUD.

Ile-de-France

Prenant une position contraire à celle des élus

Le comité économique est favorable au stockage de gaz en forêt de Rambouillet

En se prononçant, mardi 19 février, pour la création d'une réserve de gaz naturel de quelque 800 millions de mètres cubes sous la forêt de Rambouillet (*le Monde* du 26 janvier), M. Jean-Maurice Esnault, président du C.E.S. (comité économique et social) d'Ile-de-France, relance la polémique autour du projet contesté élaboré par Gaz de France.

« *A condition que tous les efforts soient faits pour qu'une éventuelle implantation de ce genre en forêt de Rambouillet entraîne aussi peu d'inconvénients que possible, l'opération est parfaitement admissible et même nécessaire* », a déclaré M. Esnault qui a rappelé que les stockages de ce genre existaient déjà en région parisienne à Beynes (Yvelines) et à Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise). Le C.E.S., qui n'a aucun pouvoir de décision mais peut seulement donner un avis sur une question régionale, prend ainsi une attitude contraire à celle des communes situées entre Rambouillet (Yvelines) et Dourdan (Essonne) qui, au début de l'année, ont vigoureusement manifesté leur opposition au projet de Gaz de France. L'opération de G.D.F. entraînerait, selon les municipalités concernées, la destruction d'environ 50 hectares de forêt.

De son côté, M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche dém.) et président de l'agence des espaces verts de l'Ile-de-France, s'est rendu récemment à l'hôtel Matignon pour attirer l'attention du premier ministre « *sur cette histoire qui tourne au grotesque* ». Les associations de défense de la vallée de Chevreuse sont également unanimes pour défendre le site.

Mais, surtout, la prise de position, résolument en flèche, du C.E.S., est en opposition totale avec les propos de M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional. Celui-ci déclarait récemment : « *La région ne peut demeurer insensible à l'annonce du forage, dès 1980, de trois puits exploratoires, sur le territoire du futur parc naturel régional de la vallée de Chevreuse. L'implantation choisie par G.D.F. l'a été sans aucune concertation préalable.* » Après s'être opposé au conseil régional sur l'opportunité de réviser ou non le schéma directeur d'aménagement de la région Ile-de-France, le C.E.S. prend donc, pour la deuxième fois, en quelques mois, ses distances avec les élus régionaux et leur président. Volonté d'exister de la part de cette assemblée consultative ou velléité d'indépendance ? — J. P.

Dans le 14e arrondissement

UN CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR GUILLEMINOT EST LANCÉ

L'association de défense Vivre dans le 14e et l'Atelier populaire d'urbanisme du 14e viennent de lancer un concours d'idées sur l'aménagement et l'animation du secteur de rénovation urbaine dénommé Guilleminot, dans le quatorzième arrondissement de Paris.

Au cours d'une réunion de presse le 19 février, ces associations de quartier, qui refusent le projet officiel voté par le Conseil de Paris au mois de septembre dernier, ont expliqué que ce concours permettrait d'élaborer un contre-projet concret pouvant constituer une alternative au programme retenu par les édiles de la capitale. Enfin ces associations reprochent à la Ville de Paris de ne pas tenir compte des conclusions de l'enquête publique, qui préconisait notamment de conserver trente-cinq immeubles de plus que les trente-neuf inscrits déjà au plan d'aménagement.

Le concours d'idées, pour lequel les dossiers peuvent être retirés dès maintenant (1) par les participants, sera clos le 31 mai prochain. Cette consultation est ouverte aux architectes mais aussi aux habitants, aux artistes, aux étudiants et aux élèves des établissements scolaires afin d'« enrichir un programme classique d'aménagement ».

(1) 88, rue de l'Ouest, Paris-14e.

Haute-Normandie

CHARGEMENT RECORD AU PORT DE ROUEN

Un record a été battu le mardi 19 février au port de Rouen. En effet, le *Cetra-Cassiopea*, construit en 1976 dans un chantier yougoslave, armé par un équipage des Chargeurs réunis, géré par le groupe Cetragpa, est arrivé avec un chargement de 44 700 tonnes de charbon américain destiné aux centrales E.D.F. Le navire arrivait de Hampton-Road, aux Etats-Unis, après onze jours de mer et avait auparavant déchargé une partie de sa cargaison au Havre.

L'arrivée de ce navire, dont l'agence de consignation est la maison Huret, à Rouen, a été saluée par les professionnels maritimes comme un double record, puisque le *Cetra-Cassiopea*, de 244 mètres, est le plus long navire jamais remonté à Rouen. La cargaison qu'il y a débarquée constitue elle aussi un record; puisque, auparavant, le tonnage maximum débarqué était de 37 000 tonnes.

De longue date, Rouen est un port charbonnier important (pour l'alimentation des centrales E.D.F. et pour les foyers domestiques). En 1979, 3,9 millions de tonnes sont passées par le port normand. Dans les prochains jours, Rouen entend démontrer sa complémentarité sur ce plan avec Le Havre — où les installations risquent de connaître une certaine saturation — et s'attend à recevoir des navires de 260 ou 270 mètres, d'un port en lourd de 90 000 tonnes. Ce sera un nouveau record.

Bretagne

VIOLENCES ET... DÉFILÉS MASQUÉS A PLOGOFF

Un habitant de Plogoff (Finistère) âgé d'une soixantaine d'années a été arrêté, mardi 19 février, alors qu'il tenait un cocktail Molotov à la main et que comme chaque jour manifestants et gendarmes échangeaient projectiles et grenades lacrymogènes. Peu avant, plusieurs dizaines de personnes costumées en gendarmes et portant des masques de carnaval avaient défilé devant les camionnettes servant de mairies annexes. Quant au jeune homme arrêté la veille et trouvé porteur d'un lance-pierres, il a été présenté au juge des enfants de Quimper qui l'a placé sous contrôle judiciaire.

Devant ce « climat de violence et de répression et les graves conséquences qui pourraient en découler », le conseil municipal de Rennes, dirigé par M. Edmond Hervé (P.S.), a demandé, lundi 18 février, dans une motion — les conseillers communistes se sont abstenus — le retrait des forces de police déployées à Plogoff.

Centre

A LA FERTÉ-SAINT-AUBIN (LOIRET)

Le lotissement sera chauffé au bois de taillis

De notre correspondant

Orléans. — Alors que les centrales nucléaires se multiplient sur les bords de la Loire, deux expériences originales d'utilisation d'énergie douce sont en cours dans la région Centre.

A La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret, la municipalité de gauche a décidé de construire un lotissement communal de deux cents pavillons équipé d'un chauffage collectif au bois. Plusieurs installations de ce type fonctionnent en Suisse. Celle projetée à La Ferté-Saint-Aubin, située en pleine Sologne forestière, devrait être la première en France. Elle utilisera du bois de taillis que les propriétaires forestiers se plaignent de ne pouvoir vendre et qu'ils laissent à l'abandon. Déchiqueté en plaquettes, le bois est entreposé dans un silo qui, lui-même, comme le ferait une citerne, alimente une chaudière centrale qui distribue l'eau chaude toute l'année aux pavillons. Le volume du silo sera calculé pour garantir une autonomie de fonctionnement de trois semaines durant les jours les plus froids de l'année.

L'installation permettra d'économiser environ 700 tonnes d'équivalent pétrole par an. Son coût est estimé à 5,5 millions de francs, dont la plus grosse part sera à la charge de la commune (3,5 millions). Une subvention de l'Agence pour les économies d'énergie est prévue. Une régie municipale chargée de la construction du lotissement, de la chaufferie et des réseaux, ainsi que de la gestion de l'ensemble, a déjà été constituée, de même qu'une association des propriétaires forestiers qui s'engagent à fournir 4 000 mètres cubes de bois déchiqueté par an.

Selon l'OREAC (Organisation d'études et d'aménagement du Centre), qui vient de publier un dossier sur les énergies nouvelles, le potentiel forestier de La Ferté-Saint-Aubin et des communes environnantes dans un rayon de 15 kilomètres est estimé à 24 000 stères par an, ce qui permettrait de chauffer mille cinq cents à trois mille logements, en épargnant 3 750 tonnes de pétrole par an.

Outre les économies d'énergie réalisées, l'exploitation du bois de taillis présenterait le double avantage de nettoyer la forêt et de permettre le développement d'une nouvelle activité.

Les serres de Saint-Denis

Une autre expérience est en cours près d'Orléans, sur la commune de Saint-Denis-en-Val (Loiret), où 16 hectares de serres maraîchères appartenant à une dizaine d'exploitants agricoles vont être chauffées grâce à la géothermie. L'eau chaude vient de surgir, en effet, sur le site à la suite d'un forage réalisé sous la conduite du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières). La nappe d'eau chaude se situe à une profondeur de 1 600 mètres et sa température est de l'ordre de 70 degrés centigrades.

Un groupement d'intérêt économique (GEOVAL), réunissant les maraîchers, s'est constitué pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet. Compte tenu de sa vocation exclusivement agricole, l'opération est une première au sein de la Communauté européenne. Elle permettra d'économiser 4 000 tonnes d'équivalent pétrole par an. L'investissement, comprenant, outre le forage (payé en partie par le ministère de l'industrie de la Communauté européenne), l'aménagement d'un puits de réinjection, d'un échangeur de chaleur, ainsi que des conduites pour distribuer l'eau chaude, est évalué à 17 millions de francs.

Le projet de Saint-Denis est né après l'inventaire, dressé en 1975-1976 par le B.R.G.M., qui avait établi qu'une partie du sous-sol de la région Centre, à l'intérieur d'un triangle Tours-Orléans-Bourges, recelait d'importantes réserves d'eau chaude (*le Monde* du 17 décembre 1977). Ces gisements paraissent particulièrement intéressants, parce que leur profondeur ne dépasse pas 1 000 à 1 500 mètres, alors que dans la région parisienne, où des installations géothermiques chauffent quelques ensembles immobiliers, il a fallu creuser à 1 800 mètres de profondeur en moyenne pour trouver l'eau chaude. En outre, le gradient géothermique du gisement du Centre — c'est-à-dire l'élévation de la température en fonction de la profondeur, — de l'ordre de 5 degrés centigrades par 100 mètres, est plus élevé qu'ailleurs. Les serres de Saint-Denis et d'autres installations géothermiques devraient donc être plus rentables ici que dans le reste de la France.

RÉGIS GUYOTAT.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

« Le maintien du pouvoir d'achat devient un objectif de plus en plus ambitieux », déclare M. Raymond Barre

M. Raymond Barre, qui n'avait pas pris la parole en public à Paris depuis sa participation au « forum » de « l'Expansion », le jeudi 10 janvier, a profité de l'invitation à déjeuner qui lui avait été adressée par l'association des Amis de la République française, mardi 19 février, à l'hôtel Intercontinental, pour prononcer un discours très dense, dans lequel il a réaffirmé la nécessité de poursuivre sans dévier sa politique économique et sociale. Le premier ministre a argué de l'augmentation de la facture pétrolière pour justifier « le respect des disciplines pratiquées au cours des dernières années » et noter, au passage, que le maintien du pouvoir d'achat « devient un objectif de plus en plus ambitieux ». Ce qui tempère les assurances prodiguées aux cadres, le 6 février, par le chef de l'Etat.

Les propos du chef du gouvernement visaient tout autant à préparer l'opinion publique à d'autres « sacrifices » qu'à répondre aux déclarations faites, le mardi 12 février, par M. Jacques Chirac. Au cours de sa conférence de presse, le président du R.P.R. avait jugé « tout à fait inexact » de prétendre que la hausse continue du prix du pétrole constitue la cause principale des difficultés économiques, et il avait proposé « une nouvelle politique de l'économie » axée sur un accroissement de la production intérieure (« le Monde » du 14 février).

M. Barre lui a répliqué en qualifiant de « dérisoires » et « sommaires » pareilles analyses et suggestions. De même, le premier ministre a-t-il souligné que le dollar « est et demeurera pour longtemps la monnaie internationale », alors que M. Chirac avait souhaité « que le dollar cesse de jouer le rôle d'un géant Atlas vieillissant et vacillant sous le fardeau pétrolier ».

C'est aussi au leader du mouvement gaulliste que s'adressait, semble-t-il, le propos introductif du premier ministre assurant que la politique étrangère suivie par le chef de l'Etat se situe dans le droit fil de la pensée gaullienne, n'en déplaise aux « esprits perpétuellement insatisfaits ou chagrins », alors que M. Chirac avait dénoté « un certain flou » dans la diplomatie giscardienne.

Dans « la Lettre de la Nation » du 20 février, Pierre Charpy estime que « l'exploitation politique de la crise actuelle justifie pleinement la formule de Philippe de Saint-Robert : « Angoisse et anesthésie sont devenues les deux principaux moyens de gouvernement. »

N'est-ce pas M. Giscard d'Estaing, en effet, qui avait donné le ton d'une dramatisation certaine quand il avait évoqué le spectre d'une troisième guerre mondiale dans son allocution télévisée du 31 décembre dernier ?

ALAIN ROLLAT.

M. Barre, qui avait tenu à prononcer son discours avant le début du déjeuner, afin d'en accentuer l'impact, a tout d'abord indiqué qu'il ne souhaitait pas s'étendre longuement sur les problèmes politiques internationaux. *« J'ai tendance à penser qu'on en parle trop, et de façon à la fois émotionnelle et excessive »*, a-t-il déclaré. Il a poursuivi : *« La position de la France a été définie par le président de la République et le gouvernement. Les circonstances actuelles me rappellent d'autres temps que nous avons connus et je ne peux m'empêcher d'évoquer les propos que tenait le général de Gaulle, le 28 octobre 1966, et qui restent d'une saisissante actualité : « Dans le monde tel qu'il est, on affecte parfois de s'étonner des prétendus changements et détours de l'action de la France au dehors, et, même, il y en a qui ont parlé de contradictions ou de machiavélisme. Eh bien ! je crois que, si les circonstances changent autour de nous, en vérité il n'y a rien de plus constant que la politique de la France. Cette politique, en effet, à travers les vicissitudes très diverses que nous présentent notre temps et notre univers, cette politique tend essentiellement à ce que la France soit et demeure une nation indépendante. Pourquoi ? Parce qu'elle joue son rôle à elle dans le monde. En vue de quoi ? En vue de l'équilibre, du progrès et de la paix. »*

M. Barre a ensuite souligné les contraintes économiques résultant des nouvelles augmentations des prix du pétrole : *« Les nouvelles hausses décidées par l'Arabie Saoudite et un certain nombre de pays producteurs conduisent, sur un an, à une augmentation de 127 % (...). Dans le cas de la France, la facture pétrolière s'élevait, en décembre 1978, à 50 milliards de francs ; au 15 février 1980, elle peut être évaluée à 110 milliards de francs.*

» Voilà pourquoi je tiens pour dérisoires toutes les analyses et propositions relatives à l'économie française, qui ne partent pas de ce fait central et ne sont pas organisées autour de lui. »

Les nouvelles augmentations des prix du pétrole entraînant une accélération de la hausse des prix à la consommation, le chef du gouvernement a affirmé : *« Le gouvernement français, pour sa part, ne relâchera pas son action contre l'inflation et, si besoin est, l'intensifiera.*

» Il ne se laissera pas entraîner dans la recherche d'une expansion économique plus rapide, qui n'apporterait aucune atténuation aux problèmes de l'emploi, mais les aggraverait à terme et déséquilibrerait l'économie française au lieu de la renforcer. Contrairement à certaines vues sommaires, la vigueur d'une économie ne se mesure pas, en effet, au seul critère du taux de croissance, mais dépend d'un ensemble de facteurs qui assurent, à la fois, son développement, sa compétitivité internationale et la stabilité de sa monnaie. »

M. Barre a ajouté : *« Le nouveau prélèvement pétrolier nous impose de continuer à respecter les disciplines que nous avons pratiquées au cours de ces trois dernières années. Le maintien du pouvoir d'achat devient, dans les circonstances actuelles, un objectif de plus en plus ambitieux ; mais la vigueur de nos entreprises, la très forte productivité et le potentiel de progrès de l'économie française me conduisent à penser que cet objectif peut être réalisé, à condition que les travailleurs français sachent écarter, comme ils l'ont fait jusqu'ici, revendications excessives et surenchères néfastes. Le maintien du pouvoir d'achat des Français dépend, avant tout, d'un effort collectif.*

» La France a réussi depuis 1976 à faire ce qu'aucun autre pays n'a fait depuis le choc pétrolier de 1973, et notre pays peut en être fier. La France a redressé ses comptes extérieurs sans amputer le pouvoir d'achat et sans connaître de récession économique. Il nous faut poursuivre sur cette voie et rechercher dans l'avenir l'augmentation du pouvoir d'achat, non pas dans une évolution excessive des revenus nominaux, mais dans le ralentissement progressif de la hausse des prix. »

Le premier ministre a évoqué *« l'augmentation considérable, en 1980, des recettes en dollars des pays pétroliers »* (110 milliards de dollars), et a déclaré à ce sujet :

« Il est aujourd'hui à la mode de parler du « recyclage des petrodollars ». Il s'agit là d'un problème essentiel qui tient à la difficulté croissante d'utiliser les excédents des pays producteurs de pétrole au financement des déficits des pays développés et des pays en développement importateurs de pétrole (...).

» On peut mesurer, dans une telle situation, les dangers que peuvent faire courir à l'ensemble du système bancaire international la méfiance à l'égard de certaines monnaies ou des déplacements massifs de capitaux d'une monnaie sur une autre ou sur l'or. Voilà pourquoi une action internationale s'impose pour établir des conditions suffisantes de confiance, et par là de stabilité, dans les relations monétaires internationales (...). »

M. Barre a conclu, en évoquant *« la pauvreté dans le monde »*, le grand problème de la décennie 80 : *« Il s'agit que pays industrialisés et pays producteurs de pétrole apportent une aide financière plus importante aux pays en développement menacés par un endettement insupportable et par un appauvrissement croissant. Pour les pays en développement à très faible revenu, on a pu évaluer à quatre milliards de dollars par an, pour 1980 et les années suivantes, l'aide supplémentaire qui leur est nécessaire pour éviter des coupes sombres dans leurs programmes de développement. Pour les pays qui sont déjà engagés sur la voie du développement, le problème est celui de prêts à moyen terme, qu'ils ne peuvent trouver sur le marché international des capitaux, mais qu'ils pourraient obtenir d'organismes multilatéraux, et notamment du Fonds monétaire international. »*

Le « barrisme » en 1980

Il va être de plus en plus difficile de maintenir le pouvoir d'achat des Français ; le gouvernement ne relancera pas l'activité économique pour atteindre une croissance plus forte, mais va au contraire durcir sa politique monétaire et budgétaire (voir ci-contre) : l'utilisation des pétrodollars — c'est-à-dire des dollars non dépensés par les pays producteurs de pétrole — pose un problème grave. Tels sont les trois points essentiels du discours prononcé mardi par M. Barre.

Lorsqu'il était arrivé à Matignon, le premier ministre avait assuré que le pouvoir d'achat des salariés pourrait être maintenu et même progresser grâce aux gains de productivité de l'économie française. L'un des arguments majeurs du premier ministre, lors de la campagne pour les élections législatives de 1978, avait été d'assurer qu'en cas de victoire de la gauche le pouvoir d'achat des travailleurs baisserait à cause d'une recrudescence de l'inflation, alors qu'en cas de victoire de la majorité le pouvoir d'achat serait maintenu. Cette promesse a été tenue en 1978. Les calculs de l'INSEE — encore provisoires — montrent qu'en 1979 le pouvoir d'achat des salariés a baissé.

Il est vrai que, depuis mars 1979, les prix du pétrole ont plus que doublé. Mais il est significatif que M. Barre déclare maintenant que le maintien du niveau de vie est un objectif « de plus en plus ambitieux ». *En précisant qu'il ne pourrait être atteint que si les Français renonçaient* « aux revendications excessives et aux surenchères néfastes », *M. Barre pense probablement aux déclarations du D.G.B. — le grand syndicat allemand, — affirmant, il y a quelques années : de fortes hausses de salaires provoquent l'inflation. Gageons que le premier ministre, qui sait parfaitement — et l'a souvent dit — que les habitudes ne peuvent que lentement se modifier, ne se fait pas trop d'illusions sur la possibilité de ralentir les hausses nominales de salaires, qui continuent d'avoisiner les 13 % l'an. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement alors que les prix de détail vont continuer d'augmenter très vite ?*

Il est donc plus que probable que le pouvoir d'achat des salaires directs baissera à nouveau cette année. Comme il est probable que le gouvernement interviendra ponctuellement pour redistribuer — sous forme d'allocations diverses — un certain pouvoir d'achat aux plus défavorisés de la nation

Le deuxième point du discours Barre est la réaffirmation qu'il n'y aurait pas de relance pour induire un taux de croissance économique plus élevé. Faut-il ajouter : quel que soit le gonflement du chômage ? La doctrine Barre est maintenant bien établie, mais le premier ministre vient de la réaffirmer avec solennité en déclarant que « la politique du gouvernement s'inspirera en priorité de l'objectif de l'équilibre extérieur ». *Et comme tout effort de relance entraîne — plus ou moins, mais toujours — un regain d'importations...*

Troisième point important du discours : le recyclage des pétrodollars. Jusqu'à présent, une partie importante des dollars encaissés par les pays de l'OPEP ont été dépensés en achat de biens d'équipement aux pays industrialisés, le reste étant déposé dans des banques — américaines souvent. C'est de ce « reste » reprêté pour financer des projets dans des pays en voie de développement dont s'inquiète M. Barre. Le système international prête à long terme des dépôts qui lui sont confiés à court terme. Il y a là un facteur de fragilité évident dont il serait temps de s'inquiéter. La solution à laquelle songe M. Barre — une intervention systématique du F.M.I. dans le recyclage — diminuerait sans doute beaucoup les risques d'insolvabilité, de krack bancaire, etc. Mais elle soulèverait des problèmes de taille puisque le F.M.I. impose sa tutelle comme condition de ses prêts...

Il serait temps, enfin, de s'inquiéter — le premier ministre l'a également souligné — de la modicité des dons faits pour aider les pays les plus pauvres de la planète. — Al. V.

Pour éviter une aggravation de l'inflation

LE GOUVERNEMENT VA RENFORCER L'ENCADREMENT DU CRÉDIT ET RENCHÉRIR LES TAUX D'INTÉRÊT.

Pour éviter une aggravation de l'inflation, le gouvernement va durcir sa politique monétaire et budgétaire : renforcement de l'encadrement du crédit, hausse des taux d'intérêt, consignes données au ministre du budget pour que les retards pris en début d'année du fait des avatars de la *loi de finances pour 1980* ne soient pas rattrapés. L'engagement des dépenses publiques se fera donc plus lentement que l'année dernière.

Les pouvoirs publics craignent que les fortes hausses pétrolières ne déclenchent des phénomènes de fuite en avant, chaque agent économique — producteurs et consommateurs — cherchant à préserver son revenu en augmentant les uns leurs prix de vente les autres leur *demande* de hausse de salaire. C'est pour éviter ces enchaînements que le gouvernement va réintégrer dans la masse des crédits « encadrés » certains prêts que les banques pouvaient consentir librement jusqu'à présent.

Il en va ainsi pour les crédits à l'achat de logement, qui ont augmenté de 25 % l'année dernière, et qui seront maintenant plus difficiles à obtenir. De même, *les pouvoirs publics sont-ils en* train de faire monter les taux d'intérêt en agissant notamment sur le marché monétaire. Il n'est pas exclu que les règles du crédit à la consommation soient également modifiées ; mais sur ce dernier point aucune décision n'était encore prise mercredi 20 février.

L'ensemble de ces dispositions devraient être rendues publiques à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

ÉNERGIE

Retardée en raison de l'existence de fissures

LA MISE EN ROUTE DES RÉACTEURS DE GRAVELINES ET DE TRICASTIN EST AUTORISÉE

Le ministre de l'industrie, M. Giraud, a donné l'autorisation le 19 février à E.D.F. de faire démarrer la réaction nucléaire dans le réacteur de la première tranche de la centrale de Gravelines (Nord) et dans celui de la première tranche de Tricastin (Drôme).

La présence de fissures, de défauts métallurgiques sous le revêtement de certaines pièces de ces réacteurs nécessitait la mise au point d'instruments de contrôle et de méthodes de détection de ces défectuosités qui ont entraîné un retard dans la mise en service de ces tranches prévue initialement en décembre dernier, ont précisé les responsables de la sûreté au ministère de l'industrie (*le Monde* du 23 janvier).

Lorsqu'il avait retardé la mise en route des deux réacteurs, le 21 janvier, le ministère de l'industrie avait annoncé que la mise au point définitive des méthodes de détection des fissures et de contrôle de l'évolution de celles-ci prendrait quelques semaines.

L'autorisation de divergence de la première tranche de la centrale de Dampierre devrait maintenant intervenir avant la fin du mois.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE POURRAIT PERMETTRE DE CRÉER QUATRE-VINGT MILLE EMPLOIS EN VINGT ANS

En l'an 2000 l'énergie solaire devrait permettre à la France d'économiser 15 millions de tonnes de pétrole, soit 15 milliards de francs au prix actuel, et de créer quatre-vingt mille emplois. M. Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire (COMES), qui fêtait le deuxième anniversaire de son organisme le 19 février, estime donc que *« le soleil a le vent en poupe »*.

400 millions seront consacrés en 1980 à cette énergie renouvelable, dont 280 millions provenant de l'Etat. Le budget du COMES lui-même atteindra 152 millions de francs (contre 99,8 millions en 1979). Avec 34 millions consacrés à la biomasse et 24 millions dans l'habitat, ce budget traduit les priorités gouvernementales : doubler le parc actuel de chauffe-eau solaires pour atteindre les quarante mille unités (il y en a eu deux cent mille d'installés au Japon en 1979), et tirer profit de la forêt française, la plus vaste d'Europe, et de 20 millions de tonnes de déchets agricoles.

Rappelons que les dépenses américaines dépassent annuellement 2,8 milliards de francs, et celles de R.F.A. atteindront 250 millions de francs en 1980.

● *Les Emirats arabes unis demandent une réunion extraordinaire de l'OPEP.* — Les Emirats arabes unis viennent de proposer une réunion extraordinaire de l'OPEP en mars prochain *« en vue d'examiner notamment le retour à l'unité des prix au sein de l'organisation »*.

COMMERCE

LE BILAN DU MARCHÉ DE RUNGIS

Léger tassement des tractations en volume

Une légère transformation des habitudes alimentaires, ainsi qu'un rééquilibrage entre production intérieure et importation, ont fait que les activités du marché d'intérêt national de Rungis ont stagné en volume au cours de l'année 1979.

M. Emile Arrighi de Casanova, président de la Semmaris, la société qui gère Rungis, a donné *des explications sur ce phénomène* de tassement. S'agissant des fruits et légumes, le tonnage traité l'an passé (1 474 078 tonnes) correspond à celui de l'année précédente, malgré une production abondante. Mais, d'une part, il ne faut pas oublier que pour 30 % la production nationale est due aux jardins potagers des ménages ; d'autre part, lorsque la production intérieure est importante, l'importation diminue. Or, celle-ci passe en grande partie par Rungis.

La légère hausse des volumes traités en produits carrés *(+ 12 000 tonnes)* s'explique par l'augmentation dans le sous-secteur des volailles en raison de la modération des prix. Le tonnage de viande est en recul, du fait notamment que les collectivités s'approvisionnent de plus en plus auprès des abattoirs. Seul le secteur non alimentaire des produits de l'horticulture connaît une croissance soutenue. Quant aux prix, ils sont restés stables dans l'ensemble : + 7 % pour les fruits et légumes ; + 8,3 % pour la viande, alors que la hausse des coût de la vie a été de 11,8 % en 1979.

« Sommes-nous arrivés à saturation ? » s'est interrogé M. Arrighi de Casanova, pour qui, il importe de prémunir le marché de Rungis contre le vieillissement. Déjà la Semmaris peut-elle se féliciter de voir le déficit de son compte d'exploitation ramené à 3 millions de francs (il était de 20 millions de francs en 1977, et de 10 millions de francs en 1978), et le bilan accuser un excédent de 1 million de francs. *« L'ère des excédents va peut-être commencer, mais,* a aussitôt précisé M. de Casanova, *nous ne pourrons pas, pour autant, éponger les 100 millions de francs de déficit cumulés».*

L'assainissement du marché de Rungis devrait se poursuivre, affirme son président. C'est le seul marché européen polyvalent pour les denrées périssables. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 17 milliards de francs, 25 000 acheteurs y opèrent à l'intention des 10 millions d'habitants de Paris et de sa banlieue.

M. CHIRAC MET EN GARDE CONTRE LES MÉTHODES MODERNES DE DISTRIBUTION DU LIVRE

M. Jacques Chirac s'est élevé, mardi 19 février, contre les conséquences des méthodes de distribution moderne du livre, lors de l'inauguration, dans les salons de l'Hôtel de Ville, d'une exposition sur les « Libraires à Paris, évolution d'un métier ».

M. Chirac a tenu à défendre la valeur des petits points de vente, estimant que l'on ne peut considérer le livre comme n'importe quel autre produit.

Selon lui, *« nous assistons à un bouleversement inconsidéré et incompatible avec le livre, touchant à la distribution, qui relève d'une conception anticulturelle »*. M. Chirac a souhaité que des solutions soient prises rapidement pour enrayer ce processus.

Réalisée avec le concours du Syndicat des libraires de Paris et de l'Ile-de-France, l'exposition retrace l'histoire du livre et des libraires de la capitale, du Moyen Age à nos jours.

L'année 1480 marque la naissance des premiers éditeurs-imprimeurs-libraires. Au seizième siècle, des édits royaux réglementent la diffusion et la parution du livre, qui prendra de plus en plus d'extension, bénéficiant des nouvelles techniques. Le grand tournant se situe au dix-neuvième siècle lorsque apparaissent les livres à bon marché et la littérature populaire.

Enfin, au vingtième siècle, la diffusion massive — y compris en « grandes surfaces » — donne d'autant plus de valeur aux libraires qui ont su rester des conseillers auprès d'un public très attaché à la valeur du document écrit.

ÉTRANGER

LA PUBLICATION DU « RAPPORT PRIOR »

Le gouvernement britannique entend empêcher les grèves politiques

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a pris l'initiative sur deux fronts en vue de contenir et de réprimer les pratiques jugées abusives des piquets de grève. En premier lieu, l'attorney général a rappelé, le 19 février, aux Communes, les limites de l'action de ces piquets. Les textes légaux et réglementaires existants sont suffisants pour justifier la répression des abus, a-t-il dit en substance, en soulignant que les piquets de grève ne devaient pas empêcher la liberté du travail, par obstruction ou intimidation, et ne devaient pas se laisser entraîner à des manifestations.

Ainsi, la police a le droit de restreindre le nombre des piquets là où elle peut craindre de sérieux incidents, et surtout elle pourrait empêcher les piquets « volants » de parvenir à leur destination. Bref, par son interprétation large des règlements existants, le gouvernement donne pratiquement carte blanche aux autorités policières d'intervenir contre les piquets de grève quand elles le jugent nécessaire.

Les déclarations de l'attorney général sont intervenues à la veille de l'arrivée devant l'usine de Sheerness Steel, dans le Kent, de deux mille militants, dont M. Scargill, dirigeant des mineurs du Yorkshire, pour installer des piquets de grève devant cette aciérie, dont les travailleurs refusent de suivre l'ordre de grève du syndicat. Une mobilisation policière a été prévue pour éviter la répétition des violents incidents intervenus la semaine passée à Sheffield, qui ont ému l'opinion. Théoriquement, la police pourrait bloquer sur la route les convois des militants, en considérant que les piquets de grève déjà installés devant l'usine sont en nombre suffisant.

Pratiquement, les autorités policières, estimant qu'il leur sera difficile dans de nombreux cas de faire respecter la loi, si les syndiqués arrivent par centaines ou par milliers, préféreraient consulter les syndicats pour tenter de définir en commun les limites dans lesquelles s'exercera l'action des piquets de grève. A dire vrai, le gouvernement a surtout fait un geste répondant aux espoirs des éléments « *durs* » du parti conservateur qui exigent, en attendant la nouvelle législation, une action beaucoup plus énergique contre les piquets assurés par des militants syndicalistes étrangers à l'entreprise en grève.

Par ailleurs, M. Prior, ministre de l'emploi, a rendu public un document de travail préalable à l'ultime mise au point du projet de loi restreignant l'exercice des piquets de grève « *secondaires* ». Ce document veut en effet limiter les immunités légales protégeant les syndicats de toutes poursuites « *civiles* » dans l'exercice de leur droit d'installer des piquets de grève. Selon ce document, les immunités continueront d'être garanties quand les piquets se limitent à l'entreprise principale en grève, ainsi qu'au « *premier client et fournisseur* » de celle-ci. En revanche, elles ne seront plus valables pour les piquets installés devant les entreprises éloignées de l'établissement industriel en grève. Les syndicats s'exposeront alors à être poursuivis par les patrons en rupture de contrat devant les tribunaux et pourraient être ainsi frappés de peines de prison et d'amendes.

Entre deux feux

En outre, le projet gouvernemental spécifierait surtout que l'immunité ne sera garantie que si le syndicat fait la preuve que l'installation de piquets est nécessaire à la grève et non pas « *principalement pour des raisons étrangères* ».

La mesure vise essentiellement les grèves politiques, comme M. Prior l'a lui-même reconnu.

Ce document sera soumis aux centrales syndicales et patronales avant d'être éventuellement repris dans le projet de loi en cours d'élaboration. Les premières réactions sont très négatives. Du côté patronal, les mesures envisagées sont jugées insuffisantes, laissant encore une trop large place à l'action « secondaire ». Ainsi l'installation de piquets dans les entreprises du secteur privé de la sidérurgie (« *premier client et fournisseur* » de la British Steel Corporation, en grève) devrait être considérée comme parfaitement légale. Les patrons, ainsi que la majorité des députés conservateurs continuent à reprocher à M. Prior d'être trop mou et patient à l'égard des syndicats.

Cependant, les réactions les plus vigoureuses sont venues du côté syndical. M. Murray, secrétaire général de la Confédération intersyndicale (TUC), refuse la coopération que lui demandait M. Prior et considère les mesures proposées comme voulant supprimer « *les droits et protections fondamentales des syndicats* »

M. Prior se trouve ainsi pris entre deux feux. Par des propositions qu'il jugeait modestes, il espérait à la fois garder le soutien du parti conservateur et ne pas s'aliéner complètement les syndicats. Mais de nombreux observateurs estiment que les mesures proposées impliquant l'intervention des tribunaux entraîneront des procédures judiciaires lentes et compliquées. Pour sa part, le *Financial Times* estime, dans son éditorial, que « *les patrons et les syndiqués feraient mieux de chercher à s'entendre sans avoir recours aux juges* »...

HENRI PIERRE.

« HORNBY » DÉRAILLE

La société britannique Dunbee-Combex-Marx, célèbre pour ses trains vendus sous la marque Hornby, connait de graves difficultés financières, qui l'ont conduite à demander à être placée sous la responsabilité d'un administrateur provisoire.

Selon les responsables de la firme, cette déconfiture a été essentiellement provoquée par les pertes des filiales étrangères, notamment de la filiale américaine.

La société Dunbee-Combex-Marx avait connu, entre 1968 et 1977, une remarquable croissance, qui l'avait conduite à étendre ses activités à l'étranger. Les problèmes de gestion posés par cette extension et le durcissement de la concurrence sur le marché mondial ont précipité une chute rapide, puisqu'en 1977 la firme avait réalisé un bénéfice record de 6,5 millions de francs.

La société, qui possède une filiale en France, ne fermera pas ses portes pour autant. Ses banquiers ont en effet décidé de la laisser poursuivre ses activités, ce qui devrait faciliter la tâche de l'administrateur judiciaire dans la recherche d'une solution.

● *Les ouvriers de l'usine British Leyland de Longbridge*, près de Birmingham, ont voté, mercredi 20 février, contre l'appel à la grève de leur syndicat pour la réintégration d'un délégué d'atelier licencié en novembre dernier. — *(A.F.P.)*

● *La balance commerciale italienne* a enregistré en 1979 un déficit de 4 725 milliards de lires (24 milliards de francs environ), treize fois supérieur à celui de 1978 (363 milliards de lires). L'Italie a dépensé 64 652 milliards de lires pour ses importations et obtenu 59 927 milliards pour ses exportations. Ce déficit commercial est dû essentiellement aux importations de produits pétroliers ; mais il est aggravé par les achats de produits alimentaires, notamment de viande et de produits laitiers. L'Italie importe 73 % de ses besoins en viande, 78 % de ses besoins en fromage et 40 à 45 % de ses besoins en lait. En décembre le déficit a été particulièrement lourd, ayant atteint 1 718 milliards de lires. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0960	4,0980	— 100	— 75	— 230	— 190	— 640	— 580
$ can. ...	3,5315	3,5345	— 45	— 10	— 140	— 95	— 370	— 305
Yen (100).	1,6670	1,6695	+ 40	+ 70	+ 70	+ 100	+ 200	+ 250
DM	2,3435	2,3465	+ 60	+ 90	+ 130	+ 160	+ 420	+ 480
Florin ...	2,1295	2,1325	+ 5	+ 20	+ 5	+ 35	+ 65	+ 110
F.B. (100).	14,4520	14,4610	— 330	— 210	— 610	— 415	—1680	—1260
F.S.	2,5010	2,5045	+ 185	+ 205	+ 305	+ 335	+ 905	+ 975
L. (1 000).	5,0660	5,07	— 310	— 255	— 660	— 575	—1930	—1815
£	9,3190	9,3270	— 465	— 410	— 940	— 845	—2215	—2055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/8	8 1/2	9	8 5/8	9	9	9 3/8
$ E.-U. ..	45 3/8	45 7/8	15	15 3/8	15 5/8	16	15 13/16	16 3/16
Florin ...	10 3/4	11 1/2	11 1/2	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 5/8
F.B. (100).	11	13	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 3/4
F.S.	5/8	1 1/8	3 1/2	3 7/8	4 3/8	4 7/8	5 1/16	5 9/16
L. (1 000).	22 3/4	25 1/4	19 1/8	20 1/2	19 7/8	21	20 3/4	21 5/8
£	16 3/4	17 1/4	17 7/8	18 5/8	18	18 3/4	17 3/4	18 1/4
Fr. franç.	11 1/2	12	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8	13 1/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La C.E.E. et les États-Unis

(Suite de la première page.)

La décision apparemment prise par l'U.S. Steel d'engager la procédure anti-dumping, si elle ne constitue pas une surprise, n'ouvre évidemment pas de perspectives riantes pour les exportateurs européens. On ignore toutefois pour l'instant sur quels produits portera la plainte : en revanche, on sait que les sept pays producteurs d'acier de la C.E.E. sont visés. L'enquête pour établir s'il y a eu effectivement dumping dure cent quarante jours. Son déclenchement va ouvrir une période d'expectative assurément peu propice aux prises de commandes.

Cependant, le problème principal, pour l'instant, est de savoir si les autres sidérurgistes américains vont suivre ou ne pas suivre l'exemple de l'U.S. Steel, attaquer, eux aussi, les Européens ou s'abstenir. M. Askew s'est voulu rassurant, et les experts bruxellois considèrent que son analyse est plausible. En premier lieu, il ressort que, seul des grands groupes américains, l'U.S. Steel a perdu de l'argent depuis qu'a commencé, en novembre, la chute de la demande d'acier. De plus, il semble que les autres producteurs redoutent l'abandon du système en vigueur du « trigger price » (T.P.P., ou prix objectif). Or cet abandon serait la conséquence logique d'une multiplication des plaintes anti-dumping.

Ce qui est reproché aux Européens, ce n'est pas tellement de vendre au-dessous du T.P.P., mais plutôt, tout en respectant celui-ci, de vendre au-dessous de leur propre prix de revient. Une telle analyse, on s'en rend compte, enlève tout intérêt au T.P.P. comme instrument de régulation des échanges. Or, pour la majorité des producteurs américains, le T.P.P. constitue une garantie efficace, à l'abri de laquelle ils ont réalisé des bénéfices substantiels.

Et si cet espoir était déçu ? Si le gouvernement de Washington ne parvenait pas à convaincre des producteurs autres que l'U.S. Steel de ne pas déposer plainte contre la Communauté ? « *Ce serait un casus belli* », répond sans hésiter un haut fonctionnaire bruxellois. « *D'autant plus*, ajoute-t-il, *que la Communauté ne pourrait pas ne pas considérer une telle offensive généralisée autrement que comme une discrimination. Il faut bien voir que la chute des exportations communautaires d'acier en 1979* (moins 20 % par rapport à 1978, moins 30 % pour la période novembre 1979 - janvier 1980 par rapport aux trois mêmes mois un an plus tôt) *s'explique, pour une bonne part, par la pénétration accrue sur le marché américain des aciers canadiens, mexicains, brésiliens...* »

L'enquête pour dumping va-t-elle aboutir à la déconfiture des Européens ? L'affaire n'est pas jouée. Il y a, certes, des éléments négatifs. Une partie des investigations vont porter sur les aides publiques, notamment françaises. Or la prise en charge par l'Etat français de l'endettement des entreprises sidérurgiques (laquelle aboutit à ramener leurs charges financières de 12 % à 5 % du chiffre d'affaires) risque d'être considérée comme un élément de dumping. Plus grave : on n'exclut pas que, pour vendre coûte que coûte, certains producteurs européens aient effectivement pratiqué des prix inférieurs au T.P.P. L'enquête devra établir également si, comme on le dit du côté européen, ces entorses à la discipline des échanges n'ont pas été provoquées en réalité par les rabais illégaux auxquels ont procédé les producteurs américains.

Quoi qu'il en soit, si les investigations ainsi entreprises concluent à la réalité du dumping, elles seront suivies d'une seconde enquête, d'une durée d'environ cinquante jours, pour établir si ce dumping a causé un préjudice aux producteurs américains. Que se passerait-il si cette seconde réponse était également positive et si le gouvernement fédéral décidait alors d'appliquer des droits anti-dumping sur les importations en provenance de la Communauté ? « *Malgré notre volonté de sang-froid, il nous serait difficile de ne pas réagir, compte tenu du très fort déficit de notre commerce avec les Etats-Unis* », estime notre interlocuteur bruxellois.

Ces signes avant-coureurs de mesures protectionnistes provoquent-ils une effervescence inquiète chez les sidérurgistes européens ? Apparemment non. Les experts de la Commission de Bruxelles énumèrent trois raisons pour expliquer cette sérénité. D'abord, contrairement aux prévisions pessimistes qui avaient été faites, les carnets de commandes des aciéries des Neuf sont bien remplis ; les producteurs de la C.E.E. pensent qu'ils parviendront au moins à égaler les résultats de 1979 (en baisse il est vrai par rapport à 1978). Ensuite, les exportations vers les Etats-Unis baissent, mais celles destinées à d'autres marchés (Proche-Orient, Indonésie, Amérique latine) ont progressé de façon satisfaisante. Enfin, les producteurs européens caressent l'espoir que le marché américain de l'acier se retourne sous l'effet de commandes d'armements, notamment navales...

PHILIPPE LEMAITRE.

Un débat sur la faim dans le monde à Bruxelles

Incohérences, vœux pieux... et bientôt un nouveau rapport

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'arme alimentaire a été condamnée au cours du débat public organisé par l'Assemblée européenne, les 18 et 19 février à Bruxelles, sur la faim dans le monde. M. Tanco, ministre de l'agriculture des Philippines et président du Conseil mondial de l'alimentation, a marqué « *son opposition sans réserve à l'usage de l'arme alimentaire* ». M. Gillman, membre du Congrès et rapporteur de la commission américaine créée par M. Carter sur la faim dans le monde, s'est déclaré opposé à tout recours au boycottage alimentaire. M. Cheysson, le commissaire européen chargé de la coopération, a réaffirmé sa position à ce sujet, à savoir que l'arme alimentaire ne devait pas être un des moyens de la politique des Neuf.

La contradiction entre la position de M. Gillman et l'embargo américain contre l'Union soviétique n'est pas plus grande que celle observée dans les décisions des institutions européennes. A l'initiative de la Commission que préside M. Jenkins, les Neuf ont déjà utilisé l'arme alimentaire, sans le dire aussi ouvertement que le président des Etats-Unis. N'ont-ils pas suspendu, en juillet 1979, leur aide alimentaire au Vietnam (86 000 tonnes de céréales notamment) et, en janvier dernier, celle prévue pour le Cambodge ? Une partie a bien été redistribuée aux différents réfugiés indochinois, mais près de la moitié a fait l'objet d'un saupoudrage dont ont bénéficié des Afghans qui ont fui au Pakistan jusqu'aux populations du Cap-Vert.

Les incohérences ne s'arrêtent pas là. L'Assemblée de Strasbourg n'a-t-elle pas retenu, lors de la discussion sur le budget 1980, des quantités de céréales à fournir aux pays en voie de développement moins élevées que celles proposées par la Commission européenne, les ministres des Neuf se refusant, pour leur part, à accroître le volume annuel de ces produits fixé à 1 287 000 tonnes depuis plusieurs années ? Que penser de l'augmentation réalisée en 1977, portant à 150 000 tonnes l'aide communautaire en poudre de lait, alors que les stocks publics des Neuf atteignaient 1 million de tonnes ?

La nécessité d'un plan d'urgence

Que penser encore des propos de l'ex-chancelier Brandt, qui a présenté, lors de la séance de mardi, le programme global pour l'alimentation de la commission Nord-Sud, dont il est président, et qui estime que la réforme de la politique agricole commune de la C.E.E. doit être conduite de façon indépendante par rapport aux besoins alimentaires des pays en voie de développement ?

Quant à la commission américaine, elle estime que la part de l'aide publique au développement des Etats-Unis doit être de 0,7 % du produit national brut américain, pourcentage qui a été fixé comme objectif des pays industrialisés dans une résolution des Nations unies il y a une dizaine d'années. Pour l'instant, ce taux n'est que de 0,2 % pour les Etats-Unis et 0,35 % en moyenne pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique).

Face à ces incohérences et à ces vœux pieux, les chiffres avancés par M. Tanco sont désarmants : en 1960, les pays en voie de développement avaient importé 5 millions de tonnes de produits alimentaires contre 80 millions en 1979. Ils devront importer, en 1998, entre 125 et 145 millions de tonnes ; un milliard de personnes (pour une population mondiale de quatre milliards) souffrent de sous-alimentation ; un tiers des enfants meurent de malnutrition avant cinq ans et, chaque année, deux cent cinquante deviennent aveugles par manque de vitamines.

Comme le fait la commission Brandt, M. Tanco demande la mise en place d'un plan d'urgence par l'ensemble des pays riches (y compris par ceux du camp socialiste), portant à la fois sur le développement agricole dans les pays en voie de développement et une aide alimentaire à la mesure de leurs besoins.

L'action entreprise par l'Assemblée de Strasbourg — qui continuera en avril ses auditions publiques sous la conduite de M. Poniatowski, président de la commission parlementaire pour le développement — donnera lieu à la rédaction d'un nouveau rapport qui sera soumis aux élus européens en mai prochain. Il faut espérer qu'il apportera un peu de clarté et de cohérence à ce débat.

MARCEL SCOTTO.

M. PAUL VOLCKER : l'inflation américaine pourrait s'aggraver au premier trimestre.

Washington. — M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, a estimé, mardi, que l'inflation aux Etats-Unis « *risque encore de s'aggraver au premier trimestre, notamment à cause de l'augmentation des prix du pétrole* », rapporte une dépêche de l'A.F.P.

La question est maintenant de savoir « *les progrès que l'on peut faire pour combattre l'inflation au cours de la deuxième partie de l'année* », a-t-il ajouté dans une allocution devant la commission bancaire de la Chambre.

M. Paul Volcker a révélé que l'objectif était de ramener la croissance de la masse monétaire *stricto sensu* entre 3,5 et 6 % en 1980, soit une moyenne de 4,75 % (elle s'est accrue de 5,5 % en 1979). Cette masse monétaire, dénommée désormais M. 1 A, comprend les billets en circulation et les dépôts à vue, à l'exclusion des dépôts des banques étrangères et institutions officielles. Des objectifs ont aussi été fixés pour les autres définitions de la masse monétaire (comprenant en outre les dépôts à terme et d'autres composantes de la masse monétaire au sens large).

La Chase porte son taux de base à 15,75 %

A la suite du relèvement de 12 % à 13 % du taux de l'escompte dès vendredi 15 février et du renchérissement du loyer de l'argent qui en est résulté, la Chase Manhattan Bank a porté, mardi 19 février, son taux de base (celui qu'elle consent à ses meilleurs clients) de 15,25 % à 15,75 %. On s'attend que les autres banques américaines suivent rapidement cet exemple. Le taux record avait été en vigueur du 16 au 26 novembre dernier.

● *La Hongrie* va faire, pour la première fois depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, un emprunt sur le marché occidental des capitaux et cela par l'intermédiaire d'une banque américaine, la Manufacturers Hanover. L'emprunt, d'un montant de 250 millions de dollars, sera émis pour sept ans et son intérêt dépasserait les taux de base des banques américaines de 0,5 % pendant les cinq premières années et de 0,625 % pendant les deux dernières, ce qui correspond à peu près aux conditions du précédent emprunt hongrois (400 millions de dollars en juin dernier). — *(A.F.P.)*

SOCIAL

M. STOLÉRU CONSTITUE UN GROUPE DE TRAVAIL POUR ÉTUDIER LE PROBLÈME DES ATELIERS CLANDESTINS

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a décidé la création d'un groupe de travail qui se réunira, dès vendredi 22 février, « *pour étudier le problème des ouvriers turcs de la confection dépourvus de documents de séjour* » (*le Monde* des 16 et 20 février). Ce groupe comprendra, outre M. Stoléru et ses conseillers techniques, des représentants de l'ambassade de Turquie, de l'Union des industries de l'habillement, de la C.F.D.T. et des travailleurs turcs clandestins.

Mardi, le secrétaire d'Etat avait reçu une délégation des « *sans-papiers* » en présence de l'ambassadeur de Turquie, M. Hamit Batu, et de membres de l'Union parisienne de la C.F.D.T. Il avait indiqué une fois de plus qu'il n'était « *pas question de trouver des solutions générales, mais des solutions individuelles* » pour ces travailleurs. Ces derniers ont décidé de continuer leur grève de la faim tant que « *des résultats concrets* » n'auront pas été obtenus. Ils ont quitté, mardi 19 février le centre évangélique de la Maison Verte, dont le local n'était pas disponible au-delà de cette date, et poursuivent actuellement leur mouvement à la salle Saint-Bruno, une annexe de la paroisse catholique de Saint-Bernard, dans le quartier de la Chapelle, à Paris-18e.

Après la C.F.D.T., l'Union départementale C.G.T. de Paris a demandé à être reçue par M. Stoléru « *pour exiger la régularisation de ces travailleurs immigrés qui se trouvent involontairement en situation irrégulière.* »

LA QUATRIÈME SEMAINE DU TRAVAIL MANUEL S'OUVRE LE 20 FÉVRIER

La quatrième Semaine du travail manuel, qui s'ouvre mercredi 20 février au Grand Palais, à Paris, sur le thème « *La qualité de la vie au travail* », sera inaugurée, à 15 heures, ce même jour, par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels et des immigrés.

Une centaine de stands installés sur 13 000 mètres carrés présentent aux visiteurs, chaque jour, de 10 à 19 heures, jusqu'au 2 mars, divers aspects du travail manuel

M. Valéry Giscard d'Estaing visitera ce salon le dimanche 24 février avant de se rendre à la Sorbonne, où dix-sept lauréats du concours 1979 des « meilleurs ouvriers de France » recevront leur diplôme

● *Le P.C. demande l'abrogation de la réforme du financement du logement.* — Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du parti communiste français, a présenté, mardi 19 février, les objectifs du P.C. en matière de logement. Le P.C. souhaite que soit abrogée la réforme du financement du logement qui, selon lui, porte le coup de grâce aux H.L.M. Constatant, d'autre part, que la hausse des loyers et des charges entraîne des difficultés de plus en plus grande pour les familles modestes, le P. C. entend également lutter pour obtenir un blocage de tous les loyers.

● *Orly-Ouest : grève des bars et restaurants.* — Le personnel des restaurants et bars de l'aéroport Orly-Ouest a décidé un arrêt de travail d'une durée illimitée à partir du jeudi 21 février, afin d'obtenir pour l'ensemble du personnel le treizième mois. Ce personnel — en majorité syndiqué à F.O., — précise un communiqué, « *ne délivrera aucune consommation à partir du 21 février à Orly-Ouest et les points de vente seront fermés* ».

SOCIAL

DE MARS A NOVEMBRE 1980

La C.G.C. organise les états généraux de l'encadrement

Dès mars prochain, la C.G.C. organisera dans les entreprises des états généraux de l'encadrement, qui aboutiront, en novembre 1980, à une convention nationale rassemblant quatre mille à cinq mille cadres. Entre-temps, les fédérations et les unions départementales feront les synthèses des réunions qui auront eu lieu dans les firmes et organiseront des conventions départementales (mai-juin), puis régionales (septembre-octobre).

« *Il s'agit*, a déclaré M. Jean Menu, président de la C.G.C., *d'établir des cahiers de revendications, de doléances et de propositions, de donner la possibilité de mobiliser tous les militants et la majorité du personnel d'encadrement* », et de permettre à la C.G.C. de « *retourner aux sources, d'adapter son langage et de moderniser sa doctrine* ». Relevant les promesses annoncées depuis quatre ans par les pouvoirs publics — dans le domaine tant social qu'économique — mais jamais tenues, la C.G.C. veut présenter, avant la campagne électorale des présidentielles, un projet permettant « *au pays de sortir de la crise* ». Ces états généraux, qui seront financés par la vente d'un million ou deux de cartes de soutien (10 F chacune), auront aussi pour but de renforcer la C.G.C., dont les effectifs annoncés sont de 325 000, 80 % des cadres n'étant pas syndiqués.

Ils pourraient aussi déboucher, comme cela a déjà été annoncé, par la désignation d'un candidat à l'Elysée. M. Jean Menu, qui ne sera pas cet éventuel candidat, n'en a pas parlé lui-même lorsqu'il a présenté, mardi, à la presse, les modalités d'organisation de ces états généraux. C'est M. Paul Marchelli, secrétaire général adjoint de la C.G.C. — et candidat possible, — qui a évoqué cette hypothèse en réponse à une question d'un journaliste. « *L'idée d'une candidature à l'Elysée*, a-t-il déclaré, *a été avancée en raison du profond mécontentement des cadres. Il appartiendra à la convention nationale de novembre 1980 de décider ou non de l'opportunité de cette candidature.* »

Intervenant alors sur ce sujet, M. Jean Menu a rappelé que, fidèle à l'apolitisme, la C.G.C. ne soutiendra aucun parti et ne donnera aucune consigne de vote au deuxième tour si l'idée d'un candidat au premier est retenue. Faisant état des déclarations de l'entourage du président de la République, selon lesquelles cette intervention de la C.G.C. risquait d'être « *nocive* » et de desservir la représentativité du syndicat, M. Menu a estimé que le candidat des cadres — s'il y en a un — pourrait obtenir « *plus d'un million de voix* ».

Ces projets de la C.G.C. manifestent en tout cas à la fois le malaise et la faiblesse d'une organisation syndicale qui ne sait comment mobiliser les cadres et obtenir satisfaction. Il y a tout lieu de penser, comme certains dirigeants de la C.G.C., que d'ici à novembre les pouvoirs publics s'efforceront de calmer l'encadrement. Certains laissent même entendre que la prochaine loi de finances, pour 1981, pourrait prévoir un élargissement des tranches des revenus imposables...

J.-P. D.

EN DÉPIT DE GRAVES DIVERGENCES

Les négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins ne sont pas rompues

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a confirmé, mardi après-midi 19 février, au cours de la cinquième réunion de travail avec les caisses d'assurance-maladie sur l'élaboration d'une nouvelle convention qu'elle rejetait le projet des caisses (*le Monde* du 20 février). Ce projet, présenté oralement, consiste à lier les dépenses médicales aux recettes des régimes d'assurance-maladie, à renforcer l'autodiscipline et surtout à créer trois catégories de médecins avec des conditions différentes de remboursement des malades : les « conventionnés » avec un remboursement normal ; les « agréés » qui auraient la liberté de fixer leurs honoraires, mais appliqueraient le système d'autodiscipline, avec un remboursement inférieur des patients ; les « hors-conventions » dont les clients auraient à supporter la totalité des frais.

Pour le C.S.M.F. — principal syndicat — ce projet est « inacceptable » dans son principe mais surtout dans ses modalités d'application. Le C.S.M.F. craint que les tarifs des « conventionnés » soient fixés au plus bas, ce qui inciterait les praticiens à passer dans le deuxième secteur, au détriment des malades. Cette hypothèse signifierait que 30 % et même davantage de médecins ne soient plus des conventionnés classiques.

Les caisses précisent cependant qu'aucun projet écrit n'a encore été proposé, les négociateurs s'étant jusqu'à présent limités à poursuivre un tour d'horizon uniquement verbal. Est-ce l'indication qu'un compromis demeure toujours possible ? En tout cas, les ponts ne sont pas rompus. Une nouvelle réunion du groupe de travail doit se tenir lundi matin 25 février et les signataires de l'actuelle convention se retrouveront, en réunion plénière cette fois, mardi 26 février.

De son côté la C.F.D.T. a vivement réagi au projet des caisses. « *Sous couvert des négociations entre la Sécurité sociale et les médecins, le gouvernement et le patronat veulent imposer un double secteur de la médecine : une médecine pour les riches, une autre pour les pauvres* », a déclaré M. Robert Bono, secrétaire national.

« *Pour bloquer les dépenses de soins médicaux remboursés par la Sécurité sociale, ils s'apprêtent à réduire de manière importante les médecins conventionnés avec la Sécurité sociale et à multiplier les médecins ayant la liberté de leurs tarifs peu ou pas remboursés par la Sécurité sociale. La C.F.D.T. est fermement opposée à cette politique qui pénaliserait les travailleurs et leurs familles en aggravant les inégalités sociales en matière de santé.* »

● *Les personnels de l'éducation surveillée, les infirmières et assistantes sociales scolaires* sont appelés à faire grève le 20 février par leurs syndicats affiliés à la FEN (SNAIASSEN et SNPES) pour appuyer la réforme des études du service social qui doit être présentée au Conseil supérieur du service social le 26 février. Ces syndicats veulent ainsi montrer leur opposition à « *la tentative gouvernementale d'utiliser les travailleurs sociaux à des fins politiques* ». Ils réclament une « *formation initiale solide en sciences sociales en université sanctionnée par une maîtrise spécifique* ».

AFFAIRES

LE C.N.P.F. EST HOSTILE AUX CONVENTIONS ENTRE CONSOMMATEURS ET PROFESSIONNELS

Le C.N.P.F. est tout à fait en désaccord avec les organisations de consommateurs, sur le principe des conventions collectives de la consommation, a déclaré M. Paul Simonet, président de la commission consommation du Conseil national du patronat français. « *Nous refusons le principe de telles conventions par branches professionnelles, à l'instar de celles qui existent dans le monde du travail, parce qu'il n'y a aucun rapport entre les relations qu'entretiennent les salariés avec leurs employeurs et celles des consommateurs avec les industriels* », a expliqué M. Simonet. « *De plus, nous serions les seuls à nous engager à quoi que ce soit dans de tels accords* », a-t-il ajouté.

Déçues par cette réaction, les organisations de consommateurs ont néanmoins accepté de poursuivre le dialogue, notamment au sein du Comité national de la consommation où a été mis en place un groupe de travail tripartite (consommateurs, professionnels, pouvoirs publics) chargé d'analyser ces questions.

MONNAIES

NOTABLE BAISSE DE L'OR NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

La ferme détermination de lutter contre l'inflation qu'a affichée, mardi 19 février, M. Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (voir page 32), et la hausse des taux américains qui s'en est ensuivie ont provoqué une hausse du dollar et une baisse notable de l'or. Le cours de l'once de 31,1 g est tombé de 661,75 dollars mardi matin à 625 dollars mercredi 20 février. Celui de la monnaie américaine s'est revalorisé sur tous les marchés, que ce soit à Francfort (1,75 DM), à Zurich (1,6875 F.S.), à Paris (4,10 F) et à Tokyo (246 yens).

● *Les autorités suisses* ont décidé mercredi 20 février d'assouplir les mesures destinées à contenir l'afflux des fonds étrangers en Suisse. Avec effet au 21 février, les avoirs étrangers placés sur des livrets, carnets ou comptes d'épargne, de dépôts ou de placements pourront être de nouveau rémunérés sans restriction.

Les dépôts à terme d'une durée d'au moins six mois effectués par des banques centrales étrangères, pourront également être rémunérés. Les plafonds relatifs aux ventes à terme de francs suisses à des étrangers ont été relevés.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

Développement National de la Construction

DÉLÉGATION RÉGIONALE ALGER-EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL, N° 02/80 DRAE

Un avis d'Appel d'Offres national et international est lancé pour la fourniture d'outillage.

— LOT N° 1 : Outillage de chantier.
— LOT N° 2 : Machine à bois (atelier de menuiserie).
— LOT N° 3 : Matériel abrasif (polissage de dalles).

Le cahier des charges peut être retiré par les entreprises intéressées au siège de la Délégation Régionale d'Alger-Est, Direction des Ressources - La Cressonnière HUSSEIN-DEY contre la somme de DEUX CENTS DINARS ALGERIENS (200,00 DA).

Les Offres devront être déposées ou parvenir, au plus tard, le 22 mars 1980 à l'adresse sise SP·CMP - 27, rue Mohamed-Merbouche, HUSSEIN-DEY, ALGER (DNC/DG) sous double enveloppe cachetée portant la mention « A.O.I. N° 02/80 DRAE - Fourniture d'outillage. Lot N°........ Soumission. A ne pas ouvrir. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs Offres pendant une durée de 90 jours.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls Fabricants et Producteurs à l'exclusion des Regroupeurs, Représentants de Firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi N° 78.02 du 11 février 1978 portant monopole d'État sur le Commerce Extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence, attestant qu'ils ont effectivement la qualité de Fabricant ou de Producteur.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FORÊTS ET AU REBOISEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le Secrétariat d'État aux Forêts et au Reboisement lance un appel d'offres international pour l'acquisition du matériel suivant :

1) - Radiotéléphones ;
2) - Chargeurs 24 VCC ;
3) - Batteries d'accumulateurs ;
4) - Système d'énergie par panneaux solaires ;
5) - Antennes - Câbles - Connecteurs et accessoires ;
6) - Mâts porteurs d'antennes.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les documents d'appel d'offres à l'adresse suivante : Secrétariat d'État aux Forêts et au Reboisement, sis : Immeuble des Forêts - Petit Atlas (ex-Bois de Boulogne) - El-Mouradia - ALGER. Les offres sous double enveloppe cachetée et portant la mention : Appel d'offres international - Fournitures de matériel radiotéléphonique - Ne pas ouvrir seront déposées à l'adresse précédente dans un délai de 45 jours à compter de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de dépôt de leur dossier.

(Publicité)

BASIC RESOURCES INTERNATIONAL S.A.

Il est notifié par la présente en vertu de la Section 4.10 de l'acte de titres d'actions (Warrant Indenture) daté du 16 décembre 1977, passé entre Basic Resources International S.A. (la Société) et la National Trust Company Limited en tant que fidéicommissaire, que la Société a émis au total 910 767 actions d'une valeur nominale de 3,30 dollars US représentant le capital de la Société suite à (1) un placement privé de 875 000 actions, (2) la levée de 18 300 titres d'achat d'actions de Série A et (3) la conversion de 18 300 obligations convertibles de Série B du capital s'élevant à 100 000 dollars US. En conséquence, les droits de souscription des titres non levés émis en vertu dudit acte de titres sont ajustés de manière à ce que le nombre d'actions pouvant être achetées par exercice desdits titres soit augmenté de 8,23 %. Les détenteurs de ces titres ont droit à l'achat de 38,88 % d'actions supplémentaires à l'exercice desdits titres après avoir donné effet à l'ajustement stipulé dans la présente et à tous les ajustements précédents desdits titres. Le prix auquel les actions pourront être achetées à l'exercice des titres reste fixé à 6,50 dollars US par action.

Daté le 5 février 1980.

M.R. BONNER,
Vice-président administratif
Basic Resources International S.A.
11, boulevard du Prince-Henri, Luxembourg

(Publicité)

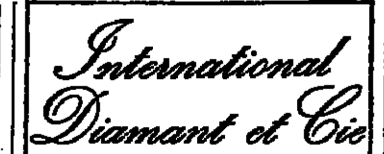
E P E F
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE FIGEH
RUE EL-NASSR
DAMAS - R.A.S.

AVIS N° 897
D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE POMPES SUBMERSIBLES DE DRAINAGE (EXHAURE)

Vu l'extrême urgence, l'EPEF annonce un appel d'offres pour la fourniture de pompes submersibles de drainage (exhaure), pour les résurgences latérales de la source Figeh, conformément aux conditions suivantes :

— Cautionnement provisoire : (25 000) Vingt-Cinq mille Livres Syriennes.
— Cautionnement définitif : (10 %) Dix Pour Cent du montant global du contrat.
— Délai de livraison : Sera fixé par le *soumissionnaire.*
— Date de clôture : 20 mars 1980.
— Validité de l'offre : (90) Quatre-Vingt-Dix jours à partir de la date de clôture.
— Pénalités de retard : (0,1 %) Un Pour Mille du montant global du contrat, par jour de retard, mais ne dépassant pas (20 %) Vingt Pour Cent de ce montant.
— Soumission des offres : Les offres seront soumises au Secrétariat Général de l'EPEF, accompagnées des documents justificatifs, du cautionnement provisoire requis, ainsi qu'une copie dûment signée par le soumissionnaire du Cahier des Charges.
— Une copie du Cahier des Charges peut être obtenue de l'EPEF contre demande à adresser au Service Contrat du Bureau des Projets Principaux, durant l'horaire officiel.
— Les offres seront acceptées jusqu'au jeudi 20 mars 1980, 14 h., et toute offre parvenant après ce délai sera négligée.

Le Directeur Général de l'Établissement
Public des Eaux de Figeh
Ing. Rida MOURTADA.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sélection Rendement
Sélection Mobilière Diversifiée
Sélection Privée Internationale - Privinter
Sélection Valeurs Françaises

39, rue de Bassano, 75008 Paris - Tél. 720 92.00

Situation au 28.12.1979	Sélection Rendement	Sélection Mobilière Diversifiée	Sélection Privée Internationale Privinter	Sélection Valeurs Françaises*
Vocation de la Sicav	obligations	Actions et obligations	50 % actions étrangères	60 % actions françaises
Valeur de l'action (F)	139,98	185,78	129,84	144,04
Dernier coupon net payé (F)	11,00	8,45	4,28	—
Actif net (MF) :	337,40	234,30	135,70	229,00
Actions françaises	5,84 %	31,88 %	7,86 %	57,99 %
Actions étrangères	0,76 %	24,90 %	36,65 %	0,56 %
Obligations	91,32 %	33,79 %	50,58 %	34,90 %
Liquidités	2,08 %	9,43 %	4,91 %	6,55 %

* Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

La Société Sainrapt et Brice a cédé à la Société auxiliaire d'entreprises la totalité des parts qu'elle détenait dans le capital de la Société civile de participations financières (S.C.P.F.), elle-même détentrice de 52,9 % du capital de la société André Borie. Les autres associés de la S.C.P.F. ont donné leur agrément à cette cession de parts, y compris celles que Sainrapt et Brice avait acquises fin décembre 1979 de deux filiales de l'IDI. En conséquence, le capital de la S.C.P.F. est maintenant détenu à concurrence de 80 % par la SAE et de 20 % par la Société civile d'investissements mobiliers Wagram, qui regroupe des membres du personnel de l'entreprise Borie.

Le conseil de surveillance de la société André Borie, réuni le 18 février 1980 sous la présidence de M. André Decelle, a pris acte de la démission de membre du conseil de surveillance de M. Paul Naudo, président-directeur général de Sainrapt et Brice. En remplacement de M. Paul Naudo, il a nommé la Société auxiliaire d'entreprises membre du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance a constaté avec satisfaction que le chiffre d'affaires provisoire (hors taxes) de la société s'est élevé à 257 201 125 F pour l'année 1979, en augmentation de 29,3 % sur celui de l'exercice 1978. Bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés, il apparaît que le résultat net de l'exercice 1979, constitué des profits exceptionnels et des profits sur exercices antérieurs, devrait être au moins égal à celui de l'exercice 1978 (4 440 406 F).

Les résultats ainsi obtenus ne peuvent qu'être confortés dans l'avenir par la prise de participation de la SAE qui est de nature à donner au directoire de nouveaux moyens d'action pour développer l'activité de la société, notamment sur les marchés étrangers.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du quatrième trimestre 1979 s'élève à 800,5 millions de francs T.T.C. et à 782,5 millions de francs hors taxes, témoignant du net progrès d'activité enregistré pendant les derniers mois de 1979.

Au cours de l'année 1979, les travaux exécutés par le groupe ont représenté 2 800 millions de francs T.T.C., soit 2 667 millions de francs H.T. Le volume des travaux restant à exécuter au 31 décembre 1979 est supérieur à 5 milliards de francs.

Les résultats nets consolidés de l'exercice 1979 seront proches de ceux de l'exercice précédent et permettront d'augmenter la distribution. A cet égard, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1979, le directoire, en plein accord avec le conseil de surveillance, a décidé d'augmenter par incorporation de réserves le capital de Dumez et de le porter de 100 à 125 millions de francs. L'attribution gratuite, pour quatre actions anciennes, d'une action nouvelle portant jouissance du 1er janvier 1979 pourrait s'accompagner d'un maintien du dividende sur le capital augmenté.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

INDEMNISATION DES AYANTS DROIT DES SOCIETES ET ENTREPRISES ELECTRIQUES ET GAZIERES

Pour permettre la préparation du vingt-neuvième tirage d'amortissements des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable « Caisse nationale de l'énergie » - Fonds Electricité et Gaz de France - et « Caisse nationale de l'énergie » - Fonds Electricité et Gaz d'Algérie - prévu pour le lundi 5 mai 1980, les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F en obligations de 100 F seront suspendues à compter du lundi 17 mars 1980 pour être reprises le mardi 6 mai 1980.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse nationale de l'énergie, au plus tard le vendredi 14 mars 1980.

CEDEST

Ciments et engrais de Donnes et de l'Est

Le premier exercice de CEDEST, filiale de la Compagnie générale d'industrie et de participations — C.G.I.P., a été marqué par un rythme soutenu dans ses deux domaines d'activité, le ciment et les engrais.

En dépit de la stagnation du marché intérieur et de l'absence de développement des exportations de la profession cimentière en 1979, le total des ventes de CEDEST pour le clinker et le ciment a atteint 1 900 000 tonnes, en augmentation de 4 %. La progression des exportations a été vive, + 33 % ; elles représentent le quart des livraisons totales.

Les ventes d'engrais, scories Thomas et potassiques, amendements calciques et phosphatés, approchent 1 200 000 tonnes, en progression de 4 % également.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 479 M.F., contre 413 en 1978. Le résultat brut de la société avant amortissements provisions et impôts approchera 90 M.F. en 1979 contre 73 l'an passé.

Par ailleurs, l'ensemble des filiales de la société, béton engrais et négoce de matériaux présente une situation bénéficiaire en nette progression sur 1978.

Dans ces conditions, une amélioration du dividende paraît acquise.

UFIMEG

Du 1er janvier au 31 décembre 1979, les recettes locatives de la société se sont élevées à 36 137 000 F, auxquels se sont ajoutés 890 000 F de produits accessoires portant le total des recettes à 37 027 000 F contre 34 870 F au titre de l'exercice précédent. Il s'y ajoute les sommes à recevoir de l'État au titre de la garantie contre les mesures de blocage des loyers.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction Générale de l'Administration et des Moyens

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL
N° 02/80 DGAM

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé par le Ministère de l'Intérieur de la République Algérienne Démocratique et Populaire en vue de l'acquisition du matériel téléphonique ci-dessous :

— 25 Standards téléphoniques ;
— 35 Standards manuels B.L. ;
— 250 Postes téléphoniques ;
— 100 Postes intercommunication avec accessoires et alimentation.

Les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Ministère de l'Intérieur, Direction Générale de l'Administration et des Moyens, Sous-Direction des Marchés Publics, 5e étage, Palais du Gouvernement.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée et portant la mention « A ne pas ouvrir - A.O. n° 02/80 DGAM ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à trente jours à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre-vingt-dix jours.

(Publicité)



La Banque Islamique de Développement
une Organisation Internationale,
recherche pour son siège à Djeddah
des ANALYSTES
des spécialistes de systèmes et procédures

Salaire annuel allant de 20.000 à 35.000 $ U.S.

Nous sommes en train de constituer une équipe informatique et de spécialistes de systèmes et de procédures expérimentés en vue d'assumer la responsabilité en matière de développement d'un système d'information et d'ordinateur répondant aux besoins de la Banque.

Le candidat doit justifier d'un titre universitaire dans les disciplines y afférentes et d'au moins six ans d'expérience dans le domaine de la planification, du développement des systèmes d'informations et des projets traités par ordinateur.

La langue officielle de la Banque est l'arabe ; l'anglais et le français sont utilisés comme langues de travail. La connaissance d'une langue outre que ces trois constitue un avantage, la préférence sera donnée aux ressortissants des pays membres.

Les avantages offerts sont : le logement meublé gratuit, billets d'avion pendant le congé annuel, allocations familiales, assistance au titre de frais de scolarité, soins médicaux gratuits, assurance-accidents, participation au régime de la retraite, prime d'installation et indemnité de transport.

Les demandes doivent être adressées à :
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
B.P. 5925 - D J E D D A H
(ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE)
RF SA/02

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

Développement National de la Construction

DÉLÉGATION RÉGIONALE ALGER-EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL, N° 01/80 DRAE

Un avis d'Appel d'Offres national et international est lancé pour la fourniture de matériel B.T.P.

— LOT N° 1 : Matériel de terrassement.
— LOT N° 2 : Matériel de levage et manutention.
— LOT N° 3 : Matériel de production et mise en place du béton.
— LOT N° 4 : Matériel de production d'énergie.

Le cahier des charges peut être retiré par les entreprises intéressées au siège de la Délégation Régionale d'Alger-Est, Direction des Ressources - La Cressonnière HUSSEIN-DEY contre la somme de DEUX CENTS DINARS ALGERIENS (200,00 DA).

Les Offres devront être déposées ou parvenir, au plus tard, le 22 mars 1980 à l'adresse sis SP/CMP - 27, rue Mohamed-Merbouche, HUSSEIN-DEY, ALGER (DNC/DG) sous double enveloppe cachetée portant la mention « A.O.I. N° 01/80 DRAE - Fourniture de matériel B.T.P. - Lot N°........ Soumission - A ne pas ouvrir. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs Offres pendant une durée de 90 jours.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls Fabricants et Producteurs à l'exclusion des Regroupeurs, Représentants de Firmes et autres intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la loi N° 78.02 du 11 février 1978 portant monopole d'État sur le Commerce Extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence, attestant qu'ils ont effectivement la qualité de Fabricant ou de Producteur.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 FÉVRIER

Marché très résistant

Le marché a continué d'opposer une très forte résistance aux ventes bénéficiaires toujours très nombreuses, et, grâce à des achats nourris de provenance assez diverse, l'indicateur instantané a seulement fléchi de 0,15 %.

Pourtant, avant l'ouverture, beaucoup s'attendaient à voir les cours s'alourdir assez nettement, en liaison avec le nouveau recul de Wall Street, mais aussi avec la réponse des primes qui avait lieu ce jour. En fait, si la Bourse de Paris est prompte à s'enflammer quand sa grande concurrente américaine manifeste de bonnes dispositions, elle s'en désolidarise quand la baisse survient outre-Atlantique, ne partageant visiblement pas les soucis des investisseurs américains (accélération de la spirale inflationniste, renchérissement des coûts du crédit). A moins que ces soucis ne l'incité à se protéger encore plus efficacement en cas de contagion. Certains l'affirmaient.

Quant aux reventes de titres occasionnées par la réponse des primes, dont beaucoup ont été levées après deux mois de hausse consécutive (près de 9 %), leur effet a été contrebalancé par les achats d'une contrepartie toujours disposée à s'investir avec un argent abondant. « Demain, l'on sera fermé », *assurait un professionnel. Acceptons-en l'augure.*

Cela étant, l'intérêt des opérateurs s'est porté cette fois sur Viniprix (+ 8,6 %), La Hénin (+ 7 %), Bouygues (+ 3,8 %), Nobel-Bozel (+ 3,4 %), Ciments français (+ 3,1 %), Bellon (+ 3 %), et Midi (+ 3 %). En revanche, du papier est revenu sur Kléber (— 5,8 %), P.L.M. (— 5,4 %), Prénatal (— 4,7 %), Métallurgique navale Dunkerque (— 3,9 %), Poliet (— 3,4 %) et A.D.G. (— 3,4 %).

Au total, sur près de 200 valeurs traitées, 76 ont remonté, 95 ont baissé et 26 n'ont pas varié.

Nouvelle et sévère baisse de l'or avec le lingot à 83 750 F (— 2 250 F) et le napoléon à 650 F après 654 (— 21 F).

LONDRES

Le refus du personnel de British Leyland de déclencher une grève pour obtenir la réintégration d'un délégué syndical produit un effet *favorable sur le marché.* Après une baisse initiale, les cours se redressent, notamment aux pétroles et aux fonds d'Etat. Stabilité des industrielles. Lourdeur des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 625 . contre 662 25

VALEURS	CLOTURE 19/2	COURS 20/2
Beecham	126 ..	125 ...
British Petroleum	402 ...	402 ...
Courtaulds	76 ...	75 ..
*De Beers	12 7/16	11 3/4
Imperial Chemical	395 ..	394 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	460 ..	438 ...
Shell	374 ...	378 ...
Vickers	125	127 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 3/8
*West Driefontein	82 1 2	79 1/2
*Western Holdings	65 1/2	64 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DUMEZ. — Distribution d'une action gratuite pour quatre créée jouissance du 1er janvier 1979. Le dividende global serait maintenu à 45 F sur le capital augmenté.

NORANDA MINES. — Bénéfice net pour 1979 : 394,5 millions de dollars contre 135,2 millions. Le dividende trimestriel payable le 14 mars *est porté de 25 à 30 cents.*

B.A.S.F. — En vue de développer ses activités dans l'alimentation animale, le groupe chimique allemand vient de créer à Mexico une nouvelle société, la B.A.S.F. Vitamines, en association avec la société de financement Bancomer. La B.A.S.F. de Mexico, filiale du groupe, détiendra 40 % du capital de cette société dont le principal actif se composera des actions de la firme mexicaine VRI S.A., récemment acquise, et bien connue au Mexique comme fabricant de produits pour l'alimentation animale. B.A.S.F. Vitaminas prévoit d'étendre son champ d'action.

LAFFITTE-OBLIGATIONS. — Insertion en vue de l'ouverture au public, le 20 février, de cette SICAV.

PROMOTION DE LA VOILE ET DES TECHNIQUES NOUVELLES S.A. — Emission au pair des 6 000 actions de 1 000 F devant composer le capital initial.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/2	20/2
1 dollar (en yens)	245 18	246 45

NEW-YORK

Nouveau repli

Le New-York Stock Exchange a rouvert ses portes mardi après trois jours de fermeture, la journée du 18 février ayant été chômée en raison du Washington's Birthday.

Une réouverture pas tellement réussie puisque pour la troisième fois consécutive les cours ont baissé de façon très sensible, l'indice des industrielles s'inscrivant en clôture à 876,02 soit à 8,96 points en dessous de son précédent niveau.

L'activité, toutefois, s'est ralentie et 39,47 millions de titres ont changé de mains contre 51,87 millions le vendredi précédent.

La décision prise par plusieurs banques américaines de relever d'un demi-point à 15 3/4 % leurs taux de base mais aussi les craintes exprimées par M. Volcker, président de la Réserve fédérale, d'une nouvelle et *rapide montée des prix en liaison* avec le renchérissement du pétrole brut, ont provoqué l'effet d'une douche froide sur les opérateurs.

Sur 1 933 valeurs traitées, 1 230 ont baissé, 346 ont progressé et 357 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 15/2	COURS 19 2
Alcoa	67 ...	66 7/8
A.T.T.	59 7/8	60 1/2
Boeing	61 3 4	62 1/4
Chase Manhattan Bank	37 5 8	37 1 4
Du Pont de Nemours	40 3 8	40 1 4
Eastman Kodak	47 3/8	48 1 4
Exxon	64 ...	62 3 4
Ford	32 ...	31 3/4
General Electric	52 3/4	51 7/8
General Foods	27 3/4	27 3/8
General Motors	51 3 4	51 3/8
Goodyear	12 3 4	12 5/8
I.B.M.	67 5/8	67 ...
I.T.T.	29 1/4	28 3/4
Kennecott	41 1 4	40 1/8
Mobil Oil	63 1 8	67 3/8
Pfizer	36 1/4	36 1/4
Schlumberger	113 3 4	115 1 4
Texaco	37 7/8	37 5/8
U.A.L. Inc.	20 1/8	20 1/4
Union Carbide	43 3/4	43 1/2
U.S. Steel	21 1/8	20 3/4
Westinghouse	24 1/2	24 1/8
Xerox	64 7 8	63 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	18 fév.	19 fév.
Valeurs françaises	112	112,3
Valeurs étrangères	110,6	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113 6	113,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

[illegible]

BOURSE DE PARIS - 20 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 096	4 091	3 920	4 190
Allemagne (100 DM)	234 710	234 260	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 450	14 431	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	213 110	212 760	204	215
Danemark (100 krd)	75 230	75 280	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 990	84 040	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 310	9 316	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 063	5 057	4 650	5
Suisse (100 fr.)	250 450	250 710	244	256
Suède (100 krs)	98 200	97 980	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 750	32 710	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 124	6 104	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 625	8 600	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 531	3 536	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 670	1 662	1 580	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/2
Or fin (kilo en barre)	86000	83500
Or fin (en lingot)	86000	83750
Pièce française (20 fr.)	671	650
Pièce française (10 fr.)	396	398 ..
Pièce suisse (20 fr.)	577 80	569
Union latine (20 fr.)	530	515
Souverain	701	700 .
Pièce de 20 dollars	2910	2738
Pièce de 10 dollars	1480	1410
Pièce de 5 dollars	.. ..	928 50
Pièce de 50 pesos	3400	3298 50
Pièce de 10 florins	560 50	550

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

MM. Joxe, Lecourt et Vedel prêteront serment le 29 février

Après la nomination, le 15 février, par le président de la République, de M. Georges Vedel comme membre du Conseil constitutionnel, en remplacement de M. François Goguel, parvenu au terme de ses fonctions, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, a renouvelé le mandat de M. Louis Joxe (*le Monde* daté 17-18 février).

Le président du Sénat, M. Alain Poher, a, lui aussi, reconduit dans ses fonctions M. Robert Lecourt.

M. Henry Rey, nommé membre du Conseil constitutionnel en février 1971, était mort en octobre 1977. M. Louis Joxe, né le 16 septembre 1901, lui avait succédé pour terminer son mandat qui expirait en février 1980. Il en va de même pour M. Robert Lecourt, né le 19 septembre 1908, qui, en septembre 1979, a remplacé M. Paul Coste-Floret, décédé, qui avait été nommé membre du Conseil constitutionnel en 1971. Aux termes de l'article 12 de l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant organisation du Conseil constitutionnel, MM. Joxe et Lecourt ayant siégé — en tant que remplaçants — moins de trois ans ont pu être nommés pour exercer à partir de février 1980 un mandat complet de neuf ans.

MM. Georges Vedel, Louis Joxe et Robert Lecourt prêteront serment, comme l'exige la loi organique, devant le président de la République, le 29 février, avant d'entrer en fonctions.

Outre MM. Louis Joxe, Robert Lecourt et Georges Vedel, les six autres membres du Conseil constitutionnel sont les suivants :

● Nommés par le président de la République : MM. Roger Frey (soixante-sept ans), nommé le 5 mars 1974, président du Conseil constitutionnel, et André Ségalat (soixante-neuf ans), nommé le 25 février 1977.

● Nommés par le président de l'Assemblée nationale : MM. René Brouillet (soixante-dix ans), nommé le 22 février 1974, et Achille Peretti (soixante-huit ans), nommé le 22 février 1977.

● Nommés par le président du Sénat : MM. Gaston Monnerville (quatre-vingt-trois ans), nommé le 22 février 1974, et Louis Gros (soixante-dix-sept ans), nommé le 22 février 1977.

EN AFGHANISTAN

Les forces soviétiques auraient détruit trois villages par mesure de représailles

New-Delhi (*A.F.P.*). — Des forces blindées soviétiques auraient détruit trois villages afghans et tué plus de trois cents personnes par mesure de représailles contre le harcèlement des rebelles, selon des informations parvenues de Kaboul à New-Delhi, mercredi 20 février. Selon un témoin d'une de ces attaques, les Soviétiques se livrent à des destructions systématiques depuis le 9 février à proximité de Baghlan, capitale de la province du même nom, au nord-est du pays.

Ces informations n'ont pu être confirmées mais elles sont considérées comme plausibles. Le témoin, digne de foi, a déclaré qu'il avait vu des chars soviétiques pointer leurs canons en direction du village de K..ajkhan, à 1 kilomètre au nord de Baghlan, apparemennt en représailles après des attaques de guérilleros musulmans contre les colonnes soviétiques. Il n'a pas donné le nombre des victimes. Il a déclaré aussi que trois cents personnes avaient été tuées dans les environs de la ville de Hassan-Tal, à 10 kilomètres de Baghlan, dans une attaque au cours de laquelle cinquante à soixante maisons auraient été détruites et du bétail tué.

A Baghlan même, toujours selon le témoin, les forces soviétiques ont attaqué le bazar le 14 février et tué un nombre indéterminé de gens, apparemment en représailles après l'assassinat par les guérilleros du vice-gouverneur de la province et d'autres responsables du régime de M. Karmal.

Une troisième attaque aurait détruit le village de Gerdab, sur la route stratégique de Baghlan-Kunduz menant en Union soviétique.

REPRISE DES VENTES DE BEURRE EUROPÉEN A L'U.R.S.S

Bruxelles. — La Commission de la C.E.E. a décidé mercredi 20 février de reprendre à partir du 13 mars prochain les ventes de beurre européen à l'Union soviétique et aux pays de l'Est. Toutefois, ces ventes de beurre, qui provient des stocks d'intervention de la C.E.E., se feront « sans subvention directe ». Elles étaient interrompues depuis le mois de janvier. — (*A.F.P.*)

M. RAYMOND BARRE AJOURNE SA VISITE EN ARABIE SAOUDITE

Un communiqué de l'hôtel Matignon a annoncé, le mercredi 20 février, que « *en raison de l'état de santé de Sa Majesté le roi Khaled, son Altesse royale le prince Fahd, prince héritier, premier vice-président du conseil des ministres du royaume d'Arabie Saoudite et le premier ministre Raymond Barre sont convenus d'ajourner la visite officielle que celui-ci devait effectuer à Ryad du 23 au 25 février* ».

UN INDUSTRIEL ENLEVÉ PRÈS DE MILAN

Milan (*A.F.P.*). — Un industriel italien, M. Giovanni Marazzini, âgé de soixant-dix ans, a été enlevé, dans la nuit du 19 au 20 février, à Parabiago, à 20 kilomètres de Milan, par quatre hommes armés, qui l'attendaient dans le jardin de sa villa. Les quatre hommes ont contraint l'industriel à prendre place à bord d'une voiture de forte cylindrée.

Au conseil des ministres

NOMINATIONS DANS LA POLICE

Sur proposition de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres, du mercredi 20 février, a approuvé deux nominations.

M. Pierre Blanc est nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris.

M. André Dierickx est nommé directeur de l'inspection générale de la police nationale en remplacement de M. Guy Denis, admis à faire valoir ses droits à la retraite (*le Monde* du 19 février).

[M. Pierre Blanc, né le 20 juin 1924 à Montauban (Tarn-et-Garonne), est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir été en poste dans l'administration préfectorale dans les Basses-Alpes, les Côtes-du-Nord, le Tarn et le Finistère, il fut, de 1975 à 1978, secrétaire général de la zone de défense Sud, chargé du secrétariat général pour l'administration de la police de Marseille. Depuis juillet 1978, il était directeur-adjoint du cabinet du préfet de police de Paris.]

[M. André Dierickx, qui est nommé directeur de l'inspection générale de la police nationale, était, jusqu'à présent, chef du service central de la police de l'air et des frontières.]

(*Lire page 8 le communiqué du conseil des ministres.*)

LA GRÈVE A « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST » EST SUSPENDUE

Les journalistes de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, dont le siège est à Tours, ont décidé mardi 19 février de suspendre le mouvement de grève. Le directoire du quotidien a en effet accepté d'ouvrir des négociations avec les représentants du personnel et des syndicats sur les problèmes d'effectifs. Une première rencontre était prévue ce mercredi 20 février. Les grévistes ont, en outre, décidé de reprendre leur action si les négociations n'aboutissaient pas avant vendredi.

Dans un communiqué, les trois sections syndicales S.N.J., C.F.D.T. et F.O. — après avoir souligné qu'il s'agit d'une société éditrice à participation ouvrière — relèvent que « *la rédaction de* la Nouvelle République *a été écartée des principales décisions concernant l'entreprise : restructuration, mise en place des techniques modernes, la politique du fait accompli, absence totale de concertation* ».

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1980 a été tiré à 587 903 exemplaires.

CINQ NOUVELLES USINES GENERAL MOTORS EN EUROPE

Le groupe américain General Motors, premier fabricant mondial d'automobiles, vient d'annoncer la création de cinq nouvelles usines d'équipements d'automobiles en Europe et l'agrandissement de l'usine d'Irlande. Trois de ces usines seront situées en Espagne, une en Autriche et une en Irlande du Nord.

Ces usines entreront en production entre 1981 et 1982. Elles emploieront 1 600 personnes en Espagne, près de 1 150 en Autriche et 600 en Irlande du Nord.

Les usines espagnoles, dont deux à Cadix, seront spécialisées dans la fabrication d'éléments de suspension, de colonnes de directions et d'essieux à traction avant, de garnitures de sièges et de tableaux de bord. L'usine autrichienne, dans la banlieue de Vienne, produira des boîtes de transmissions manuelles et l'usine irlandaise des ceintures de sécurité et divers équipements.

Les cinq projets européens de G.M. s'ajoutent à ceux annoncés en juin 1979 : une usine de moteurs en Autriche et une unité d'assemblage à Sarragosse.

L'investissement total de G.M. en Europe s'élèvera donc à près de 10 milliards de francs. G.M. emploie déjà plus de cent trente mille personnes en Europe et dispose de vingt et une usines de fabrication et d'assemblage, réparties en Allemagne fédérale, au Royaume-Uni, en France (six mille personnes), en Belgique, en Irlande et au Portugal.

Le numéro un mondial entend par ces nouvelles implantations renforcer ses positions sur le marché européen de l'automobile.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Le Theule favorable au tramway.* — M. Joël Le Theule, ministre des transports, s'est montré favorable, le 18 février à Strasbourg, à la remise en service du tramway dans les villes de plus de 400 000 habitants. « *Strasbourg a demandé à s'équiper d'un tramway, et je m'en réjouis beaucoup, étant donné le peu d'empressement des autres communes pour ce mode de transport* », a-t-il déclaré. Le ministre n'a pas révélé le montant de la participation financière de l'Etat, précisant toutefois que deux projets étaient actuellement à l'étude, à Nantes et à Strasbourg.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a indiqué mardi 19 février que le parquet du tribunal de Nantes avait fait appel de la décision de non-lieu dont il avait bénéficié après son inculpation pour « *provocation à la discrimination raciale* » (*le Monde* du 15 février). Il a affirmé que le parquet avait, en la circonstance, répondu « *aux ordres du gouvernement* » et qu'il s'agissait d'une « *décision politique* » visant à entraîner la condamnation d'un candidat à la présidence de la République. M. Le Pen a proposé, d'autre part, l'organisation d'un référendum sur la présence des immigrés en France.

● *Me Jacques Miquel*, dont le nom a été cité à propos de la « *rencontre* », officiellement démentie, qui aurait eu lieu samedi soir 16 février à Paris entre le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, et M. Jordan, secrétaire général de la Maison Blanche (nos dernières éditions du 20 février), dément avoir assisté à un tel entretien ou joué un rôle d'intermédiaire entre les deux personnalités en cause.

● *Incident à Europe 1.* — Une vingtaine d'anciens déportés ont pénétré mercredi matin 20 février dans la salle de rédaction d'Europe 1 à Paris pour faire part de leur « indignation » à la suite des propos « antisoviétiques » tenus la veille, selon eux, par Ivan Levaï. Recevant le champion du monde de judo Jean-Luc Rougé, qui a pris la tête d'une campagne contre le boycottage des Jeux de Moscou, Ivan Levaï lui avait demandé s'il établissait « une nuance entre Brejnev et Hitler en 36 ».

M. Gaston Viens, conseiller général communiste du Val-de-Marne et maire d'Orly, qui faisait partie de la délégation, a déclaré à notre confrère : « Nous ne supportons pas que l'on assimile Brejnev et Hitler, et si nous sommes revenus des camps c'est aussi grâce aux soldats de l'armée rouge ». Au cours d'un échange de propos assez vifs, Ivan Levaï, après avoir fait entendre la bande à ses interlocuteurs, les a accusés de déformer ses propos et leur a refusé le droit de « parler au nom des morts ».

● *Report de la réunion ministérielle de l'A.I.E.* — La réunion ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie est reportée de la fin mars à la fin du mois de mai. « *Ce report ne reflète pas des appréciations différentes sur l'urgence de la situation pétrolière, mais sur les moyens d'ajuster le plafond des importations de pétrole pour l'A.I.E. en 1980* », a déclaré M. Ersboll, président du comité de direction de l'agence, le 19 février, après deux jours de réunion des experts des pays membres (*le Monde* du 20 février).

● *Le produit national brut norvégien* a augmenté de 3,7 % en 1979 pour atteindre 233 milliards de couronnes (47 milliards de dollars). La hausse du produit national brut avait été, compte non tenu du pétrole et des chantiers navals, de 2,2 % en 1978 contre 0,9 % en 1977. En 1979, l'activité pétrolière a représenté 10 % du produit national brut. — (*A.F.P.*)

● *Thomson-Lucas* va prendre le contrôle de la société d'équipements aéronautiques Bronzavia, a annoncé mercredi 20 février le groupe Thomson-Brandt. Cette opération sera réalisée par l'intermédiaire de la société Auxilec, filiale de Thomson-Lucas, spécialisée dans les équipements électriques et électroniques.

● *Propriétaire d'un dancing* situé à Ballon (Charente-Maritime) près de Rochefort, M. Daniel Gaudin a tué d'un coup de fusil un ferrailleur, M. André Francès, vingt-trois ans. M. Francès avait été sommé de quitter le dancing alors qu'il s'y querellait avec un client, dimanche 17 février après-midi. Après avoir été expulsé, M. Francès revint, une heure plus tard, armé d'un fusil qu'il déchargea à plusieurs reprises en direction d'une fenêtre ouverte, au premier étage du dancing. Une violente dispute s'engagea entre le jeune homme et le patron du dancing, qui s'arma, lui aussi, d'un fusil, et, croyant sa vie menacée, fit feu en direction du jeune homme. Atteint en pleine poitrine, le jeune homme a été tué sur le coup. M. Gaudin a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Saintes, mardi 19 février.

● *Condamnation d'un malfaiteur belge.* — Arrêté le 24 décembre 1979, à Cannes, en compagnie de son amie, Mlle Anne Lavenne, le malfaiteur belge Robert Van Oirbeek, âgé de vingt-cinq ans, a été condamné, lundi 18 février, à une peine de un an d'emprisonnement — dont dix mois avec sursis — par le tribunal correctionnel de Grasses (Alpes-Maritimes), pour port d'arme prohibée. Robert Van Oirbeek doit comparaître, prochainement, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui se prononcera sur la demande d'extradition formulée par la justice belge. Surnommé le « Mesrine belge », Robert Van Oirbeek faisait, en effet, partie d'un groupe de détenus que certains amis du défenseur de François Besse, Me Michel Graindorge, avaient aidé à s'évader

